
IEAN BAPTISTE TAVERNIER CHEVALIER BARON D'AUBONNE
ANS 1679
De Paris a Delly, du Couchant a l'Aurore,
Ce fameux Voyageur courut plus d'une fois.
De l'Inde et de l'Hydaspe il frequenta les Rois,
Et sur les bords du Gange on le revere encore
En tous lieux sa Vertu fut son plus seur apui,
Et bien qu'en nos climats de retour aujourd'huy,
En foule a nos yeux il presante
Les plus rares tresors que le Soleil enfante,
de si rare que lui.

RECUEIL
DE PLUSIEURS
RELATIONS
ET
TRAITEZ
SINGULIERS ET CURIEUX.
DE
J. B TAVERNIER
CHEVALIER, BARON D'AUBONNE.

Qui n'ont point esté mis dans ses six premiers Voyages.

DIVISÉ EN CINQ PARTIES.

I. UNE RELATION du Japon, & de la cause de la persecution des Chrestiens dans ses Isles: Avec la Carte du Païs.

II. RELATION de ce qui s'est passé dans la Negociation des Deputez qui ont esté en Perse & aux Indes, tant de la part du Roy, que de la Compagnie Françoise, pour l'establissement du Commerce.

III. OBSERVATIONS sur le Commerce des Indes Orientales, & sur les fraudes qui s'y peuvent commettre.

IV. RELATION nouvelle & singuliere du Royaume de Tunquin: Avec plusieurs Figures & la Carte du Païs.

V. HISTOIRE de la Conduite des Hollandois en Asie.



A PARIS,
Chez GERVAIS CLOUZIER, au Palais, sur les degrez en montant pour aller à la Sainte Chapelle, à l'Enseigne du Voyageur.

M. DC. LXXIX.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.


Hainzelman del et sculp
cum privil Regis Paris 167
chez led H sur le petit pont à Lescharpe blanche



AU ROY,



SIRE,

C'est icy apparemment le dernier Ouvrage que j'offriray à VOSTRE MAJESTÉ, *je luy ay dedié tous les autres, & il est juste que j'acheve comme j'ay commencé. Le dessein de contribüer en ce que je pouvois à son service, a esté le principal objet de mes courses & de mes travaux, c'est donc à Elle à qui j'en dois presenter tout le fruit : il en sera de mes Ecrits,* SIRE, *comme de ma Vie, dont tous*

les momens vous ont esté dédiez ; j'ose asseûrer VOSTRE MAJESTÉ, *que je ne les employeray jamais que pour Elle, & qu'à l'âge où je suis la passion que j'ay pour sa gloire n'est point vieillie en moy. Mais comme j'ay toûjours le mesme zele, que n'ay-je aussi la mesme vigueur de mes premieres années ! Aujourd'huy que* VOSTRE MAJESTÉ *en donnant pour la troisiéme fois la paix à l'Europe, va faire refleurir plus que jamais le commerce de la France avec toutes les Nations, Que nos Voyageurs auront de joye d'aller publier vos exploits chez ces Potentats de l'Orient, qui avant que d'avoir oüy parler de* VOSTRE MAJESTÉ, *ne croyoient rien au dessus d'eux ! Quel plaisir pour un François ! de voir l'étonnement de ces Princes au recit des actions prodigieuses de* VOSTRE MAJESTÉ *& de leur aller*

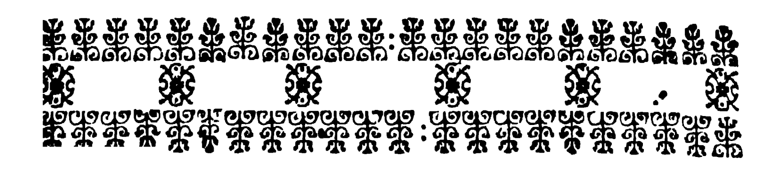
confirmer par de nouveaux témoignages, des miracles qui ont besoin de plus d'un témoin pour estre creûs. Animé de cette seule pensée, il me semble SIRE, *que je ne sens déja plus en moy les foiblesses de l'âge, & que j'irois traverser tout expres les deserts de l'Arabie & de la Perse, & revoir encore les bords de l'Inde & du Gange. Mais si apres les avoir parcourus six fois, il faut finir icy ma carriere, je ne laisseray pas,* SIRE, *de la finir en servant* VOSTRE MAJESTÉ *& ne pouvant agir par moy-mesme en des climats si éloignez, j'encourageray du moins les autres à y aller; ils trouveront peut-estre dans mes Relations de quoy s'instruire dans leur mestier, & toutes les fois qu'ils viendront me consulter, je ne leur refuseray point les lumieres que le temps & l'experience m'ont données, unique & legitime avantage de la Vieillesse*

Mais ce que je leur recommanderay le plus, c'est de preferer toûjours la Vertu au Gain, & l'honneur de nostre Nation à leur interest particulier; & sur toutes choses, d'avoir sans cesse dans le cœur cet attachement à vostre Personne, & ce profond respect avec lequel j'ay vescu & je mourray,

SIRE,

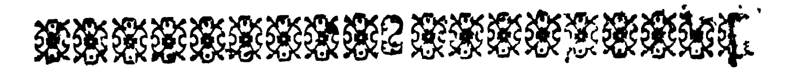
DE VOSTRE MAJESTE,

Tres-humble & tres-obeïssant, &
tres-fidele serviteur & sujet,
J. B. TAVERNIER.



TABLE

DES CHAPITRES DE LA Relation du Royaume de Tunquin.



PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos Amez & Feaux Conseillers, les gens tenans nos Cours de Parlements, Grand Conseil, Requestes de nostre Hostel, & de nos Palais, Baillifs, Senechaux, Prevosts, leurs Lieutenans, & à tous autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra: Salut, Nostre Amé, JEAN BAPTISTE TAVERNIER, Baron d'Aubonne, Nous a fait remonstrer qu'il a composé un Livre intitulé, *Recueil de quelques Relations & pieces singulieres & tres-curieuses des pays estrangers, qui n'ont point esté mises dans ses six premiers Voyages qui ont esté imprimez cy-devant*, avec grand nombre de Figures en Taille-Douce, qu'il desireroit faire Imprimer, & Graver, s'il nous plaisoit luy en accorder la permission: A CES CAUSES, desirant favorablement traiter ledit Exposant, Nous luy avons permis & permettons par ces Presentes, de faire imprimer ladite Relation; & graver lesdites Figures, par tel Imprimeur & Graveur que bon luy semblera, vendre, & debiter iceux par tout nostre Royaume, Païs, Terres & Seigneuries de nostre obeissance, durant le temps de douze années, à compter du jour que lesdits Ouvrages auront esté achevez d'Imprimer & Gravez, pendant lequel temps; Nous faisons tres-expresses inhibi-

[illegible] & défenses à tous Imprimeurs, Graveurs & autres personnes, de quelques qualitez & conditions qu'elles soient, d'Imprimer & Graver lesdits Ouvrages; sous pretexte de changement, augmentations, corrections, autrement & en quelque maniere que ce soit, vendre ny debiter iceux, sans le consentement dudit Exposant, ou de ceux qui auront son droit, à peine de trois mille livres d'amande; applicable, un tiers à Nous, un tiers à l'Hospital General de nostre bonne Ville de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, confiscation des Exemplaires contrefaits, & de tous dépens, dommages & interests, au profit dudit Exposant, à condition de mettre deux Exemplaires desdits Ouvrages en nostre Biblioteque publique, un en celle du Cabinet de nos Livres en nostre Chasteau du Louvre, & un en celle de nostre tres-cher & Feal le Sieur le Tellier, Chevalier Chancelier de France, avant que de les exposer en vente, à peine de nullité des Presentes, du contenu desquels Vous mandons faire joüir & user ledit Exposant, & ceux qui auront droit de luy, pleinement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empeschemens au contraire: Voulons qu'en mettant au commencement ou à la fin desdits Ouvrages un Extrait des Presentes, elles soient tenuës pour bien & deuëment signifiées à tous ceux qu'il appartiendra: Commandons au premier nostre Huissier ou Sergent sur ce requis, faire pour l'execution des Presentes tous Exploits requis & necessaires, sans pour ce demander autre permis-

ſion. CAR TEL eſt noſtre plaiſir. DONNÉ à Fontainebleau, le 27. jour d'Aouſt, l'an de Grace mil ſix cens ſoixante & dix-huit, & de noſtre Regne le trente-ſixiéme. Par le Roy en ſon Conſeil. BOUCOT.

Ledit Sieur Tavernier Baron d'Aubonne, à cedé ſon droit de privilege d'un Livre qui a pour titre, *Recüeil de pluſieurs Relations & Piéces ſingulieres & tres-curieuſes des Pays Eſtrangers, qui n'ont point eſté miſes dans mes ſix premiers Voyages qui ont eſté cy-devant imprimez*, à Gervais Clouzier, pour en jouir tout le temps porté par iceluy, à condition qu'il l'imprimera luy ſeul ſur de beau papier fin. Fait à Paris ce deuxiéme Septembre mil ſix cens ſoixante & dix-huit. Signé, J. TAVERNIER.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, ce vingt-neuf Novembre mil ſix cens ſoixante & dix-huit, ſuivant l'Arreſt de la Cour du Parlement du 8. Avril 1653. *& celuy du Conſeil Privé du Roy, du* 27. *Fevrier* 1665. *lequel enregiſtrement nous avons fait, à la charge que ledit Livre ſera debité par un Libraire ou Imprimeur, ſuivant les Ordonnances. Signé, COUTEROT, Syndic.*

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 1 Avril. 1679.

RELATION DU JAPON,

ET DE LA CAUSE DE LA PERSECUTION CONTRE LES CHRESTIENS DANS SES ISLES.

PREMIERE PARTIE.



RELATION DU JAPON,

& DE LA CAUSE DE LA PERSECUTION CONTRE LES CHRESTIENS DANS SES ISLES.



LES Geographes modernes ont fait des descriptions du Japon sur les conjectures qu'ils ont tirées de quelques Relations de Marchands qui ont trafiqué en ce païs-là ; & comme il y a peu de Marchands qui sçachent la Geographie, & qui songent à autre chose dans leurs voyages qu'au gain qu'ils peuvent faire par leur commerce ; ces descriptions qu'on nous en a données sont fort incertaines. Les Geographes anciens n'en ont pas eu une plus

parfaite connoissance, & ce n'est encore que par conjecture qu'on a cru que l'Isle *Iabadii* dont parle Ptolomée, estoit ce qu'on appelle aujourd'huy l'Isle de Niphon. Ce que j'en ay pû apprendre de plus certain par le recit de plusieurs personnes qui ont fait ce voyage, est que l'Empire du Japon se trouve presentement composé de plusieurs Isles, dont quelques unes peuvent n'estre pas de veritables Isles, mais seulement des pen-insules, & particulierement celles qui font partie de la terre d'Yesso, dont les habitans sont vassaux & tributaires du Japon. Neantmoins un Pilote Hollandois qui en a reconnu la coste pour découvrir si cette terre elle-mesme estoit une Isle, ou si elle estoit un continent à cette grande terre de Corée inconnuë jusqu'à ce jour dans les lieux où elle va s'estendre par derriere la Chine jusqu'au fonds de la Tartarie Nieulhan, dit qu'elle est separée d'avec le Iapon par un petit espace de mer que ceux du païs nomment le détroit de Sangaar. Entre toutes les Isles du Japon où l'on comptoit autrefois 66. Royaumes, il y en a trois remarquables par leur grandeur; la plus grande s'appelle Niphon, la seconde Ximo, & la troisiéme Xicock. Les Iaponois comptent vingt-sept journées de chemin depuis la province de Quanto jusqu'au païs d'Yesso, & disent que ce païs d'Yesso loin du bord de la mer est si plein de montagnes inaccessibles, que les Iaponois qui en ont tenté la découverte par terre, n'ont pu penetrer jusqu'au bout, & s'en sont rebutez à cause de la longueur & de la difficulté du voyage.

L'Isle de Niphon est quatre fois plus grande que les deux autres ; on y voit une montagne qui jette des flammes comme le mont Ætna en Sicile. Autrefois on y comptoit trente-cinq Royaumes ; aujourd'huy on la divise seulement en cinq parties, dont les noms sont Iamaisoir, Ietsen, Ietsesen, Quanto, & Ochio, que l'on rencontre tout de suite, en allant d'Occident en Orient. Ces cinq parties sont encore subdivisées en plusieurs provinces. L'Isle de Ximo, ou Saycok, est située au Sud-ouest de Niphon, & peut avoir de circuit 160. lieuës, l'Isle de Xicock est située au midi de Niphon & peut avoir 120. lieuës de tour. Les autres Isles qui sont aux environs ne sont pas si considerables, & ces mers sont parsemées d'Isles comme celles de l'Archipel entre la Morée & les costes de l'Asie-Mineure; mais pour n'ennuyer pas le lecteur par un plus long détail de cette description, je le renvoye à la carte qui y est attachée, & que je crois tres-fidele, ayant esté faite sur les lieux.

L'Empereur demeure presentement dans la ville d'Yedo; à cause que l'air y est plus temperé, & que les chaleurs n'y sont pas si grandes; mais quand il a un fils âgé de quinze ans, il l'envoye à Surunga où ce Prince tient sa Cour en attendant la mort de son pére pour monter sur le throne. Depuis que Yeddo a esté choisie pour le Siege Imperial, elle s'est si fort accrue qu'elle a presentement trois lieuës de long & deux lieuës de large; les maisons y sont fort pressées, & elle est extremement peuplée. Quand l'Empereur va par la ville,

ou qu'il y a quelque ſpectacle, il eſt preſque im-poſſible de percer la foule du peuple, où les femmes neantmoins ne vont jamais. Le Palais de l'Empereur eſt tout couvert de lames d'or, ceux des Seigneurs répondent à cette magnificence, & de loin cette ville eſt l'objet le plus riche & le plus ſuperbe que l'on puiſſe voir; elle n'eſt pas ſi belle par dedans, parce que les maiſons ordinaires n'y ſont baſties que de bois. Le grand Dairy fait ſa demeure à Meaco; cette ville eſt auſſi fort grande, & contient plus de cent mille maiſons; c'eſtoit autrefois la capitale de l'Empire, lors que les Dairy en furent dépoüillez. Auſſi-toſt qu'il eſt couronné par les Bonzes qui ſont les Preſtres & les gens de la loy, il ne faut plus qu'il s'expoſe à la clarté de la Lune, & qu'il ſe faſſe razer ny couper les ongles avec des cizeaux. Les gens du pays diſent que l'Empire du Japon eſtoit gouverné ancienement par un Prince nommé Dairy, qui eſtoit en ſi grande opinion de ſainteté, que ſes ſujets le reſpectoient comme un Dieu, & que pour ſe rendre plus venerable parmy ces peuples, il avoit laiſſé croiſtre ſa barbe & ſes cheveux, diſant que ce ſeroit faire un ſacrilege que d'en approcher le razoir ny les cizeaux. Les Princes qui luy ont ſuccedé, quoy qu'ils n'ayent plus que le nom de Roys, ont conſervé le meſme uſage, & diſent qu'ils ne ſe montrent point à la Lune, parce qu'ils ſont fils du Soleil. S'il a une fille en âge d'eſtre mariée, l'Empereur eſt obligé de l'épouzer, & c'eſt elle qui porte le nom d'Impe-

tratrice, quand mesme elle n'auroit point d'enfans, ce qui est contraire à la maxime de tous les Roys d'Orient, qui ne donnent le titre de Reine qu'à celle de leurs femmes qui accouche la premiere d'un enfant masle pour succeder à la Couronne.

De sept ans en sept ans, l'Empereur envoye vers le Daïry un des premiers Princes de sa Cour luy porter une corbeille pleine de terre, & luy dire que toutes les terres que l'Empereur possede sont au Daïry. En effet l'Empire luy appartient par droit de succession, mais il n'en a conservé qu'un titre honorable & de grands revenus qui ne laissent pas de luy donner beaucoup de pouvoir dans l'Estat.

Les Japonois sont idolatres, & adorent principalement le Soleil; mais quoy qu'ils ayent un nombre infini de temples & de differentes Idoles, ces peuples ne sont pas fort attachez à leur superstition; l'Empereur seul est severe contre les autres religions. Ils ne sortent point de leur païs pour voyager, si ce n'est à la Chine & dans la terre d'Yesso, & depuis peu l'Empereur a fait des défenses tres-rigoureuses à tous ses sujets d'avoir aucun commerce avec les Estrangers, excepté avec les Chinois & les Hollandois. Il a receu en divers temps des Ambassadeurs de plusieurs Princes, & il ne leur en a point envoyé; on pretend neantmoins qu'en 1585. quelques Seigneurs de ces Isles nouvellement convertis à la foy, envoyerent leurs enfans à Rome pour reconnoistre le Pape

Gregoire XIII. & pour se faire instruire, & qu'estans revenus à Goa en mil cinq cens quatre-vingt sept, ils furent receus ensuite dans leur païs avec de grandes marques de joye. Le peu d'application qu'ils ont à la navigation & au trafic, vient en partie de ce qu'ils abondent de toutes les choses necessaires à la vie, & de ce que l'Empereur craint presentement que les religions estrangeres ne s'introduisent en son païs. Ils sont fort amoureux des nouveautez, c'est pourquoy il y a eu parmi eux beaucoup de revoltes & de guerres civiles, jusqu'à ce que Quabacondon ait osté l'Empire aux Daïry & reüni toutes ces Provinces. Ils sont si fiers & si vindicatifs, qu'au moindre affront qu'ils reçoivent, s'ils n'en peuvent tirer vengeance sur le champ, ils se tuent eux-mesmes en s'ouvrant le ventre avec leur Cric. On m'en a conté une histoire qui peut confirmer cette verité.

Deux jeunes Seigneurs servans l'Empereur, se rencontrerent dans le Palais & se heurterent par hazard fort rudement. Le plus querelleur des deux voulut mettre l'épée à la main, l'autre luy dit, le lieu n'est pas propre, je vas faire ma charge, attends moy, & je te satisferay. Il l'attendit effectivement, mais l'impatience le prit, & croyant que l'autre s'estoit moqué de luy, de rage il s'ouvrit le ventre avec un poignard. Le monde s'attroupe alentour, & luy demande la cause de sa mort, on n'en peut tirer autre chose, *c'est un lasche qui m'a offensé.* L'autre arrive, fend la presse, & surpris de cette action ! malheureux, dit-il, tu ne devois pas

douter de ma parole, ce poignard va t'en assurer. En disant ces mots, il se tuë sur le champ & tombe auprés de luy.

Il n'y a point de nation dans le monde qui craigne moins la mort que celle-là, & qui ait tant de pente à la cruauté. Si quelque Prince ou grand Seigneur fait un festin à ses amis, à la fin du repas il fait appeller ses principaux Officiers, & il leur demande si quelqu'un d'eux l'aime assez pour se tuer en presence des conviez; aussi-tost ils disputent entre eux à qui aura cet honneur, là le premier, & selon qu'il plaist au Prince de les nommer, ils s'ouvrent le ventre avec leur Cric qui est une espece de poignard dont la pointe est empoisonnée, & ils s'estiment fort honorez de donner ce spectacle à la Compagnie. Ils en usent de mesme quand leurs maistres meurent, ou quand ils bastissent quelque Palais, car ils ont cette superstition de croire que ces victimes sont necessaires pour la durée de l'edifice, & pour rendre heureuses les personnes qui doivent y demeurer.

Ils punissent de mort tous les larcins, c'est un crime capital parmi eux de joüer de l'argent; l'adultere n'est puni que dans les femmes, la fausse monnoye, l'incendie, le viol, le rapt & les crimes d'Estat, sont non seulement punis en la personne des coupables, mais aussi de tous les plus proches parens. Les femmes y sont retirées & fort fideles à leurs maris. L'Empereur ayant fait mourir un Seigneur de sa Cour dans l'esperance de posseder sa femme, elle craignit qu'il n'usast de violen-

ce pour joüir d'elle, & luy demanda du temps pour se resoudre, il luy accorda quelques jours, au bout desquels elle s'enferma avec ses enfans, & apres avoir chargé un de ses gens d'aller porter de sa part un papier à l'Empereur; elle mit le feu à sa chambre & se brûla avec eux. L'Empereur ne trouva dans ce papier que des reproches de sa tyrannie, & des marques de la joye que cette femme avoit euë de faire ce sacrifice à la memoire de son mary; on m'en a conté d'autres histoires semblables, qui qui font voir que cette nation n'est pas incapable des plus grandes actions de vertu.

Les Portugais sont les premiers de l'Europe qui ont découvert les Isles du Iapon, il y furent jettez par une violente tempeste en l'année 1542. & ayant apris que l'or & l'argent y estoient en abondance ils y retournerent pour s'y établir. Ils aborderent pres de Surunga, cette ville est éloignée de la mer d'environ quatre lieuës, & comme il n'y a qu'une plage où les vaisseaux ne sont pas en seureté ils ne trouverent pas cet établissement assez commode, & n'y demeurerent que quatre ou cinq ans.. Enfin ils descendirent en une petite Isle deserte nommée Kisma qu'ils peuplerent dans la suite; neantmoins depuis la derniere persecution contre les Chrétiens, les Portugais ont abandonné cette Isle, n'ayant plus de commerce au Iapon; elle a esté inhabitée jusqu'à ce que les Hollandois y ayent estably leur Comptoir en la maniere que je diray à la fin de cette Relation.

Sept ans apres que les Portugais urent abor-
dé

dé pour la premiere fois au Iapon. Saint François Xavier y vint prescher l'Evangile. Sa premiere descente fut dans l'Isle de Niphon ; il y demeura deux ans & quelques mois, & parcourut plusieurs endroits de ces Isles, mais son principal dessein estant d'aller à la Chine, il s'embarqua pour ce voyage. Le vaisseau ne fut pas plûtost en mer que Saint François Xavier tomba dangereusement malade: Le Capitaine & tous les Officiers furent d'avis de le mettre à terre, croyant qu'il y pourroit recevoir du soulagement. Ce qui les determina davantage à ce dessein, fut qu'ils se trouverent proche de l'Isle de Séchen, d'autres disent Hainan dependante de la Chine. Ils jetterent l'ancre pour y aborder, & mirent S. François Xavier dans cette Isle ; sa maladie y augmenta au lieu de diminuer, & quelques jours apres il finit en ce lieu sa mission avec sa vie, apres avoir estably la foy Chrestienne avec des progrés admirables dans tous les lieux où il avoit passé, non seulement par son zele & par ses predications, mais aussi par son exemple & par la sainteté de ses meurs ; sa mort est arrivée en l'année 1552. & il n'a jamais esté dans la Chine, comme quelques-uns l'ont crû, quoy qu'il y eut abordé deux fois.

Neantmoins il y a beaucoup d'apparence que le Christianisme qu'il avoit estably dans l'Isle de Niphon s'étendit dans les païs voisins, & se multiplia par les soins de ce saint homme qu'on peut nommer à juste titre le saint Paul & le veritable Apostre des Indes. La Foy s'augmenta considerablement dans le Iapon apres sa mort, & ces

Peuples se montrerent au commencement fort dociles aux instructions qu'on leur donnoit; mais la conduite des Portugais ayant dépleu aux principaux Gouverneurs & à ceux qui avoient le plus de pouvoir à la Cour, ils en donnerent de méchantes impressions à l'Empereur, & les Bonzes qui sont comme les Prestres du païs, concevant de leur costé beaucoup de jalousie de cette nouvelle religion, exciterent de temps en temps des persecutions contre les Iaponois nouvellement convertis, sous pretexte qu'ils favorisoient les entreprises secretes des Portugais.

La foy Chrétienne ne laissoit pas de s'acroistre de jour en jour, & peut estre que toute cette nation l'auroit à la fin embrassée, si l'avarice & la malignité des Chrétiens mesmes n'eussent aporté le principal empeschement à cette conversion. Les Hollandois ont fait tous leurs efforts pour rejetter ce crime sur l'orgüeil & l'insolence des Portugais, mais on peut juger de la verité par ce qu'en a escrit un Hollandois mesme nommé Leonard Campen, qui dit que quand on interrogeoit en ce païs-là ceux de sa nation pour sçavoir de quelle religion ils estoient, ils avoient accoûtumé de répondre : *je ne suis pas Chrestien, je suis Hollandois*. Mon dessein n'est point icy de noircir comme il a fait toute la nation par un aveu si detestable, mais bien de faire voir jusqu'à quel excez a pû monter l'avidité du gain dans l'ame d'un particulier employé par la Compagnie de Hollande à ce nouvel establissement, pour montrer combien il est

dangereux de faire un mauvais choix d'Officiers quand on veut introduire le commerce dans des regions si éloignées.

La Compagnie Hollandoise des Indes Orientales ayant équipé un vaisseau pour Batavia, fit embarquer, comme c'est la coûtume, une douzaine de jeunes garçons, & autant de jeunes filles que l'on tire des hospitaux d'Amsterdam ou des autres villes d'où partent les vaisseaux. Entre ces garçons il y en eut un qui fut choisi pour servir à la cuisine, mais la fortune le destina dés lors pour estre un jour l'instrument fatal d'un des plus grands malheurs qui soient arrivez dans nostre siecle. On dit qu'il estoit originaire de Bruxelles, ce que je ne puis croire, car les Flamans sont gens de bien & bonnes gens. Pendant le voyage, le Marchand ayant observé qu'il avoit de l'esprit, & qu'il pourroit un jour rendre d'autres services à la Compagnie, luy fit apprendre à lire & a écrire; Il profita si bien dans cette estude, qu'estant arrivé à Batavia, il en sceut assez pour monter à un plus haut employ. Apres l'arrivée du vaisseau, le General & son Conseil resolurent d'envoyer ce mesme vaisseau au Iapon avec une partie de l'équipage qui estoit venu d'Europe. Le Marchand & quelque Officiers furent commandez pour faire ce voyage, & le hazard voulut que le sous écrivain estant mort peu de jours apres leur depart de Batavia, le Marchand jetta les yeux sur ce jeune garçon pour luy donner cette place; Il en estoit tres-capable, car le Marchand avoit pris un soin particulier de luy.

truire du commerce des Indes, & comme il avoit naturellement de l'esprit, il n'eust pas de peine à s'y rendre habile.

Le vaisseau estant arrivé à Firando, le nouveau sous-écrivain creut ne pouvoir jamais trouver un lieu plus propre à établir sa fortune que celuy où elle venoit de le porter; Il forma le dessein d'y demeurer & d'abandonner son bien-faicteur. Le Marchand estant prest de se remettre à la voile pour retourner à Batavia, le sous-écrivain se cacha, & l'on ne s'apperceut de son absence que quand le vaisseau fut fort avant en mer. Alors se voyant en seureté, il revint au comptoir où il avoit lié amitié avec quelqu'un des Officiers, & en peu de temps il aprit si bien la langue du pays, qu'il se rendit tres-utile à la Compagnie, & tres-considerable parmy les habitans, avec lesquels il faisoit presque luy seul tout le negoce des Hollandois au Iapon.

Ses services & sa capacité l'éleverent enfin au rang de President du Comptoir; l'autorité que cette charge luy donnoit rehaussa ses esperances, & il ne se contenta pas de continuer le negoce de sa nation dans cet Empire, il fit dés lors le projet d'en exclure toutes les autres. Les Portugais (comme nous l'avons remarqué) y avoient trafiqué les premiers, & leurs Comptoirs y estoient establis depuis prés de cent années. La Religion Chrestienne s'y estoit introduite avec eux, parce que ces peuples sont autant zelez pour la propagation de la foy que les Hollandois le sont peu. Le President voyoit que les Iaponois

Chrestiens ne vouloient negocier qu'avec les Portugais, comme les connoissant de plus longue main, & parce qu'ils sont de meilleure foy dans le commerce. Il s'avisa de les rendre suspects à la Cour par leur Religion mesme, & engagea des Gouverneurs de Province, & des Grands Seigneurs, à force de presens à favoriser son entreprise.

Mais les Portugais ne manquoient point d'amis & de partisans ; & quoy qu'il ne fussent pas en estat de faire de si grandes liberalitez que le President ; ils ne laissoient pas de se maintenir, & de rendre toutes ses brigues inutiles. Ces moyens ne luy reüssissant pas, il eut recours à la plus noire de toutes les calomnies ; il supposa une lettre écrite en langue Portugaise, qui contenoit le dessein formé d'un soûlevement general des Chrétiens dans le Iapon, & d'une conspiration particuliere contre la personne de l'Empereur. Il porta cette lettre à un Seigneur du païs, dont il avoit gagné la confiance. Ce Seigneur qui entendoit un peu le Portugais, creut qu'il estoit de son devoir d'envoyer en diligence cet avis à la Cour, & de s'informer cependant des particularitez d'une entreprise si importante à la vie du Prince & à la tranquillité de l'Estat.

Le President luy conta par quelle avanture cette lettre estoit tombée entre ses mains, & l'inventa d'un bout à l'autre, avec des circonstances propres à rendre son imposture vray-semblable ; disant que les Hollandois avoient fait prise d'un vaisseau Portugais qui s'en retournoit du

Iapon à Goa, & que le Capitaine Hollandois ayant trouvé cette lettre parmy d'autres papiers, l'avoit ouverte, & voyant de quelle consequence elle estoit, l'avoit envoyée exprés au President pour en user selon sa prudence & l'affection de la Compagnie Hollandoise pour le service de l'Empereur. Qu'il avoit crû ne pouvoir s'adresser plus seurement qu'à luy pour prevenir de si grands maux, & qu'il n'y avoit pas un moment à perdre. Que les Espagnols à qui les Portugais obeïssoient avoient une maxime pernicieuse de ne vouloir point souffrir dans les lieux où ils sont d'autre religion que la leur, & que pour l'établir plus seurement ils n'épargnent ny la vie ny la liberté des hommes ; & mesme qu'ils croient faire un grand sacrifice à leur Dieu, lors qu'ils égorgent ceux qu'ils ne peuvent convertir. Que les Hollandois n'estoient pas de mesme, qu'ils s'accommodoient avec toutes les nations & avec toutes les religions, & qu'ils ne songeoient à rien qu'à leur commerce.

Ce Seigneur adjousta foy à ces supositions, & envoya promptement à l'Empereur une copie de cette lettre, dont la substance estoit que les Espagnols des Philippines & les Portugais establis au Iapon de concert avec tous les Chrestiens du païs, mandoient au Viceroy de Goa, que s'il envoyoit dans un temps prefix huit ou dix vaisseaux chargez de troupes & de munitions de guerre, & principalement d'Officiers pour commander les revoltez, ils auroient en peu de jours une armée

nombreuse, & qu'il leur seroit facile de se rendre maistres de tout le Iapon ; qu'ils avoient donné le mesme avis & pour le mesme temps au Vice-Roy des Philippines, afin que la revolte se declarast tout à la fois.

Le Portugal estoit sous la domination d'Espagne, & quoy que les Portugais ne voulussent souffrir dans leurs places des Indes aucun Espagnol que le Viceroy, neantmoins il se glissoit au Iapon des Religieux conduits par un veritable zele pour la foy ; mais ce zele quand il est indiscret fait quelquefois d'aussi grands maux que l'avarice mesme. Les Peres Paulistes (c'est ainsi que l'on nomme les Peres Jesuites dans les Indes, à cause que leur principale Eglise de Goa est dediée à saint Paul) ces Peres, dis-je, faisoient de grands progrez & avoient aquis beaucoup de creance parmi ces peuples, malgré les persecutions qui s'élevoient de temps en temps contre les Chrestiens, selon que les Seigneurs du païs estoient bien ou mal intentionnez pour eux. Le nombre en grossissoit tous les jours, & les nouveaux convertis y trouvoient mesme leur avantage, en ce qu'ils s'enrichissoient par le commerce des Portugais, qui estoient de serment de ne point negocier avec les Idolatres. Cette distinction irrita les Bonzes contre eux, & la multitude des Chrestiens donna de l'ombrage au Prince, qui prit feu tres-facilement sur cette lettre supposée, & en donna dans la suite des marques bien sanglantes.

Les Peres Iesuites avoient converty à la foy un

Grand Seigneur du Royaume qui demeuroit ordinairement à Bugen dans l'Isle de Ximo ; il en estoit Seigneur, & son pouvoir estoit fort grand dans toute l'Isle. Il avoit quatre fils, deux desquels estoient aupres de luy & avoient embrassé à son exemple la religion Chrestienne ; le Pere receut au Baptesme le nom d'Ignace, le plus âgé des deux fils fut nommé François, & le dernier Charles. Les deux ainez estoient à la Cour, & tous deux favoris de l'Empereur. Le cadet ayant embrassé la Religion Chrestienne, s'adonna entierement à l'étude de l'Escriture Sainte, & se retira avec les Peres Iesuites qui avoient chez eux une espece de Seminaire pour instruire la jeunesse ; Son exemple avoit attiré au Christianisme un grand nombre de jeunes Seigneurs, & comme il estoit éloquent dans sa langue, il leur fut d'un grand usage pour la predication de l'Evangile, & pour faire connoistre à ces Peuples les erreurs grossieres de leur idolatrie.

Naturellement les Iaponois ont l'ame noble & une grande disposition à toutes les sciences ; & il ne manque à cette Nation que des personnes capables de l'instruire. Ce n'est pas qu'ils n'ayent leurs Docteurs ; la Cour du Dairy en est pleine, on y conserve les Annales de leur pays ; & ils pretendent que l'Imprimerie & l'Artillerie y estoient en usage avant qu'elles fussent connuës en Europe. C'est de cette Cour que viennent tous leurs livres, & les personnes qui sont à la suite de ce Prince, ne s'appliquent à autre chose qu'à étudier. On dit qu'ils

qu'ils ont appris toutes ces choses dans la frequentation des Chinois, & mesme qu'ils sont originaires de la Chine. En effet, la plus grande province de l'Isle de Niphon s'appelle Quanto, du mesme nom que cette partie maritime de la Chine où se fait son plus grand commerce, & dont les habitans ont esté plus appliquez que les autres à la navigation; Du moins si l'on en croit les Historiens Chinois, le Iapon ne faisoit qu'une tres-petite partie de leur vaste Empire, qui du Nord au Midy passoit autrefois 56. degrez de latitude, & contenoit tout ce qui est renfermé entre la mer glacée & la ligne Equinoctiale, n'estant borné à l'Occident que de la mer Caspie, & s'estendant à l'Orient par toute l'Amerique Septentrionale jusqu'à la nouvelle Espagne. Neantmoins ces deux nations se font la guerre de temps en temps; les Iaponois ont quelque chose de plus farouche, & tiennent beaucoup du Tartare, ils sont plus braves que les Chinois & méprisent davantage la mort.

Le Pere Thomas Barre Portugais m'a dit fort souvent estant à Agra Capitale du Grand Mogol, où les Iesuites ont une tres belle maison, que ce jeune Seigneur & plusieurs de cette jeunesse avoient fait un si grand profit en six ou sept ans, qu'ils estoient aussi sçavans que leurs maistres mesmes, & qu'ils avoient encore plus de zele qu'eux pour convertir ceux de leur nation. Les Iesuites n'avoient alors aucune maison destinée à l'instruction des enfans & des Catechumenes; ils prierent ce Seigneur de leur prester une de siennes

pour cet usage; Il en avoit quatre fort belles hors de la ville avec de grands revenus; il leur donna la plus proche. Peu de temps apres, le plus jeune de ses fils tomba malade, & fut porté dans cette maison pour prendre l'air; il y recouvra sa santé par le soin de ces Peres & par les prieres des Chrétiens qui auroient beaucoup perdu à sa mort, car ils recevoient de luy de tres-grandes assistances. Son Pere joüit peu du plaisir que luy donna cette guerison, qui fut comme miraculeuse, & mourut lors que ses enfans & les Chrestiens qu'il n'aimoit pas moins tendrement, avoient le plus de besoin de sa protection.

Les deux aisnez qui estoient aupres de l'Empereur ayant appris la mort de leur pere, vinrent pour recüeillir sa succession, & demanderent aux Iesuites la maison qu'il leur avoit donnée, parce qu'au Japon un Pere ne peut pas aliener le bien de ses enfans, & même quand il est parvenu à un certain âge, ils peuvent l'obliger de les en mettre en possession, ne reservant qu'une égale portion pour luy. Les Iesuites trop attachez à ce nouvel establissement, ne voulurent point s'en dépoüiller pour avoir la paix, & engager même par cet accommodement toute la Famille à la protection du Christianisme. Ce refus irrita les deux aisnez, & ce demeslé survint entre les Iesuites & eux, dans le temps que le President travailloit avec une application extraordinaire à son dessein. Il eut avis de leur different, & comme il estoit grand imposteur, il sceut allumer dans l'esprit de ces deux Seigneurs une violen-

te haine non seulement contre les Iesuites, mais contre tous les Portugais en general, en leur donnant une copie de cette lettre supposée.

Ces deux Seigneurs qui estoient favoris de l'Empereur, & dans un grand credit aupres de luy, joignirent l'interest de l'Estat à leur interest particulier, & porterent leurs plaintes à la Cour avec une aigreur extrême; disant qu'il n'y avoit plus de seureté pour le bien des familles, pour le repos de l'Empire, ny pour la vie du Prince, si l'on n'exterminoit dans le Iapon tous les Portugais & les Iaponois mesmes qu'ils avoient imbus de leurs erreurs. Pour justifier ces marques éclatantes de leur haine, ils montrerent à l'Empereur cette copie de lettre, & le jetterent dans de si grandes alarmes pour sa personne & pour son Estat, qu'il ne voulut plus entendre aucune justification.

Quelques Seigneurs amis des Portugais le prierent de s'éclaircir de la verité avant que de se porter aux dernieres extremitez contre toute une nation & contre ses propres sujets. Il fut inexorable à leurs prieres, & donna des ordres secrets à des Commissaires pour aller dans toutes les Provinces de l'Empire, exterminer les Portugais & les Chrestiens mesmes originaires du pays. Comme ils avoient des partisans cachez à la Cour & ailleurs, ils furent avertis de tous costez d'une resolution si cruelle; mais ils n'en avoient point de plus fideles ny de plus zelez que ces deux jeunes Seigneurs de Ximo, François, & Charles. Les Chrétiens se rassemblerent aupres d'eux pour songer leur

commune conſervation; & apres avoir tenté inutilement de ſe juſtifier d'une ſi noire calomnie, ils reſolurent de ſe mettre en défenſe, & de mourir tous pour ſouſtenir leur religion & leur innocence contre ceux qui viendroient les attaquer. Ces deux Seigneurs ſe mirent à la teſte de l'armée Chrétiene. L'aiſné avoit porté les armes & ſçavoit bien la guerre; le plus jeune exhortoit les autres à ſe bien défendre, en leur faiſant voir qu'à l'exemple des Machabées ils ne devoient plus eſperer qu'en la protection du Dieu des armées & dans leur propre valeur. Tous s'excitoient à une ſi legitime défenſe, & travailloient inceſſamment à ſe pourvoir d'armes & de munitions pour une reſiſtance vigoureuſe.

LesCommiſſaires de l'Empereur ayant eu avis de l'aſſemblée que les Chreſtiens faiſoient dans l'Iſle de Ximo, en avertirent l'Empereur, ſans luy mander preciſement leurs forces & leurs deſſeins. Des Ieſuites & des Auguſtins m'ont dit à Goa, que l'armée Chreſtiene eſtoit alors compoſée de plus de quarante mille hommes, ſans compter ceux qui ſurvinrent devant & apres que la bataille fut donnée.

L'Empereur ne croyant pas qu'elle fut ſi nombreuſe, n'envoya d'abord contre eux que vingt-cinq à trente mille hommes commandez par le plus jeune des deux Seigneurs de Ximo qui eſtoient aupres de luy; mais ces troupes ne furent pas pluſtoſt en marche qu'il en leva de nouvelles, & mit une autre armée de quarante mille hommes ſur

pied, commandée par le Seigneur à qui le President avoit montré le premier la lettre suposée.

Les Chrestiens ayant eu la nouvelle que ces deux grandes armées venoient leur fondre sur les bras, se preparerent pour les recevoir, & choisirent un lieu avantageux pour s'y retrancher. Ils mirent en un endroit inaccessible par le derriere, & ouvert du costé du camp, tous les vieillards, les femmes & les enfans, afin de n'occuper personne à les garder. La premiere armée parut bientost à la veuë des Chrestiens ; la situation de leur camp estoit telle, que les Imperiaux n'en pouvoient découvrir qu'une partie. Ils se mirent en bataille dans un tres bon ordre, & les deux chefs les ayant exhortez à se bien défendre, le plus jeune dit qu'il estoit d'avis d'envoyer vers son frere chef de l'armée Imperiale, pour luy demander la paix, & le prier d'interceder même pour eux aupres de l'Empereur, en l'assurant qu'il estoit prest de s'aller jetter à ses pieds pour justifier son innocence; Que la religion des Chrestiens défendoit expressément aux sujets de se revolter contre leur Prince legitime; & que la conspiration dont on les avoit accusez n'avoit pas le moindre fondement. Il luy écrivit une lettre en ces termes au nom de toute l'armée, avec des protestations de mettre les armes bas, si l'Empereur vouloit avoir la bonté de les écouter. Un des principaux chefs s'offrit d'aller porter cette lettre au General des Idolâtres, qui ne voulut point la recevoir. Celuy qui l'avoit portée fut attaché par son ordre à une croix à la veuë

des Chrestiens, & en mesme temps les Imperiaux vinrent les charger avec impetuosité.

Le combat dura pres de trois heures avec un avantage presque égal; le chef des Imperiaux cherchant par tout ses freres, & ses freres l'évitant par tout, pour n'estre pas engagez à un combat d'homme à homme contre luy. ils donnerent ce jour-là de part & d'autre des marques d'une valeur extraordinaire. Les Chrestiens à leur exemple, voyant que leur salut consistoit dans la victoire, & qu'il n'y avoit aucune esperance de pardon; combatirent avec tant de courage, que les Imperiaux furent contraints de ceder. Leur General fut tué sur la place; l'étonnement les prit; les Chrestiens qui avoient estendu leurs troupes à droite & à gauche enveloperent leurs ennemis, & toute l'armée des Idolâtres fut taillée en pieces & poursuivie jusqu'au bord de la mer, où quelques-uns se sauverent dans des batteaux & allerent porter la nouvelle de leur défaite à la seconde armée Imperiale, qui marchoit à grandes journées pour se joindre à celle-cy.

Cette victoire fut suivie de la conversion de plusieurs Idolâtres, & les Chrestiens apres en avoir rendu graces à Dieu par des prieres continuelles dans leur camp pendant trois jours, se preparerent à une seconde bataille; ne doutant pas que l'autre armée ne vint les attaquer pendant qu'ils estoient encore fatiguez & affoiblis du premier combat. Mais ce General plus prudent que l'autre, se contenta de se retrancher en un

poste où les Chrestiens ne pussent le venir forcer, & écrivit à la Cour les particularitez de la défaite de la premiere armée, sur laquelle il attendoit les ordres de l'Empereur.

Cependant l'armée Chrestiene grossissoit tous les jours, & par les Idolâtres qui se convertissoient à la foy, & par les Chrestiens du païs qui s'y venoient rendre de plusieurs endroits; en peu de temps elle se trouva forte de pres de cinquante mille hommes. L'Empereur qui vouloit étouffer cette revolte dans sa naissance, envoya des ordres par tout son Empire pour faire de nouvelles levées. Les partisans du President aigrissoient tous les jours ce Prince contre les Chrestiens, & empeschoient que les autres courtisans ne luy fissent ouvrir les yeux sur une persecution si injuste. La défaite de son armée l'avoit jetté dans une espece de fureur; & quoy que les deux chefs de l'armée Chrestiene pussent faire par leurs amis pour obtenir leur pardon, & pour se justifier des calomnies contenuës en cette lettre supposée, il ne leur fut pas possible d'estre écoutez.

L'Empereur assembla son Conseil, où les plus sages furent d'avis de recevoir les soûmissions des Chrestiens qui offroient de mettre les armes bas en leur donnant une amnistie generale, & l'exercice libre de leur religion; mais la cabale du President l'emporta sur un avis si raisonnable; & l'Empereur qui estoit irrité par ses impostures, embrassa le plus mauvais party. La resolution du Conseil fut de lever en diligence une grande armée, & d'aller

joindre l'autre pour accabler tout d'un costé les Chrestiens par la multitude. Le Dairy que l'on consulte sur les importantes affaires de l'Estat, approuva cette resolution. Tous les Seigneurs du païs qui sont obligez de fournir des troupes à l'Empereur, en amenerent à l'envy au rendez-vous, qui fut marqué aux quartiers qu'occupoit la seconde armée. Lors que celle-cy l'eut jointe, elles se trouverent monter à cent cinquante mille hommes. Le frere du General qui avoit esté tué dans la premiere bataille, en eut le commandement sous l'Empereur, qui se mit à la teste de toutes ses troupes.

Mais avant que de marcher aux ennemis, il fit publier dans le camp qu'il défendoit de faire quartier à aucun Chrestien, excepté aux deux Generaux qu'il vouloit faire mourir par les suplices, & que ceux qui sortiroient du combat avant que d'avoir exterminé tous les rebelles, il les feroit mourir, eux & leurs parens du plus cruel genre de mort qu'on pourroit imaginer; & qu'au contraire il donneroit des recompenses considerables à ceux qui luy apporteroient une ou plusieurs testes de Chrestiens, à proportion du nombre qu'on luy en apporteroit. Les copies d'un Edit si cruel furent jettées en plusieurs endroits du camp des Chrestiens, & cette nouvelle ne servit qu'à les animer davantage contre les Idolatres, voyant qu'il n'y avoit plus aucune esperance de pardon. Le plus jeune de leurs chefs offrit d'aller se jetter aux pieds de l'Empereur pour implorer

rer sa clemence au nom de toute l'armée, disant qu'il s'estimeroit heureux de souffrir le martire pour montrer leur innocence ; mais tous s'écrierent qu'ils ne le permettroient jamais. Ce qu'il pût obtenir seulement, fut d'écrire encore une lettre à l'Empereur, pleine de respect, de soumission, & de repentir sur leur dernier combat ; disant qu'ils estoient prests de quitter les armes, si l'Empereur leur accordoit une amnistie, & la liberté de leur religion, & offrant au peril de leurs vies, d'éclaircir l'imposture de toutes les choses dont on les avoit accusez.

Cette lettre fut portée par un Idolâtre à un Seigneur qui favorisoit secretement les Chrestiens. L'Empereur la déchira sans la lire, & dit qu'il ne rentreroit jamais dans sa Cour que tous les rebelles ne fussent exterminez. L'armée Chrestiene ayant sceu la resolution de l'Empereur, ne songea plus qu'à se bien défendre ; le terrain qu'elle occupoit estoit avantageux pour le petit nombre, mais les Imperiaux estoient trois contre un, & tous les Idolâtres du pays qui auparavant estoient favorables aux Chrestiens, se déclarerent leurs ennemis aussi-tost qu'ils virent l'armée Imperiale. Elle vint enfin prendre ses postes en presence de l'armée Chrestiene, & l'Empereur affecta, dans ces approches d'étendre ses troupes, & de faire jetter de grands cris pour intimider les Chrestiens. Les deux armées ne furent pas long-temps si proches l'une de l'autre, sans qu'il s'attachast entre elles des escarmouches fort chaudes, pendant lesquelles

les chefs de l'armée Chrestiene se mettoient en bataille, & occupoient tous les lieux qui pouvoient les empescher d'estre enveloppez. Apres avoir fait la priere, ils s'exciterent les uns les autres à se bien défendre, persuadez que Dieu les protegeroit comme la premiere fois, ou du moins qu'ils mourroient tous les armes à la main pour la défense de leur Foy, & qu'ils meriteroient ainsi la couronne du Martire. Des premieres escarmouches, comme il arrive d'ordinaire, on en vint à un combat general; d'abord les Chrestiens renverserent les Idolâtres; le plus jeune de leurs chefs les poussoit avec beaucoup de vigueur; Il estoit ce jour là remarquable par ses habits; mais il se fit encore plus remarquer par son courage; la terre estoit toute couverte de morts, les Idolâtres prenoient l'épouvante, tout s'ébranloit, tout fuyoit devant luy; mais oubliant ce que son frere luy avoit tant recommandé, il s'éloigna trop du gros de l'armée, & fut enveloppé, blessé, & porté par terre par un grand nombre d'ennemis, & mené en cet estat à l'Empereur. Son frere aisné plus experimenté dans la guerre, fit soustenir & rappeller ceux qui avoient suivy son frere, & jusqu'à la nuit conserva cet avantage sur les Imperiaux, qui opposoient toujours de nouvelles troupes à mesure que les Chrestiens les tailloient en pieces.

Dans cette premiere journée, la victoire se déclara ouvertement pour eux; mais la gloire qu'ils y acquirent leur cousta cher, parce que la presence de l'Em-

perfidie, & l'Edit qu'il avoit fait publier, firent qu'aucun des deux partis ne donna quartier ; le carnage fut grand, & l'armée Chrestiene en fut extremement affoiblie ; neantmoins le combat recommença le lendemain avec le jour, & la seconde journée fut aussi glorieuse, mais plus sanglante encore que la premiere.

Apres tant de fatigues & de blessures, les Chrétiens qui resterent en estat de combatre, ne laisserent pas de se presenter en bataille dés la poin- du jour. L'Empereur indigné d'une si longue resistance, les fit attaquer par plusieurs endroits tout à la fois. Le General de l'armée Chrestiene alloit de rang en rang, soustenant ceux qui s'ébranloient, encourageant ses soldats par ses discours & par son exemple ; mais enfin il fut percé de plusieurs coups, & accablé d'une foule d'ennemis qui se jetterent tous ensemble sur luy. Les siens le perdirent de veuë ; & n'ayant plus personne pour les commander, ce ne fut plus un combat, mais un massacre ; ils coururent comme furieux au travers des Idolâtres, & se firent tous tuer. Leur camp fut forcé, les vieillards, les femmes, les enfans, & mesme les blessez qu'on y avoit portez les jours precedens, tout fut passé au fil de l'espée, à la reserve de quelques Chrestiens du païs qui se cacherent dans les montagnes, & qui conterent depuis cette histoire à ceux dont je l'ay apprise.

Telle fut la fin déplorable des Chrestiens de

(pour ainsi dire) du Christianisme dans le Japon, que le President Hollandois leur a procurée par ses brigues, & par ses impostures. On a sceu dans trois recherches tres-exactes qui en ont este faites, qu'il estoit mort ou dans les combats, ou par les supplices, plus de soixante mille Chrestiens. Le plus jeune de leurs chefs souffrit un martire tres cruel pendant sept jours, & quelque offre que l'Empereur luy fit faire en consideration de ses freres & de sa propre valeur, jamais il ne voulut renoncer à la foy de Jesus Christ. Son aisné fut trouvé parmy les morts; on fit ensuite une espece d'inquisition dans tout l'Empire qui dura plusieurs années, & ceux qui persevererent dans la foy, furent condamnez à des suplices si effroyables, que la Relation qu'en a faite Varen Hollandois, historien non suspect en cette matiere, ne se peut lire sans horreur. En seize années, depuis 1613. jusques en 1629. les Chrestiens s'étoient tellement multipliez au Japon, qu'il y en avoit plus de 400000. & en 1649, le mesme Hollandois dit, que ceux qui estoient venus sur les navires de la Compagnie, du Japon à Amsterdam, assuroient que le Christianisme y estoit entierement aboli.

Au milieu d'une persecution si cruelle, les Hollandois s'y sont maintenus, & lors qu'ils sont obligez de signer le formulaire de foy qui se renouvelle tous les ans, ils signent qu'ils sont Hollandois, sans declarer qu'ils sont Chrestiens; & à force de presents ils font que les Inquisiteurs ne

leur en demandent pas davantage.

Estant à Ogly qui n'est à present qu'un gros bourg où passe le plus grand bras du Gange, je rencontrai un Marchand Hollandois qui servoit la Compagnie dans le Japon depuis long-temps, & qui y avoit fait plusieurs voyages. Il aborda avec deux vaisseaux chargez de barres d'argent & de cuivre qu'il avoit échangées pour des soyes que les Hollandois achettent à Bengale. Ce Marchand sceut que j'y estois, & me vint voir pour me prier de luy rendre quelque service dans son negoce. Ie le trouvay homme sincere, & fort instruit des affaires du Iapon; mais principalement de la derniere persecution contre les Chrestiens. Nous liasmes ensemble amitié & conversation; & je le priois fort souvent de venir manger chez moy. Dans nos entretiens, il me conta beaucoup de particularitez de l'establissement des Hollandois dans cet Empire, & du gain extraordinaire qu'ils font dans ce commerce. De propos en propos, selon ma coustume, je voulus tirer de luy qui estoit l'autheur d'un si grand massacre; il m'en dit toutes les circonstances que j'ay écrites, & beaucoup d'autres que j'ay oubliées ou obmises, comme n'estant pas importante à mon sujet, ou ayant esté écrites par d'autres. Il les avoit apprises des Chrestiens du païs qui s'estoient sauvez de la bataille, & de plusieurs marchands Idolâtres qui en avoient encore la memoire toute fraiche. La maniere ingenuë dont il me les dit, jointe à ce que j'en ay sceu d'au-

tres endroits, ne me laisse pas lieu de douter de la verité que contient cette Relation; car il ne pouvoit quelquefois s'empescher de jetter des larmes, & d'interrompre son discours par des sanglots, en faisant des imprecations contre le President, disant qu'il s'estonnoit que Dieu eut laissé ce monstre-là sur la terre, & que la Compagnie l'eut employé si long-temps. Mais Dieu luy reservoit son chastiment. Ce méchant homme traisnant (pour ainsi dire) apres luy le remords de ses crimes, & jettant la malediction & l'infortune dans toutes les affaires qu'il entreprenoit, fut peru miserablement à la veuë du port de Lisbonne, sans aucune tempeste. Tous ceux de son vaisseau se sauverent, luy seul y retournant pour prendre une cassette où estoient ses pierreries, le vaisseau s'entr'ouvrit, & les Portugais eurent le plaisir de voir engloutir dans la mer, celuy qui les avoit fait massacrer si cruellement dans le Iapon. Aussi-tost qu'ils sceurent son naufrage, toutes les cloches de la ville sonnerent en témoignage de la rejouissance publique sur sa mort.

Dans mon dernier voyage des Indes j'estois à Gaumeron, autrement dit Bandarabassi, où les Hollandois ont un Comptoir. Il y arriva deux vaisseaux qui venoient du Iapon, pour prendre les soyes que la Compagnie achette du Roy de Perse pour les porter dans cet Empire. Un Capitaine de ces vaisseaux me dit que pendant plusieurs voyages qu'il avoit faits au Iapon, l'Empereur y avoit fait faire deux fois la recherche des Chré-

tiens ; que dans la premiere recherche on en trouva deux cens quarante-sept, qui furent martirisez avec des tourmens effroyables ; & que dans la derniere on en avoit seulement trouvé soixante & trois, entre lesquels estoient dix-sept enfans, sçavoir douze filles & cinq garçons, dont le plus vieux n'avoit pas treize ans.

En toutes les persecutions que l'Eglise a souffertes, on ne trouve rien qui approche de celle-cy pour la rigueur des supplices, & l'on peut dire que les Iaponois sont les peuples du monde les plus ingenieux en cruauté, & les plus constans dans le martire. Il y en a eu, & mesme des enfans de dix à douze ans, qui l'ont enduré pendant soixante jours, leurs corps attachez en croix, à demy brûlez & déchirez en pieces, leurs bourreaux les forçant à manger pour les faire vivre & les tourmenter plus long-temps, sans qu'ils ayent renoncé à la foy de Jesus-Christ. Cette inquisition barbare ne s'estendoit pas seulement sur les Chrestiens, mais sur tous leurs parens, & mesme sur leurs voisins ; car si un Prestre estoit pris dans une maison, tous ceux de cette maison & des maisons voisines estoient conduits au suplice pour ne l'avoir pas revelé.

Ie ne pretends pas m'engager dans le détail de ces divers genres de martire ; Il y en a plusieurs Relations particulieres, où peut-estre ces Ecrivains pour faire honneur à leur Ordre, ont jetté beaucoup de circonstances fabuleuses ; mais quand on ne s'arresteroit qu'aux particularitez que les

Hollandois mesmes en ont escrites; il seroit vray de dire, que jamais l'Eglise n'a souffert en si peu de temps une persecution si cruelle.

Au commencement de chaque année, on renouvelle cette recherche, & l'on fait signer tous ceux qui sçavent écrire, ou bien les chefs de famille signent pour tous les autres, non seulement qu'ils ne sont pas Chrestiens, mais encore qu'ils n'ont connoissance d'aucun Chrestien, & qu'ils aborrent & detestent le Christianisme comme une religion ennemie de l'Estat. Les Hollandois qui sont establis en ce païs-là, s'en exemptent par les moyens que nous avons dits, & ils ont grand soin d'avertir les capitaines de leurs vaisseaux, de n'apporter aucune monnoye qui soit marquée avec des croix, & sur tout de ne faire aucun acte de religion qui puisse faire soupçonner qu'ils sont Chrestiens.

Les Portugais n'ont pû se resoudre à cette lascheté, quoy qu'ils fussent fort attachez au profit qu'ils trouvoient dans le commerce du Iapon. Depuis que la persecution s'y est un peu rallentie, ils ont tenté plusieurs fois d'y retourner; mais le President les en a toûjours empeschez, comme un vigilant ennemi qui n'épargnoit rien pour leur oster toute esperance de retour. D. Jean de Bragance estant monté sur le trône, ce changement si prompt qui ravit en un jour la couronne de Portugal au Roy d'Espagne, sans effusion de sang, & sans aucun tumulte dans la ville de Lisbone, fit le mesme effet à Goa. Tous les Portugais dans les Indes reconnurent presque en mesme temps leur nou-

veau

veau Roy. Le Viceroy qui estoit Espagnol fut renvoyé en Espagne par les premiers vaisseaux qui partirent pour y retourner ; & D. Philippe de Mascareñas Portugais, Gouverneur dans l'Isle de Ceilan, vint prendre à Goa la place de Viceroy.

Sa premiere pensée dans cette charge fut d'essayer de rétablir le commerce des Portugais dans le Iapon ; lors qu'ils en furent chassez ils en retiroient de profit trois millions de pardos tous les ans, & un pardos vaut vingt-sept sols de nostre monoye ; l'esperance de rentrer dans un si grand gain, luy fit prendre à la fin de l'année 1642. la resolution d'envoyer à l'Empereur du Iapon une ambassade solennelle, accompagnée de presens magnifiques ; il choisit tout ce qu'il y avoit de plus rare & de plus capable de plaire à ce Prince & aux grands Seigneurs de sa Cour. Le plus precieux de ces presens estoit une piece de bois d'Aloes qu'on nomme autrement bois de Calambour, elle avoit quatre pieds de long & deux pieds de grosseur ; jamais on n'en avoit veu dans les Indes un si grand morceau ; il avoit cousté quarante-trois mille pardos ; on y adjousta quantité de tres-beau corail en grains d'une grosseur extraordinaire. C'est le plus agreable present qu'on puisse faire aux Seigneurs Iaponois, parce qu'ils en mettent aux cordons de leurs gibecieres pour les fermer. Si l'on en pouvoit trouver vn grain de la grosseur d'un œuf de poule, & qu'il n'y eut point de petits trous comme il y en a d'ordinaire, que les Marchands remplissent de cire d'Espagne pour trom-

per ceux qui les achettent, on pourroit vendre ce seul grain au Iapon jusqu'à quarante mille pardos; Ils n'y porterent point de diamans ny d'autres pierres precieuses, parce que les Iaponois n'en estiment aucune ; mais ils chargerent les vaisseaux d'un grand nombre de tapis d'or, d'argent & de soye qui se font aux Indes & en Perse, avec quantité de pieces de brocard d'or & d'argent; & l'on m'a dit plusieurs fois que cette ambassade avec ces presens avoit cousté à la ville de Goa plus de huit cent mille pardos, qui font un million quatre-vingt mille livres de nostre monnoye. Outre cela, ces deux grands vaisseaux, l'un de cinquante pieces de canon, & l'autre de trente-cinq, furent chargez de marchandises qui sont de bon debit au Iapon, & qui valoient encore plus d'un million de livres ; l'équipage en estoit magnifique ; la poupe estoit dorée & les bannieres estoient d'estofes tres-riches. Le Viceroy ne voulut point permetre qu'aucun Iesuite fut du voyage, craignant que leur zele ne fit tort à son dessein ; mais comme il falloit des aumoniers pour les vaisseaux, il nomma quatre Augustins pour l'Admiral, & quatre Iacobins pour l'autre, tous gens sages & de bon esprit. Pendant que j'estois à Goa en 1648. j'entretins quelques-uns de ces Peres qui furent nommez pour ce voyage, qui me conterent fort exactement toutes les particularitez de cette ambassade.

Leur navigation fut tres-heureuse en allant. Lors qu'un vaisseau aborde au Iapon, la coustume

de cet Empire est de ne permettre pas qu'on mette des gens à terre, jusqu'à ce que le Gouverneur du lieu envoye les reconnoistre pour en donner avis à l'Empereur, & sçavoir s'il veut qu'on les reçoive. L'entrée du port devant lequel ils avoient jetté l'ancre est tres dangereuse, & l'on n'y peut aborder sans courre fortune de se briser sur les rochers, à moins que d'estre guidé par des gens du païs.

Le Gouverneur de Nangasaqui surpris d'apprendre que ceux qu'il avoit envoyé reconnoistre estoient Portugais, l'escrivit en diligence à l'Empereur. Le President des Hollandois toûjours alerte sur les avis qui venoient de la mer, ne pouvoit croire celuy-cy; mais comme il avoit beaucoup d'amis à la Cour, on luy dit cette nouvelle de tant d'endroits, qu'il ne douta plus de la verité. Alors il n'y eut point de brigues qu'il ne fit, point de tours d'adresse qu'il ne jouast, pour empescher le succez de cette Ambassade, & pour faire perdre les vaisseaux qui portoient l'Ambassadeur & ses presents. Il trouva moyen de corrompre le courrier qui fut chargé des ordres de l'Empereur, & au lieu de vingt jours qu'il devoit employer à son voyage, il y mist plus de deux mois, pendant lesquels les vaisseaux souffrirent de grandes tourmentes sur la coste. Enfin l'ordre arriva au Gouverneur de ne laisser descendre que l'Ambassadeur avec les deux Capitaines & les deux Pilotes pour sçavoir le sujet de leur voyage.

L'Ambassadeur estant à terre, dit qu'il venoit

complimenter l'Empereur au nom du Roy son Maistre, & l'asseurer qu'ils n'estoient plus sous la domination du Roy d'Espagne; que depuis un an le legitime heritier du Royaume de Portugal estoit monté sur le trosne de ses Ancestres que les Espagnols avoient usurpé; que ce nouveau Roy estoit si juste & si genereux, qu'ayant apris que quelques-uns de ses sujets estoient sortis du Iapon sans payer leurs debtes, il envoyoit satisfaire à tout, mais principalement au devoir de bien-seance, qui oblige les Souverains de donner part de leur avenement à la Couronne, aux Princes dont ils desirent l'amitié.

Le Gouverneur informa l'Empereur de toutes ces choses, & le President les ayant apprises, fit dire par ses Partisans à ce Prince, que c'estoient des Rebelles qui venoient du fond de l'Occident apporter jusques au Iapon la nouvelle & l'exemple de leur revolte; que l'inquietude naturelle de cette Nation causoit chez elle de frequentes revolutions, & ne luy permettoit pas de demeurer long-temps en repos, & d'y laisser les autres; qu'apres ce qui luy estoit arrivé à luy-mesme il ne pouvoit trop prendre de precautions pour la seureté de sa personne, & pour la tranquillité de l'Estat; enfin que l'Empereur & l'Empire estoient perdus sans ressource, si ces gens là y remettoient jamais le pied. Ce discours appuyé de sa cabale n'eut pas de peine à faire impression sur l'esprit de ce Prince naturellement barbare & ennemy des

Chrestiens. Il envoya ordre au Gouverneur de faire descendre à terre tous les hommes blancs, & de les regaler le mieux qu'il pourroit pendant huit jours ; le huitiéme jour il leur manda de remonter sur leurs vaisseaux, & en mesme temps il fit present à l'Ambassadeur & aux principaux de sa suitte, des plus beaux ouvrages qui se fassent dans le Iapon. Ce present fut composé de six grands cabinets & de six grands coffres lacrez de noir, avec des figures de relief entremeslées de paillettes d'or, & toutes les garnitures estoient d'or massif. Il y avoit encore six cabinets & six coffres lacrez de rouge avec des paillettes d'argent qui estoient garnis de mesme.

Lors que j'estois à Goa, le Vice-Roy D. Philippe de Mascareñas me fit voir deux de ces cabinets & deux de ces coffres & une table ; j'avouë que je n'ay jamais rien veu de si beau en ce genre-là ; j'admiray l'industrie de ces artisans Iaponois, & je dis au Vice-Roy que nos ouvrages d'Europe que nous appellons façons de la Chine, n'estoient que des copies bien grossieres de ceux-là ; outre la delicatesse du travail, le present estoit magnifique, & faisoit bien voir qu'il venoit d'un grand Prince ; mais la suite du traitement que receut l'Ambassadeur ne répondit guere à de si heureux commencemens. L'Ambassadeur en recevant son present eut ordre de faire porter toutes les marchandises du second vaisseau sur son Admiral. Il voulut faire de son costé de grands presens au Gouverneur qui les refusa, & dit qu'il avoit receu un

commandement exprés de les refuser, & de declarer à l'Ambassadeur que s'il ne se retiroit en diligence il le feroit couler à fonds ; que l'Empereur son Maistre faisoit de nouveau défense à tous Portugais & Espagnols d'aborder jamais dans son païs sous quelque pretexte que ce fut, & mesme sous couleur d'Ambassade, à peine d'y estre crucifiez sur le champ, sans écouter leurs raisons : qu'à l'égard des debtes des Portugais, il se chargeoit en son nom de les payer, & que c'estoit là le present que l'Empereur vouloit faire au Roy son Maistre pour le remercier de son ambassade ; l'Ambassadeur n'eut pas plûtost fait oster les Marchandises du second vaisseau qu'on le coula à fonds en sa presence. Le Gouverneur ne se contenta pas de luy faire cet outrage ; il fit descendre à terre tous les Noirs qui estoient sur l'Admiral, & leur fit couper la teste au bord de la mer, disant qu'ils estoient Indiens, & que comme tels, ils ne pouvoient pas ignorer les défenses rigoureuses que l'Empereur avoit fait publier contre tous les estrangers qui aborderoient au Iapon, & principalement contre tous ceux qui se trouveroient attachez au service des Portugais, des Espagnols, & de tous les Chrestiens en general, à la reserve des Hollandois.

Tel fut le succez infortuné de cette ambassade, le vaisseau Admiral qui reporta le reste à Goa, fut tellement battu de la tempeste pendant plusieurs jours, qu'il pensa perir mille fois ; la plus grande partie des gens de l'équipage mourut de fatigue,

parce que les Noirs qu'on avoit decapitez estoient matelots, & que le reste n'estoit pas accoustumé à ce travail. Les marchandises & tous les presens furent gastez de l'eau de la mer, & le vaisseau alloit s'entr'ouvrir lors qu'il arriva au port de Goa. Ie vis à Ispahan le morceau de bois d'Aloes dont j'ay parlé; le Pere Ioseph Augustin vouloit le faire voir au Roy de Perse Cha-Abbas ii. qui regnoit alors. Ce Prince estoit fort curieux, il l'auroit acheté, si l'eau de la mer n'eust gasté le bois jusques dans le cœur; en effet, quand on en mettoit dans le feu on voyoit bien qu'il avoit perdu une partie de sa bonne odeur.

I'ay sceu de plusieurs Marchands Hollandois qui avoient esté au Iapon depuis cette ambassade, que le President avoit donné quatre cens mille écus pour empescher qu'elle ne fut receuë, & mesme qu'il avoit sollicité le Gouverneur de faire couler à fonds les deux vaisseaux; que n'ayant pû l'obtenir, il avoit esté cause de la mort des Noirs, croyant que l'Admiral periroit apres dans ces mers faute de matelots. Enfin il mit les Portugais dans une telle execration en ce païs-là, que l'Empereur ordonna qu'on rasast toutes les maisons qu'ils avoient fait bastir, & qu'on arrachast les vignes & toutes les plantes d'Europe qu'ils y avoient fait venir, ou pour les commoditez de la vie, ou pour l'embellissement de leurs jardins, qu'ils possedoient en grand nombre aux environs de Meaco, d'Yeddo, & de Nangasaqui; afin qu'il ne restat aucun vestige de l'establisse-

ment de ces peuples dans tout le Iapon.

On a remarqué qu'il ne s'est point passé d'année depuis ces dernieres persecutions, que la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales n'ait perdu quelque vaisseau dans ces mers; les pilotes & les matelots attribuent cette infortune aux crimes de leur President, mais ses Superieurs n'ont pas tenu compte de cette pensée, & disent que si tous les vaisseaux que l'on envoye au Iapon en revenoient avec leur charge sans aucune mauvaise avanture, la Compagnie seroit trop riche.

Apres qu'il eut fait renvoyer cette ambassade d'une maniere si barbare, il en manda la nouvelle au General de Batavia, le pressant d'executer le dessein qu'ils avoient fait d'attaquer Macao, & disant qu'encore qu'il y eût apparence que les Hollandois & les Portugais entreroient bien tost dans une ligue contre l'Espagne, il estoit toûjours bon par avance de se saisir de Macao, comme ils avoient fait de plusieurs places dans les Indes pendant que le Portugal estoit sous la domination des Espagnols, parce que le nouveau Roy seroit trop heureux de les leur abandonner pour avoir la protection de leur Republique en Europe. Ce General profitant de l'avis du President, estoit prest de mettre à la voile pour cette entreprise, lors qu'un envoyé de Portugal luy apporta la nouvelle de la treve conclue entre le Portugal & la Hollande, & mesme de l'armée navalle que les Estats avoient envoyée à Lisbonne au secours des Portugais. D'abord il fit semblant

semblant de n'y pas ajoûter foy, bien qu'il en fut informé long-temps auparavant, & fit mettre l'Envoyé dans une rigoureuse prison ; neantmoins il differa pour quelques jours la partance de sa flote, pendant lesquels il receut ordre de ses superieurs de traiter les Portugais comme amis & alliez. De sorte qu'il fut contraint de tourner toutes ces forces contre les Isles Moluques possedées alors par les Espagnols.

Le President fut fort affligé de cette derniere nouvelle, à cause que le General & luy avoient fait de grands projets sur la conqueste de cette place, & promis à la Compagnie de la rendre par ce moyen maistresse absoluë du trafic de la Chine & du commerce de tout l'Orient. En effet Macao est située bien avantageusement pour dominer sur toutes ces mers, & principalement sur les costes de Quantung & de Fockien qui sont les Provinces où abordent toutes les marchandises de cet Empire. Elle est à l'emboucheure du golphe de Kanton ; vis à vis de Quancheu capitale de cette Province, dans une petite peninsule attachée à une plus grande Isle, & bastie sur une espece de promontoire environné de trois costez de la mer, d'où les navires ne peuvent approcher faute de fonds, si ce n'est du costé du port qui est défendu par une bonne forteresse. Elle tiroit alors de la seule foire de Quancheu 1300. quaisses de toutes sortes d'estoffes de soye, chacune de 150. pieces, & 2500. pains ou lingots d'or, sans compter les soyes cruës, l'or filé, & les autres

f

marchandises. On peut juger de là quel profit y faisoient les Portugais, & quelle envie le President avoit de les en chasser.

Mais ses desseins furent troublez, non seulement par la revolution du Portugal, mais encore par la perte que les Hollandois firent de l'Isle Formosa, que les Chinois insulaires prirent sur eux, suivant les conseils d'un soldat François à qui le Gouverneur de Tayovan avoit refusé plusieurs fois son congé apres le temps de son service. Pour mieux entendre cet évenement, il faut sçavoir que les Hollandois s'estant establis dans le Iapon, & en ayant exclu toutes les autres nations, excepté les Chinois; l'Empereur avoit permis à ceux-cy d'y revenir, depuis que le massacre commis par les Iaponois dans une ville de la Chine dont ils avoient voulu s'emparer, avoit fait cesser le commerce de ces deux Empires, & méme obligé l'Empereur Chinois de mettre à prix toutes les testes des Iaponois qu'on luy apporteroit. Les Hollandois n'oublioient rien pour faire naistre quelque nouvelle rupture entre ces peuples, ou pour se saisir eux-mesmes de quelque place propre à ruiner entierement le trafic des Chinois au Iapon. Le President avoit écrit à sa Compagnie pour l'exciter à cette entreprise par l'assurance d'un gain de cinq millions par an, disant qu'encore qu'ils n'eussent pû prendre Macao à cause de la treve entre la Hollande & le Portugal, il ne falloit pas laisser de tenter toutes choses pour en détruire le commerce.

N'osant donc s'adresser aux Portugais, ils couroient toutes les mers qui environnent les Isles voisines, & prenoient les vaisseaux Chinois qui alloient trafiquer à Macao, exerçant des cruautez inoüies contre ces peuples qui s'estoient refugiez dans ces Isles depuis l'invasion des Tartares dans la Chine. Coxinga fils de Chinchilunge ce fameux pirate qui avoit sauvé dans ces Isles les débris de la ruine de cet Empire, les commandoit alors, & s'estoit rendu redoutable aux Tartares mesmes. Pour se vanger des Corsaires Hollandois, il entreprit le siege de Tayovan où ils se retiroient d'ordinaire, & par la prise de cette place il les chassa de toute la Formosa.

Cette Isle est fort grande, elle est placée à la pointe des Philippines, sa longueur va du Nord au Sud, & dans sa coste Occidentale elle regarde les Provinces de Fockien & de Quantung; les Chinois la nomment Talieukieu, & il y a apparence que les Espagnols luy ont donné le nom de Formosa à cause de [illegible] beauté & de sa fertilité; c'est de tous les peuples de l'Europe ceux qui la découvrirent & y habiterent les premiers, & qui bastirent sur un de ses promontoires du costé du Nord le fort de Kilng; les habitans naturels demeurent presque tous dans les montagnes & dans les bois, & ne vivent que de la chasse des cerfs & des sangliers dont ils vendent les chairs sechées, les peaux & le bois, aux Sangleies qui leur apportent les autres choses dont ils ont besoin. La petite Isle de Tayovan a donné le nom au fort que les Anglois

ont fait baſtir vis à vis dans la grande Iſle; elle eſtoit importante aux Hollandois qui en tiroient beaucoup de beſtail, de cuirs, de cornes de cerf, & de bufle dont les Iaponois & les Chinois ſe ſervent dans leurs ouvrages; ils y faiſoient alors travailler à une mine d'or qu'on y avoit découverte, & ils la croyoient ſi riche, que leurs Officiers avoient mandé à la Compagnie qu'elle ſuffiroit pour faire tout le commerce des Indes, ſans envoyer aucun argent de Hollande; mais l'avantage le plus preſent qu'ils tiraſſent de cette Iſle conſiſtoit en l'entrepoſt de leurs denrées de Batavia au Iapon; c'eſtoit la route ordinaire de leurs vaiſſeaux, en allant & en revenant ils y laiſſoient paſſer la mauvaiſe ſaiſon pour rafraichir leurs équipages, & y chargeoient beaucoup de marchandiſes de la Chine que leurs Corſaires enlevoient ſur les Chinois, ou que les Sangleyes leur apportoient, qui ſont des Marchands originaires de la Chine eſtablis aux Philippines; mais qui font indépendemment des Eſpagnols le plus grand commerce de ce païs-là.

Coxinga en chaſſant les Hollandois de cette Iſle, quoy qu'il les euſt pris à diſcretion, les traita moins cruellement qu'ils n'avoient traité les Anglois, lors qu'ils la prirent ſur eux par une inſigne trahiſon que je raconteray dans la ſuite; car ils égorgerent tous les Anglois ſans en excepter un ſeul. Ce Prince, bien qu'Idolaſtre & Corſaire, banni de ſon païs, & irrité par les Hollandois, eut l'humanité de mander au General de

Batavia d'envoyer des vaisseaux pour y reporter ses gens, & il les délivra tous sans permettre qu'on leur fit aucun mal. Il avoit ses partisans à la Cour de l'Empereur du Iapon, parce qu'il estoit ennemy declaré des Tartares, dont les Iaponois n'aiment pas le voisinage. Cette Conqueste si prompte de tant de Provinces, tant de peuples subjuguez en sept années, à la veuë pour ainsi dire de leurs costes, les avoient fort alarmez. Quoy qu'ils sceussent bien que ces Conquerans n'estoient pas gens de mer, & qu'ils n'entreprendroient jamais de la traverser pour leur venir faire la guerre, ils ne laissoient pas de favoriser secretement Coxinga. Il fit sçavoir par ses amis à l'Empereur les actes d'hostilité que les Hollandois avoient exercez contre les Marchands Chinois, disant qu'ils avoient fait faire sourdement des propositions d'alliance à leurs ennemis communs, & que c'estoit encore une de ces nations du Nord, nées pour la desolation des autres païs, & propres à envahir les Empires; qu'elle ne s'estoit establie dans les Isles de l'Orient que par des trahisons & des violences, que depuis quelques années elle ne cessoit point de croiser les mers entre la Chine & le Iapon, afin de se rendre la Maistresse absoluë du commerce, & que s'il n'y mettoit ordre promptement, elle feroit bien-tost dans ses Estats ce que les Tartares avoient fait dans la Chine.

Le President eut bien de la peine à détourner cet orage, car les plus puissans Seigneurs de la Cour quoy que ses pensionnaires & ses amis, com-

mencerent à ouvrir les yeux, & prirent en quelque sorte le party de Coxinga, disant que les Chinois estoient assez malheureux d'avoir esté desolez par les Tartares, sans estre encore persecutez par les Hollandois; qu'apres avoir esté chassez de *leur païs, il ne leur restoit plus que leurs Ionques* pour toute demeure, & quelques rochers où *ils s'estoient* refugiez; qu'il y auroit de l'inhumanité de les troubler encore dans ce dernier azile, & de leur oster la liberté de la mer & du commerce dans le Iapon, d'où ces peuples exilez tiroient leur principale subsistance. Les Bonzes, les Marchands, le menu peuple, tout s'interressa pour les Chinois; l'Empereur manda le President & luy dit. I'aprends que ta Compagnie abuse de ma protection, & que ses vaisseaux au lieu de se contenter du commerce que je leur ay permis, se meslent de pyrater sur les Chinois, & de troubler toutes les mers voisines de mon Empire; si j'en entends encore des plaintes, je te feray crucifier & tous ceux de ta nation. Ie n'ay pû apprendre comment l'artificieux President appaisa la colere de l'Empereur, j'ay sceu en gros seulement, que les Hollandois firent une alliance secrete avec les Tartares contre Coxinga. Les peuples de la Province de Fockien l'appellerent à leurs secours, & s'assemblerent au nombre de 200000. hommes, il les alla secourir avec une puissante armée navale; apres plusieurs combats il se donna enfin un combat general, où le chef des Tartares ayant fait mettre en embuscade sa meilleure cavalerie, donna ordre à ses gens de se

retirer peu à peu pour attirer les Chinois dans l'embuscade; Ils y donnerent avec tant d'ardeur, que les Tartares les enveloperent de tous costez, sur le bord du fleuve Chang, & en tuerent 80000. sur la place, sans que l'armée navalle commandée par Coxinga les pût secourir.

Pendant cette guerre, les Hollandois prirent leur temps, & se rendirent maistres de l'Isle des Pescheurs, entre la Formose & la coste de Fockien; Coxinga mourut peu de temps apres, & Savia son oncle le plus riche marchand de la Chine, qui fournissoit luy seul de son revenu presque à toutes les dépenses de cette guerre, s'ennuya de la soûtenir, & voulut faire sa paix avec les Tartares; un des fils de Coxinga en ayant esté averty, se saisit de la personne de son oncle, & l'enferma dans une étroite prison où il se tua de rage. Les Hollandois ravis de la mort de Savia qui les avoit toûjours empeschez de trafiquer dans la Province de Fockien, envoyerent une armée navale contre son neveu en faveur des Tartares qui luy faisoient la guerre le long des costes de la mer. Il y eut plusieurs combats entre les Ionques des Insulaires & les vaisseaux Hollandois, à la veuë des Tartares qui se contenterent d'en estre les spectateurs; tout le fruit que les Hollandois receüillirent alors des avantages qu'ils remporterent contre ces Insulaires, fut de remettre sous la puissance des Tartares les villes de Bemos & de Quesmoy, & toutes les places des environs, que le party de Coxinga possedoit auparavant; pour eux, ils ne peu-

rent obtenir que les Tartares leur aidassent à reprendre Tayovan, ainsi ils se contenterent de construire des forts dans quelques-unes de ces petites Isles qui sont au tour de l'Isle Formosa, & depuis mon retour des Indes je n'ay pû m'éclaircir au vray de la suite de cette entreprise.

Les Hollandois n'estoient point contens de leur habitation à Firando, c'est une Isle assez deserte, & peu fertile, située dans le détroit qui separe la pointe de la Terre de Corée d'avec le Iapon, ce poste ne leur sufisoit pas pour executer le grand dessein qu'ils avoient formé de se rendre les maistres de tout le commerce du Iapon & de la Chine, parce qu'il est de soy tres-incommode & trop éloigné de Nangasaqui, les vents du Nord & du Sud, qui sont fort violents le long des deux costes opposées, enfilent de telle sorte ce détroit, qu'il est presque impossible de prendre terre quand ils regnent sur ces mers : La negligence des Anglois en toutes leurs factories des Indes, & la foiblesse des Espagnols aux Philipines qu'ils ont pensé abandonner plusieurs fois, parce qu'ils croyent qu'elles attirent à la Chine tout l'or & l'argent des Indes Occidentales, favorisoient extremement l'entreprise des Hollandois; le commerce des Portugais se maintenoit encore dans la Province de Quantung, à cause de la situation avantageuse de Macao, de la richesse de la ville, & de l'ancienneté de cet établissement; mais le President apres les avoir chassez du Iapon, ne se desesperoit pas de les chasser encore de la Chine.

Il y

Il y avoit quelques années que les Hollandois avoient surpris le fort de Tayovan dans l'Isle Formosa. Il appartenoit alors aux Anglois qui avoient chassé les Espagnols de cette Isle. Les Anglois de la garnison faisoient assez mauvaise garde & passoient leur temps à chasser, parce que l'Isle est pleine de cerfs, de sangliers, de faisans & de toute sorte de gibier; le General de Batavia les envoya reconnoistre plusieurs fois par des Indiens affidez, & sachant le mauvais ordre de la place, équipa deux vaisseaux avec tous les preparatifs necessaires pour une descente. Ces vaisseaux attendirent un gros temps pour s'approcher de l'Isle, & apres avoir dechiré leurs voiles, rompu leurs cordages, & affecté toutes les apparences de gens qui ont esté fort maltraitez par la tempeste, ils se laisserent aller à la portée du canon de Tayovan, & firent signal pour demander du secours. Le Gouverneur y envoya de petits batteaux pour les reconnoistre; le Capitaine dit qu'ils estoient Marchands Hollandois, fort mal menez de la tourmente, & qu'ils luy demandoient permission de descendre pour se radouber. Le Gouverneur leur permit d'entrer dans le port, & de mettre à terre ce qu'ils jugeroient à propos; il donna mesme à disner aux pretendus Marchands & à leurs Pilotes; la garnison fit la mesme honnesteté aux matelots qui estoient tous bons soldats armez de longs poignards sous leurs habits; les Marchands dirent qu'ils avoient quantité de bons vins d'Espagne, de France & du Rhin, & qu'ils en vouloient regaler

le Gouverneur. Il accepte l'offre, les Marchands commandent à leurs valets d'aller querir des bouteilles dans leurs vaisseaux, les matelots en apportent plusieurs à la file, & comme le corps de garde en a sa part, tout est bien receu. Ainsi de bouteille en bouteille, & de matelot en matelot, on but tant, & le nombre des Hollandois s'acreut si fort dans la place, qu'au signal donné ils égorgerent tous les Anglois apres les avoir enyvrez. Plusieurs de la garnison qui estoient allez à la chasse eurent le mesme sort en arrivant, & ce fut par cette trahison insigne que les Hollandois se rendirent maistres de l'Isle Formosa qu'ils avoient peuplée & cultivée depuis en bien d'autres lieux, lors que Coxinga la reprit.

Mais comme nous l'avons remarqué, la Compagnie Hollandoise n'estoit pas contente de son establissement à Firando; le President avoit si bien reüssi à chasser les Portugais du Iapon, qu'il crut pouvoir obtenir de l'Empereur la petite Isle de Kisima qui estoit demeurée deserte depuis qu'on y avoit détruit toutes leurs habitations. D'abord il ne demanda que la permission d'y faire une petite loge de bois pour mettre ses facteurs à couvert: de cette Isle à Nangasaqui il y a un trajet de mer d'une portée de mousquet, il pria le Gouverneur de luy permettre d'y faire un pont de barques pour une communication plus aisée au port & à la ville. Le Gouverneur gaigné par de grands presens, permit de construire ce pont; mais voyant dans la suite que les Hollandois en abusoient, &

qu'ils venoient trop souvent dans la ville, il fit faire deux redoutes aux deux bouts du pont, où il mit des soldats pour observer ceux qui passoient, & fit publier un ordre aux Hollandois qui venoient le jour à Nangasaqui de retourner le soir dans leurs loges à peine de la vie. Cet ordre & le peu de logement qu'ils avoient en ce lieu-là, les incommodoit beaucoup; le President fit de nouvelles sollicitations à la Cour, & obtint la permission de faire bastir à Kisma un grand comptoir & des magazins pour serrer ses marchandises.

Le Gouverneur envoya aux Hollandois un homme pour marquer le terrain que l'Empereur leur donnoit. Cet homme fut payé largement pour leur faire bonne mesure, neantmoins ils ne s'en contenterent pas, & la nuit ils porterent les bornes plus loin pour faire tracer leurs logemens. Le Gouverneur en fut averty & s'en mit en colere, ils trouverent moyen de l'appaiser, premierement par des liberalitez secretes, & puis en luy representant qu'ils avoient besoin de plusieurs grands magazins pour serrer toutes leurs marchandises; qu'il ne leur en faudroit pas de si grands, s'ils avoient dans le Iapon le mesme privilege que dans les autres païs, qui est de laisser dans leurs vaisseaux ce qui ne peut tenir dans les magazins; mais qu'au Iapon ils estoient obligez de decharger tout en terre, avant que de pouvoir trafiquer, & qu'on les forçoit mesme de mettre à la voile pour renvoyer leurs vaisseaux aussi-tost qu'ils en recevoient l'ordre du Gouuerneur. Il se contenta

de leurs raiſons, & leur laiſſa faire leurs baſtimens. Quoy qu'ils n'employaſſent que des Hollandois à cet ouvrage, il fut achevé en peu de temps; la cloſture en eſtoit faite par dehors comme celle des logemens ordinaires; mais par dedans c'eſtoit une veritable Fortereſſe, bien flanquée & bien reveſtuë, de laquelle en abatant la cloſture ils auroient défendu leur pont, & pû défendre meſme l'entrée du port de Nangaſaqui.

Ils avoient grand ſoin de ne laiſſer entrer perſonne dans ce Reduit que des Hollandois, pour ne pas découvrir leur deſſein. Quand ce travail fut achevé, le Preſident en donna avis au General de Batavia, & luy manda d'envoyer par les premiers vaiſſeaux à Kiſma huit pieces de canon de fonte, briſées, dont les morceaux ſe raſſemblent à vis l'un avec l'autre, & tirent comme les canons ordinaires; il luy recommanda de les faire emballer bien proprement dans des tonnes de même que les autres marchandiſes, & au lieu de matelots communs de mettre ſur le vaiſſeau ce qu'il avoit de plus braves ſoldats habillez en matelots, pour ſervir à la garde du Comptoir, ou pour mieux dire du Fort que l'on venoit d'achever. Son ſtratageme n'eut pas le ſuccez qu'il eſperoit, car en ce temps-là l'Empereur envoya un autre Gouverneur à Nangaſaqui; le vaiſſeau qui portoit ces canons eſtant arrivé à la la veuë du Port, on l'envoya reconnoiſtre; & quand l'ordre de le laiſſer entrer fut arrivé de la Cour, de nouveaux Officiers plus vigilans que les autres, ou que les Hollandois n'a-

voient pas eu encore le temps de corrompre, firent mettre les marchandises à terre pour les peser & compter selon la coustume, & ayant trouvé dans une chambre secrete à fonds de cale, ces tonnes qu'on ne pouvoit remuer à cause de leur pesanteur, ils les firent défoncer sur le champ, & trouverent que c'estoit des canons brisez, dont ils porterent quelques pieces au Gouverneur; il en envoya aussi-tost avis à Yeddo, & le President qui y estoit alors ne manqua pas d'en estre averty par ses pensionnaires. Cet homme ingenieux à forger des faussetez, imagine sur l'heure une ruse, & s'en va trouver l'Empereur, disant qu'il avoit receu ordre de ses Superieurs de luy presenter des canons d'une nouvelle fabrique inventez dans leur païs, dont l'usage estoit si commode, qu'on pouvoit transporter des pieces de batterie dans les lieux les plus inaccessibles; qu'ils avoient crû ne pouvoir luy faire un present plus agreable & plus utile que celuy-là, pour le rendre victorieux de ses ennemis. L'Empereur témoigna d'en estre fort satisfait, & manda au Gouverneur de Nangasaqui de luy envoyer ces canons, & de ne faire aucun déplaisir aux Hollandois, ny dans leur Comptoir, ny dans le debit de leurs marchandises.

Estant sorti si heureusement de ce mauvais pas, le President forme un autre dessein, & mande au General de Batavia homme inquiet & entreprenant comme luy, d'équiper deux vaisseaux pour venir reconnoistre toutes les costes du Iapon, &

principalement celles qui ſont proches des mines d'or, pour voir ſi l'on ne trouveroit point de bons ports pour la retraite des navires dans des mers ſi orageuſes, & des lieux propres à ſe fortifier, afin de ne dependre plus des incertitudes de la Cour du Iapon, qui n'eſt pas moins inconſtante que ſes mers. Le General pourveut ces vaiſſeaux d'excellens pilotes, de braves ſoldats, & de bons matelots, & fit charger deſſus des proviſions de bouche pour deux ans, avec tous les outils neceſſaires pour remuer la terre & pour baſtir. Un des ſept du Conſeil du General fut choiſi pour eſtre chef de cette entrepriſe. On dit que ces deux vaiſſeaux coururent la coſte du Iapon, du Levant au Midy, & du Midy au Nord, faiſant le tour des Iſles juſqu'au 47. degré de latitude Septentrionale vers la terre d'Yeſſo, & qu'ils trouverent une Iſle qu'ils nommerent l'Iſle des Eſtats; qu'enſuite ils toucherent une autre terre qu'ils appellerent Terre de la Compagnie, habitée par des hommes blancs à longs cheveux, habillez à la Iaponoiſe, & reconnurent eſtre un continent avec le Niulhan & la Corée, & qu'apres avoir erré long-temps ſur ces mers ſans autre deſſein que d'y faire de nouvelles découvertes, ils paſſerent par le détroit de Sangaar qui ſepare la terre d'Yeſſo d'avec le Iapon, & revinrent le long de ſes coſtes à l'Eſt, pour reconnoiſtre les Bayes d'Aizu & de Xendai, où ſont les mines d'or. En cet endroit une furieuſe tempeſte les prit à la veuë de ces montagnes où ſont les mines, qui dura cinq jours en-

tiers ; le second de ces vaisseaux alla échoüer contre la coste, & il ne se sauva personne de son naufrage ; le premier resista plus long-temps, mais en costoyant les terres d'où l'on void les montagnes de Sataque, la tempeste devint si violente, que le Pilote ne pouvant plus tenir contre le vent, le vaisseau alla se briser sur les rochers. De ce second naufrage il ne s'échapa que l'Admiral, & treize personnes qui gaignerent la terre, partie sur des planches, & partie à la nage. Les Japonois de la coste accoururent de toutes parts pour les voir, & regarderent avec estonnement des gens dont ils n'entendoient point le langage; neantmoins ils les recueillirent avec assez d'humanité, & delibererent sur ce qu'ils devoient faire de ces Estrangers, parce qu'il y avoit une défense generale dans tout l'Empire d'en recevoir aucun sous quelque pretexte que ce fut. Le plus avisé d'entre eux dit qu'il les faloit mener à l'Empereur ; cette proposition fut suivie de toute la troupe, & le lendemain ils les conduisirent à Yeddo, qui en est éloigné d'enuiron cent lieuës.

L'Empereur estant informé de leur arrivée, ordonna qu'ils fussent bien traittez, & leur manda qu'il les verroit dans quelque temps. Au bout de huit jours il les envoya querir, & leur fit demander de quel païs ils estoient, & à quel dessein ils navigeoient dans ses mers. L'Admiral qui estoit homme d'esprit, comme il l'a bien montré dans la suite, répondit qu'il estoit Hollandois, que toute sa vie il avoit porté les armes pour son païs, &

qu'il y commandoit mille chevaux & deux mille hommes de pied, lors que la fortune, ou plustost le soin de son propre honneur l'en avoient chassé. *J'estois, dit-il, un des premiers de l'armée, & mes services m'y avoient acquis quelque reputation.* Le Prince qui nous commandoit avoit de la confiance en moy; vn de ses parens en prit jalousie, & ne se contentant pas de me deservir aupres de luy, cherchoit à tous propos les occasions de me quereller; j'ose dire, que sans la parenté du Prince qui me donnoit de la consideration pour luy, je n'en aurois pas enduré si long-temps. Enfin il abusa tellement de ma patience, & me fit un affront si sensible, que je fus contraint de mettre l'espée à la main contre luy. Son malheur & le mien voulurent que je le tuay du premier coup; mes amis m'aiderent à me sauver, & me cacherent durant quelques jours pour éviter la colere du Prince; elle fut si violente qu'ils me conseillerent de m'absenter pendant quelques années. Pour rendre mon exil moins fascheux & servir ma patrie en quelque chose, je priay mes parens de me faire équiper deux vaisseaux pour faire la guerre aux Pirates qui troublent nostre commerce des Indes. Je leur ay donné la chasse pendant une année entiere; il y a quelque temps qu'une tempeste nous emporta avec tant de violence que nous ne pusmes tenir de route assurée; & mes Pilotes qui n'estoient pas fort experimentez dans les mers de l'Orient, nesceurent prendre aucune connoissance du lieu où nous estions; une nouvelle tourmen-

te

te nous prit encore plus violente que la premiere ; ils se laisserent aller au gré du vent, qui nous a poussez enfin sur les costes de ton Empire, où nous avons fait naufrage, & il ne s'est sauvé que quatorze hommes de quatre cens qui s'estoient embarquez avec moy ; heureux en une telle disgrace ! d'aborder dans les Estats d'un Prince puissant & genereux, qui aura compassion de nôtre infortune.

Quand l'Interprete eut expliqué ce recit à l'Empereur, ce Prince & tous les Seigneurs de sa Cour en furent touchez, & regarderent avec admiration le courage & la bonne mine de cet Estranger. L'Empereur luy fit de grands presens & à tous ceux de sa suite, & donna ordre qu'on les menast à Kisma au Comptoir des Hollandois, & qu'on les traitast fort bien par le chemin qui est de vingt-cinq ou trente journées. Ils y demeurerent quatre mois en attendant les vaisseaux qui vienent tous les ans de Batavia au Iapon, & l'Admiral eut tout le loisir d'entretenir le President des Terres qu'il avoit reconnuës, & de toutes les particularitez de son naufrage. Un jour qu'il luy racontoit le discours qu'il avoit fait à l'Empereur & que le President se réjoüissoit de la presence d'esprit que l'Admiral avoit euë d'inventer sur le champ la suite d'une avanture si bien imaginée, un valet Iaponois qui servoit le President écouta la conversation sans que son Maistre s'en aperceut. C'est la coustume des Marchands Hollandois au Iapon de prendre en arrivant de jeunes

enfans Iaponois à leur ſervice, pour leur aprendre le Flamand, afin qu'ils leur ſervent de truchemens dans leur negoce. Le Preſident & l'Admiral n'eurent pas ce jour-là cette retenuë qu'il faut avoir dans les païs eſtrangers, & ne prirent point la precaution de faire ſortir leurs gens. Quelques mois apres, ce jeune homme fut maltraité par le Preſident qui eſtoit d'une humeur fort rude; les Iaponois, & meſme ceux d'entre le peuple ſont fiers & vindicatifs. Celuy-cy ſe voulant vanger des mauvais traitemens de ſon Maiſtre, alla trouver le Gouverneur de Nangaſaqui, & luy redit tout ce qu'il avoit entendu de cét entretien. Le Gouverneur trouva l'avis aſſez important pour en informer la Cour. L'Empereur fut tellement irrité de cette ſupercherie, qu'il manda au Gouverneur de faire arreſter l'Admiral & ſa ſuite, & de les envoyer avec bonne eſcorte à Yeddo, defendant de recevoir dans le port aucun vaiſſeau Hollandois, juſqu'à ce qu'il fut eſclairci de la verité.

Cét ordre ne puſt eſtre ſi ſecret que les amis du Preſident n'en fuſſent avertis, & quoy qu'ils n'euſſent pû penetrer le veritable ſujet de ce changement, ils luy donnerent ſi à propos l'avis de faire partir l'Admiral, qu'il avoit fait voile pour Batavia, lors que l'ordre vint à Nangaſaqui. Huit jours apres, trois vaiſſeaux Hollandois arriverent à Kiſma, lors le Gouverneur leur envoya faire défenſe de mettre perſonne à terre; Le Preſident feignit d'eſtre ſurpris de cette defen-

se & en alla demander la cause au Gouverneur, qui luy dit, l'Empereur sçait vos fourberies, vous n'aurez plus aucune courtoisie de moy, j'ay dépeché à la Cour pour donner nouvelle de l'arrivée de vos trois vaisseaux, & j'executeray l'ordre qu'il me donnera. Le President ne douta plus que la supposition faite par l'Admiral ne fut découverte, mais il ne pouvoit soupçonner par quel moyen. Son Iaponois se déroba de chez luy, & il se souvint de l'avoir maltraité; sa fuite luy fit connoistre d'abord l'auteur du mal, & l'ordre qui arriva de la Cour acheva de l'en éclaircir. Il portoit que le Gouverneur renvoyeroit sur l'heure les trois vaisseaux Hollandois, sans leur permettre de décharger ny hommes ny marchandises dans leur Comptoir, & diroit au President que l'Empereur avoit apris que son Admiral estoit un fourbe & un espion, qu'il en vouloit faire justice, & que si on ne le renvoyoit au Japon par la premiere moçon des vents, il feroit mourir tous ceux de sa nation & jetter leurs marchandises dans la mer.

L'Admiral estant de retour à Batavia, chaçun prit diversement le succez de son voyage, le General fut affligé de la perte de ses vaisseaux, mais beaucoup plus de ce que l'Admiral n'avoit pû prendre terre dans la baye de Xandai, pour reconnoistre de plus pres ces mines d'or si abontantes qui font la grande richesse du Iapon; les plus sensez du Conseil apprehendoient que le mensonge de l'Admiral ne fut découvert, & que l'Empereur irrité contre eux de cette imposture, ne les traitast à

la fin comme il avoit fait les Portugais. En effet leur crainte se trouva bien fondée ; car ils apprirent par le retour des trois vaisseaux, le danger où estoient tous ceux de leur nation en ce païs-là, s'ils n'y renvoyoient promptement l'Admiral. Le Conseil s'assembla extraordinairement pour deliberer sur une affaire si importante ; quand une fois les Officiers de la Compagnie se sont bourgeois de Batavia, ils n'entrent plus dans les Conseils ; on passa par dessus cette regle, & non seulement les anciens Officiers, mais les principaux bourgeois de la ville furent appellez pour ce sujet : tous furent d'avis de renvoyer l'Admiral, & dirent que c'estoit en ces occasions qu'un seul devoit mourir pour tout le peuple.

L'Admiral fut averty de cette resolution, & fit des protestations publiques sur la violence & l'injustice qu'on luy vouloit faire, disant qu'il n'estoit point leur sujet, qu'il estoit né sujet de la Republique de Hollande, qui seule avoit pouvoir de vie & de mort sur luy ; que si c'estoit pour son service, il exposeroit mille fois sa vie, mais que pour des particuliers interessez dans un commerce, il n'estoit point obligé de se sacrifier de la sorte, & d'aller à une mort asseurée. Les Ministres prirent son party & en firent un point de Religion, le menu peuple se souleva contre le General, & la sedition commençoit à s'échauffer, lors que les Officiers de la marine qui estoient à la rade, vinrent à terre avec des troupes & se mirent en devoir de repousser le peuple. On arresta les plus

mutins, & l'affaire se tourna en negociation par l'entremise d'un Ministre, qui persuada par ses beaux discours à l'Admiral de faire cesser ce desordre en acquiesçant à la deliberation du Conseil. Il promit de retourner au Iapon, pourveu qu'on luy donnast pour ce voyage tout ce qu'il demanderoit, non seulement pour sa recompense, mais aussi pour soustenir le nouveau personnage qu'il y vouloit joüer.

D'abord il demanda deux vaisseaux superbement équipez, une suite de cinquante hommes choisis dont chacun auroit trois sortes d'habits des plus riches estoffes qu'il seroit possible de trouver, & voulut avoir 50000. escus pour son voyage, un bufet de vaisselle d'or & d'argent, le reste de l'équipage à proportion, & que tous ceux qui l'accompagneroient le respectassent comme une personne de grande qualité. On luy accorda tout, & chacun fournit quelque piece de ce bufet pour le rendre plus magnifique.

L'Admiral partit de Batavia, & arriva heureusement à Nangasaqui; le Gouverneur surpris de la beauté de ces vaisseaux qui venoient d'aborder, jugea bien qu'ils n'estoient pas marchands, & les envoya reconnoistre; mais sa surprise fut encore plus grande lors qu'il apprit que c'estoit l'Admiral. Il dépecha sur l'heure à Yeddo pour en donner avis à l'Empereur, & l'informer du superbe apareil avec lequel l'Admiral étoit revenu. Le President y envoya aussi de son costé pour obtenir une reception favorable, & prier ses amis de

representer à l'Empereur que c'estoit un homme de la premiere qualité, qu'une action d'honneur avoit éloigné de sa patrie, & qu'il n'avoit pas plûtost apris les choses dont on l'avoit accusé aupres de luy, qu'il estoit revenu sur ses pas pour justifier son innocence.

En attendant l'ordre de la Cour, le Gouverneur selon la coustume fit apporter chez luy toutes les voiles & les gouvernails des vaisseaux, sans permettre qu'aucun homme descendit à terre; enfin l'ordre arriva, qui portoit que l'Admiral & sa suite avec les choses necessaires pour leurs personnes, seroient receus dans la ville & conduits à Yeddo, & qu'en tous les lieux où ils passeroient on leur feroit toute sorte de bons traitemens. Le President accompagna l'Admiral dans ce voyage, pour l'assister de plus pres de ses conseils & de la faveur de ses amis; leur entrée fut magnifique, & la richesse de leurs habits y fit accourir de toutes parts ce peuple qui est extremement amoureux des nouveautez; le bruit s'en répandit jusqu'à la Cour, & neantmoins l'Empereur ne voulut point les admettre à l'audiance pour le jour qu'ils avoient demandé.

Deux mois s'écoulerent, pendant lesquels l'Admiral tenoit table ouverte & étaloit ses richesses aux Iaponois, & comme il avoit l'esprit vif & capable d'apprendre toutes choses, il se faisoit instruire dans la langue du Iapon; quoy qu'elle soit fort difficile, il commençoit déja à entendre beaucoup de mots lors qu'on luy manda de venir par-

ler à l'Empereur; il mit ce jour-là un habit plus riche encore que celuy qu'il avoit mis à son entrée, & toute sa suite en fit de mesme. D'abord l'Empereur luy parut fort irrité ; I'apprends, luy dit ce Prince, que tu es un imposteur & un traistre, que ta naissance est obscure, & que tu és venu en espion dans mes Estats, comme tel je te prepare les chastimens que tu as meritez.

Quand l'Interprete eut expliqué les paroles de l'Empereur, l'Admiral n'en parût pas épouvanté; Seigneur, répondit-il, un grand Prince comme toy doit toûjours soulager les malheureux & non pas les accabler, la fortune qui me persecute n'a rien suscité contre moy de plus cruel que les calomnies dont on m'a voulu noircir dans ton esprit ; elle a pû me chasser de mon païs & me jetter à un autre bout du monde sur des rivages inconnus, mais elle ne peut m'inspirer des sentimens indignes de ma naissance ; voicy la deuxiéme fois que j'entre dans tes Estats, la premiere par un naufrage, & la seconde pour t'obeïr ; de l'une n'en accuse que les vents, l'autre justifie assez mon innocence ; si j'avois esté coupable des crimes dont on m'accuse, je ne reviendrois pas de si loin me remettre en ton pouvoir ; mais, Seigneur, mes accusateurs ont un avantage que je n'ay pas, ils parlent ta langue, je ne la sçais point & je ne puis te faire entendre ma défense ; donne moy huit mois pour l'aprendre, apres ce temps si tu me fais la grace de m'écouter, il me sera facile de confondre ces calomniateurs, & de te satisfaire sur toutes choses.

L'Empereur fut surpris & touché de sa réponse, mais sur tout de ce qu'il ne demandoit que huit mois pour apprendre la langue Iaponoise. Je te les accorde (dit il) & il est juste qu'un accusé sçache se justifier soy-mesme; non seulement je veux te donner tout ce temps-là, mais encore qu'on te traite honorablement par tout où tu voudras aller. L'Admiral usa de cette permission avec beaucoup de prudence, & se fit aimer de tous les Seigneurs de la Cour par ses manieres nobles, & par ses liberalitez; il aprit la langue avec une facilité incroyable, & souvent l'Empereur l'envoyoit querir pour luy faire des questions sur nôtre Europe, touchant les qualitez du païs, les mœurs, les diverses formes de gouvernement, l'estenduë des Royaumes, leurs richesses, leurs forces, & principalement sur les manieres de faire la guerre; l'Admiral luy rendoit si bon compte de toutes choses, que ce Prince prenoit un plaisir extrême à l'entretenir; enfin il sçeut si bien gagner la confiance & ses bonnes graces, que non seulement il effaça toutes les méchantes impressions qu'on avoit voulu donner de luy, mais encore il fit condamner au suplice comme faux témoin & calomniateur le Iaponois qui l'avoit accusé.

Apres un dénouëment si heureux, l'Admiral creut qu'il estoit de sa prudence de se retirer avec sa reputation entiere; il prit congé de l'Empereur qui le combla d honneurs & de presens, tous les Courtisans le regreterent, & il fut reconduit & regalé magnifiquement iusqu'à Nangasaqui, d'où il fit

il fit voile en peu de jours, & retourna heureusement à Batavia. Tout le peuple accourut en foule sur le port pour le voir descendre à terre, il dit en peu de mots le succez de son voyage, les uns loüerent son esprit & son courage, les autres exalterent le service qu'il venoit de rendre à la Compagnie & à toute la Nation; le Conseil mesme le receut avec éloge, & luy laissa en pur don toute l'argenterie qu'il avoit raportée. Peu de temps apres il partit pour Amsterdam, & il ne fut pas plustost arrivé à la Haye, qu'il presenta aux Estats Generaux une Requeste contre la Compagnie des Indes Orientales, pour obtenir reparation de la violence que ses Officiers luy avoient faite de le renvoyer au Iapon; l'affaire fut long temps discutée, & la Compagnie fut condamnée à de grands dommages & interests envers luy. Si les Estats Generaux prenoient plus de connoissance de la conduite de cette Compagnie, & empeschoient qu'elle n'establit insensiblement une Souveraineté independante de la leur, ils éviteroient de fort grands maux, & le gouvernement de leur Republique en Europe, qu'on peut proposer comme un modele de la plus sage politique, ne seroit pas décrié comme il l'est presentement dans les Indes par les desordres qu'y commettent ces Officiers.

Le President s'ennuyoit de son costé d'estre toûjours dans un Comptoir; quoy qu'il y fit bien ses affaires, l'ambition le portoit ailleurs, & il croyoit avoir rendu d'assez grands services pour estre élevé à un plus haut employ. Sa presence mesme n'estoit plus si necessaire au Iapon, le

commerce y eſtant eſtably au point qu'il l'avoit ſouhaité. En effet, les Hollandois faiſoient alors preſque tout le trafic de l'Orient, & avoient ſur ces mers une quantité innombrable de vaiſſeaux marchands. Car outre ce que nous avons déja remarqué, ils avoient uſurpé ſur les Anglois l'Iſle d'Amboine par une trahiſon ſemblable à celle de la priſe de la Formoſe ; l'Amboine fourniſſoit en ce temps-là du cloud de girofle preſque tous les pays du monde, & pour le rendre plus cher aux Indes & en Europe ils avoient arraché tous les girofliers de Ternate. Ils poſſedoient les Iſles de Banda où croit la Muſcade & le Màçis. Ils avoient chaſſé les Anglois de Pouleron, & les Eſpagnols & les Portugais des Molucques ; ils s'eſtoient rétablis à Yloilo pour achever de détruire le commerce de Manilhe, & ils avoient enlevé Baton par ſurpriſe, ſous pretexte de donner du ſecours au Roy de cette Iſle. Ceux de Celebes, de Ternate, & de Tidor leur eſtoient tributaires ; & le Roy de Macaſſar en faiſant alliance avec eux, s'eſtoit rendu comme leur eſclave & avoit banny les Portugais de ſon Royaume. Ils tenoient garniſon à Timor, & en avoient encore chaſſé les Portugais. Les Rois de Mataran & de Bentan s'étoient declaré la guerre, & pour avoir l'apuy des Hollandois, fourniſſoient à l'envy du Ris à Batavia. Par leurs Bureaux dans la grande Iſle de Sumatra, ils faiſoient ſeuls le trafic du poivre dans toute la coſte Occidentale de cette Iſle ; & les ſujets du Roy d'Achen leur aportoient de l'or en pains, où les Officiers de la Compagnie profi-

toient beaucoup quoy qu'il soit de bas aloy; il est vray que l'air de cette coste est si mal sain, qu'ils n'y peuvent vivre long-temps. Ils avoient encore enlevé aux Portugais Malaca qui les rendoit maistres de toute la Presque-Isle & du commerce de Tenacerin. Les pirateries qu'ils exerçoient sur les costes du Royaume de Siam pour empescher ces peuples de trafiquer au Iapon & dans toutes les autres Isles, les y avoit rendus odieux; ils avoient voulu bastir un fort à Ligor pour disposer des mines d'estain & oster aux Anglois le profit de celuy qu'ils aportoient d'Angleterre, parce qu'on n'en trouve point ailleurs dans les Indes, mais le Raja les en ayant chassez la premiere fois, avoit rendu la seconde fois leur entreprise vaine en inondant le païs; neantmoins ils commençoient à s'y rétablir de mesme que dans le Tunquin, & les Sangleyes desolez par les Corsaires Hollandois avoient esté contraints de s'accommoder avec eux pour le commerce des Philipines; car les épiceries dont ils se sont emparez, feront toujours que ces Peuples rechercheront leur amitié. Ils faisoient sur la coste de Choromandel & dans les Royaumes de Pegu & de Bengale pour pres de trois millions de trafic de toiles & d'autres marchandises tous les ans. Cinq places principales qu'ils avoient prises sur les Portugais dans l'Isle de Ceylan faisoient un de leurs plus utiles establissemens; & bien que la resistance du Roy de cette Isle qui est puissant, les ait empeschez de penetrer fort avant dans le païs, ils se sont emparez de toutes les costes pour empescher les

autres nations d'y trafiquer, & ils en reçeüillent seuls presque toute la canelle; de sorte que ce Prince avec lequel ils ont eu long-temps la guerre pour garder & reciieillir cette espicerie, n'ozoit plus les attaquer. Sur les costes de Malabar où le terroir est agreable & fertile, ils avoient enlevé aux Portugais la celebre ville de Cochin, & trois autres villes qui incomodent extrémement le commerce de Goa, ils avoient mesme fait un traité par lequel ceux du païs s'obligeoient de ne vendre leur poivre qu'à la Compagnie, car sa plus forte passion est d'achever de ruiner tout ce qui reste d'establissements aux Portugais dans le Levant. Le Bureau general de Surate, & les Comptoirs d'Amadabat & d'Agra tiroient de grands profits du dedans de l'Indoustan & de Guserate. En Perse, l'achapt des soyes n'aportoit pas un avantage si considerable à leur Bureau general de Gaumeron & à celuy d'Ispahan, parce que le Roy les contraignoit de les acheter à un prix fixé où ils ne trouvoient pas leur compte. Ils avoient comme abandonné pendant quelque temps les Bureaux de Mocha & de Bassara, mais ils s'étoient bien établis au Cap de Bonne-Esperance, & quoy que par les découvertes qu'ils ont tenté de faire dans le païs, ils n'ayent trouvé qu'un terroir aride d'où ils tirent quelque or en poudre & des bestiaux par le trafic des Sauvages, ils ne laissent pas d'en recevoir de grandes commoditez pour l'entrepost de leurs vaisseaux & pour le rafraichissement de leurs equipages, qui est si necessaire en cet endroit, que sans cela il est presque

impossible d'establir un commerce durable de l'Europe dans les Indes.

Alors la Compagnie entretenoit 140. vaisseaux équipez, tantost en guerre & tantost en marchandise, bien pourveus d'artillerie & de toutes sortes de munitions, sur lesquels il y avoit plus de 6000. hommes tant soldats que matelots. Pour former cette puissance redoutable à tous les peuples d'Orient, les associez ont esté 38 années sans partager aucun profit, accumulant ses fonds pour l'advenir, jusqu'à ce qu'elle eut fait ces solides fondemens sur lesquels elle s'est establie. Batavia estoit comme l'ame de toutes ces Conquestes faites sur le débris de celles des Portugais; elles pourroient composer un grand Empire, si les parties n'en estoient pas tant dispersées, & si les dépenses des équipages, des armemens & des garnisons, n'en diminuoient pas notablement les revenus. Peut-estre aussi que cette Compagnie trouvera un jour sa rüine dans sa grandeur, & dans la trop vaste estenduë des païs qu'elle a voulu occuper. Un de ses plus sages Generaux m'a dit tres-souvent; *Nous n'avons que trop de Forteresses, il n'en faudroit point d'autres que le Cap de Bonne-Esperance & Batavia, des Comptoirs bien placez, de bons vaisseaux, & des gens de bien pour nous servir.* En effet, ses Officiers la pillent impunément, & font haïr son commerce & sa domination dans les Indes par leur avarice & par leur dureté; mais ce qu'elle doit le plus craindre, c'est l'indifference qu'ils témoignent pour la Foy de Iesus-Christ, & l'inhumanité qu'ils exercent con-

tre les esclaves dont ils trafiquent comme si c'étoient des bestes brutes sans songer à les faire instruire; suivant en cela cette maxime barbare des Espagnols, *que Dieu n'a point racheté de son sang les ames des Indiens, & qu'on ne doit pas faire de difference entre eux & les plus vils animaux*: Car c'est une conduite detestable en des Chrestiens, de rendre le Christianisme odieux par leur cruauté, de l'abolir mesme pour s'establir sur ses ruines en des lieux où il commençoit à naistre, & de faire une profession publique de n'avoir d'autre Religion que l'Interest. Le President dont il est parlé si souvent dans cette Relation en a donné des exemples bien memorables, dont sa Compagnie ressentira quelque jour les effets; & je m'estonne que les grandes pertes que celle des Indes Occidentales qui luy donne tant de jalousie, a faites au Bresil & ailleurs, ne luy fassent pas assez connoistre cette verité; car il est certain que la tyrannie & les pirateries que ses gens y ont exercées, l'ont fait déchoir d'un estat aussi florissant que celuy-cy.

Genesio Sepulueda, Castillan, Croniste de l'Empereur Charles V. repondant à l'Evesque de Chiappa par un livre imprimé à Rome, establit cette proposition.

J'ay sçeu qu'en l'année 1664. les dépenses des Hollandois au Levant montoient à communes années à pres de dix millions par an, sans compter les naufrages, le deperissement des vaisseaux & le déchet des marchandises, & que ses plus fortes cargaisons pour l'Europe & pour l'Asie, n'alloient pas à 12. millions; il y a des années où elles sont bien moindres, & si foibles mesme, que la dépense passe de beaucoup la recepte; mais elle cache avec un fort grand soin ses pertes au public & à ses propres associez, & souvent elle ne

leur diſtribuë leurs profits qu'en denrées dont elle a de grands magazins amaſſez depuis long-temps, & où elle met le prix qu'il luy plaiſt pour groſſir l'apparence de ces profits. Neantmois ſa perſeverance & ſon courage ſont dignes d'admiration; car qu'y a-t'il de plus admirable ? que de voir qu'un petit nombre de Marchands aſſemblez d'abord dans la veuë d'un ſimple trafic, ait oſé dans la ſuite faire la guerre en des regions ſi éloignées, attaquer tant de Princes & de Nations, planter tant de Colonies, aſſieger tant de villes & de fortereſſes, & entretenir enfin de fortes armées avec de ſi prodigieuſes dépenſes, que les plus puiſſans Souverains pourroient à peine les ſoûtenir.

La Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales joüiſſoit alors de cette grande proſperité, trop grande veritablement pour pouvoir eſtre long-temps ſoûtenuë par de ſimples particuliers, & trop enviée pour eſtre toûjours ſoufferte par ſes Souverains, quelques ſecours qu'ils en tirent dans les beſoins de l'Eſtat; car c'eſt un Corps ſeparé & independant qui s'eſt formé dans le corps de l'Eſtat même, dont la puiſſance lui doit eſtre ſuſpecte, & qui pourra le ruiner un jour comme la Compagnie de S. George a ruiné la Republique de Gennes. Cependant celle de Hollande n'y faiſoit point encore de reflexion, & non ſeulement elle autoriſoit toutes ces entrepriſes, mais elle voyoit que ſes propres ſujets luy donnoient la loy & ſe vantoient de l'impoſer à toutes les Nations dans le commerce d'Orient. Il eſtoit en cet eſtat, lors que le Preſident qui a eſté le prin-

pal ſujet de cette Relation, fut rapellé du Iapon à Batavia pour y exercer la fonction de principal Directeur ; il y porta beaucoup de richeſſes & fit baſtir pluſieurs maiſons magnifiques dans la ville ; *ſon authorité y eſtoit grande, mais il l'exerçoit durement ſelon ſa couſtume, & il eſtoit fort hay* des Officiers de la Compagnie & des Bourgeois. Neantmoins, il ſe tenoit comme aſſuré de la charge de General lors qu'elle viendroit à vaquer ; mais ſon eſperance fut vaine, car un autre occupa la place ; le chagrin le prit, il revint à Amſterdam où il veſcut quelque temps aſſez en repos. Enfin ſon eſprit inquiet & ambitieux luy fit faire de nouvelles intrigues pour ſe venger de l'injure qu'il diſoit avoir receuë, ou peut-eſtre pour travailler d'intelligence avec ſes Superieurs à renverſer des deſſeins qui leur donnoient de l'ombrage. Quoy qu'il en ſoit, il prit employ hors de ſon pays, & retourna aux Indes ; ſon entrepriſe ne fut pas heureuſe pour ceux qu'il ſervoit & qui meritoient d'eſtre mieux ſervis ; il pilla beaucoup, cauſa de grands deſordres dans leurs affaires, & vint perir (comme nous l'avons dit) avec ſon argent & ſes pierreries à la riviere de Liſbone, où tout le peuple donna des marques d'une réjoüiſſance publique ſur ſa mort.

FIN.

RELATION

DE SE QUI S'EST PASSÉ

DANS LA NEGOCIATION

DES DEPUTEZ

QUI ONT ESTÉ EN PERSE

ET AUX INDES,

Tant de la part du Roy, que de la Compagnie Françoise, pour l'établissement du Commerce.

SECONDE PARTIE.



RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ DANS LA NEGOCIATION DES DEPUTEZ QUI ONT ESTÉ EN PERSE ET AUX INDES, TANT DE LA PART DU ROY QUE DE LA COMPAGNIE FRANCOISE POUR L'ESTABLISSEMENT DU COMMERCE.



DANS la Relation que j'entreprends je rapporteray les choses fidellement de la maniere que je les ay veuës, & l'on verra qu'elle fut la conduite des Deputez qui furent envoyez en Perse & aux Indes, tant de la part du Roy que de la Compagnie Françoise, pour l'establissement du Commerce.

Le treiziéme de Juillet 1665. le sieur de Lalin Gentilhomme ordinaire chez le Roy, & le sieur

de la Boulaye Gentilhomme Angevin, avec les sieurs Beber, Mariage & Dupont Deputez de la nouvelle Compagnie de France pour l'establissement du commerce en Perse & aux Indes, arriverent à Ispaham. Ils furent descendre au Carvansera de Geddé, d'où ils sortirent le mesme jour pour aller prendre logis chez des particuliers de Zulpha, qui est un grand fauxbourg d'Ispahan separé de la ville par la riviere de Senderou ; les deux Gentilshommes chez le sieur de Lestoile marchand François, & les trois marchands chez un Armenien: Les sieurs de Lalin & de la Boulaye sans en rien dire aux autres Duputez, rendirent au sieur de Lestoile les lettres que Monsieur de Lyonne luy écrivoit, & dont l'inscription estoit de cette maniere ; *A Monsieur, Monsieur de Lestoile premier Valet de Chambre du Roy de Perse, ou en son absence à Monsieur Lagis son gendre.* Les Francs qui habitent en ce pays-là eurent sujet de s'étonner, que le sieur de la Boulaye qui avoit desja esté en Perse & devoit connoistre l'estat de cette Cour là, eust instruit de la sorte un Secretaire d'Estat pour donner au sieur de Lestoile la qualité de Valet de Chambre du Roy de Perse, qui n'a aupres de sa personne pour le servir à la chambre que des Eunuques, & qui de mesme que tous les Persans ne soufriroit pas qu'un Chrestien touchast ses habits, parce qu'il se croiroit soüillé & qu'aussi-tost il en prendroit d'autres. Et mesme pour ce qui est des Eunuques, comme je l'ay remarqué dans les relations de mes voyages, il faut qu'ils soyent noirs

& coupez entierement. Car les Eunuques blancs qui ne sont coupez qu'à demy, ne servent le Roy que lors qu'il est hors du Haram ou quartier des femmes. La charge du premier Eunuque blanc est estimée la plus belle de la Cour, parce qu'il a l'oreille du Roy, & qu'il peut rendre de bons & de mauvais offices à qui il luy plaist.

La teneur des lettres écrites à Lestoile estoit de l'exhorter à maintenir, aider & proteger les Deputez dans le dessein pour lequel la Compagnie les envoyoit, & en cas d'avanies ou de pertes sur les chemins leur fournir ce qui leur seroit necessaire.

Depuis leur arrivée jusqu'au jour qu'ils eurent audience du Roy, Lestoile les regala le mieux qu'il luy fut possible & tint toûjours bonne table, tant en leur consideration particuliere que pour faire honneur à la nation.

Le Roy de Perse avec toute sa Cour estoit alors à trois journées d'Ispaham, & les Deputez depescherent un courrier au Camp avec deux lettres, pour sçavoir si sa Majesté commanderoit qu'ils l'allassent trouver, ou s'ils attendroient qu'elle fust de retour à Ispaham. Car il estoit incertain si le Roy reviendroit dans peu de jours, ou s'il seroit long-temps en campagne. L'une des deux lettres estoit pour le Nazar ou Grand-Maistre de la maison du Roy, & l'autre pour le Mirza-taker ou son Lieutenant.

Cependant les Deputez n'estoient pas d'accord ensemble, & faisant comme deux corps chacun

avoit des pretentions qui causoient entre eux des differents tres prejudiciables aux interests de la Compagnie. Leurs entreveuës se faisoient dans la maison de Lestoile qui tachoit de reconcilier ces esprits. Voicy quel estoit le sujet de leur mesintelligence.

Les trois marchands Beber, Mariage & Dupont, & particulierement le premier qui excitoit les deux autres, soûtenoient que les deux Gentilshommes n'estoient dans cette negociation que comme des pieces detachées, & que n'ayant aucun droit de prendre connoissance des affaires de la Compagnie, ils ne devoient s'en mesler en aucune sorte; que la teneur de la lettre du Roy portoit, que deux Gentilshommes curieux de voir la Cour de Perse s'estoient joints aux Deputez de la Compagnie, & qu'ainsi c'estoit à eux seuls à traiter avec les Ministres du Roy de Perse, que les deux Gentilshommes n'avoient autre droit que de presenter la lettre au Roy, & de demander des Commissaires pour conferer avec les Deputez, qui pretendoient devoir traiter seuls sans que les autres y fussent presens; & quelques raisons que Lalin & la Boulaye pussent alleguer de leur costé, les trois marchands ne vouloient point demordre de leurs pretentions, & ils expliquoient les termes de leur commission à leur avantage. Il y avoit un article qui portoit expressement : *Que les Deputez seroient obligez de se conduire par les avis de Monsieur de Lalin*; ce que les autres ne vouloient entendre que du voyage & de la route qu'il falloit

tenir. Ce different, pour lequel tous les Francs s'entremirent inutilement, vint enfin aux oreilles du Nazar, qui eſt à la Cour du Roy de Perſe à peu pres ce qu'eſt en France le Grand-Maiſtre de la maiſon du Roy, qui en fut fort ſurpris, & qui avoit alors dans l'eſprit un Ordre du Roy de tirer d'Iſpaham & de ſes faux bourgs tous les Chreſtiens de quelque ſecte qu'ils fuſſent, hors les Religieux Francs, & de les placer contre Zulpha, qui s'eſt accreu de ſorte depuis ce temps là qu'il paſſeroit aujourd'huy pour une des grandes villes de la Perſe.

Les Deputez de la Compagnie Françoiſe faiſoient donc naiſtre de jour en jour de nouvelles difficultez, & le Pere Raphael du Mans Superieur de la Miſſion des Capucins en Perſe, employa tout ſon credit & toute ſon induſtrie à chercher des expediens pour les accorder. Il leur traça divers formulaires de la Lettre qu'ils devoient écrire au Nazar pour la mettre en la langue du pays; mais quand elle ſe trouvoit au gré des marchands elle n'eſtoit pas ſelon le ſens des Gentishommes. Ceux-cy vouloient qu'on oſtât de certans mots, ceux-là vouloient qu'on y en ajoûtaſt d'autres, & chacun taſchoit de conſerver ſon droit pretendu. Enfin le Pere Raphael ennuyé d'écrire & de recrire, de retrancher, d'augmenter & de corriger tant de fois la meſme choſe, leur remontra ſerieuſement le tort qu'ils ſe faiſoient d'agir de la ſorte & de s'attacher à d'inutiles formalitez, dequoy ſans doute ils ne ſeroient pas avoüez de la Compagnie

qui les avoit envoyez ; que le stile Persien dans lequel il falloit que la letrre qu'ils écrivoient au Nazar fust translatée, estoit un style simple & naturel qui ne soufroit point de superfluitez ny de chicane, & enfin que toutes leurs disputes n'abou-tiroient qu'au desavantage de la Compagnie, de laquelle ils menageoient mal les interests dans son establissement. Apres plusieurs contestations le Pere Raphael fit enfin par bonheur la lettre au contentement des deux partis, & la leur ayant expliquée mot à mot en presence du fils du sieur de Lestoile qu'ils avoient pris pour leur Interprete, elle fut mise selon la coûtume du pays dans un petit sac d'étofe de soye meslée d'or & d'argent, auquel on appliqua le cachet. Le Pere Raphael fit encore une autre lettre pour le Mirza-taker ou Lieutenant du Nazar, laquelle aussi fut mise dans un sac de tafetas rouge & cachetée de mesme que l'autre. On les donna toutes deux à un des domestique de Lestoile, lequel estant bien monté fit diligence & se rendit en peu de temps à la Cour. Il rendit premierement celle qui s'addressoit à Mirza-taker, lequel aprés l'avoir leuë le fit conduire au Nazar, qui ayant aussi leu la sienne informa incontinent le Roy du dessein de la Compagnie Françoise, & de l'arrivée des Deputez. Sa Majesté luy commanda de leur faire sçavoir qu'ils estoient les bien venus, & que dans peu elle retourneroit à Ispahan & leur donneroit audiance. Le Nazar écrivit deux lettres, l'une adressée au sieur de Lalin & à ses compagnons, laquelle contenoit

la reponse du Roy & les asseuroit qu'ils obtiendroient tout ce qu'ils demanderoient de raisonnable ; l'autre estoit pour le Pere Raphael par laquelle le Nazar luy ordonnoit d'asseurer les Deputez *que le Roy estoit bien aise de leur arrivée, & qu'ils le verroient bien-tost.*

Quelques jours apres la Cour revint à Ispahan, & le Roy s'estant arresté à une de ses maisons aux portes de la ville, le Nazar envoya querir le Pere Raphaël pour sçavoir de luy quelles gens c'estoient que les Deputez François & qui les avoit envoyez en Perse ; à quoy le Pere satisfit le mieux qu'il put. Car le Nazar s'étonnoit de ce qu'ils estoient entrez dans le Royaume avec une pareille Commission, & envoyez, luy disoit-on, d'un si grand Roy, sans que les Gouverneurs d'Erivan & de Tauris en eussent rien sceu à leur passage dans ces deux villes. L'Atemat-doulet, qui est en Perse ce que le Grand Visir est en Turquie, temoigna le mesme étonnement au Pere Raphael ; & tant ce premier Ministre que le Nazar qui marche apres luy, avoient en quelque maniere sujet de douter que ces François fussent de veritables Deputez & que leur Commission fust bien legitime. Car enfin ou ils ignoroient les coûtumes du pays, ce qui ne se pouvoit croire du sieur de la Boulaye qui avoit desja esté en Perse ; où ils agissoient tres-mal de se faire passer comme ils firent pour des gens de mestier à qui on ne prend pas garde, & de voyager en gens de basse condition. En Perse où l'on marche par tout avec une entiere seureté, où l'on ne sçait ce

que c'est que de finesse, & où l'on ne fait estime des gens qu'à proportion de leur équipage & de leur depense, c'est une imprudence de deguiser la condition, & ce deguisement rend la personne suspecte de quelque mauvais dessein. Tous ceux *qui sont envoyez d'un Roy ou d'un Prince, & mesme tout voyageur, soit marchand, soit autre qui passe le commun, & qui a dessein de voir le Roy,* doit en arrivant à Erivan ville frontiere de Perse, & à Tauris mesme qui est plus avant dans le païs, en donner d'abord avis aux Gouverneurs, qui en écrivent à la Cour selon le deu de leurs Charges. Nos François ayant mal suivi cette regle, & passé ces deux villes sans dire mot comme de petits Merciers, il ne faut pas s'étonner si l'on trouvoit étrange leur procedé à la Cour de Perse, & si les Ministres avoient quelque doute que leur Commission ne fust pas bien veritable. Mais enfin le Pere Raphaël leur ayant bien persuadé qu'ils estoient envoyez de la part du Roy de France pour l'establissement d'une Compagnie de commerce, & qu'il en avoit eu avis par lettres d'Europe, le Nazar luy dit que les Deputez se tinssent prests, & que dans peu de jours le Roy leur donneroit audiance.

Cependant la mes-intelligence continuant entre nos François, le Pere Raphaël qui craignit qu'elle ne produisist un méchant effet en la presence du Roy, & qu'ils n'eussent dispute pour le pas, representa au Nazar que les Deputez estant de deux Ordres, l'un de Gentilshommes, l'autre de Marchands, pour leur oster tout sujet de jalousie, il

il feroit bon qu'il pluft au Roy quand il les recevroit à l'audiance, de donner feance aux Gentilshommes d'un cofté,& aux Marchands de l'autre; ce que le Nazar approuva, & ce qui fut auffi trouvé bon du Roy à qui il en parla des le jour mefme. Le Pere Raphael en eut avis des le lendemain, & *les Deputez ne fçavoient rien de ce qu'il avoit fi prudemment menagé de luy mefme.*

Le vingt-fixiéme de Septembre le Roy eftant dans fa maifon de Scadet-Abas fur le bord de la riviere entre le pont de Zulphà & le pont de Schiras, fit difpofer des feux d'artifice qui coûterent plus de fix cent tomans, qui font 27750. livres de noftre monnoye à quarante fix livres fix deniers le toman, & fit avertir de grand matin tous les Grands de la Cour qu'il donneroit ce jour là audiance aux Deputez du Roy de France. Le Pere Raphael eut ordre en mefme temps de fe tenir preft avec les Deputez, afin que le Mehemender ou Maiftre des ceremonies qui introduit les Ambaffadeurs ne fuft pas obligé de les attendre. Ils fe trouverent donc tous enfemble avec le Pere Raphael chez le fieur de Leftoile où logeoient les fieurs de Lalin & de la Boulaye. Tous les François qui eftoient alors à Ifpahan ne manquerent pas de leur faire honneur, & eftoient tous magnifiquement vêtus à la Françoife, & n'avoyent pas épargné le brocar d'or & d'argent. Le Maiftre des ceremonies eftant arrivé, il fut regalé d'abord de quelques baffins de dragées & de confitures, & de tres-excellent vin; apres quoy il fit monter tous

les François à cheval, *jusqu'au Pere Raphaël à qui* il fut impossible de s'en défendre. Il les conduisit de la sorte d'un pas grave & mesuré jusqu'au lieu où le Roy les attendoit, & par un chemin plus long d'un bon quart de lieuë que le chemin ordinaire. Cette cavalcade arriva à Scabet-Abas aux approches de la nuit, & le Maistre des ceremonies entra seul laissant tous les François a la porte. Cependant Beber, par les avis duquel les deux autres marchands se conduisoient, craignant que le Pere Raphaël ne tinst moins leur party que celuy des Gentilshommes, luy dit d'un ton assez haut qu'ils vouloient avoir aussi leur Kalamachi ou Interprete qui estoit le fils de l'Estoile, & qu'autrement ils n'entreroient pas. Le Pere Raphaël qui n'agissoit en cette rencontre que par l'ordre du Nazar, & pour l'avantage de la Nation Françoise, fit connoistre à Béber que soit qu'il entrast ou n'entrast pas la chose pour son particulier luy estoit indifferente; que pour ce qui estoit de luy il n'estoit pas là comme l'interprete des uns ni des autres, mais pour obeïr au Roy qui luy avoit commandé de s'y trouver; qu'il auroit bien mieux aimé passer la nuit en sa chambre que d'en passer la plus grande partie à une corvée qui ne luy estoit pas fort agreable, & qu'il n'avoit jamais veu tant de façons & tant de difficultez dans une affaire où il n'y en devoit avoir aucune & où ils devoient tous agir de concert; que c'estoit la quatriéme fois qu'il avoit esté assis dans le *Megelé* ou la Sale d'audience en la presence du Roy, & qu'il avoit eu l'honneur de luy

parler plusieurs autres fois en particulier; enfin qu'il ne crû pas qu'il prist grand plaisir à toute cette fatigue, & que ce qu'il en faisoit n'estoit que pour rendre service à la Nation.

Sur ces entrefaites le Mehemander retourna pour prendre les Deputez avec le Pere Raphaël & les introdüire à l'Audiance, cinq cent Mousquetaires estant rangez en haye le long de la riviere pour leur faire honneur. Il marchoit devant eux d'un pas grave; mais approchant du lieu où estoit le Roy & d'où il pouvoit voir les Deputez, il leur fit doubler le pas jusqu'au pied de l'escalier où des valets leur osterent leurs souliers. Ils furent introduits avec le Pere Raphaël dans la Sale d'Audiance, & dans les mesmes places où sont assis les Kans ou Gouverneurs des Provinces & les autres Grands Seigneurs. De costé & d'autre estoit debout toute la jeunesse de qualité magnifiquement vestuë de brocars d'or & d'argent avec des manteaux doublez de martes zebelines & d'autres riches fourrures. Pour le fils du sieur de l'Estoile & les autres François, ils demeurerent dehors & attendirent que la ceremonie fust achevée. Le Mehemander, selon ce qui se pratique en ces occasions, fit mettre les Deputez à genoux en la presence du Roy, & leur fit faire par trois fois une inclination de teste jusques à terre. Apres quoy les ayant fait relever il prit le sieur de Lalin seul comme celuy qui estoit chargé de presenter la lettre du Roy. Le Pere Raphaël suivit, comme aussi le sieur de la Boulaye & les autres Deputez, & ils monterent au second

étage où estoient assis l'Athemat-doulet&leNazar. Le Roy estoit assis à un étage plus haut, environné de cent cinquante jeunes hommes magnifiquement vétus, & le sieur de Lalin paroissant à la teste des Deputez commença à faire son compliment en François, & presenta humblement sa lettre au Roy. Elle estoit à cachet plat sur queuë volante, fermée dans un petit coffre de broderie où estoient dessus en relief les armes de France & de Navarre. Le Pere Raphaël expliqua au Roy ce que Lalin avoit dit; aprés quoy sa Majesté fit une seule inclination de teste, & signe en mesme temps au Maistre des ceremonies de remener les Deputez en leur place. Estant au bas de la Sale où les Officiers avoient ordre du Roy de separer les Gentilshommes d'avec les marchands, Lalin & Mariage s'étant trouvez ensemble avec le Pere Raphaël, tandis que d'autre costé la Boulaye & Beber soûtenoient du Pont qui estoit tres-foible & qui relevoit de maladie, il y eut une méprise qui fâcha fort la Boulaye & qu'il estoit difficile d'éviter. Car les Officiers ayant cru que Lalin & Mariage qui se trouverent prés du Pere Raphaël estoient les deux Gentilshommes, les placerent à main gauche qui est la plus honorable parmy les Persans; & d'autres conduisirent à la droite laBoulaye,Beber&duPont, les faisant seoir vis à vis des autres deux places plus bas. La Boulaye voyant qu'on s'étoit mépris dit assez haut en Turquesque, *Men beg-zadé*, je suis Gentilhomme; mais la chose estant faite & le Roy estant present, les Officiers firent semblant de ne

pas entendre la Boulaye, & ne voulurent pas luy permettre de changer de place quand il se leva pour aller s'assoir aupres de Lalin. Il fut contraint de demeurer où il estoit, & cependant la Musique *Persienne commença selon la coûtume observée en ces occasions* & dura un bon quart-d'heure. En suite le Maistre des ceremonies vint prendre le Pere Raphaël avec les deux Deputez qui estoient aupres de luy, Mariage tenant alors la place de Gentilhomme, & les conduisit au Roy. Lalin fit la harangue, & exposa de fort bonne grace le sujet de la Deputation, & sa Majesté témoigna par un signe de teste qu'elle prenoit plaisir à l'écouter. En effet Lalin estoit un Gentilhomme bien fait & de bonne mine, & avoit le ton de la voix agreable; & le magnifique habit qu'il portoit ce jour-là rehaussoit encore de beaucoup le grand air qui accompagnoit sa personne. Le Roy jettant alors les yeux sur le Pere Raphaël, luy demanda qui estoient ces François, d'où ils venoient, ce qu'ils desiroient, & par qui ils estoient envoyez; à quoy le Pere satisfit de point en point. Le Roy fit en suite quelques questions aux Deputez; apres quoy il les congedia de la main, & le Pere Raphaël se retirant avec eux, sa Majesté luy fit signe de demeurer, & les autres allerent reprendre leurs places. Alors le Roy faisant approcher le Pere s'informa plus particulierement de la grandeur du Roy de France, de l'étenduë & de la qualité de ses Estats, de ses armées, & de son Conseil; à quoy le Pere satisfit le mieux qu'il luy fut possible. Mais le Roy reprenant la

parole, j'en ay appris, dit-il, davantage dans plusieurs entretiens que j'ay eus avec l'Aga Tavernier. Le discours du Roy fini avec le Pere Raphaël, sa Majesté le renvoya à sa place aupres de Lalin & de Mariage.

Il faut remarquer que celuy qui sert d'Interprete ne s'assied jamais à l'audiance du Roy, mais qu'il demeure toûjours debout derriere la personne dont il est le trucheman. Il arriva qu'un jour en pareille ceremonie le Pere Raphaël accompagnoit à l'Audiance un Religieux Dominicain Florentin de nation, & le voyant assis en la place où les Officiers avoient eu ordre de le conduire, il crut qu'un Capucin pouvoit en faire autant qu'un Dominicain & avoir le mesme privilege. Il s'assit en effet; ce que le Maistre des ceremonies ayant apperceu, & luy venant dire que ce n'estoit pas la coûtume de s'asseoir & qu'il devoit se tenir debout; le Roy qui vid la chose lui fit signe de la main qu'il demeurast assis; & le lui envoya dire ensuite par un Officier. L'Audiance finie un jeune Seigneur fils du Kan d'Erivan vint feliciter le Pere Raphaël de l'honneur extraordinaire qu'il avoit receu, n'y ayant jamais eu d'exemple en Perse qu'un Kalamachi ou Interprete fust assis à l'Audiance. Le Pere qui vit encore & ne manque point de repartie, dit au jeune Persan que ce n'étoit pas aussi la coûtume qu'un tel habit, en montrant le sien, vint servir de trucheman, & que lors que c'est un homme à gages la coûtume de Perse pouvoit s'observer.

Quelques momens apres le Roy envoya une tasse & un flacon d'or aux Deputez. Lalin se levant prit sa tasse avec grand respect & une profonde inclination, & apres avoir beu, ce que firent ensuitte Mariage & le Pere Raphael, l'Echanson alla vers les autres Deputez faire la mesme ceremonie. On aporta apres les fruits, le vin & les viandes, pendant quoy la musique de voix & d'instrumens se fit entendre comme auparavant. Cette action finie le Roy fit rappeller Lalin, Mariage & le Pere Raphael, & les ayânt congediez apres quelques momens d'entretien, il arresta encore une fois le Pere qui les vouloit suivre, & le mit sur des discours de religion. Il luy parla de l'unité de la nature Divine, de la necessité d'un Prophete, & comme Mahomet est le seau & le couronnement de tous les Prophetes. Il luy témoigna son étonnement de ce que les François, qui ont la reputation d'avoir tant d'esprit & de sçavoir, pouvoient prendre Jesus-Christ pour Dieu. Le Pere Raphael tascha de satisfaire le Roy sur tous ces articles ; & cet entretien fini, comme il souhaitoit que les Deputez qui estoient assis de l'autre costé ne receussent pas moins d'honneur que ceux qu'il accompagnoit, il prit la liberté de parler au Roy en leur faveur, & de luy representer que les trois autres Deputez estant tristes de ce que sa Majesté ne les avoit pas honnorez comme les Begzadés, elle leur feroit une grace particuliere de les faire venir aussi à leur tour en sa presence. Cependant Mariage qui estoit assis aupres de Lalin luy fit re-

marquer avec quelle familiarité le Pere Raphael parloit au Roy, jusques-là qu'il sembloit qu'il ne se fist aucune démarche dans l'audiance que par son conseil ; à quoy Lalin lui repartit qu'il voyoit par là quelle estoit l'importance d'avoir un Kalamachi ou Interprete connu du Roy & qui sceust l'air de la Cour. Comme il achevoit de parler le Roy fit appeller les autres Deputez, & la Boulaye parla à sa Majesté le Pere Raphaël expliquant ce qu'il disoit. Le Roy les ayant fait retirer retint encore le Pere & luy parla de diverses choses. L'entretien fut particulierement des couleurs noire & blanche, & de la beauté des femmes de France, le Roy avoüant que naturellement il n'aimoit pas les brunes, & qu'un teint bien blanc estoit à son gré, ce qui faisoit la beauté des femmes. Le Pere luy répondit modestement que la beauté consistoit dans l'opinion, & qu'on estimoit en Perse les gros sourcils, ce qui n'estoit pas estimé en France. Alors le Roy jettant les yeux sur le petit coffre où estoit la lettre du Roy de France, & qui n'estoit fermé que par un simple crochet, sa Majesté prit la lettre qui n'estoit qu'en petit parchemin comme une lettre ordinaire ; & comme elle en avoit receu d'autres de divers Potentats de l'Europe, & mesme deux ou trois du Roy de France, que les Jesuites luy avoient apportées en grand parchemin & grand seau de cire fort relevé, Elle témoigna d'abord du mépris pour celle-cy & fut sur le point de la rejetter. Le Pere Raphaël s'apperceut aussi-tost que le Roy estoit fasché, & le Roy aussi luy dit d'abord :

bord : Raphaël, je ne reçois point de lettre ouverte & sans seau, prens-là & l'emporte : car je ne crois point qu'elle vienne d'un Grand Roy comme est le Roy de France, & il luy fit signe en mesme temps de se retirer. Le Pere ne put faire autre chose que de prendre la lettre, & retournant à sa place il fut dire au sieurs Lalin & à Mariage ce qui s'estoit passé dans l'entretien qu'il venoit d'avoir avec le Roy. Une heure ou deux se passerent ensuite dans cette Sale à voir danser les baladines, qui est le divertissement le plus ordinaire en Perse ; apres quoy le Roy fit appeller Lalin & Mariage avec le Pere, & leur ayant fait plusieurs questions ausquelles ils répondirent le mieux qu'il leur fut possible, il les congedia, retenant encore le Pere Raphael aupres de soy. Le Pere prenant alors son temps dit au Roy que c'estoit la coûtume que l'Atemat-doulet son premier Ministre d'Estat fit expliquer en sa presence les lettres que les Princes d'Europe envoyoient à sa Majesté, comme il en avoit expliqué plusieurs depuis quinze ans venuës de la part du Pape, de l'Empereur d'Alemagne & du Roy de Pologne. Qu'il plaise à vostre Majesté, ajoûta le Pere, que je remette entre les mains de l'Atemat-doulet la lettre du Roy de France, & qu'elle luy soit expliquée selon qu'il s'est toûjours pratiqué en semblables occasions. L'Atemat-doulet estoit assis dans la Sale à la teste des autres grands Officiers du Royaume, & le Roy fit signe au Pere de luy donner la lettre, dequoy il fut ravi estant bien aise de s'en décharger. Sa Majesté luy fit encore d'autres

questions touchant les mœurs des François, disant qu'il avoit appris que la verité estoit entre eux en grande recommandation; & à la fin de ce dernier entretien le Pere Raphaël prit la hardiesse de representer encore au Roy que les trois autres Deputez qui estoient assis à la droite avoient lieu de s'affliger de n'avoir esté appellez qu'une fois en sa presence, les autres ayant eu l'honneur d'y estre conduits jusques à trois fois. Sa Majesté repartit au Pere que c'estoit assez qu'un Roy parlast à des Begzadés ou Gentilshommes envoyez d'un autre Roy, & que les Ministres parlassent avec des marchands. Le Pere voyant que le Roy luy parloit avec tant de familiarité, s'hazarda de faire une nouvelle instance en faveur des trois mémes Deputez; mais le Roy le regardant alors d'un mauvais œil & comme tout en colere, le Pere changea incontinent de discours, & bien tost apres fut congedié pour faire place au sieur Lalin que le Roy fit appeller seul, parce qu'il luy avoit plû d'abord, & que sa personne, comme j'ay dit, estoit d'elle-mesme fort agreable. Mariage voulut se lever avec le sieur de Lalin & le suivre comme de coûtume; mais les Officiers l'arresterent, de quoy il fut fort fasché croyant que le Pere Raphaël en estoit cause, quoy qu'il n'eust eu autre dessein que de leur faire partager également tous les honneurs. Le Roy par toutes sortes de marques témoigna à Lalin qu'il l'estimoit beaucoup & qu'il avoit de l'affection pour luy. Il fit venir en mesme temps le Nazar, & luy donna ordre de luy amener le lendemain le Begza-

dé Lalin avec le Pere Raphaël, & Lagis Genevois qui estoit à son service, parce qu'il vouloit se réjoüir avec eux. Ensuite sa Majesté fit retirer Lalin, & retint le Pere Raphaël, luy disant qu'il vouloit disputer de la Religion avec luy, & que le Mirza-taker fust present. As tu veu, luy dit le Roy, le pays de Beherte-nirhon, c'est à dire, Image du Ciel, qui est la Province de Mazandran? je veux que cette année tu y viennes avec moy. Apres quelques discours assez rompus, le Roy passant d'une matiere à l'autre selon qu'il luy venoit en l'esprit, il congedia le Pere, & pour la cinquiéme fois fit appeller Lalin & Mariage en sa presence. Leur entretien fut de la beauté des feux d'artifice qui avoient commencé de joüer à leur arrivée, & qui avoient bien duré trois heures, & de celle de dix mille lampes dont tout le canal estoit bordé, & qui par la reflexion de leur lumiere rendoient autant d'étoiles dans l'eau. Le Roy leur parla ensuite de la bonté du vin de Schiras, & leur demanda s'il y en avoit d'aussi excellent en France. Il leur dit que dés que les vaisseaux de la Compagnie seroient arrivez il envoyeroit un Ambassadeur au Roy de France, avec lequel il vouloit lier une étroite amitié; A quoy Lalin repartit que sa Majesté de France le souhaitoit fort aussi de son costé. Pourquoy donc, repliqua le Roy, mon alliance ne vous suffit-elle pas, & pourquoy en allez-vous chercher d'autres parmy des Noirs de qui vous ne tirerez pas tous les avantages dont vous vous flatez? Car il faut remarquer que Messieurs les Deputez furent si secrets dans leurs

affaires que tout le monde en avoit la connoissance, & que les valets en estoient aussi informez que les Maistres. Ils ne consideroient pas que les Persans sont bons politiques, & que cette Cour ne manque pas d'espions. Le Roy de Perse n'ignoroit pas que les Deputez en quittant sa Cour avoient dessein de passer aux Indes, & de faire les mesmes ouvertures *de commerce au Grand Mogol, avec lequel il n'est jamais en trop bonne intelligence. C'est dequoy il se sentoit piqué, quoy que les Deputez taschas*sent de luy persuader que le principal negoce de la Compagnie estoit pour la Perse, & que les Indes n'estoient que pour les toiles & quelques épiceries.

En ce temps-là il estoit arrivé à Ispahan un Ambassadeur des Indes avec un grand équipage, & des presens pour la valeur de douze mille tomans qui font 552300. livres. Cela n'empescha pas que par une haine inveterée qui est entre les deux Nations, le Roy de Perse ne le traitast fort indignement en plusieurs occasions. L'Ambassadeur ne manqua pas de s'en plaindre, & eut de la jalousie contre nos Deputez François, de ce qu'estant venus sans presens & sans équipage ils avoient receu beaucoup plus d'honneur, tandis qu'on ne faisoit point de cas de luy qui estoit venu avec un gros train & avoit apporté des presens considerables. D'ailleurs l'Ambassadeur de Perse qui estoit allé vers le Grand Mogol, fut bien receu avec son present & congedié avec honneur. Mais peu de jours apres son depart les nouvelles estant venuës à

Agra de la honteuse maniere dont l'Ambassadeur Indien avoit esté traité à Ispahan, & qu'il avoit eu son congé du Roy; le Grand Mogol entra dans une telle colere, qu'il envoya en diligence un Courrier apres l'Ambassadeur Persan qui ignoroit comme les choses s'estoient passées, pour l'obliger de revenir sur ses pas. Estant de retour à Agra le Grand Mogol le receut avec de rudes menaces, & peu s'en fallut qu'elles ne fussent suivies de l'effet, & qu'il ne le fist mettre en pieces en sa presence. Quand l'Ambassadeur Indien fut de retour à Agra avec les presens que le Roy de Perse luy avoit donnez pour son Maistre, qui estoient des chevaux & des étofes d'or & d'argent & de soye, le Grand Mogol fit couper les chevaux par quartiers & brûler toutes les étoffes; & je me trouvay à Agra quand cette expedition fut faite. Sa colere ne s'arresta pas à cette vengeance, elle s'étendit jusques à son Ambassadeur, lequel il disgracia pour avoir souffert en Perse un traitement si indigne, & le chassant pour jamais de sa presence il ordonna qu'on luy coupast la barbe, & qu'il allast finir sa vie avec les Dervichs, ce que nous appellons en Europe estre rasé & confiné dans un convent.

Je reviens à nos Deputez François, qui presenterent au Roy de Perse un tres beau fusil, avec le portrait du Roy au naturel, qui fut d'autant plus estimé qu'en ce temps-là on apporta à Ispahan quantité de tailles-douces en grand volume qui representoient le Roy & qui s'accordeient parfaitement avec le tableau en huile, ce qui fit que la

Cour jugea que c'estoit la veritable ressemblance de nostre Roy. Pendant que ces deux presens passoient, portez selon la coûtume du pays par autant de valets, qui les mettent entre les mains des Officiers de la Cour; le Maistre des ceremonies fit tenir debout les Deputez & le Pere Raphaël pour une marque que ce sont eux qui font les presens. Apres que ces presens eurent passé devant le Roy, sa Majesté s'avisa de demander aux Deputez pour quelle Nation de l'Orient la France avoit le plus d'inclination; à quoy le sieur de Lalin ayant reparti que c'estoit assurement pour les Persans; le Roy ajoûta qu'ils avoient raison, puisque les Persans estoient blancs comme les François, & qu'il n'estoit guere possible d'avoir de l'amour pour les Indiens qui estoient noirs. Enfin pour faire le dernier honneur aux Deputez, le Roy voulut leur faire boire le HEZARD PICHE' dans une cuilliere d'or qui tient présque une pinte de Paris. Il ordonna que ce fust du mesme vin qu'il buvoit, qui estoit dans une bouteille de cristal de Venise à boutons de diamans. Le sieur de Lalin but courageusement, Mariage en fit de mesme; mais le Pere Raphaël se souvenant que la doze estoit un peu forte, & qu'il la luy falut avaler en une rencontre où il m'accompagna allant voir le Roy pour me servir d'Interprete, & dans laquelle sa Majesté voulut se réjoüir avec nous depuis les huit heures du matin jusqu'à deux heures apres minuit, il trouva le moyen de parer le coup, & sceut s'excuser adroitement. Il representa au Roy

qu'il estoit le pied & l'œil des Deputez, & que s'il alloit les heurter contre la muraille (c'est une façon de parler en Perse) il ne pourroit les reconduire au logis. De cette maniere le Pere Raphaël s'exemta de boire, & les Deputez furent renvoyez en leurs places. Apres le minuit on étendit les *zerbastes* ou nappes de brocar d'or & d'argent, sur lesquelles on servit plusieurs sortes de viandes rosties & fort épicées, & du poisson salé qu'on apporte de la mer Caspienne ou de Mazandran; avec des patisseries, des raisins secs, des confitures, des almandes, des pistaches & autres choses de cette nature, qui excitent à boire & qui furent servies seulement devant les Francs. Car pour les Persans, c'est la coûtume d'oster le vin quand on leur sert le Pilau & autres viandes; & cette coûtume est fondée sur la raison, parce que le Pilau estant si gras, comme il a esté dit dans la description des cuisines du Serrail, si ceux qui en mangent venoient à boire du vin en mesme temps, le cœur leur soûleveroit, & ils en seroient fort incommodez. Mais au lieu de vin ils ont des Sorbets & des jus de Limon & de Grenade servis dans de grands vases de porcelaine dont pour appaiser la soif, ils hument des cuillerées de temps en temps. Le repas fini on introduisit quelques boufons, qui chanterent à la Turque & firent mille grimaces. D'ailleurs on vid paroistre dehors dans l'obscurité deux hommes qui joüoient l'un contre l'autre du baston à deux bouts, & à chaque bout des deux bastons estoient attachez des morceaux de toile trempez dans de l'eau

de nafte qui brûle plus que du souffre, ce qui rendoit une flame fort claire dans l'obscurité. Cela faisoit un assez plaisant effet, & l'on voyoit courir les uns apres les autres quatre gros tourbillons qui estoient toûjours en l'air & dans une continuelle agitation.

Il estoit plus de trois heures apres minuit quand le Maistre des ceremonies vint faire lever les Deputez pour prendre congé du Roy, & les menant au bas de la Sale ils firent une profonde reverence, & se retirerent sans que personne bougeast de sa place, pour leur donner le temps de prendre les premiers leurs souliers sans confusion. Cela fait le Roy congedia toute la Cour, & c'est alors que dans la foule il y en a qui gagnent & d'autres qui perdent au change de leurs souliers.

Les Deputez & le Pere Raphael estant montez à cheval pour regagner leurs logis, trouverent à moitié chemin le grand Portier de l'Atemat-doulet, qui n'est pas un Portier à ouvrir une porte, mais un Officier qui a la charge d'introduire en la presence du premier Ministre ceux qui ont à luy parler. Cet Officier vint dire au Pere Raphael que l'Atemat-doulet son maistre attendoit sur les dix-heures du matin le Begzadé François qui avoit presenté la lettre au Roy pour le traiter dans sa maison par l'ordre qu'il en avoit de sa Majesté Le Pere rapporta aux Deputez ce que l'Officier luy avoit dit, & dés qu'il se fut retiré la Boulâye dit au Pere Raphael, que comme Gentilhomme il devoit aller par tout où Lalin iroit,

&

& que ses serviteurs qui entendoient le Persien, asseuroient que l'Officier l'avoit aussi bien nommé que l'autre. Le Pere luy repartit qu'il ne l'avoit pas oüy autrement que comme il le leur avoit rapporté; mais qu'à la bonne heure ils y allassent tous trois de compagnie quand l'heure viendroit. En s'entretenant de la sorte ils arriverent à Zulpha, & furent se reposer cinq ou six heures jusques à ce qu'il fust temps de remonter à cheval pour se rendre chez ce premier Ministre.

Entre neuf & dix heures du matin les sieurs de Lalin & de la Boulaye & le Pere Raphael monterent à cheval, & dés que l'Atemat-doulet sceut leur arrivée il vint les recevoir dans la sale d'audiance où il avoit fait preparer plusieurs bassins de dragées & de confitures. Le Pere se retira pendant une heure avec le Secretaire de l'Atemat-doulet pour traduire la Lettre du Roy de France en Persien, & apres toutes les civilitez faites de part & d'autre les Deputez & le Pere Raphael retournerent à Zulpha.

Les autres jaloux de l'honneur que les deux Gentilshommes avoient receu chez ce premier Ministre de la Cour de Perse, voulurent l'aller voir à leur tour; mais le Pere Raphael leur representa que ce n'estoit pas la coûtume en Perse d'aller voir un premier Ministre sans estre appellé, & que l'Atemat-doulet n'avoit eu ordre du Roy que de voir le Begzadé qui avoit rendu la lettre de sa Majesté de France. Le soir venu Lalin & le Pere Raphael receurent nouvel ordre d'aller trouver

le Roy, & la Boulaye voulut absolument les accompagner. Mais le Roy ne sortit point ce soir là, & ils furent obligez de retourner sur leurs pas.

Cependant les trois Marchands Deputez voyant que *les deux Gentilshommes* avoient remporté tous les honneurs, & croyant que le Pere Raphael avoit conduit la chose de cette maniere en leur faveur, s'emportoient contre luy en des paroles injurieuses, & luy reprochoient aigrement qu'il prenoit le parti des deux autres contr'eux. Ils menaçoient d'en écrire en France, & que le Roy pourroit bien faire voler des testes, pour avoir outrepassé ses ordres & fait contre ses intentions. Le Pere Raphael un peu émeu des discours piquants des trois Deputez, leur repartit qu'autant qu'il avoit pû il leur avoit fait partager tous les honneurs, dequoy ils témoignoient tres-peu de reconnoissance. Que neantmoins il ne laisseroit pas de continüer ses soins pour l'avancement de leurs affaires, non pas en leur consideration, mais en consideration de la Compagnie qui les avoit envoyez, & des Peres Capucins de France qui à la priere des interessez avoient donné un catalogue de toutes les maisons qu'ils ont au Levant, pour servir de communication & de passage aux lettres de la Compagnie. Toutesfois, ajoûta le Pere, si vous voulez aussi voir l'Atemat-doulet, je tascheray de vous rendre satisfaits, & feray ensorte que vous puissiez luy parler. En mesme temps il les fit tous monter à cheval Lestoile & son fils se mettant de la partie, & ils se rendirent tous ensemble

chez l'Atemat-doulet, où le Pere Raphael estant connu il luy fut aisé de les introduire. L'Atemat-doulet estoit alors chez le Roy, de sorte qu'apres avoir attendu long-temps en vain & estant heure de se retiter, ils reroutnerent à Zulpha & remirent la partie au lendemain.

Ils furent donc tous ensemble le jour suivant chez ce premier Ministre, qui se trouva comme ils arriverent retiré dans l'appartement des femmes; & quoy qu'apparemment il fut averti de leur arrivée il ne laissa pas de les faire attendte plus de deux heures. Cependant le Pere Raphael estoit au guet, & se promenoit de costé & d'autre de peur que l'Atemat-doulet ne sortist par quelque porte secrete; & ayant apperceu qu'on luy avoit amené ses chevaux pour aller trouver le Roy, il posta les Deputez en un endroit où il falloit de necessité que ce Seigneur passast. Ils tenoient preste à la main une copie en Persien de la lettre des Directeurs de la Compagnie où il y en avoit quinze de signez, & l'Atemat-doulet venant à passer le Pere Raphaël qui en estoit bien connu fendit la foule des gens qui l'environnoient, & luy presentant une copie de la mesme lettre qu'il avoit par devers soy, luy montra les trois Deputez marchands, & luy dit que c'estoient eux qui devoient traiter avec luy touchant le negoce. L'Atemat doulet répondit au Pere qu'il n'avoit point commission du Roy de parler aux Deputez qu'il luy montroit, & que sa Majesté luy avoit seulement commandé de recevoir le Begzadé ou Gentilhom-

me qui avoit apporté la lettre du Roy de France, ce qu'il avoit fait. Sur cela le Pere le pria qu'il luy pluſt donc dire au Roy qu'il vouluſt nommer *quelque Officier avec lequel les Deputez puſſent traiter ſuivant leur commiſſion*, ce que l'Atemat-doulet promit de faire, & en meſme temps il monta à cheval pour ſe rendre aupres du Roy. Les Deputez reprirent de leur coſté le chemin de Zulpha; & le ſoir comme le Pere Raphaël retournoit à Iſpahan où eſt la maiſon des Capucins, un Cavalier qui venoit de l'y chercher le rencontra dans la grande allée de Zulpha, & luy dit que le Roy avoit commandé au Nazar de traiter le lendemain les Deputez, & d'entrer en conference avec eux pour ſçavoir qu'elles eſtoient leurs demandes. Le Pere auſſi toſt rebrouſſa chemin pour aller donner avis de cet ordre aux Deputez afin qu'ils ſe tinſſent preſts.

Le lendemain dernier jour de Septembre le Pere Raphael ne manqua pas de ſe rendre de grand matin chez les Deputez, pour les conduire chez le Nazar où il avoit ordre de ſe trouver avec eux. Mais il fut bien ſurpris de voir qu'ils ne vouloient pas venir enſemble, & la continuation de cette honteuſe meſ-intelligence l'embarraſſa fort. Il luy fallut donc chercher quelque expedient pour les ſatisfaire, & il s'aviſa d'aller trouver le Nazar pour luy dire qu'il ſeroit bon que les Deputez pour le negoce vinſſent les premiers, parce que c'eſtoit proprement avec eux qu'il devoit traiter. Le Nazar luy répondit que le Roy

entendoit qu'ils fussent tous cinq ensemble, & le Pere luy ayant dit pour la seconde fois que pour bien faire il faudroit que la chose allast comme il venoit de la proposer, le Nazar prenant un visage refrogné; Hé quoy! dit-il au Pere, vos François n'ont-il point de honte d'estre ainsi divisez, & de donner à parler de leur mes-intelligence jusques aux valets? Pourquoy en partant de leur pays ne sont-ils pas demeurez d'accord de toutes choses? Quelle opinion veulent-ils que nous ayons d'eux & de leur commission? Et craignent-ils si peu d'offencer leur Roy, ou leur Roy est-il plus indulgent que le Roy de Perse qui ne pardonneroit pas de semblables fautes à ses sujets? Ce fut la réponse du Nazar, à quoy le Pere Raphaël ne fit point de replique. Il pria seulement le Nazar qui voulut absolument qu'ils vinssent ensemble, de luy donner deux Cavaliers pour les aller prendre à Zulpha, sans luy rien dire du dessein qu'il avoit d'introduire chez luy les Deputez marchands une heure plûtost que les Gentilshommes, ceux-là ne voulant pas que ceux-cy fussent presens quand ils parleroient des affaires du negoce. La chose reüssit comme le Pere l'avoit projettée, il envoya un de ces Cavaliers chez les Gentilshommes, & luy recommanda de boire avec eux, de ne les pas presser, & de ne les amener qu'au petit pas. Cependant luy-mesme avec l'autre Cavalier fut prendre les trois Deputez marchands, & leur faisant doubler le pas sans qu'ils sceussent pourquoy on les pressoit de marcher, ils arriverent chez le Nazar

de qui ils furent tres-civilement receus. Le Pee *avoit fait en chemin confidence à Dupont l'un des* trois Deputez de ce qui s'estoit passé entre luy & le Nazar, & du biais qu'il avoit pris pour accommoder les choses au contentement des deux partis. Il presenta en arrivant au Nazar la commission des Deputez traduite en Persien, apres quoy ils entrerent en conference, ce qui dura prés de trois quarts d'heure. Cet entretien fut des doüanes & des peages, de la qualité des marchandises, & de la fidelité avec laquelle les François se comportent dans le commerce, sans faire passer des contrebandes d'autres marchands sous leur nom; que la Compagnie vouloit trafiquer honorablement en Perse, sans payer à denier compté comme d'autres faisoient; mais qu'elle feroit des presens à la Cour dont elle seroit contente. Ils avoient achevé de parler d'affaires, quand on vint avertir le Nazar que les Gentils-hommes estoient arrivez. Il dit au Pere Raphael de les aller recevoir, estant convenu qu'ils seroient placez au dessus des marchands qui ne leur contestoient pas la seance à table. Le Pere estant sorti fut prendre le sieur de Lalin par la main, & la Boulaye suivoit, se plaignant adroitement qu'ils avoient beaucoup tardé & qu'ils s'estoient fait attendre. Maintenant, leur dit-il, que vous estes tous ensemble, passez dans ce cabinet, & specifiez vos demandes & les articles de vostre commission. Les Deputez marchands qui avoient dit au Nazar tout ce qu'ils luy vouloient dire, ne firent plus de difficulté d'estre avec les

Gentilshommes dans une seconde conference, qui ne se passa qu'en termes de civilité & en protestations mutuelles d'une bonne & sincere correspondance ; ce qui toutefois n'eut aucun effet, comme il se vera par la suite. Puis ayant demandé de l'ancre & du papier, ils projetterent ensemble les demandes qu'ils avoient resolu de faire au Roy, dont voicy le contenu.

Nous demandons à sa Majesté les trois premieres années d'immunité de toutes douanes & de tous peages, à compter du jour de l'arrivée de nos vaisseaux ; & que les années suivantes nous soyons traitez avec tous les privileges & toutes les graces qui sont & pourront estre accordées aux autres Nations à l'avenir. En reconnoissance dequoy nous ferons des presens des raretez & des marchandises de France, dont nous esperons que le Roy & ses Ministres seront contens. Qu'estans appellez à la Cour ou à quelque action publique nous ayons la preseance sur toutes les autres nations, comme nous l'avons sans contestation dans toutes les Cours de la Chrestienté, & mesme à la Porte du Grand Seigneur. Nous demandons aussi qu'il plaise à sa Majesté d'accorder une maison dans la ville à ceux de la Compagnie qui demeureront presentement dans les Estats de la Perse.

Ces demandes furent dictées de mot en mot en Persien par le Pere Raphaël à un Secretaire du Nazar au nom de tous les cinq, tant Gentilshommes que marchands, & le Secretaire ne sçachant pas écrire leurs noms le Pere les écrivit luy-mes-

me en caracteres Persiens, & cet écrit ayant esté lû en la presence des Deputez, le Nazar le prit pour le presenter au Roy, qui estoit déja hors de la ville à la porte de Tokchy pour prendre le chemin de la Province de Mazandran.

Ces affaires estant vuidées le festin suivit, où il ne manqua rien de toutes les delicatesses de la Perse. Le flacon d'or du Roy avec la tasse fut envoyé expres chez le Nazar pour faire plus d'honneur aux Deputez, & il y eut musique de voix & d'instrumens qui dura jusqu'à midy. Le Nazar pressé de suivre le Roy congedia les Deputez, & dit au Pere Raphaël qu'ils n'avoient qu'à se reposer sur ses soins, qu'il presenteroit leur requeste à sa Majesté, & qu'il leur rendroit réponse. Les Deputez fort satisfaits du Nazar luy firent quelques temps apres un present qui fit honte à la Nation Françoise, & particulierement à des Deputez qui vouloient le porter haut; & qui devoient faire honneur à une Compagnie de la puissance de laquelle il falloit donner bonne opinion dans ces commencemens de l'établissement de son commerce. Ils ne luy donnerent qu'une tasse de leton émaillé, avec huits petits cofres à perspective ou miroirs en émail de verre, le tout ne pouvant guere monter qu'à trente ou quarante écus. Ils firent aussi un present de mesme espece, mais beaucoup moindre à Mirza taker Lieutenant du Nazar, & ce present consistoit en une douzaine de ciseaux dorez pour femmes. Et pour ce qui est des Gentils-hommes, ils ne firent aucun present au Nazar.

zar. Il faut dire les choses comme elles se sont passées, on se moqua de ces beaux presens, & on en fit bien des risées aprés leur depart.

Je ne puis m'empescher icy de témoigner la honte que j'ay euë pour la Nation, que ces Messieurs decrierent alors par leur vilain procedé & leur sale avarice, & je veux bien avoüer sans vanité, que lors que j'ay fait quelques affaires, ou avec le Roy de Perse ou avec les autres Roys & Princes de l'Asie, il n'y en a point eu à qui je n'aye fait present de six à sept mille livres de joyaux ou de pieces riches & curieuses, & quelquefois jusqu'à douze mille livres, comme je fis au Grand Mogol à mon dernier voyage des Indes; ce qui se trouvera dans mes relations.

Les Deputez satisfaits de l'entretien qu'ils avoient eu avec le Nazar, ayant vû que le Pere Raphael s'estoit employé de bonne grace & avec zele pour leurs interests, ils espererent que par son credit non seulement il feroit en sorte que la réponse du Roy de Perse à sa Majesté de France tomberoit entre leurs mains pour la porter à Paris, mais encore qu'ils auroient la meilleure part du present qu'ils s'attendoient que le mesme Roy de Perse leur feroit en argent à leur depart. Dans cette veuë Mariage apporta au Pere un sac de quarante tomans qui valent six cens écus tout en argent blanc, le priant de prendre ce present de la part de ses deux Compagnons & de la sienne, jugeant bien sans doute qu'il ne l'accepteroit pas; aussi le Pere Raphaël s'en sentit-il offensé, luy

témoignant qu'il n'avoit pas l'ame venale, & que le service qu'il avoit tasché de rendre aux uns & aux autres estoit sans nul interest. Il le pria donc de remporter son argent, & l'autre le pressant de *le prendre, parce que c'estoit la Compagnie qui le luy faisoit, le Pere se fascha, & Mariage ne* put pas mesme obtenir que l'argent demeurast dans sa chambre jusqu'au soir qu'il promettoit de le venir reprendre ; mais il fut contraint de le remporter à l'heure mesme.

Deux jours apres le Nazar fit avertir le Pere Raphaël que le Roy avoit accordé les demandes des François, & ordonné à chacun d'eux le *calaat* ou la veste Royale, & par preciput un beau cheval au sieur de Lalin. Que la reponse au Roy de France estoit preste avec le *Ragan* ou la lettre d'Octroy pour les Directeurs de la Compagnie comme ils l'avoient souhaité.

Cependant le Roy s'éloignoit toûjours d'Ispahan, & en estoit desja à trois journées à une de ses maisons Royales appellée Tajabar. Elle est dans une agréable assiete, au milieu d'un vallon ombragé d'arbres & rempli de quantité de villages.

Le neufiéme d'Octobre sur les six heures du soir il vint un Courier au Pere Raphael avec une lettre que le Nazar luy écrivoit de la part du Roy, par laquelle il luy ordonnoit de se rendre en diligence avec les Deputez à Tajabat. Le lendemain avant jour il fut à Zulfa avec le Courier, & fit monter promptement à cheval les Gentilshommes

& les Marchands, qui se chargerent à la haste des hardes qui leur estoient les plus necessaires. A peine estoient ils hors de la ville qu'ils rencontrerent un second Courier avec une lettre de mesme teneur que la precedente pour le Pere Raphaël. Ils arrivérent le troisiéme jour à Tajabat, & le Nazar leur fit donner la maison d'un Armenien Renegat qui estoit habitué en ce lieu là. Le Roy leur fit d'abord envoyer huit ou dix bouteilles de vin, avec quatre grands bassins d'or pleins de beaux fruits, & des tapis pour couvrir leur chambre. Mais ces presens furent de nouvelles semences de discorde entre ces Messieurs; car faisant entr'eux comme deux partis chacun les vouloit avoir, & les gens du Roy furent plus de trois heures à attendre qu'ils s'accordassent pour sçavoir à qui ils les remettroient, ou aux Gentilshommes ou aux Marchands. Le Pere Raphael ayant fait tous ses efforts pour terminer ces difficultez & n'en ayant pû venir à bout, se mit contr'eux en une juste colere, & leur dit qu'il ne leur restoit plus qu'à aller sur le pré chacun le pistolet à la main pour vuider leur different. Jusques à cette heure, ajoûta-t'il, j'ay fait ce que j'ay pû pour cacher vos honteuses divisions à la Cour, qui toutesfois n'en a desja que trop eu de connoissance; voulez-vous qu'elles éclatent davantage, & que les Persans se mocquent, & de vous en particulier, & de la nation Françoise en general? L'Armenien chez qui ces Messieurs logeoient n'estoit pas chez luy quand on les y fit entrer, & comme il avoit une sauve-

garde du Roy voyant à son retour vers le soir tous ses estrangers dans sa maison, il se prit à faire grand bruit & à vouloir mettre dehors celuy qu'il rencontra le premier qui fut Mariage. Les gens du lieu vinrent au secours de l'Armenien sur lequel les valets des François s'estoient jettez, & le Pere Raphael que la fatigue du chemin avoit obligé de s'aller reposer sur un matelas s'éveillant au bruit que tout le monde faisoit, trouva moyen d'appaiser cette querele. La nouvelle fut incontinent portée à la Cour, qui estoit environ à une demie lieuë de la maison de ce Renegat, & le Roy en colere de ce qu'il avoit osé maltraiter des estrangers, envoya sur le champ le Mehemander Bachi ou Grand Maistre des ceremonies pour en faire une justice exemplaire & luy faire ouvrir le ventre, chatiment fort prompt & fort ordinaire en Perse pour ceux dont le Roy conclut la mort. Mais les Deputez François s'opposerent par leurs prieres à cette execution, ne voulant pas que l'on pust leur reprocher d'avoir esté cause de la mort d'un homme, & ayant fait supplier le Roy de luy pardonner, & employé pour cela le credit des principaux de la Cour, ils obtinrent avec beaucoup de peine la grace du Renegat, à condition qu'il leur demanderoit pardon, & les remercieroit de ce qu'ils luy avoient sauvé la vie. Ce malheureux fut bien aise apres de s'approcher de leur table, qui estoit tous les jours servie en plats & bassins d'or, qui à l'heure du repas estoient apportez de la cuisine du Roy avec abondance de fruits & de con-

fitures. Les Deputez passerent de la sorte six ou sept jours à la Cour, pendant lesquels le Pere Raphael fut trouver le Nazar pour le prier d'obtenir aussi du Roy un cheval pour la Boulaye, puisqu'on en avoit donné un à Lalin son compagnon, afin qu'il n'y eust point entr'eux de sujet de jalousie. Il luy demanda encore un passeport pour passer des chevaux de Perse dans l'Inde, ce que le Roy accorda sans difficulté.

Le 17. d'Octobre le Grand Mehemander vint au logis des Deputez, & fit apporter avec luy cinq vestes Royales. La plus belle qui estoit d'un brocar d'or fut destinée pour Lalin, la seconde un peu moins riche fut pour la Boulaye, & les trois autres qui l'estoient encore moins furent pour les trois Marchands. Toutes ces robbes ensemble pouvoient valoir à peu pres six cens écus, & les valets qui les apporterent n'en eurent que vingt-cinq ou trente de present de nos François. Les Officiers des Escuries du Roy amenerent aussi les deux chevaux pour les Gentilshommes avec une simple couverture à l'ordinaire, & ils eurent six écus d'or de present. Pour ce qui est de moy j'aurois eu honte d'en user de la sorte dans une pareille occasion, & de ne me montrer pas plus liberal que cela. Car lors que je receus le calaat ou la veste Royale je fis donner deux cens écus à celuy qui me l'apporta, & ce fut le mesme Pere Raphael qui luy donna cet argent dans une bourse.

Ensuite on remit entre les mains des Deputez

le Ragan ou la Lettre d'Octroy pour la Compagnie, & la teneur estoit telle selon qu'elle fut traduite par le Pere Raphael. De peur d'alterer la phrase, la voicy mot à mot comme elle est dans le stile Persien. Cela paroistra peut estre dans le nostre un ridicule galimatias; mais dans l'Original c'est un tres-bon sens, bien suivi & plein de force, & les termes expriment parfaitement bien les choses.

LETTRE D'OCTROY
DU ROY DE PERSE,

Pour l'establissement du Commerce de la Compagnie Françoise.

Traduite mot à mot du Persien par le Pere Raphael du Mans Superieur de la Mission des Capucins en Perse.

QUE les Marchands des Royaumes de France, qui passent en bien avec la grace extreme Royale, & avec la justice excessivement Royale, faits constans en l'esperance & participation dans ce temps, laquelle sur le sujet de la Compagnie en forme de marchandise dans le territoire des Royaumes bien polis (la Perse) ont presenté par requeste, est arrivée à l'oreille des Ministres commis par la Cour de la grandeur & de la haute fortune; leurs intentions & demandes ont trouvé le visage d'agrément, c'est à

dire ont esté exaucées, receuës pour agreables, & nous avons commandé fermement, que les Conservateurs des droits, peages & tributs jusques à l'espace de trois ans, les reconnoissans exempts & privilegiez en toute façon que ce puisse estre, & ne faisant paroistre aucune demande de leurs biens & facturеries; & conformément à la demande de leurs Deputez Nous avons arresté fermement, que jusques à trois ans leurs biens & facturеries qu'ils apporteront ayant esté écrites, pour cette cause on ne leur demande rien, d'autant qu'iceux raisonnablement & conformement aux dixmes, tributs, & peages des biens susdits, s'ils apporteront un present à la Cour du Refuge du Monde de Perse, lequel present sera agreable & profitable; apres l'espace de trois ans par le formulaire que nous commandons fermement, ils se reduiront en acte en toute sorte de posture, estant tres-asseurez dans l'esperance de bon traitement sans aucun doute, les aisles ouvertes en hauteur, & qu'ils aillent & viennent, lorsque par le signal & marque épanchante les pierreries de Kragon tres grand à qui il faut obeïr, par le bul ou cachet tres-haut, noble, saint, tres-sublime, aura orné, embelli & illuminé, que l'on y apporte toute croyance & appuy, que tous obeïssent à ce commandement, & que son profit & estre dure & soit toûjours en vigueur. Le mois de Rebia premier l'an mille septante-six à compter de l'hegire beniste, à laquelle soit tout honneur, salut & loüange, dans la Metropolitaine d'Ispahan.

Le lendemain dix-huitiéme d'Octobre le Mehemander-Bachi vint de grand matin prendre les Deputez, & les ayant fait monter à cheval avec le pere Raphaël ils furent au grand galop joindre la Cour, parce que le Roy vouloit partir. Estant arrivez à la porte du jardin ils attendirent dehors une demie heure, apres quoy elle fut ouverte, & ils trouverent le Roy à cheval & toute la Cour à pied. L'Atemat-doulet tenoit la réponse pour le Roy de France dans un sachet d'étofe d'or & d'argent, *& cachetée du seau du Roy en cire d'Espagne* rouge. On fit approcher le sieur de Lalin & les autres François pour baiser la bote du Roy qui tenoit sa gravité sans parler, & l'Atemat-doulet donnant la lettre à Lalin; Voilà, dit-il, la réponse pour le grand Cha, c'est à dire, Roy des Roys de France. Les Deputez ayant fait leurs reverences au Roy, toute la Cour monta à cheval, & entrant dans les montagnes prit la route de Cachan. Le Haram du Roy, qui est la maison de ses femmes, suivit peu apres, & dans une heure de temps cette grande campagne, qui estoit comme une ville peuplée, parut aussi deserte que l'est la plus grande partie de la Perse.

Les Deputez s'estant fait expliquer en gros la teneur de la Declaration du Roy, y trouverent bien des choses à redire, & Mariage vouloit en mesme temps aller rejoindre la Cour, pretendant que le sieur de Lalin & le Pere Raphael vinssent avec luy. Mais le Pere ennuyé de leurs divisions qui duroient toûjours, destourna pour lors Mariage du dessein qu'il

qu'il avoit de suivre la Cour, & dit aux Deputez que le stile de la Chancellerie de Perse estant fort difficile à entendre, il falloit retourner à Ispahan où il leur feroit expliquer mot à mot & clairement cette Declaration du Roy en faveur de la Compagnie; apres quoy s'ils le trouvoient bon ils pourroient rejoindre la Cour. Il sceut si bien les persuader qu'ils reprirent tous ensemble le chemin d'Ispahan, où ils arriverent le vingtiéme d'Octobre, & le Pere Raphaël laissant aller les Deputez à Zulfa fut descendre en sa maison Le lendemain ils l'envoyerent prier de venir travailler à la traduction des lettres d'Octroy, ce qu'il fit tres-volontiers; mais Beber & Mariage trouverent à pointiller sur plusieurs choses, particulierement sur ces mots, *Conformement & raisonnablement*; & resolurent de retourner à la Cour voulant que le sieur de Lalin y vint aussi. Mais la Boulaye prenant la parole; vous vous abusez, Messieurs, leur dit-il, de vouloir capituler & definir les choses en ce qui regarde vostre negoce; vous n'avez point de commission pour cela, & vous estes seulement envoyez pour avantcoureurs de vos vaisseaux, & pour faire sçavoir aux peuples d'Asie que vous voulez vous comporter en amis & bons marchands & non pas en Corsaires, comme les autres Nations veulent vous faire passer. Le Pere Raphaël de son costé leur representoit, qu'à moins que d'avoir fait deux ou trois voyages avec les vaisseaux, & bien connu par experience quelles marchandises ils pourroient vendre & acheter dans la Perse, il leur seroit dif-

ficile de determiner la valeur du present annuel qu'il leur falloit faire au Roy & aux principaux de la Cour ; Que ce ne fut que long-temps apres avoir connu le fort & le foible de la Perse, que les Hollandois pour se redimer des doüanes s'obligerent de prendre tous les ans trois cent charges de soye à quarante-huit tomans la charge ; Qu'ils devoient demander trois ans d'immunitez pour voir ce qu'ils pourroient faire en negociant en Perse, & que si des Levantins passoient en France pour le mesme sujet, sans presens & sans suite comme ils estoient venus en Perse, & proposant de vouloir faire un grand negoce, les Ministres de France ne pourroient leur donner d'autre réponse ny d'autre conseil sinon que de venir avec leurs vaisseaux & leurs marchandises, selon quoy on pourroit faire quelque Traité. Enfin ils conclurent que Mariage comme Chef du negoce iroit avec le sieur de Lalin rejoindre la Cour, & que la Boulaye, Beber & Dupont passeroient aux Indes. Le sieur de l'Estoile & tous les François n'estoient pas de cet avis, & jugeoient à propos que le sieur de Lalin partist en diligence pour porter en France la lettre du Roy. Mais leur conseil ne fut pas suivi, & les Deputez se separerent; Lalin & Mariage pour retourner à la Cour, qui alloit, comme j'ay dit, en la Province de Mazandran, & les trois autres pour passer aux Indes. Les deux premiers prierent le Pere Raphael avec toutes les instances imaginables de les accompagner à la Cour; mais pour s'en dispenser il leur

remit encore devant les yeux leur desunion ; & quoy qu'ils luy promissent qu'à l'avenir ils seroient toûjours d'accord, & qu'ils ne luy donneroient plus de sujet de se plaindre de leur conduite, ils ne purent le faire resoudre à ce voyage, Lestoile ne voulant pas aussi permettre que Louis son fils, à qui ils donnoient vingt tomans par an pour estre leur Interprete, retournast avec Lalin & Mariage à la Cour, il aima mieux se donner aux trois autres pour leur tenir compagnie jusques au Bander, & le seiziéme de Novembre la Boulaye, Beber & Dupont se mirênt en chemin avec Louis de Lestoile pour ce voyage. Dupont sans contredit estoit le plus posé & le plus judicieux des trois marchands ; mais il tomba dans une telle melancolie de voir la desunion qui regnoit entre eux, qu'il languit long-temps à Ispahan & mourut pres de Schiras, ce qu'il avoit predit au Pere Raphaël en luy disant le dernier adieu. Beber se saisit de toutes les hardes du defunt, & mesme d'un gros paquet de lettres qui m'estoit envoyé de Paris. Le Pere Raphaël m'ayant donné avis qu'il l'avoit remis entre les mains de Dupont pour me le rendre, je le demanday à Beber que je trouvay à Agra ; mais il me dit hardiment qu'il n'avoit trouvé aucun paquet de lettres dans le coffre du deffunt, & que s'il en avoit eu un il falloit qu'il fust dans les poches de son habit, avec lequel on l'avoit enterré sans y prendre garde. La menterie estoit trop grossiere ; car les Peres Carmes qui estoient presens quand Dupont mourut,

& qui l'enterrerent à l'ordinaire dans le cemetiere des Chrestiens à Schiras où ils porterent le corps, m'assurerent que Beber ne laissa pas un coin ni un repli des habits du defunt sans y foüiller, & qu'il y trouva quelque ducats d'or avec un étuy d'or à mettre des curedents & son cachet qui estoit aussi d'or, dont il s'empara.

Pour ce qui est de Lalin & de Mariage ils partirent d'Ispahan le quinziéme de Decembre, & ayant rejoint la Cour ils y furent long-temps comme negligez leurs divisions durant toûjours, ce qui leur attiroit le mepris des Persans & reculoit les desseins de la Compagnie. Un soir le Nazar leur envoya une fleur, & leur manda que comme cette belle couleur ne changeoit point aussi ne devoient-ils plus changer; car il ne se passoit gueres de jour qu'ils n'envoyasent faire au Nazar diverses demandes. Leur Kalamachi ou Interprete estoit un Maronite des plus adroits & qui ne faisoit pas mal ses affaires avec eux; mais ils avançoient si peu celles de la Compagnie qu'ils furent souvent sur le point de s'en retourner à Ispahan. En ce temps-là les sieurs Chardin & Raisin marchands François arriverent à la Cour, & apres avoir vendu quelque chose au Roy ils presterent une somme d'argent à Mariage, de laquelle il fit quelques presens aux Officiers de la Cour qui receurent les propositions qu'il leur donna par écrit, & dont voicy la teneur.

Ie soubsigné Mariage Deputé de la Compagnie établie en France pour porter le Commerce dans les

Estats de Perse, declare qu'en consideration de la Lettre du tres-haut, tres-puissant, tres-excellent, tres-magnanime & invincible Prince l'Empereur de France, qui a esté apportée en cette Cour par Messire Claude Nicolas de Lalin Chevalier Gentilhomme ordinaire de sa Maison, pour renouveller l'amitié cy-devant contractée entre les deux Empires, & demander les privileges necessaires pour l'établissement de la Compagnie; le tres-haut, tres-puissant, tres-excellent, tres-magnanime & invincible Prince l'Empereur de Perse a accordé à la susdite Compagnie un Commandement portant exemption de toutes sortes de droits, daces & peages, tant d'entrée que de sortie des marchandises dont elle fera commerce dans sesdits Estats, sans qu'aucuns Doüaniers, Rhadars ou autres Officiers ayent à en prendre aucune connoissance ni en rien pretendre; Sa Hautesse s'est neanmoins reservé le droit de faire visiter les marchandises sans pourtant prendre aucun droit, ni doüanes; & en consideration de ces graces je m'oblige de faire annuellement un present honneste au nom de ladite Compagnie. Fait à Ferhabat le vingt-deuxiéme d'Avril mil six cent soixante six. Signé, NICOLAS MARIAGE.

Le sieur de Lalin ne voulut en aucune maniere condescendre aux propositions contenuës dans ce memoire que Mariage presenta à la Cour, & il luy dit qu'elles estoient tout à fait desavantageuses à la Compagnie; Que cy-devant on avoit parlé de trois années d'immunité que Mariage coupoit; Qu'il avoit esté dit que les marchandises

ne seroient point visitées, & que par ce memoire il se soumettoit à une visite, qui rendroit la condition des Negocians François pire que celle des Juifs. D'ailleurs qu'il promettoit tous les ans un present honneste, & que ce present devroit estre proportionné à ce que la Compagnie pourroit vendre & acheter, ce qui mangeroit presque tout le profit qu'elle pourroit faire. Ainsi Lalin protesta hautement contre ce memoire; mais à force d'argent & de presens faits aux principaux de la Cour Mariage obtint la réponse à ses propositions, laquelle à son retour à Ispahan le Pere Raphaël traduisit exactement, & dont la teneur fut telle.

Que les Marchands des Royaumes de France qui passent en bien, &c. comme cy-dessus dans les lettres d'octroy. Et sur la fin : *Le mois de Chaubon le grand l'an mille septante six à comter de l'hegyre beniste, à laquelle soit tout honneur salut & loüange dans les pays de Echref, dans les territoires de Tcherestan, qu'ils soient toûjours dans les sauvegardes de tous accidens & malheurs.*

Mariage obtint comme les autres Nations de l'Europe, Angloise, Hollandoise & Portugaise, permission de faire faire du vin à Schiras. Il est vray qu'estant permis à chacune des nations d'en faire faire jusques à vingt mille meins (une mein estant le poids de neuf livres & la livre de seize onces) la Compagnie Françoise qui n'estoit pas encore bien formée n'eut permission que pour douze mille meins.

Avec de pareilles lettres Mariage prit la route

d'Iſpahan, & il auroit ſans doute accompagné le ſieur de Lalin qui voulut aller voir Tauris, Ardeuil & Kom, s'il n'euſt eſté ſollicité de retourner à Zulfa par une amourette qu'il avoit au cœur. Par le moyen d'une vieille femme mere d'un de ſes valets il avoit débauché une jeune Armenienne qu'il tenoit cachée, ce qui n'empeſcha pas que le bruit n'en fuſt bien-toſt répandu dans tout Zulfa. Tous les Armeniens en general en furent ſçandaliſez, & enuoyerent ſaiſir la maquerelle pour la faire châtier ſelon qu'elle le meritoit par leurs loix. Mariage qui en fut d'abord averti ſortit de ſon logis pour venir à ſon ſecours, & empeſcher qu'on n'en fiſt juſtice. Mais voyant tout le peuple émeu, & quantité de pierres qui voloient contre luy de tous coſtez, il quita promptement la partie, & n'eut point de plus grande haſte que de ſe ſauver dans un logis. Mais la choſe n'en demeura pas là, & les Armeniens ne pouvant aſſez s'étonner qu'un Deputé d'une illuſtre Compagnie qui eſtoit venu à la Cour de Perſe pour une affaire ſi ſerieuſe, fiſt ce tort à la Nation Françoiſe, que de s'emporter ſi publiquement à une action ſi honteuſe, & ſi indigne d'un homme employé pour le public, ils eſtoient reſolus de le pourſuivre par toutes ſortes de voyes. Ils eſtoient meſme ſur le point d'envoyer un exprés en France pour ſe plaindre au Roy de cette action & de ſa mauvaiſe conduite; mais enfin Mariage rendit l'Armenienne qu'il tenoit enfermée, & depuis ce temps-là les Armeniens n'eurent plus pour luy que du mépris.

Lalin eſtant de retour à Iſpahan en partit le

22. de Novembre 1666. pour le Bander, & pour de là passer aux Indes. Les Hollandois luy avoient offert passage sur leurs vaisseaux, & avoient pour luy beaucoup d'estime; aussi faut-il avoüer que ce Gentilhomme avoit de tres-belles qualitez, & que par sa belle & genereuse conduite il faisoit honneur à sa nation. Mais le malheur voulut qu'il tomba malade le mesme jour que luy & moy allasmes conduire à son vaisseau la femme du Commandeur Hollandois qui retournoit à Batavia. La fievre le prit dans le vaisseau mesme sur les dix heures du matin, & s'estant un peu ralentie sur la minuit nous revinsmes en terre. Deux jours apres il se fit mettre dans un brancart pour retourner à Schiras où l'air est tres-bon; mais il n'eut pas fait trois lieuës qu'il mourut à un village appellé Bendali. Il fut infiniment regreté de toutes les Nations avec lesquelles il avoit eu affaire, tant des Chrestiens que des Mahometans. Il fut enterré, ou pour mieux dire ensablonné au mesme lieu; car ce terroir là n'est que sable comme estant pres de la mer, & on luy a fait une belle sepulture.

Le trentiéme de Novembre de la mesme année, huit jours apres le départ du sieur de Lalin de la ville d'Ispahan, Mariage en partit aussi pour le Bander, avec le Pere Mercier Jesuite qu'il prit en qualité de son Aumosnier, & Loüis de Lestoile qui estoit son Kalamachi ou interprete. Ils eurent le loisir quand le temps estoit beau de contempler les costes de l'Arabie heureuse qui sont fort élevées; car le Golfe n'a que dix ou douze lieuës

de

de large en cet endroit là. Ils furent trois ou quatre mois à atendre les vaisseaux ; mais voyant qu'il n'en venoit point & que les chaleurs commençoient, Mariage resolut d'aller passer le reste de l'année à Schiras ; & comme il n'y a point de conversation en ce lieu là qu'avec les gens du païs, le Pere Iesuite & le fils de Lestoile revinrent à Ispahan.

Pour ce qui est de la Boulaye & de Beber ils arriverent à Surate le premier d'Avril 1666. & écrivirent d'abord de la Barre où ils moüillerent au Pere Ambroise Capucin Superieur de la Mission, lequel à leur priere vint audevant d'eux. Il parla auparavant au Gouverneur pour le preparer à les recevoir comme envoyez d'un grand Roy & d'une illustre Compagnie pour le commerce ; ce que le Gouverneur accorda tres-volontiers. Aussi-tost il fit donner sa chaloupe au Pere pour aller querir les envoyez, lequel les ayant rencontrez à moitié chemin dans la riviere les amena à leur nouvelle maison, où ils demeurerent quinze ou vingt jours avant que de partir pour Agra. Car comme l'Eglise n'estoit pas encore achevée, les Peres Capucins avoient une autre maison où ils logeoient. Quelque temps auparavant il estoit arrivé un marchand d'Alep qui n'estoit pas bien dans ses affaires, & qui de Chrestien Maronite s'estoit rendu Catholique Romain sous l'esperance d'en tirer de l'avantage pour relever sa fortune. Mais dans le fond ce n'estoit que mine & qu'hypocrisie, & tous ces Chrestiens du Levant ne chan-

geant guere de religion que par motif d'interest, dés qu'ils ont amassé quelque somme ils retournent vers leur Patriarche auquel ils font quelque liberalité pour en recevoir l'absolution. C'est ainsi que plusieurs Religieux Francs qui passent d'Europe en Asie y sont souvent attrapez, bien qu'ils fassent grand bruit de la conversion de ces Levantins, qui le plus souvent n'est qu'une conversion plâtrée & qu'une pure friponnerie. Entre plusieurs exemples que j'en pourrois rapporter, je me contenteray de remarquer qu'un Pere Franciscain nommé Paul Stella, estant arrivé à Diarbequir avec quatre cens écus ou environ pour sa subsistance, un Maronite qui en eut le vent l'estant venu trouver sous pretexte de se rendre Catholique, ne le quitta point qu'il ne l'eust mis à sec & n'eust profité de tout son argent. Et quand ces gens là retournent vers leur Patriarche, c'est à qui dira le plus de mal des Franguis apres les avoir trompez. Ce marchand Maronite qui estoit venu d'Alep & s'appelloit Chelebi, se montroit fort zelé pour les Peres Capucins, & avec sujet: car les Capucins d'Alep luy avoient rendu de bons offices, & l'avoient fort servy dans ses affaires qui estoient en assez mauvais estat. Ils furent ravis de joye à son arrivée à Surate, & firent d'abord courre le bruit que c'estoit luy qui donnoit l'argent pour la fabrique de l'Eglise & de la maison. Mais en revoyant mes comptes je me suis apperceu que l'argent dequoy l'on a payé la place & fait une partie du bâtiment, est sorti de ma

bourſe, le pere Ambroiſe m'ayant promis de m'en faire rembourſer dés que je ſerois de retour en France ; mais je n'en ay jamais oüy parler depuis, & auſſi ne l'ay-je pas demandé.

Il eſt bon de ſçavoir pour quelle raiſon les Peres Capucins ont voulu que ce marchand d'Alep ſans avoir jamais rien deboursé, euſt le bruit & l'honneur d'avoir fourni les fraits de leur bâtiment. C'eſt qu'il n'eſt pas permis à aucun chreſtien Franguis de poſſeder aux Indes des maiſons en propre, ni meſme de faire aucune reparation à celles qu'il tient à loüage, ſans en donner avis au Gouverneur du lieu. Meſſieurs de la Compagnie tant Angloiſe que Hollandoiſe ne ſont auſſi que locataires des Indiens, & n'oſeroient avoir fait baſtir une maiſon, ni mettre clou ni cheville à celles qu'ils ont loüées. Le Grand Mogol a pris exemple en cela ſur ce qu'en d'autres lieux où les Chreſtiens avoient des maiſons en propre, ſous ombre d'y faire des reparations ou des enjolivemens, ils les ont ſi bien fortifiées, que lors que les Gouverneurs leur ont voulu dire quelque choſe, ils ont tenu bon contre eux juſques à les obliger de leur accorder ce qu'ils demandoient.

D'abord que les Deputez furent arrivez à Surate, ils firent courir le bruit qu'il viendroit au pluſtoſt ſept ou huit vaiſſeaux de la Compagnie Françoiſe. Le marchand d'Alep fut ravi d'apprendre cette nouvelle, & crut que par la faveur des Peres Capucins, & par l'avantage qu'il avoit de ſçavoir pluſieurs langues de l'Aſie, la plus gran-

de partie des marchandises passeroit par ses mains. Sur cette esperance il fit de grandes caresses & quelques presens aux Deputez, il leur tint table ouverte pendant tout le temps qu'ils furent à Surate, & nourrit mesme leurs serviteurs sans permettre qu'ils missent la main à la bourse. Il reconnut aisement que les deux Deputez estoient des avaricieux; mais il espera que le bon traitement & les presens qu'ils recevoient de luy, pourroient enfin les porter à luy donner quelques marques de reconnoissance, & qu'un jour il trouveroit son compte avec eux dans le negoce, en quoy il s'est grandement trompé. Car il luy en couste bien quinze cent roupies, tant pour ce qu'il a depensé à Surate, que pour ce que son neveu a aussi fourni à Agra pour leur service.

Deux ou trois jours apres l'arrivée des Deputez à Surate, le President des Anglois les envoya visiter par son Conseil, & il y auroit esté en personne s'il n'eust esté atteint de la goute. Le Commandeur Hollandois y fut luy mesme avec son Conseil, & leur fit toutes sortes de caresses. Je ne sçais pas s'il y avoit de la Politique meslée dans ces demonstrations d'amitié, mais elles continuerent, & peu de jours apres les Hollandois convierent les Deputez à manger avec ceux qu'il leur plairoit d'amener. Comme on fut à table on commença à boire la santé du Roy de France, où il fut tiré plusieurs petites pieces d'artillerie & des boëtes, que les Hollandois tiennent d'ordinaire dans leur logis pour tirer quand ils boivent la santé de quel-

ques personnes considerables, ou quand ils ont remporté quelque victoire. On ne manqua pas de boire à la prosperité & au bon succez de la Compagnie Françoise, & le sieur de la Boulaye crut qu'il estoit de la civilité de boire de mesme aux heureux progrez de la Compagnie Hollandoise. Mais quand ce vint au tour de Beber à faire raison il crut en sçavoir plus que la Boulaye, & quelque chose que celuy cy & d'autres honnestes gens de l'assemblée luy pussent dire, on ne put obtenir de luy ce que la civilité sembloit requerir. Il fit bien pis que cela, & comme on continuoit de le presser il fit remplir le verre & le jetta à ses pieds avec le vin. En mesme temps il quitta brusquement la table, & se retira seul de mauvaise grace en son logis à pied & sans suite. Les Hollandois eurent la discretion de passer cette action sous silence, & demeurerent gays à table avec la Boulaye jusques à minuit. Mais ils ne purent s'empescher de dire à quelques-uns de leurs amis, qu'ils s'estonnoient de ce qu'y ayant tant d'honnestes gens & de personnes d'esprit en France, on avoit envoyé une teste folle pour une affaire si importante, & qu'ils voyoient bien qu'il ne leur feroit pas grand tort dans le negoce.

Pendant le sejour que les Deputez firent à Surate, le Gouverneur du lieu par l'entremise du Pere Ambroise leur fit tout le bon accueil qu'on sçauroit faire à des estrangers. Un jour qu'ils estoient ensemble en conversation, il leur dit que s'ils vouloient suivre son conseil ils n'iroient

point à la Cour avant l'arrivée de leurs vaisseaux. Mais le Gouverneur voyant qu'ils prenoient des resolutions contraires ; & qu'ils vouloient absolument aller voir le Roy, il leur fit offre d'argent, de chevaux & de soldats pour les accompagner, avec des lettres de recommandation à quelques Grands de la Cour. Le *Cha-Bander*, qui est comme un Prevost des marchands & la seconde personne de la ville, leur fit les mesmes offres que le Gouverneur, ce qu'ils refuserent assez fierement, & sur tout Beber qui se flatoit fort mal à propos d'avoir plus de conduite que la Boulaye. Mais ils n'en userent pas de mesme des presens que le Gouverneur & le Cha-Bander leur firent. Ils les envoyerent en leur logis selon la coûtume ; mais les Deputez ne donnerent jamais rien a ceux qui les apporterent, ce qui passe pour une infamie en ce pays-là Car il faut remarquer icy que tous les Grands de l'Asie ne donnent guerre d'autre recompenses à leurs Domestiques que les honnestetez qu'ils reçoivent de ceux à qui ils portent des presens de la part de leurs maistres ; plus on leur donne, plus la chose est honorable pour celuy à qui le present est fait, & pour celuy qui l'envoye.

Les Deputez ayant donc resolu d'aller à Agra prirent deux carosses attelez de bœufs, & d'autres bœufs pour porter leur bagage, avec vingt-cinq soldats pour les escorter. Ils faisoient grand bruit de l'honneur qu'ils avoient de venir de la part d'un si grand Roy & d'une si puissante Compagnie ; & sur ce pied là il leur auroit fallu au moins tant

pour eux que pour leur bagage cinq ou six carosses, & à chacun leur Pallanquin & un cheval de main, comme aussi à chacun deux étandarts avec leurs armes ou leurs chifres; & c'est de cette sorte que les honnestes gens voyagent aux Indes, & comme j'ay aussi toûjours voyagé. Ils n'avoient pris que vingt-cinq soldats, au lieu qu'ils devoient en avoir au moins cent ou cent-cinquante.

A trois journées de Surate Beber prit querelle contre la Boulaye, luy reprochant qu'il traisnoit apres luy une trop grande suite, & que c'estoit par le conseil du Pere Ambroise & du marchand d'Alep; Que pour ce qui estoit de luy il ne payeroit que pour quatre soldats, & que s'il ne renvoyoit les autres ils seroient à ses dépens. Ils demeurerent d'accord de renvoyer au moins les six Cavaliers que le Gouverneur leur avoit donnez pour les accompagner jusques à Brampour, & en les congediant ils ne leur firent pas seulement present de la valeur d'une pipe de tabac.

Dés qu'il furent arrivez à Agra le Neveu de Cheleby marchand d'Alep ne manqua pas de les venir saluer, & de leur faire offre de ses services. Il y a à la Cour du Grand Mogol un Chirurgien François de la Palisse appellé saint Jacques; il parle bon Indien, & est marié en ce pays-là à la fille d'un Portugais. Le *Nabab*, qui est comme le Grand Visir, & de plus oncle du Roy aime fort ce Chirurgien; & ce fut par son entremise que les Deputez eurent audiance de Giafer-kan, qui est le nom du Nabab. Ils luy demanderent que par sa

faveur ils pussent presenter la lettre qu'ils avoient de sa Majesté de France pour le Grand Mogol, comme aussi de traiter touchant le negoce, que les François souhaittoient de faire en ce pays-là. Le Nabab leur fit réponce qu'il en parleroit au Roy, & qu'il feroit en sorte qu'ils pussent le voir dans peu de temps. Il ordonna ensuite qu'on les menast dans le logis qu'on leur avoit preparé, où on leur fournit tout ce qui estoit necessaire pour la bouche; mais il falloit que leurs valets fissent la cuisine, & eussent soin d'aprester ce qu'ils mangeoient. Car il n'en est pas aux Indes comme dans la Perse, où toutes les viandes qu'on donne aux Ambassadeurs viennent toutes cuites de la cuisine du Roy.

Le Nabab qui avoit sceu qu'ils n'avoient point apporté de present pour luy ny pour aucun des Grands de la Cour, ni pour le Roy mesme, ne se pressoit guere de leur faire avoir audiance du Grand Mogol. Car il faut remarquer icy (comme je l'ay dit dans mes relations) que dans toute l'Asie lors qu'un Ambassadeur ou autre étranger a affaire avec un Roy, la premiere chose dont s'informent les Ministres à qui il faut s'adresser pour avoir audiance, c'est de la qualité du present qu'il luy doit faire, & c'est à cela qu'on mesure l'honneur qu'on veut faire à l'étranger. De la sorte il se passa plus d'un mois avant que les Deputez pussent revoir le Nabab, quoy que Saint Jacques & autres Franguis y employassent tout leur credit. Cette longueur les ennuyant fort ils s'aviserent de faire

courir

courir le bruit qu'ils ne pouvoient pas s'arrester davantage à Agra, parce qu'il falloit qu'ils se trouvassent à Surate à l'arrivée des vaisseaux François. Sur ce faux bruit le Nabab les envoya querir, & leur demanda la Lettre du Roy leur maistre, afin qu'il la presentast au Grand Mogol. Ils parurent fort interdits à cette demande, ne s'estant pas informez de la maniere dont le Roy des Indes reçoit les lettres que luy apportent les Ambassadeurs. Car il faut remarquer qu'il n'en prend aucune de leurs mains, à la reserve de celles qui viennent de la part du Grand Seigneur. Toutes les autres lettres selon la grandeur des Rois qui les envoyent, sont remises entre les mains des Grands Officiers de la Cour qui les presentent au Roy. Et plus le Roy de qui vient la lettre est grand & puissant, par moins de mains passe-t'elle pour venir dans celles du Grand Mogol. Ils sçavent tres-bien en cette Cour-là quel est l'estat present de l'Europe & de l'Asie, & la difference qu'il y a entre les Souverains en ce qui regarde leur grandeur & leur puissance. Et je puis dire avec verité que le Grand Mogol & le Nabab son oncle sont de grands genies, & qu'ils ont une connoissance parfaite de tout ce qui se passe de considerable dans le gouvernement des Estats des trois parties de nostre vieux Continent. Aussi n'y a-t-il point d'étranger qui entre dans le Royaume, que le Gouverneur de la Province frontiere n'en donne aussi-tost avis au Nabab, & si on juge qu'il a de l'esprit il faut qu'il aille à la Cour, où on le car-

resse pour tirer de luy de nouvelles lumieres de l'estat des pays d'où il peut venir.

Quatre mois ou environ avant l'arrivée des Deputez j'estois à Gehanabat, où le Nabab me demanda s'il estoit vray que les François eussent dessein de faire negoce aux Indes, les Anglois & les Hollandois faisant courir le bruit qu'ils travailloient à faire une Compagnie. Je luy répondis que lors que je partis de Paris, qui est la ville où le Roy & la Cour font leur residence ordinaire, il estoit vray qu'on parloit de l'établissement d'une Compagnie pour le commerce, & que je croyois bien que cela se pourroit faire; mais que je doutois fort que les François fussent d'humeur à soufrir plusieurs avanies que les Gouverneurs & Rajas font sur les chemins quand on passe sur leurs Terres. Sur cela le Nabab me repartit qu'il en avoit déja parlé au Roy, qui luy avoit dit que les François pouvoient venir avec seureté, qu'on leur donneroit toute sorte de satisfaction, & qu'il y auroit bon ordre par tout afin qu'on ne leur fist aucune avanie. En suite le Nabab se mit à me faire plusieurs questions, & me demanda d'abord combien le Roy de France pouvoit mettre de monde sur pied tant par mer que par terre; ce que l'on donnoit de paye au cavalier & au fantassin, & d'où venoit l'argent qui entroit dans son tresor. Deplus il s'informa si la France estoit de grande étenduë, & comme j'ay toûjours porté avec moy dans mes voyages des Cartes generales & particulieres des diverses parties du monde, je luy montray la grandeur

de la France, à combien de degrez de longitude & de latitude elle s'étend, & comme dans cette étenduë il y a des Provinces où le Soleil est plus chaud qu'en d'autres, & qui produisent avec abondance toutes les choses necessaires à la vie, dont même nous assistons les étrangers; que c'est en partie de cette source, & de l'argent qui vient en France de toutes parts, dont se remplissent les coffres du Roy; enfin que la France qui est le pays le plus fertile du monde & le mieux assis pour le commerce, est seule suffisante à elle-mesme, ayant encore de quoy secourir les autres pays. Apres cela le Nabab m'ayant demandé, pourquoy donc la France, que je luy depeignois si belle & si abondante en toutes choses, venoit chercher le negoce si loin? je luy répondis que la Nation Françoise estant superbe & curieuse croit que ce qui vient de dehors & des pays éloignez peut beaucoup contribuer à la magnificence qu'elle cherche en toutes choses, & dans laquelle elle surpasse tous les autres peuples de l'Europe.

Le lendemain le Nabab raporta au Roy tout ce que je luy avois dit, & en mesme temps sa Majesté m'envoya appeller avec ordre de luy faire voir tout ce que j'avois apporté aux Indes. Ayant fait tout mettre dans trois Pallanquins je me rendis au Palais, où dans la premiere Cour je trouvay le Nabab qui me dit que j'estois le bien venu, & qu'il vouloit me presenter au Roy qui m'attendoit. Il est vray que n'ignorant pas que lors qu'en ces pays-là on va voir un Grand Seigneur sans luy porter un present,

on a de coûtume de faire languir les gens & qu'on en fait peu de cas, la premiere visite que je rendis au Nabab ne se fit pas les mains vuides. Je luy fis present d'une de ces tables qu'on fait à *Florence, qui sont de marbre avec plusieurs pierres de rapport* qui representent des fleurs & des oyseaux. Cette table fut accompagnée de vingt autres pieces de mesme ouvrage, chaque piece estant d'un pied en quarré, avec une courte-pointe faite de point d'Espagne or & argent, une grande écharpe de mesme ouvrage, & deux montres à boiste d'or émaillé, le tout m'ayant cousté à peu pres douze cens écus. Dés le soir mesme il m'envoya en secret quatre bouteilles de vin, deux de Schiras, & deux d'Espagne. De peur qu'on ne se doutast que ce fust du vin, il fit mesler ces quatre bouteilles avec une douzaine d'autres, dont les unes estoient pleines d'eau de rose, les autres d'*Archard.* C'est une composte de toutes sortes de fruits qui viennent de Perse, & qu'on met dans des bouteilles avec le vinaigre avant qu'ils soient meurs, comme nous y mettons nos petits concombres. Le lendemain je fus le remercier, & m'ayant demandé ce qu'il me sembloit du vin qu'il m'avoit envoyé, je luy dis que je l'avois trouvé excellent, mais que s'il luy plaisoit je luy en ferois boire de meilleur & de plusieurs sortes. En effet j'en avois apporté de cinq sortes avec moy. J'en avois de Schiras & d'Ispahan qui sont des vins blancs. J'en avois d'Espagne & de France, ayant recouvré, tant pour de l'argent que par des

amis, environ quarante pots de nos vins de Mante. Cette ſorte de vin qui eſt delicat ne ſe peut tranſporter que dans des pots de terre qui viennent de Cologne; car il ſe gaſte dans tous les autres vaiſſeaux où on le peut mettre. J'avois auſſi d'excellent vin de Rheims qui s'étoit bien conſervé. Mais à deux lieues de la ville les Radars ou Gardes des chemins qui font payer la douane, avoient eu ordre du Roy de ne laiſſer paſſer aucun vin ſans luy en donner avis, & ainſi ils m'avoient arreſté le mien. Le Nabab dès qu'il le ſceut donna ordre qu'il me fuſt delivré, & il me fut apporté en mon logis, ſans qu'aucun de ceux qui en furent chargez vouluſt jamais rien prendre de moy quelque inſtance que je leur en fiſſe, ce qui me ſurprit beaucoup. Ils me prierent ſeulement de leur faire la grace de leur vendre une bouteille de vin de Schiras en faveur du Chabander leur maiſtre, qui eſtoit (diſoient-ils) fort incommodé de l'eſtomac, ce qui auſſi eſtoit vray. Ie leur en donnay deux de Schiras & une d'Eſpagne, & le lendemain le Chabander m'envoya remercier avec une piece de ſatin rayé dont il me faiſoit preſent. Sur le ſoir le Nabab m'envoyant querir me demanda ſi on ne m'avoit point derobé de mon vin, & l'ayant aſſuré que le tout m'avoit eſté rendu bien fidelement & que je luy en eſtois fort obligé, il me dit qu'il avoit la curioſité de ſçavoir quel gouſt avoit le vin de France ayant taſté des autres, & les Anglois & les Hollandois ayant ſoin de luy en envoyer tous les ans. Je ne voulus donc point luy en faire por-

ter, ni de Schiras, ni d'Ispahan, ni d'Espagne, & je ne luy envoyay que du vin de Mante & du vin de Rheims, qu'apparemment il trouva tres-bon, puis qu'en moins de trois semaines de temps il envoya peu à peu querir tout mon vin. Pour ce qui est du present que je fis au Roy il revenoit à pres de neuf mille livres, & j'en ay parlé dans la relation de mes voyages.

Je reviens à nos Deputez qui s'opiniastrerent à ne vouloir pas donner au Nabab la Lettre du Roy pour la presenter au Grand Mogol. Le Nabab témoigna que cela le fâchoit fort, craignant qu'à l'arrivée des vaisseaux François cela ne causast quelque rupture, & n'empeschast la conclusion du Traité du commerce. Il apprehendoit d'ailleurs qu'on ne se saisist de quelques uns de leurs vaisseaux quand ils les envoyeroient à Mocca, comme fit Lambert Hugo Pirate Hollandois qui prit les vaisseaux où estoit le bagage de la Reine de Visapour quand elle alloit à la Mecque & à Medine. J'eus bien de la peine à desabuser le Nabab de la croyance qu'il avoit que c'estoient les François qui avoient fait cette prise; car depuis que Beber fut arrivé il fut si imprudent que de dire à des gens qui le rapporterent au Nabab, qu'il ne sçavoit quelle folle pensée on avoit euë en France d'envoyer aux Indes pour negocier, & qu'il n'y falloit envoyer des vaisseaux que pour la piraterie; & le Nabab infera de là que ce ne pouvoit estre que les François qui avoient pris ces vaisseaux. Le Nabab ayant fait reflexion sur cette affaire ga-

gna si bien l'esprit du Roy, que contre la coûtume sa Majesté accorda que les Deputez viendroient en sa presence mettre la Lettre entre les mains de ce premier Ministre qui la rendroit au Roy. C'est une chose, comme j'ay dit, qui ne s'est jamais pratiquée, que les Ambassadeurs soient presens quand on donne au Grand Mogol les lettres des maistres qui les envoyent. Mais bien que le Nabab voulust en cela favoriser les François, les Deputez rejetterent cette proposition, & dirent qu'ils aimoient mieux s'en retourner & remporter leurs lettres, que de ne les pas presenter eux mesmes au Roy. Leur opiniastrete à tenir ferme contre la coûtume du pais, & à vouloir emportet les choses de haute lute fut generalement blâmée, & il y eut dequoy s'etonner de la patience du Nabab, qui leur dit enfin qu'ils pouvoient faire ce qu'il leur plairoit, puis qu'ils refusoient tous les honneurs qu'on leur avoit voulu faire, & qu'on n'avoit jamais fait à personne, comme assurement on ne les feroit jamais. Les Deputez demeurerent encore dix ou douze jours dans la ville, se flatant qu'à la fin on feroit la chose de la maniere qu'ils le souhaitoient. Mais ils se tromperent fort; car le Nabab pique de leur procede fit ensorte que personne ne les allast voir, ny marchands ny autres; ce qui les fit resoudre de reprendre le chemin de Surate, s'imaginant que leurs vaisseaux y pourroient estre arrivez.

A la sortie d'Agra ils furent camper à deux lieues de la ville, chacun d'eux n'ayant qu'une

tres-chetive tente qu'ils firent dresser proche d'un village, où ils auroient esté mieux logez dans un beau Carvansera qu'on y a basti & plus en seureté que sous leurs tentes. C'est la coûtume à la Cour du Grand Mogol, comme à celles des Roys de Golconda & de Visapour, que la nuit chaque Prince ou grand Seigneur fait la garde à son tour pendant une semaine, ayant cinq ou six mille Cavaliers qui battent l'estrade deux ou trois lieuës à la ronde à l'entour du lieu où est le Roy. Une partie de ces Cavaliers venant à passer proche des tentes des Deputez, & ayant demandé à qui elles estoient, un de leurs valets dit que c'estoient les tentes des Deputez François, de quoy les Cavaliers firent leur raport au Seigneur qui estoit de garde. C'estoit le grand *Couteval* ou Grand Prevost de l'Empire qui estoit alors de garde à son tour. Sa seule valeur l'a élevé à cette charge importante, car il est Abissin de nation. C'est un Seigneur tres-bien fait, qui a de tres-belles inclinations, & qui aime particulierement les étrangers. Dés qu'il eut appris que les Deputez François estoient sous ces tentes, il envoya un de ses principaux Officiers avec cinquante Cavaliers les prier de souffrir qu'ils les gardassent cette nuit-là, parce qu'ils n'estoient pas trop en seureté, & que s'il leur arrivoit quelque mal la teste de leur chef en devoit répondre. Ils receurent tout à fait mal la civilité du grand Prevost, & répondirent fierement qu'ils estoient assez forts pour se garder eux-mesmes, & que le premier qui approcheroit verroit

roit si les François ont du cœur, & si leurs armes sont bonnes. Ils oserent ajoûter que si leur maître avoit peur ils iroient le garder, & par de semblables discours ils rendirent ces Officiers fort surpris d'une fierté qui n'estoit pas supportable.

Le lendemain ils firent dresser leurs tentes à un quart de lieuë du village, parce qu'ils attendoient quelque chose d'Agra qui leur estoit necessaire pour le voyage. Le Couteval s'étonna de ce qu'ils faisoient de si petites journées, & qu'ils campoient en un lieu bien plus dangereux que le premier. Cela fut cause qu'il leur renvoya les mesmes Cavaliers, pour les prier encore de souffrir qu'ils les gardassent, ou bien d'aller loger au Carvansera, où ils seroient en seureté & où il falloit que leur Chef répondist de tout. La Boulaye estoit d'avis que l'on ne refusast pas cette offre; mais pour Beber il leur dit des injures outrageantes, jusques à leur reprocher que leur maistre craignoit qu'on n'allast coucher avec ses femmes, & à s'offrir, s'il le vouloit, de les aller garder. Il leur parloit moitié Portugais & moitié Italien, confondant les deux langues, & ne sçachant guere que son Provençal. Quelques-uns de ces Cavaliers ne laisserent pas de le bien entendre, & ayant fait raport au Grand Prevost d'une réponse si insolente, ce Seigneur en fut piqué, & resolut d'abord d'en tirer vengeance. Sur la minuit quatre-vingt ou cent Cavaliers vinrent à la tente de Beber, & en couperent toutes les cordes croyant l'accabler dessous. Mais il trouva moyen de s'en dégager par l'assistance de son

valet, & tascha de gagner la maison d'un Dervich, laquelle estoit au delà d'un petit ruisseau proche du lieu où les tentes estoient dressées. Mais le ciel estant serain, parce que la saison des pluyes estoit passée, & la lune rendant la nuit presque aussi claire que le jour, il ne put se derober à la poursuite des Cavaliers, qui luy tirerent des fleches & le percerent en trois endroits. Il eut un coup dans la cuisse & les deux autres dans les deux fesses, ce qui le fit tomber au bord du ruisseau. La Boulaye ayant entendu le bruit que firent ces Cavaliers, mit la teste hors de sa tente, & fut bien surpris de voir un si grand nombre de gens armez pour-suivre Beber. Il craignit de courre la mesme fortune, & consulta à la haste ce qu'il avoit à faire avec un jeune homme qui estoit aupres de luy, & qui vouloit passer pour Chirurgien bien qu'il fust tres-ignorant en cette profession. Il estoit redevable du peu qu'il en sçavoit aux Peres Capucins de Bagdat aupres desquels il avoit demeuré quelques mois, & si j'ay bonne memoire il s'appelloit Hugues Chapelas, estoit de Dauphiné à dix lieuës de Lion & six de Vienne du Château de Mont-Gautier. Ils furent tous deux d'avis de prendre la fuite, & la Boulaye ouvrit promptement son cofre, d'où il tira une bourse où il y avoit une bonne somme de ducats, comme je l'ay sceu depuis. Ayant passé le ruisseau & craignant de n'estre pas en seureté chez le Dervich, ils furent passer le reste de la nuit sous un gros arbre à demy-lieuë de sa maison qui ressemble à un de nos hermitages,

Mais par la suite la Boulaye reconnut que les Cavaliers n'en vouloient pas à luy, & ils n'allerent pas mesme jusques à sa tente. Ils furent satisfaits dés que Beber fut à bas, & s'ils ne l'eussent pas crû mort apparemment ils l'auroient achevé, leur dessein estant de le tuer. Toutefois afin de pallier leur action, & pour empescher que l'on ne crust que ce fust une vengeance des paroles insolentes que Beber leur avoit dites, ils rompirent tous ses cofres, & firent croire par là que des voleurs estoient venus l'attaquer; mais il ne se trouva presque rien dedans, & ils n'en furent gueres plus riches.

Dés que le valet de Beber eut veu que les Cavaliers s'estoient retirez, il courut à la ville pour avoir un Pallanquin & y amener son maistre, qui n'avoit pris que deux charretes pour son voyage. Il fut apporté à la maison des Peres Jesuites, où la Boulaye arriva aussi peu de temps apres. Il y prit son logement avec Beber, ce qui ne pouvoit guere plaire aux Peres, dont les revenus ne sont pas grands, & qui ne trouvent personne en ce pays-là qui fassent des legs en leur faveur. Il falloit que les Deputez se contentassent de leur ordinaire qui est fort reglé; mais ce devoit estre un festin pour la Boulaye qui n'avoit pas accoûtumé de faire meilleure chere. Quand il estoit en son particulier il alloit acheter luy-mesme une teste de mouton, dont il faisoit deux repas; ce qui faisoit honte aux Francs qui ont accoûtumé de vivre d'une maniere plus honorable. Sur tout à Alep & à Smyrne il,

usoit de cette mesquinerie, & quand il n'estoit pas invité à manger chez quelques-uns des Franguis, il avoit recours à des langues de mouton ou à du gras double, qu'il portoit dans de pauvres cabarets que tiennent les Grecs en prenant une chopine de vin pour son repas. Son menage estoit fort grand, & il donnoit soigneusement le reste à garder pour son soupé. Un jour il but plus que de coûtume, & quelques Francs le trouverent à cent pas du cabaret couché dans la ruë. Ils eurent la charité de le faire mener à un logis, afin que les autres Nations n'eussent pas lieu de faire des railleries du choix qu'on avoit fait d'une telle personne pour un envoyé d'une Compagnie si considerable qui cherchoit à s'établir. Pour Beber qui aimoit la bonne chere quand il ne luy en coustoit rien, & n'y ayant jamais eu d'avarice pareille à la sienne, il ne put s'empescher de se plaindre du traitement des Peres Iesuites, qui alloient au delà de leurs forces pour le regaler. Son valet qui avoit assurement plus d'esprit que luy, & qui voyoit bien qu'ils incommodoient leur hostes, se mit à leur parler de la table honorable que son maistre tenoit en son particulier, comme il avoit fait provision d'un baril de sardines, & que dans le voyage quand il arrivoit qu'il ne mangeoit pas chez quelque Franc (ce qui estoit rare) toutes les Nations le traitant à l'envy dans les lieux de son passage, il se contentoit d'une sardine dont il frotoit son pain. Moy-mesme, ajoûtoit le valet, je ne suis qu'un pauvre garçon, & je n'ay pas laissé de depenser cent cin-

quante écus depuis que je suis avec luy, lesquels j'ay emportez de la maison de Monsieur le Consul de Smyrne que j'ay eu l'honneur de servir longtemps. C'est pour mon malheur que je me suis laissé debaucher de son service : car j'estois avec un tres-bon & tres honorable maistre chez qui je gagnois de l'argent, au lieu qu'avec celuy-cy j'ay tout mangé le peu que j'avois amassé.

Deux jours apres les blessures de Beber j'arrivay à Agra, où ayant appris son avanture je fus luy rendre visite, & luy témoigner le déplaisir que j'avois de son malheur. N'ayant jamais guere voyagé sans estre bien pourvû de toutes choses, j'avois des onguens & des emplâtres qui luy furent fort utiles, le pauvre Chirurgien de la Boulaye n'ayant rien dans sa boiste, & ignorant la maniere de faire des onguens & des medicamens.

Il fut aisé de s'appercevoir que la Boulaye estoit bien aise de se prevaloir des blessures de Beber, pour avoir seul l'honneur de donner la lettre au Roy; car il pretendoit estre le veritable envoyé du Roy de France, & que Beber estoit là seulement pour l'accompagner. Mais Beber soûtenoit le contraire, & c'est d'où procedoit tout le desordre. La Boulaye croyant donc que la chose reüssiroit bien-tost selon son desir, fit agir Saint Jacques, dont j'ay parlé cy-dessus, aupres du Nabab qui le consideroit fort, & sollicita si bien quelques Grands de la Cour, qu'enfin le Nabab lui permit d'apporter la lettre. Mais la Boulaye qui crut qu'il la donneroit lui-mesme au Roy, fut bien

estonné lors que le Nabab ayant la lettre en son pouvoir, la donna à un des moindres Officiers de la Cour, qui par l'ordre de ce premier Ministre la remit à un autre, celuy-cy la donnant à un troisiéme, & ce troisiéme la reportant au Nabab, qui enfin la rendit au Roy, mais non pas en la presence de la Boulaye.

Voila ce que la ridicule fierté de ces Deputez leur a causé. Ils vouloient contre la coûtume du Pays donner de leurs propres mains la lettre au Roy, & il fallut qu'elle passast par trois mains, & mesme hors de leur presence. La Boulaye estoit demeuré dans une Cour, & il y en avoit encore deux à passer avant que d'estre au quartier du Roy. La reponse qu'on apporta à la Boulaye, fut que le Roy feroit reponse au Roy son maistre quand les Vaisseaux seroient arrivez, & il retourna à son logis avec le deplaisir de n'avoir pas reussi selon son souhait dans son entreprise.

Le blessé estant gueri, mais encore tout boiteux, fit demander audiance au Nabab pour avoir justice de l'assassinat & du vol qui luy avoit esté fait. Le Nabab ne refusa pas de l'écouter, & lors qu'il se presenta devant luy il eut trois fois plus de peine à marcher que le premier jour qu'il quitta le lit. Il commença sa plainte par les blessures qu'il avoit receuës, & demanda restitution de la perte de son sang & de la valeur de son bagage. Le Nabab luy promit d'en informer le Roy, & l'asseura qu'il ne souffriroit pas qu'il se fist aucun vol sur les chemins dans les terres de son obéis-

ſances, non plus aux Eſtrangers qu'à ſes ſujets. Quatre ou cinq jours ſe paſſerent, au bout deſ-quels le Nabab envoya demander à Beber à com-bien montoit la perte qu'il pretendoit avoir faite. Beber fit monter le tout à vingt-quatre mille rou-pies qui font douze mille écus; & pour la perte de ſon ſang il dit qu'il remettoit la choſe à la ge-neroſité du Roy.

Voicy à peu pres comme il ſpecifia les choſes qu'il dit que l'on luy avoit volées. Le premier article eſtoit une promeſſe de la valeur de ſix mil-le roupies qu'il diſoit avoir preſtées à un mar-chand en partant de Marſeille, & que cette pro-meſſe eſtoit dans les papiers qu'on luy avoit vo-lez. Sur cela le Nabab luy demanda, ſi les No-taires en France ne gardoient pas toûjours la mi-nute de ce qui ſe paſſoit par devant eux. Beber luy repartit que jamais il n'en ſeroit payé s'il n'avoit le meſme papier qui luy avoit eſté pris, parce que la ſignature de celuy qui avoit contracté la dette eſtoit deſſus, & que ſans cela on ne luy pouvoit rien demander. Le Nabab repliquant que cette coûtume eſtoit contraire à celle de toutes les na-tions, & qu'il ſçavoit bien que cela ne pouvoit eſtre, luy dit qu'il ne laiſſeroit pas d'ordonner qu'il fuſt ſatisfait ſur cet article. Le ſecond que Beber mit en avant eſtoit de cinq mille roupies en or & argent monnoyé. Le troiſiéme de quatre mille en dentelles & galons d'or & d'argent qu'il deſti-noit pour ſe faire des habits. Il mit de plus en compte ce qu'il avoit à ſon Chirurgien dans ſes

coffres ; sçavoir deux anneaux de diamant qui valoient deux mille cent roupies. Deux autres anneaux, l'un d'une topaze, l'autre d'une aigue marine, qui coûtoient trois cent roupies. Une chaisne d'or qui en valoit cinq cent. Ses habits, son linge, & son coffre de medicamens, qui pouvoient, disoit-il, revenir à quatre mille roupies. Enfin il fit monter le tout, comme j'ay dit, à vingt-quatre mille roupies. Deux ou trois jours apres le Roy luy fit delivrer une Ordonnance pour estre payé à la chambre du tresor. Il s'accommoda de cette Ordonnance avec un marchand du pays pour estre payé à Surate ; & comme il estoit prest à partir le Roy commanda qu'on luy donnast douze mille roupies pour son sang, ce que toutesfois il n'a pas receu. Car comme il témoignoit un grand empressement pour son depart, le Maistre du Tresor à qui il n'avoit point fait de present, le traisna si bien en longueur qu'il luy fit prendre patience, & Beber partit sans avoir receu les douze mille roupies. C'est ce qui luy causa à Surate une grande dispute avec le marchand avec lequel il avoit traité pour l'Ordonnance des vingt quatre mille roupies ; car il croyoit que les douze mille luy seroient payées en mesme temps.

On n'a pas bien pû sçavoir d'où procedoit cette politique du Grand Mogol, de vouloir faire payer à Beber la somme qu'il disoit luy avoir esté volée. Car le Nabab sçavoit jusqu'à un mouchoir ce qui luy avoit esté pris, & en avoit fait le

raport

raport au Roy, le tout ne valant pas au fond deux mille roupies. Pour ce qui eſt des Franguis, dés qu'ils ſceurent que Beber demandoit quatre mille roupies pour les hardes du Chirurgien, ils avoüerent tous d'une voix que c'eſtoit un fourbe. Car peu de jours avant que Beber arrivaſt à Agra le Chirurgien avoit receu deux cent roupies de la charité des Francs pour retoutner à Surate, & il tomba malade des le lendemain que ce memoire de vingt-quatre mille roupies fut preſenté au Nabab.

Depuis la lecture faite de la lettre du Roy de France, le Nabab par l'ordre du Roy ſon maiſtre avoit fait donner un logis aux Deputez, ce qui donna bien de la joye aux Peres Ieſuiſtes, qui par ce moyen furent delivrez de deux hoſtes fort incommodes. Pour ce qui eſtoit de moy, je fus loger chez Saint Jacques Chirurgien du Roy, dequoy les Hollandois témoignerent d'eſtre fâchez, n'ayant point pris d'autre logis que le leur dans tous mes autres voyages. Mais ayant appris que Beber parloit tres-ſouvent mal d'eux, je ne voulus point eſtre meſlé dans tous leurs diſcours. Car dés qu'une choſe ne réüſſiſſoit pas au contentement de Beber, il en rejettoit toûjours la faute ſur les uns ou ſur les autres. Tantoſt les Peres Jeſuites en eſtoient la cauſe, tantoſt la Compagnie Hollandoiſe, ou quelques François, qu'il devoit, diſoit-il, tous faire perir. Cette année là les pluyes furent ſi continuelles & ſi terribles, que la pluſpart des maiſons d'Agra les mieux baſties s'en alloient par

terre, & celle de saint Jacques où je demeurois n'en fut guere plus exempte que les autres. Il en tomboit tous les jours quelque partie, & plus du costé de l'appartement que j'occupois qu'ailleurs. Cela m'incommodoit fort, & la chose estant venuë aux oreilles des Deputez, je fus tout surpris de voir qu'ils me vinrent offrir un quartier dans leur maison, qui estoit assez grande pour loger cent personnes, ayant appartenu à un des Grands de la Cour. J'acceptay leur offre, non pas tant pour ma personne, que pour la quantité de marchandises que j'avois, & qui commençoient à n'estre plus en seureté chez Saint Jacques. La Boulaye n'avoit pris dans cette grande maison que deux petites chambres basses, qui n'avoient que sa bibliotheque pour tout ornement, & cette bibliotheque consistoit en deux coffres pleins de livres. Beber avoit pris un beau quartier au premier étage, & il le fit bien tost meubler sans qu'il lui en coûtast rien. Car plusieurs marchands taschoient de l'obliger, sur l'esperance qu'ils avoient que les vaisseaux estant arrivez il disposeroit de tout, & qu'il pourroit faire beaucoup pour leur avantage. Ainsi chacun s'empressoit à luy prester de beaux tapis, & à luy rendre de petits services. Je fis aussi accommoder mon appartement, & comme on me preparoit le premier soir à souper, Beber me vint dire que je ne devois pas faire une table à part, & que la Compagnie estoit assez riche pour ne se sentir pas incommodée en donnant à manger à un homme de plus ou de moins, me priant de prendre

mes repas avec luy. Ie me defendis long-temps de lui accorder ce qu'il souhaitoit, n'estant pas d'humeur à avoir de ces sortes d'obligations à personne; mais il me pressa si fort qu'enfin je fus contraint d'aller souper avec lui. Mais je ne pûs manger à sa table que deux jours, & mon goust ne s'accordoit pas avec le sien, ni mon estomac avec sa cuisine. Je n'avois pas accoûtumé d'avoir à mes repas une poule qui nageoit dans un demi seau de boüillon, & un pilau qui faisoit mal à la gorge, tant le beurre qu'il y mettoit en petite quantité estoit mauvais, sans parler d'une avarice extraordinaire que Beber faisoit paroistre jusques dans les moindres choses. Ie me retiray donc adroitement de sa table, & lui dis que nos gousts estoient trop differens pour manger ensemble. Pour Monsieur de la Boulaye, il ne prioit personne à manger avec luy, & il sçavoit bien sans doute qu'il auroit aussi beaucoup de peine à trouver quelqu'un qui pust s'accommoder à son goust. Sa cuisine estoit encore plus pitoyable que celle de Beber, & il ne s'agissoit tous les matins que de jetter une poule au pot, où apres qu'elle estoit cuite à demy la Boulaye mettoit une pinte d'eau de vie, avec du ris & quelques épiceries. Cela servoit pour les deux repas, le ris pour le disner, & la poule pour le souper, & celuy qui servoit à la cuisine estoit un petit esclave de l'âge de quatorze ans, qu'il avoit acheté d'un François nommé Claude Muzin Arquebusier du Roy de Perse, & qui en usa tres mal en le luy vendant. Car en partant de Lion il avoit receu

quelque argent de Madame Simonet pour acheter par charité un petit esclave, & empescher qu'il ne tombast entre les mains des Mahometans. Il parloit Turc & Persan, & mesme François, ayant esté deux ou trois ans avec ce Claude Muzin, qui fit contre l'intention de cette charitable Dame, en vendant ce petit esclave à la Boulaye au lieu de le luy envoyer en France. Pour revenir à la chere que la Boulaye faisoit, elle n'estoit pas meilleure que ce que j'ay dit; & je me suis souvent étonné comment il pouvoit resister, ne beuvant & ne mangeant, s'il faut ainsi dire, que de l'eau de vie. Car comme je l'ay remarqué, il y faisoit cuire son ris, & en buvoit deux grands verres à chaque repas, ce qui luy causoit aussi de grans maux de ventre. S'il eut fait le voyage de Moscovie, on auroit pû croire qu'il auroit appris à boire de l'eau de vie en ce pays-là.

Ce que l'on trouvoit de plus mauvais, estoit que ces deux Deputez, qui venoient l'un de la part d'un grand Roy, l'autre d'une si puissante Compagnie, n'avoient ni Palanquin, ni carosse, ni chevaux de selle. La Boulaye en avoit amené deux de Perse, l'un que le Roi lui avoit donné, & l'autre qu'il avoit acheté pour y gagner quelque chose; mais quand il fut arrivé à Agra il les vendit aussi-tost, depeur qu'ils ne lui fissent de la dépense. Il en eut deux mille huit cent roupies, & on lui en auroit donné davantage s'ils ne se fussent pas emmaigris en chemin. S'estant defait de ses chevaux, quand il vouloit sortir il falloit

en emprunter, & pendant que je fus avec eux ils se servoient de mon Pallanquin ou de mon carosse. Je l'avois fait faire à Surate suspendu à la mode de France, & je m'en suis servi dans toutes les Indes. Quand je venois à marcher la nuit, j'avois une planche de la longueur & de la largeur du carosse laquelle se plioit en quatre, & la faisant mettre dans le carosse on m'estendoit dessus un ou deux bons matelats. Je puis dire que j'y estois plus à mon aise que dans une chambre, parce que j'estois au frais ; car quelques grandes chaleurs qu'il fasse aux Indes les nuits y sont fraiches, & sans cela le monde n'y pourroit vivre, & particulierement les étrangers.

Depuis que le grand Mogol eut veu la lettre du Roy, & que le Nabab eut dit qu'on feroit réponse quand les vaisseaux seroient arrivez, la Boulaye ne sortit point, & il n'attendoit que le temps propre apres que les eaux seroient un peu écoulées pour aller en Bengale, & de là à Golconda y établir le negoce de la part du Roy. Cependant Beber se fatiguoit, & ne faisoit qu'aller & venir pour avoir le Commandement du Grand Mogol touchant l'établissement du commerce : mais le Nabab se moquoit de lui & n'en tenoit point de compte. Il est vray qu'à l'exterieur de Beber & à toutes ses manieres d'agir, on ne pouvoit faire d'autre jugement de lui, sinon que c'estoit un homme de neant & qui ne sçavoit pas vivre. Car tous les Européans qui vont en Perse & aux Indes sont toûjours tres-bien couverts, & on ne vouloit plus

hanter Beber, parce qu'à son habit on l'auroit plûtost pris pour un valet que pour un Deputé d'une puissante Compagnie de commerce. Enfin il s'avisa de se faire faire un habit à la Françoise de ces pieces de toile peinte, ce qu'on n'avoit jamais veu, & l'habit entier ne lui revenoit qu'à neuf roupies, c'est à dire à treize livres dix sols. Pour la petite oye, il prit tous les rubans de deux vieux habits, & il fut deux jours à les savoner & à les repasser avec le carreau. Dés qu'il eut cet habit sur le dos, il fut trouver le Nabab qui estoit alors accompagné des principaux de la Cour, & quand ils le virent entrer ils se mirent tous à se regarder, & à se demander l'un à l'autre si ce Franguy estoit devenu Faquir ou Dervich de Hossen Mamout, qu'ils appellent d'ordinaire le Saint des guenilles. Car il faut remarquer que tous les Dervichs ou Faquirs qui sont de son ordre ne sont habillez que de vieilles pieces qu'ils ramassent, & s'ils trouvent par hazard quelques bons morceaux ils en font une maniere de galon pour mettre sur leurs robes. Ils portent aussi des demi-piques où il y a quantité de ces guenilles attachées au bout, comme pour faire parade de leur gueuserie. L'habit de Beber étonna donc fort, & le Nabab, & generalement tous ceux qui le virent ajusté d'une maniere si ridicule. Comme il passoit un matin devant l'appartement où j'estois logé, je luy souhaitay le bon jour, & luy dis qu'il me paroissoit plus joyeux que de coûtume. Il me repartit qu'il en avoit sujet, & qu'il venoit de recevoir lettres de Surate, par lef-

quelles il avoit avis que les païsans de la coste du Cap de Saint Jean avoient veu quatre vaisseaux en mer, & qu'ils jugeoient bien que ce n'estoient ni Anglois, ni Hollandois; d'où il devoit conclure que c'estoient les vaisseaux de la Compagnie Françoise, & que de ce pas là il en alloit donner la nouvelle au Nabab. Je fis si bien que je le détournay de ce dessein, & je luy representay que j'avois veu souvent venir de cette canaille là chez les Anglois & les Hollandois pour en tirer quelque argent, quoy qu'en effet elle n'eust rien apperceu en mer, & qu'il ne falloit pas donner sitost creance à un premier bruit qui avoit de si foibles fondemens. Ie luy demanday de quelle datte estoit la lettre qu'il avoit receuë, & il me dit qu'elle estoit vieille de trente jours. Si la chose estoit veritable, luy dis-je alors, & qu'en effet on eust découvert quelques vaisseaux, le Nabab en auroit eu l'avis en quatorze ou quinze jours, les lettres qui viennent pour le Roy ne demeurant jamais davantage en chemin; & s'il en avoit sceu quelque chose, apparemment il vous l'auroit dit, & peut-estre aussi à moy (car il n'y avoit que deux jours que j'avois pris congé du Nabab qui avoit assez de confiance en moy) Il crut donc mon conseil & ne le fut pas voir; mais l'impatience le prit d'aller à Surate, & il resolut de partir dans peu de jours. Pour moy je m'imaginay, & peut-estre avec quelque fondement, qu'il prit cette prompte resolution sur ce que je luy avois dit que j'avois pris congé du Nabab, & qu'il sçavoit que je ne

marchois point ſans cinq ou ſix domeſtiques & trente ou quarante ſoldats pour m'eſcorter, & ſans mon caroſſe & mon Pallanquin, à quoy j'ajoûtois un cheval de main toutes les fois que je partois de Surate pour aller à Agra, ou à Golconda, ou aux Cours des autres Princes. Mais je le vendois d'ordinaire à mon depart, parce qu'il y a du profit à y amener des chevaux, & de la perte à les ramener. Beber ne prit qu'un caroſſe pour lui, & un autre pour ſon homme & ſon bagage, & il crut qu'il auroit aſſez de quatre ſoldats.

Trois jours apres que le Chirurgien nommé Hugues Chapelas eut donné le memoire de ce qu'il diſoit avoir perdu, il eut un tel remords de conſcience qu'il en tomba malade & qu'il mourut dans deux jours. Beber n'eut pas la charité de le venir voir, ni d'envoyer querir un Pere Ieſuite pour le conſoler. I'eus ſoin de le faire veiller par deux de mes ſerviteurs, & je fus auſſi le voir quelquefois & l'aſſiſter en perſonne. Il eut la parole & le jugement libres juſques à la fin, & s'en ſentant proche un de mes gens me vint avertir qu'il ſouhaitoit fort de me parler. Dés qu'il me vid il ſe prit à treſſaillir, & me ſerrant la main que je luy avois donnée, il me dit qu'il reconnoiſſoit bien que Dieu eſtoit juſte, parce que depuis la méchante action que Beber lui avoit fait faire, de donner un faux memoire, il n'avoit pas eu un ſeul moment de ſanté. Qu'il demandoit pardon à Dieu de la fourberie où il avoit conſenti, en écrivant qu'il avoit perdu 4000. roupies, bien que la verité fuſt qu'il

qu'il n'en avoit pas quatre cens, dont la moitié provenoit des charitez que la Nation avoit eu la bonté de luy faire, & l'autre du reste de la vente d'un cheval. Comme je vis que cela l'inquietoit fort, & que sa conscience en estoit troublée, je le consolay le mieux qu'il me fut possible, & luy dis que puis qu'il s'en repentoit, il devoit croire que Dieu estoit misericordieux, & que c'estoit une asseurance qu'il luy vouloit pardonner, puis qu'il luy donnoit ces bons sentimens, & qu'il reconnoissoit serieusement sa faute pour la detester. Je me mis ensuite à genoux devant son lit, & fis la priere qu'il écouta bien. Comme je m'apperceus qu'il s'affoiblissoit, j'envoyay promptement querir un Pere Jesuite, qui ne vint pas pour cette premiere fois, s'excusant sur la chaleur qui estoit extrême sur le midy, & sur le mauvais chemin, les chevaux ayant alors de la boue jusqu'au ventre. Mais il promit qu'il ne manqueroit pas de venir le soir, & qu'il esperoit de le trouver encore en estat de recevoir ses consolations. Le malade ne promettant plus qu'une heure de vie, j'envoyay mon Pallanquin au Pere, afin qu'il n'eust plus d'excuse, le faisant prier de se haster, avec ordre de luy dire que la chose estoit plus de consequence qu'il ne croyoit. Il vint à la fin & n'eut le temps que de lui dire cinq ou six paroles, que je n'entendis pas, parce que je me retiray de la chambre, & aussi-tost un de mes gens me vint dire qu'il estoit passé. Le bonheur voulut que le Pere arrivast avant qu'il eust expire, car les Chrestiens mestifs

& les noirs n'auroient pas souffert qu'il fust enterré, croyant qu'il seroit mort sans confession, & & que c'eust esté un Lutherien, comme ils appellent les Chrestiens de l'Occident de l'Europe qui ne suivent pas l'Eglise Romaine. Ainsi il fut honorablement enterré chez les Iesuites, & la maladie de ce pauvre garçon fut cause que je differay mon depart de deux ou trois jours.

Dés le lendemain qu'il fut enterré je me mis en chemin pour éviter la compagnie de Beber; mais il me suivit bien-tost, & le second jour de mon depart ayant fait dresser ma tente aupres d'une riviere & commençant à disner, je vis arriver Beber de qui je ne me pus defaire jusques à Surate. Il fallut faire le voyage ensemble, & il fit mille impertinences par les chemins. Sur tout il en fit une à Brampour en la personne du Chef des Cherafs, qui sont les Banquiers & Changeurs, & elle est trop singuliere pour la passer sous silence. Comme nous trouvions de tres-mauvais chemins, & qu'il n'avoit qu'une méchante charete & quatre pions, qui avec les bœufs n'avoient pas la force de la tirer d'un bourbier, il n'arrivoit guere jamais au giste que deux ou trois heures apres moy. J'aurois bien eu la charité de le faire aider par mes pions, mais il ne le voulut pas; & d'ailleurs si l'on veut employer à autre chose ces sortes de gens que l'on prend aux Indes pour s'en servir, ils sçavent s'en defendre, & disent que l'on ne les a pas pris pour cela. Ie crois bien pourtant que mes gens l'auroient aidé à sortir des mauvais pas, s'ils n'eus-

sent pas reconnu son avarice.

Sur le bruit qui couroit qu'on avoit veu des vaisseaux François, & la creance que l'on avoit que Beber seroit un des principaux chefs de la Compagnie, plusieurs, comme j'ay dit, commençoient à luy faire la cour & à captiver sa bienveillance Estans arrivez à Brampour, le Chef des Cherafs suivi de douze de ses domestiques nous vint saluer. Beber lui dit aussi-tost qu'il luy falloit un Pallanquin pour aller jusques à Surate, & l'autre lui offrit fort civilement le sien, le faisant enjoliver expres pour luy faire plus d'honneur. Beber crut que cela seroit expedié dans un jour, & il n'en falloit pas moins de trois ou quatre. Le lendemain on mit les bœufs à mon carosse, & on m'amena mon Pallanquin. Beber qui croyoit fermement que les vaisseaux de la Compagnie estoient deja à la rade de Surate, qu'on appelle *Soualı*, se prit à jurer & à renier contre le Cheraf, qui arriva sur cela & tascha de l'appaiser par des paroles tout à fait civiles. Il luy representa qu'il ne perdroit rien pour attendre un jour ou deux, & que le chemin se faisant meilleur il avanceroit au double Bien loin que Beber transporté de colere prist les raisons du Cheraf en payement, par un excez d'insolence il luy donna trois ou quatre coups sur le dos d'un baston qu'il arracha de la main d'un pion qui se trouva devant luy. Les marchands & autres gens qui estoient dans le Carvansera furent étrangement surpris de cette action, & accoururent aussi tost, les uns avec des pierres,

les autres avec des bastons, en faisant des cris épouvantables, & disant que jamais il ne s'estoit rien vû de pareil. Ils trouverent que c'estoit un crime énorme d'avoir osé fraper un Seigneur Chef des Cherafs, & de plus un homme âgé de pres de quatre-vingt ans, que sa seule vieillesse devoit rendre venerable. Nous voulons, crioient-ils, avoir ce chien d'infidele & le mener au Roy, afin qu'il nous en fasse justice. Le bonheur voulut pour Beber apres cette action temeraire que j'étois fort connu à Brampour, y ayant esté dix ou douze fois, & y ayant fait negoce en quelques voyages pour jusques à deux cent mille roupies. Il n'y avoit guere de Cherafs avec qui je n'eusse eu à negocier des lettres de change, & fort peu de marchands & couretiers qui n'eussent fait quelque chose à ma consideration. Ils disoient en parlant de moy, Voila ce Seigneur Frangui avec lequel nous avons eu tant d'affaires, nous n'avons point à nous plaindre de luy, & nous ne luy avons jamais oüi dire une mauvaise parole. Ce fut encore un autre bonheur qu'il se rencontra là le Lieutenant du Couteval & trois marchands de Surate, & ayant fait en sorte qu'ils retirassent Beber du bourbier où il s'estoit si follement engagé, je luy dis que pour son salut il estoit necessaire qu'il montast promptement dans mon carosse, & je le fis en mesme temps sortir de la ville. Ie le suivis deux heures apres, & s'il eut demeuré ces deux heures-là de plus à Brampour, je crois que les Faquirs ou Dervichs l'auroient assommé. Car une

heure apres qu'il fut parti une quantité de cette canaille vint crier dans le Carvanſera, & demander où eſtoit le chien de Caffer qui avoit batu le Seigneur Cheraf. Comme je vis que la troupe groſſiſſoit je montay dans mon Pallanquin ſans dire mot, & fus à trois lieuës de Brampour à un gros bourg appellé *Badelpoura*, où je trouvay Beber qui faiſoit marche d'un caroſſe à la mode du pays. Il eſtoit juſte que j'euſſe le mien pour repoſer la nuit; car bien qu'en tous les lieux où l'on arrive au giſte on vous preſente une couchete pour dormir, comme les pluyes ne faiſoient que de ceſſer ces chalits ſont ſi remplis de punaiſes qu'on n'y ſçauroit repoſer. Les Indiens trouvent le moyen de les faire mourir de la maniere que je vais dire. Les pluyes qui tombent aux Indes pendant quatre mois cauſent une grande humidité qui engendre ces punaiſes. Dés qu'elles ont ceſſé, & que le Soleil commence à reprendre de la force, tous les matins les femmes & les filles tirent ces couchetes hors du logis, & frapant avec un gros baſton ſur les ſangles & autres endroits, les punaiſes tombent à terre & tournent le ventre en haut, ce qui les fait auſſi-toſt mourir. Ces couchetes conſiſtent en quatre pieds & quatre baſtons ronds de la longueur & largeur que l'on les veut. Elles ont des ſangles de quatre doigts de large, & cela eſt plus commode que nos fonds de lits qu'on fait de planches. Car on n'a qu'à mettre ſur ces ſangles une ſimple couverture ou un linceuil, & cela ſuffit pour coucher mollement & à ſon aiſe.

Le quatriéme jour de nostre départ de Brampour, estant proche d'un gros bourg appellé *Senquelez* en un pays plat, nous apperceûmes de loin la campagne toute couverte de pavillons. C'estoit un des premiers Kans ou Seigneurs appellé *Asaf-kan*, que le Grand Mogol envoyoit avec quarante ou cinquante mille hommes contre le rebelle *Raja Seva gi* Ce Seigneur ayant sceu qui nous estions nous envoya civilement des melons & des mangues, nous faisant dire que nous estions en seureté & que nous pouvions poursuivre nostre chemin. Quelque chose que je pusse dire à Beber pour luy persuader qu'il estoit de la bien seance d'aller voir ce Prince, je ne pus jamais l'y obliger, il trancha du grand Seigneur & demeura couché dans son méchant carosse, me disant que je pouvois faire ce que je voudrois. Voyant son impertinence je pris d'autres habits que ceux que je portois en voyage, & envoyay un de mes gens s'informer adroitement au camp si le Kan buvoit du vin. Ayant sceu qu'il en buvoit, j'en fis prendre deux bouteilles, l'une de vin d'Espagne, l'autre de vin de Schiras, avec un petit pistolet de poche fort mignonement garni d'argent. Les deux bouteilles estoient bien enveloppees dans vn panier, & on ne pouvoit pas voir ce que c'estoit. M'estant rendu au Camp avec ce petit present je fus saluer le General, & luy fis les excuses de Beber Deputé de la Compagnie Françoise, lequel estant malade ne pouvoit se donner l'honneur de le venir voir. Ie luy presentay le pistolet qu'il prit d'abord

en sa main, & m'ayant ordonné de le charger il voulut l'éprouver luy-mesme. Apres l'avoir tiré il dit a plusieurs Seigneurs qui estoient aupres de luy; Avoüez que les Franguis ont de l'esprit; celuy-cy void que je vas à la guerre, & il me donne dequoy defendre ma vie. Un de ses Domestiques tenoit le panier où les bouteilles estoient cachées, & le Kan jettant les yeux dessus demanda ce que c'estoit. On le luy dit assez bas, & en mesme temps regardant deux ou trois Mim-bachis ou Chefs de mille hommes; Ce Seigneur Franguy, leur dit-il, me donne du vin, il en faut boire & je vois bien que je lui ferai plaisir. Il y avoit là quelques Mollahs qui se retirerent dés qu'ils eurent oüi parler de vin. Le Kan voyant qu'ils s'en alloient se prit à rire, & dit que c'estoient des Agis, c'est à dire des gens qui ont fait le pelerinage de la Meque, & ne boivent plus de vin depuis qu'ils en sont revenus. Ayant pris congé de luy, il m'envoya avant que je partisse un *Pomeré*, qui est une maniere d'écharpe qui peut aussi servir de ceinture. Elle estoit d'un satin blanc à fleurs d'or, & pouvoit valoir pres de cent roupies. Celui qui me l'apporta me dit que je ferois plaisir au Kan si je pouvois luy donner encore une bouteille de vin, & comme il m'en restoit trois je luy en envoyay deux. Il nous donna six Cavaliers pour nous conduire trois jours, jusques à ce que nous eussions passé une grande riviere qui vient des montagnes du Midy, & qui apres s'estre renduë à la ville de *Baroche* dont elle prend le nom, se va jetter dans

le Golfe de Cambaye.

Quand nous fusmes au dernier giste qui est un gros bourg appellé *Barnoli*, d'où il n'y a plus que quatorze lieuës jusques à Surate, Beber envoya un de ses pions pour donner avis de son arrivée au Pere Ambroise. Dés qu'il en eut la nouvelle, il fut avec Cheleby le marchand d'Alep dont j'ay parlé au commencement, emprunter un des carosses du President des Anglois, & il y eut quinze ou seize autres carosses à la suite pleins des principaux Franguis avec plusieurs Cavaliers & Marchands Banianes qui vinrent au devant du Deputé. Ce fut le premier de Novembre 1666. Ils apporterent de quoy faire un grand repas, & chaque Baniane avoit son present. Pour ce qui est de moy, dés que j'eus salué le Pere Capucin je fus droit à mon logis, où j'avois laissé deux de mes gens pour garder une partie de l'argent que j'avois receu du Roy de Perse pour ne le point risquer dans mon voyage. Car en quelque endroit que ce fust des Indes, j'avois assez de credit pour acheter sans argent. Il suffisoit que je donnasse un écrit pour estre payé à Surate, ou à Agra, ou à Visapour, ou à Golconda, ou en d'autres lieux où j'avois vendu quelque chose aux Rois ou aux Grands Seigneurs du pays. Ie laissois mon argent en ces lieux là pour ne rien hazarder; quelquefois on y gagne, & quelquefois on y perd selon que le change va; mais cela ne peut aller qu'à peu de chose, & à un pour cent au plus.

Beber fit plusieurs autres folies, & qui les voudroit

droit ſçavoir n'auroit qu'à en écrire au Pere Ambroiſe Capucin qui les ſçait toutes, s'il veut bien les dire; & s'il ne veut pas les publier, c'eſt un effet de ſa prudence & du zele qu'il a pour la gloire de ſa Nation. Mais je ne crois pas qu'il y ait perſonne au monde qui ſe puſt taire de ce qu'il fit le premier jour de l'année 1667.

Monſieur Thevenot à ſon retour de Madraſpatan & de Golconda fut loger chez les Peres Capucins. Beber allant luy rendre viſite vint à dire que les Capucins eſtoient les eſpions des Hollandois, & qu'il avoit dit pluſieurs fois au Pere Ambroiſe qu'il devoit rompre avec eux ſans plus aller dans leur loge. Que pendant qu'il les hanteroit la Compagnie Françoiſe auroit toûjours quelque traverſe dans ſon negoce quand les vaiſſeaux ſeroient arrivez, & que ſi les Hollandois n'avoient pas eſté à Agra il auroit fait tout ce qu'il auroit voulu auprès du Roy. Que cent mille roupies dont ils avoient fait preſent, tant au Roy qu'aux Grands de la Cour, avoient empeſché qu'il n'obtinſt une partie de ce qu'il ſouhaitoit; & il s'étendit aſſez ſur cet article. On voyoit bien qu'il ne connoiſſoit pas encore les Hollandois; car ils ne ſont pas ſi liberaux, & d'ailleurs toutes leurs intrigues & tous leurs preſens ne leur auroient rien produit, le Grand Mogol voulant que toutes ſortes de Nations ſoient bien venuës dans ſes Eſtats, & principalement les marchands, tant ceux qui apportent peu que ceux qui apportent beaucoup. Monſieur Thevenot prenant la parole, luy dit qu'il n'avoit point

reconnu cela des Hollandois dans tous ses voyages, & que s'il estoit vray qu'ils voulussent empescher le negoce aux autres nations, ils ne leur donneroient pas passage sur leurs vaisseaux, ni aux hommes, ni aux marchandises, comme ils font souvent. Car en effet on void qu'ils font partir un vaisseau ou deux selon la quantité des marchandises qui se rencontrent pour des étrangers, tantost de Masulipatan, tantost de Surate & d'autres lieux, & que dans ces vaisseaux il n'y aura pas quelquefois une bale de marchandise à la Compagnie. Ce qu'il y a encore à remarquer, est qu'ils font toûjours meilleur marché du fret, que ni les Anglois, ni les autres qui ont des vaisseaux, & c'est par ces raisons que Monsieur Thevenot combatoit l'erreur de Beber, qui vouloit absolument que le Pere Ambroise rompist avec les Hollandois & ne les vist plus. Mais le Pere n'en voulut rien faire, & dit qu'ayant toûjours conservé leur amitié depuis quinze ans il perdroit beaucoup s'il negligeoit de l'entretenir, puis qu'ils luy donnoient toutes les semaines une certaine quantité de pain & de viande, & que les jours maigres ils luy envoyoient du beurre, des œufs ou du poisson, avec de l'eau de vie & quelques bouteilles de vin d'Espagne ou de Schiras. Monsieur Thevenot ne put s'empescher de dire à Beber, qu'il devoit rendre au Pere l'argent qu'il avoit emprunté pour faire accommoder le carosse qui avoit esté rompu pour son service, & l'argent qu'il avoit aussi donné aux Mariniers pour voir s'ils ne decouvriroient point sur la

coste quelques vaisseaux de la Compagnie. Mais il eut l'oreille sourde à ce discours, & jamais il n'a voulu rembourser les avances que le Pere Ambroise a faites pour luy. Comme Monsieur Thevenot luy remontroit son devoir, il entra dans une telle colere, & se mit à jurer d'une si étrange sorte dans une sale qui n'est separée que par une méchante cloison de bois d'une petite chambre où l'on dit la messe, qu'un des Peres Capucins qui estoit prest alors d'aller à l'Autel; & qui ne put ouïr blasphemer dans ce lieu là, sortit pour le faire taire. Mais sa remontrance fut mal receuë, & l'insolence de Beber alla si loin qu'il n'y répondit qu'en le frapant rudement en la presence de Monsieur Thevenot, sans le respect duquel il auroit, dit-il, assommé le Pere. Le Religieux Capucin ayant esté traité de cette injurieuse maniere, me vint trouver d'abord, & ne pouvoit pas tourner le col d'un des coups qu'il venoit de recevoir. Ie le frotay promptement avec de l'huile de cocos, & eus soin de le bien enveloper. Pour ce qui estoit de l'action criminelle de Beber nous resolusmes de n'en rien dire, de peur de nous exposer à la risée des Anglois & des Hollandois qui auroient eu lieu d'en faire une raillerie. Mais ce fut en vain que nous taschasmes de cacher la chose, elle fut bien-tost publique, & depuis ce jour-là Beber n'osa plus se montrer à l'Eglise, & avoit mesme honte de paroistre en d'autres lieux. Mais il fit encore d'autres injustices, & chassa même son serviteur qui luy avoit sauvé la vie en luy retenant ses ga-

ges. En suite il fut demeurer avec un Apotiquaire appellé Moüillon, qui estoit venu de Goa avec quantité de vin de Portugal, & qui tenoit taverne à Surate. Beber eut aussi grande dispute avec le marchand qui receut les vingt-quatre mille roupies que le Roy luy fit donner pour la perte qu'il disoit que luy & son Chirurgien avoient faite. Car le marchand ne luy vouloit tenir compte que de ving-trois mille neuf cent roupies n'ayant touché que cela, & les autres cent estant allées pour le droit des Officiers qui ouvrent & ferment le tresor, & qui jettent l'argent dans le feu avant que de le mettre dans les sacs depeur qu'il n'y entre quelque piece fausse. Beber soutenoit de plus que le marchand avoit receu les douze mille roupies que le Roy luy avoit ordonnées pour la perte de son sang; mais il estoit vray que le Grand Tresorier ne voulut pas que cet argent fust payé. Comme il vit que ses fourberies étoient connuës de tout le monde, il pensa aux moyens de faire retraite, & nous remarquasmes aisement qu'il auroit bien souhaité de quiter Surate sans bruit. C'estoit bien son dessein s'il eut pû y reussir; mais il y a trop bon ordre, & ni par eau ni par terre on ne sçauroit sortir sans le sceu & le congé du Gouverneur. Car comme les paysans qui viennent à Surate de l'autre costé de l'eau, ne pourroient entrer dans le bateau pour repasser, s'ils ne montroient une marque qu'on leur fait sur la main avec de la terre rouge au logis de la Douane; on ne laisse aussi sortir ni cheval ni carosse sans un billet du

Chabander, & un autre pour les Radars, qui se tiennent quelquefois à deux ou trois lieuës de la ville. Beber eut neanmoins l'assurance avec son vendeur de vin de venir à la riviere & d'entrer dans un bateau, disant aux bateliers de le mener à Reynel, qui est un gros bourg de l'autre costé de l'eau. Le maistre batelier luy demandant où estoit son billet, Beber ne luy répondit qu'avec des coups de baston & se fit passer par force, disant que ce n'étoit pas à un homme comme luy à qui il falloit demander un billet. Comme il fut au milieu de l'eau quantité de soldats qu'envoyoit le Gouverneur commencerent à crier qu'on ramenast ces deux étrangers à terre; mais Beber mit incontinent l'épée à la main, & força les bateliers de passer outre. Le soir Beber estant de retour les gens du Gouverneur furent prendre ces pauvres bateliers, & en sa presence leur donnerent tant de coups de baston qu'ils en demeurerent presque estropiez. Le peuple crioit que c'estoit les Franguis qu'il falloit traiter de la sorte, & non pas ces pauvres gens qui n'avoient rien fait que par contrainte.

Voila de quelle maniere cet envoyé se conduisit en Perse & aux Indes, & le bel honneur qu'il acquit à la Nation Françoise. Voyons maintenant qu'elle fut la fin de la Boulaye & de Beber apres toutes les extravagances qu'ils ont faites.

Le sieur de la Boulaye (ainsi que l'ont écrit des Hollandois qui estoient à Agra) en partit cinq ou six jours apres moy. Comme j'allois à Surate, il sceut si bien me cajoler avant mon depart, qu'il eut de

moy une canevete de douze grandes bouteilles de vin pour cent trente-huit roupies, bien qu'elle m'en coûtast davantage, de quoy il me fit une promesse de sa main que j'ay encore, par laquelle il m'assuroit que je serois payé à Surate à l'arrivée des vaisseaux de la Compagnie Françoise, qui devoit payer les gages de ceux qui estoient allez aux Indes pour son service. Il prit un carosse du pays jusques à Patna ville capitale du Royaume de Bengale où les Hollandois ont un Comptoir, & l'un de ces Hollandois m'écrivit comme j'estois encore à Surate, que la Boulaye avoit demeuré là neuf ou dix jours, tant avec eux qu'avec les Anglois, & qu'il en estoit parti pour aller à Daca, qui est la residence du Gouverneur de la Province. Ce Gouverneur ou Vice-Roy de Bengale estoit alors (comme je l'ay dit dans mes relations des Indes) l'oncle du Grand Mogol, & s'appelloit Cha-est-kan, Prince tres-puissant & qui a toûjours sous son commandement trente ou quarante mille hommes. *Patna* est une grande ville sur le Gange, & *Daca* est la derniere ville des Estats du Grand Mogol sur les frontieres du Royaume d'Arakan.

Le sieur de la Boulaye par un dessein mal conceu s'estoit mis dans l'esprit qu'il passeroit aisement dans la Chine, & dans cette pensée il s'embarqua à Patna avec quelques soldats Persiens qui alloient à Daca prendre parti aupres de Cha-est-kan. Jusques à cette heure on n'a pû sçavoir bien assurement ce qu'il est devenu ; mais par des conjectures fort vray-semblables on croit que ces soldats

Persiens l'ont assassiné avec son petit esclave, & qu'ayant jugé qu'il y avoit quelque butin à faire à sa mort, ils prirent leur temps quand la Boulaye estoit assoupi par trop d'eau de vie qu'il buvoit, pour le tuer & apres l'avoir fouillé le jetter dans la riviere. C'est le jugement qu'en ont fait les Hollandois dans tous les Comptoirs qu'ils ont au Royaume de Bengale, selon qu'ils m'en ont écrit & à ceux qui les ont priez de s'en informer. D'ailleurs pour une preuve assez forte & comme indubitable de cette mort, il faut remarquer qu'à un quart de lieue de la ville de Daca il y a un village où demeurent quelques mestifs Portugais Officiers du Viceroy de Bengale, comme canonniers & charpentiers, & quelques-uns de la mesme nation qui servent dans la Cavalerie de Chaest Kan. Ils ont là une petite Eglise assez bien bastie que dessert un Pere Augustin, & ce fut à ce Religieux qu'environ trois mois apres le depart de la Boulaye de Patna, un Persien qui avoit la mine d'un soldat & suivi de deux autres, apporta deux gros livres, l'un in folio, & l'autre in quarto. Ce Religieux Portugais estoit de la race des mestifs, & sçavoit peu de Latin comme tous ceux de sa sorte. D'ailleurs il aimoit ses plaisirs plus que l'étude, & sans prendre garde en quelle langue estoient les livres qu'on luy presentoit, voyant qu'ils n'estoient pas en Portugais il dit au soldat que cela venoit du logis des Hollandois. Il voulut mesme arrester les livres, mais le soldat se mit en colere, & les remporta apres

avoir eu ensemble une assez longue dispute. Voilà ce que les Hollandois en ont écrit de Daca & d'autres lieux, & depuis ce temps-là on n'a point oüi parler du sieur de la Boulaye. Comme je l'ay remarqué auparavant je luy avois veu à Agra deux grands coffres pleins de livres tous bien reliez, & il employoit la plus grande partie du temps à lire. Son avarice l'aura perdu; car s'il eut pris une barque pour luy seul, comme je fis en partant de Patna, & qu'il eut obligé les bateliers de luy donner bonne caution, il n'auroit point couru de risque dans le voyage. Pour ce qui est de moy, j'en pris une où il y avoit vingt-quatre hommes, & comme je ne prenois pas garde à plus ou moins de dépense chacun me donna un repondant. Ces barques sont comme de petites galiottes, & l'on vous rend où vous voulez aller à jour nommé. Si l'on veut coucher tous les soirs à terre, on fait dresser sa tente sur le bord de l'eau, & l'on s'arreste à toutes les villes & à tous les villages pour prendre des vivres. Je puis dire que je n'ay jamais fait de voyage plus heureux, ny avec moins de peine que celuy-là; car dans ces barques qui sont fort commodes on a une chambre où le Soleil ne donne point, & où l'on peut reposer le jour à la fraischeur en ouvrant les fenestres du costé que le frais peut venir. Il y a un autre lieu couvert pour la cuisine, & une petite garderobe pour satisfaire aux necessitez de la nature, tous ces lieux estant pleins de feuillages. En faisant chemin je tuay quantité de grosses oyes, des gruës & des crocodiles,

de quoy

dequoy mes bateliers estoient bien-aises, parce que je les leur donnois, & ils les vendoient aux villages où nous passions, où ils en font quantité d'huyle pour brûler, & pour espalmer leurs barques. Le peuple en ces quartiérs-là est bon & officieux, les vivres s'y donnent presque pour rien, & l'on a par exemple cent poules pour un écu. Il en va du reste à proportion, & pour trois ou quatre sols on peut avoir un poisson d'une longueur & d'une grosseur monstrueuse.

Voilà tout ce qui c est pû sçavoir aux Indes des dernieres avantures de la Boulaye, & Beber n'eut pas une fin moins triste, ce que je raconteray en peu de mots.

Quand les vaisseaux de la Compagnie Françoise furent arrivez, Monsieur Caron qui les commandoit, & Monsieur Rambos avec un Armenien qui avoient apres luy le plus de part à la direction des affaires; eurent bien-tost connoissance de ce qui s'estoit passe à Surate entre Beber & les Capucins. D'abord les inclinations & les interests se separerent. Caron & Rambos prirent le parti de Beber, & l'Armenien tint bon pour les Capucins, ce qui causa enfin la ruine de Beber & de Rambos, comme il se verra en suite. Le Commandeur Hollandois estant alle rendre visite au sieur Caron dans son bord, quand il voulut se retirer ne permit pas qu'il sortist de sa chambre de poupe, & il fut conduit par Rambos & par l'Armenien, qui estoient, comme j'ay dit, apres le sieur Caron les deux premieres personnes pour les affaires qui regardoient le commerce. L'Armenien voulant alors preceder

Rambos,& ayant pris le devant assez brusquement, celuy-cy piqué de cet affront luy donna un souflet en presence de tout le monde,ce qui causa un grand bruit. Pour dire les choses en peu de mots, le sieur Caron, Rambos & Beber estant d'un mesme parti, l'Armenien ne se trouva pas assez fort pour leur resister, & comme il avoit eu la conduite de la caisse, il fut accusé de quelque malversation & condamné à estre pendu. La sentence ne pouvant estre executée en ce lieu là, l'Armenien fut renvoyé sur les vaisseaux au Conseil royal de l'Isle de Madagascar dont Monsieur de Mondevergue estoit Chef, qui bien loin de confirmer la sentence donnée à Surate, receut la justification de l'Armenien, & le trouvant non seulement innocent, mais encore tres necessaire à la Compagnie, le renvoya à Surate avec plus de pouvoir qu'il n'en avoit auparavant. C'en fut assez pour mettre au desespoir Beber & Rambos, qui voyant celuy qu'ils avoient voulu perdre avoir le dessus, ne penserent plus qu'à faire retraite. Ils trouverent moyen de tirer douze mille roupies qu'ils pretendoient que la Compagnie leur devoit de reste de leurs gages, & avec les vingt-quatre mil que Beber avoit en son particulier, ils gagnerent ensemble Goa, où Beber mourut quelque temps apres. Pour Rambos il revint icy par Ispahan.

Si les Peres Capucins,& particulierement le Pere Ambroise vouloient dire ou écrire tout ce qu'ils sçavent de l'étrange conduite de ces Deputez, il s'en pourroit faire un gros volume. Mais ils ont jugé à propos de les épargner, & à leur exemple je n'en diray pas davantage.

OBSERVATIONS

Que j'ay faites en mes voyages d'Asie

SUR LE COMMERCE DES INDES ORIENTALES,

OU L'ON VOID

Les moyens d'y établir une nouvelle Compagnie, & d'éviter les fraudes qui se peuvent commettre dans la fabrique, dans l'achat & dans la vente des marchandises : Avec le prix de chacune, & la reduction des monnoyes des Indes qui ont cours dans le commerce, à nos monnoyes de France.



OBSERVATIONS

Que j'ay faites en mes voyages d'Asie

SUR LE COMMERCE DES INDES ORIENTALES.

Du Commerce des Indes Orientales.

S'Il prenoit envie à quelque Nation d'établir une Compagnie de Commerce aux Indes Orientales, avant toutes choses elle doit penser à se saisir d'un bon poste en ces pays-là, pour avoir le moyen d'y radouber ses vaisseaux, & d'y passer le temps des monçons. C'est manque d'un bon havre que la Compagnie Angloise ne s'est pas tant avancée qu'elle auroit pû faire, parce qu'il est impossible qu'un vaisseau puisse demeurer deux ans sans estre radoubé, ou sans estre mangé des vers.

Mais parce que le chemin est long de l'Europe aux Indes Orientales, il seroit à desirer que la

Compagnie puſt avoir un lieu de retraite au Cap de Bonne-Eſperance pour y faire aiguade & prendre quelques rafraichiſſemens, ſoit en allant, ſoit en revenant des Indes; mais ſur tout en revenant, parce que les vaiſſeaux eſtant chargez ils ne peuvent prendre proviſion d'eau pour long-temps.

La plage de l'Iſle de ſainte Helene au Nord de la meſme coſte, où les Anglois ont baſti un Fort, & de laquelle je parleray incontinent, eſt auſſi aſſez bonne, & s'il n'y a pas de ce coſté-là de ſi bonne eau, la planure eſt une excellente terre pour y ſemer avec utilité beaucoup de choſes neceſſaires à la vie.

Cependant les Hollandois ont oſté cet avantage aux autres nations par le Fort qu'ils ont baſti au Cap, de Bonne-Eſperance, & les Anglois ont fait la même choſe à Sainte Helene, bien que par le droit des gens & le conſentement general des peuples de l'Europe, l'uſage de ces deux lieux de rafraichiſſement ait eſté pluſieurs années également libre a tout le monde.

Mais il ſe pourroit trouver encore quelque emboucheure de riviere proche du Cap pour y conſtruire un Fort François, qui aporteroit preſque les meſmes commoditez à la Compagnie; & cette habitation vaudroit mieux que toutes celles qu'on peut faire dans l'iſle Dauphine, où il n'y a autre negoce que celuy d'acheter des bœufs pour en avoir des peaux. Mais ce negoce eſt ſi peu de choſe qu'il ruineroit bien-toſt une Compagnie, & les François s'y ſont amuſez inutilement.

La conjecture qui me fait avancer cette pro-

position, est fondée sur ce qu'en l'année 1648. deux vaisseaux Portugais venant de Lisbone aux Indes, & voulant toucher le Cap pour faire de l'eau, ne prirent pas leurs hauteurs bien justes, la mer estant bien haute ils allerent donner dans une Baye à 18. ou 20. lieues du Cap sur la coste qui regarde l'Ouest. Ils trouverent dans cette Baye une riviere dont l'eau est fort bonne, & les Noirs du pays leur apporterent des rafraichissemens de toutes sortes d'oyseaux de riviere, de poisson & de chair de vache. Ils y demeurerent environ quinze jours, & avant que de partir ils enleverent deux des habitans pour les mener à Goa leur aprendre la langue Portugaise, & tascher de tirer d'eux quelque connoissance du commerce qu'on y pouvoit faire. Le Commandant Hollandois de Surate me pria d'aller a Goa pour m'informer de ce que les Portugais auroient apris de ces deux Negres; mais un nommé Saint-Amand Ingenieur François qui avoit l'Intendance des fortifications de Goa, me dit qu'on n'avoit pû leur apprendre un seul mot de la langue, & qu'on avoit seulement deviné par leurs signes qu'ils connoissoient l'Ambre-gris & les dens d'Elephant. Les Portugais neanmoins ne doutoient pas alors qu'on n'y trouvast de l'or, si l'on pouvoit trafiquer avant dans la Terre. Les revolutions de Portugal & leurs guerres avec l'Espagne les ont empeschez de reconnoistre plus particulierement cette coste, & il seroit à desirer que la Compagnie la fist reconnoistre exactement, sans donner ombrage aux Hollandois, ni leur en

faire soupçonner le dessein.

Il est necessaire encore qu'elle ait un lieu proche de Surate pour y retirer & radouber ses vaisseaux,au cas qu'ils soient arrestez par la saison des pluyes. La raison est, que pendant ce mauvais temps où il est presque impossible de tenir la mer, le Mogol par la jalousie qu'il a de sa forteresse de Surate ne souffre aucun vaisseau étranger dans la riviere, où neanmoins estant déchargez ils pourroient demeurer à couvert de ces tempestes épouvantables, qui durent pres de cinq mois.

Le seul lieu propre pour la retraite des vaisseaux de la Compagnie seroit la ville de *Diu* appartenant aux Portugais.

L'avantage de sa situation est considerable pour plusieurs raisons. L'enceinte de la ville contient pres de 400. feux, & peut former une habitation assez nombreuse, où les Navires trouveront toutes leurs commoditez pendant le sejour qu'ils y feront. Elle est située sur la coste de Guzerate à la pointe du Golfe de Cambaye, elle regarde le Sud-est, sa forme est presque ronde, plus de la moitié du cercle est environné de la mer; elle n'est commandée d'aucune hauteur, & les Portugais y ont fait quelques fortifications du costé de la terre qui se peuvent perfectionner fort aisement. Il y a quantité de puits dont l'eau est tres-bonne, & un ruisseau qui tombe dans la mer proche de la ville, dont l'eau est meilleure que celle de Surate & de Souali, & l'abry est tres-commode pour les vaisseaux.

Les

Les Portugais dans leurs premiers établissemens dans les Indes y tenoient une flote composée de galeres, de brigantins & de vaisseaux legers, avec laquelle ils se sont rendus maistres fort long-temps de tout le commerce des lieux que nous venons de nommer. De sorte que personne n'y pouvoit trafiquer sans prendre passe port du Gouverneur de Diu, qui l'expedioit au nom du Vice-Roy de Portugal à Goa. Le tribut qu'il tiroit de ces passeports suffisoit pour entretenir la flote & la garnison, & le Gouverneur qui n'y estoit que pour trois ans ne laissoit pas de s'y enrichir pendant ce temps là.

Ainsi selon les forces qu'on établira dans ce poste on en tirera des avantages. Les Portugais quoy que foibles presentement ne laissent pas d'en tirer celuy de ne rien payer, ni pour l'argent qu'ils portent dans les terres du Mogol & du Roy de Visapour, ni pour les marchandises qu'ils en raportent.

Quand la monçon des pluyes sera passée, le vent estant presque toûjours nord ou nordest, on peut aller de Diu à Surate en trois ou quatre marées avec des bastimens legers, mais si les grands vaisseaux sont chargez il faut qu'ils fassent le tour du banc.

Un homme de pied allant par terre jusques à un petit bourg nommé *les Gauges*, & de là traversant le fond du Golfe peut aller de Diu à Surate en quatre ou cinq jours, mais si le temps l'empesche de faire ce trajet, il ne peut arriver de Diu à

Surate qu'en 7 ou 8 jours, parce qu'il faut tourner autour du Golfe.

La ville n'a aucun territoire hors de son enceinte; mais il ne seroit pas difficile de s'accorder avec le Raja ou Gouverneur de la Province, & d'en avoir autant qu'il seroit necessaire pour la commodité des habitans de la ville.

Le terroir des environs n'est pas fertile, le peuple circonvoisin est le plus pauvre de tout l'Empire du Mogol; neanmoins il y a beaucoup de bestiaux dans les bruyeres dont le pays est rempli; de sorte qu'un bufle ou une vache n'y coustent que deux piastres.

Les Anglois & les Hollandois se servent de ces bestiaux pour nourrir leurs gens, & pour épargner les provisions de leurs vaisseaux pendant leur sejour à Souali.

Il est bon de remarquer que l'experience a fait voir, que la chair de ces bufles cause souvent des dissenteries qui peuvent ruiner les équipages, ce que la chair de vache ne cause point.

Le Raja commande dans le pays à titre de Gouverneur à vie, & cela est commun à presque tous les Rajas de l'Empire du Mogol, qui estoient Seigneurs des Provinces où leurs descendans n'ont plus que le titre de Gouverneurs. Il traite fort bien les Portugais, à-cause que leur voisinage luy apporte de l'argent pour la vente de son bled, de son ris, & de ses legumes, & par consequent il traiteroit encore mieux les François.

Apres l'établissement de ce Poste qui doit estre

le principal fondement du commerce de la Compagnie, elle n'a rien de plus important que de bien choisir deux hommes considerables par leur sagesse, leur probité & leur intelligence dans le trafic; & c'est en quoy elle ne doit avoir aucun égard à l'épargne pour leurs apointemens.

Ces deux hommes sont pour servir la Compagnie, l'un en qualité de Commandant avec le Conseil d'un certain nombre de personnes qu'on luy donne pour l'assister; l'autre en qualité de Courtier ou Negotiant, qui doit estre du pays & Idolâtre, & non pas Mahometan, parce que tous les ouvriers avec qui il doit avoir correspondance sont Idolatres.

Les bonnes mœurs & la bonne foy sont tou à fait necessaires, pour aquerir d'abord creance parmi ces peuples.

Il faut tascher de rencontrer les mesmes qualitez dans les Courtiers particuliers, qui sont soûs la conduite du Courtier general dans les Provinces où les Comptoirs de correspondance sont établis.

L'intelligence n'est pas moins necessaire à ces deux hommes, pour reconnoistre l'alteration qui se peut faire aux fabriques des marchandises.

Elle se fait, ou par la seule malice des ouvriers & des marchands, ou par l'intelligence des Courtiers particuliers avec eux.

Cette alteration peut causer tant de dommage à la Compagnie, que les Courtiers particuliers en profitent quelquefois jusqu'à dix & douze pour cent.

Si le Commandant & le Courtier general sont d'intelligence avec les Courtiers particuliers & les marchands, il est tres difficile à la Compagnie d'éviter cette tromperie; mais s'ils sont fideles & intelligens il luy sera facile d'y remedier en changeant les Courtiers particuliers.

L'infidelité que ces Officiers peuvent commettre envers la Compagnie, est celle-cy.

Quand un vaisseau arrive dans le port, on donne à celuy qui commande en terre pour la nation les lettres de la Compagnie & le memoire de la Carguaison. Ce Commandant assemble son Conseil, il fait venir le Courtier, & luy donne une coppie du memoire de la charge du vaisseau.

Le Courtier le communique à deux ou trois des principaux marchands qui ont coûtume d'acheter en gros. Si le Courtier & le Commandant sont d'intelligence pour profiter ensemble, le Courtier au lieu de faciliter la vente comme il devroit, dit en secret à ces marchands qu'ils n'ont qu'à tenir ferme, & n'offrir qu'un tel prix.

Alors le Commandant envoye querir le Courtier & ces deux ou trois marchands. Il leur demande en presence de son Conseil ce qu'ils offrent des marchandises sur le memoire qui leur a esté communiqué. Si les marchands persistent à dire qu'ils n'en veulent donner que tant. Le Commandant differe encore quinze jours, plus ou moins selon qu'il a le pretexte d'estre pressé de vendre; puis il fait venir plusieurs fois ces marchands pour la mine seulement, & il prend enfin pour sauver les appa-

rences & pour sa décharge l'avis du Conseil, suivant lequel il ordonne que les marchandises seront delivrées à l'offre des marchands.

Mais bien que la tentation soit grande pour ces deux Officiers, à cause de leur pouvoir, des frequentes occasions, & de l'éloignement de leurs Superieurs à qui il leur est aisé de deguiser la verité, la Compagnie peut outre le bon choix de ces deux personnes remedier à ce desordre, en leur ostant le pretexte qu'ont les Commandans & les Courtiers d'Hollande, qui est d'avoir esté contraints de vendre promptement aux marchands en gros pour éviter les frais du retardement.

La faute que font en cecy les Hollandois, est que leurs Officiers font fabriquer à credit d'année en année toutes les marchandises qu'ils veulent tirer de l'Empire du Mogol, suivant l'ordre qu'ils en reçoivent de Batavie.

Le credit de cette avance leur couste quelquefois douze, quelquefois quinze pour cent; de sorte qu'aussi-tost que leurs vaisseaux chargez de marchandises sont arrivez au port où elles se doivent debiter, ils sont obligez de vendre promptement sur le prix que les marchands en gros du lieu offrent à leurs Courtiers, afin de refaire un fonds present pour payer l'emprunt qu'ils ont fait pour la fabrique des marchandises que leurs vaisseaux remportent, & pour trouver credit sur la fabrique de l'année suivante.

C'est ce qui donne lieu à l'intelligence de leurs Commandans & de leurs Courtiers avec les mar-

chands qui profitent de cette necessité qui les contraint de vendre ; outre que ce profit particulier diminuë celuy de la Compagnie, & qu'une partie du gain le plus clair se consume à payer l'interest de cet emprunt dont nous venons de parler. Car cet interest monte de temps en temps plus ou moins, selon que le Commandant & les Courtiers s'entendent pour le faire monter.

Au lieu que les vaisseaux François portant les mesmes choses que les Hollandois, porteront pardessus cela de l'argent, pour avancer aux ouvriers qui travaillent dans les Provinces partie du prix des marchandises qui s'y fabriquent pour l'année suivante.

La Compagnie faisant cette avance ne payera pas ce gros interest d'emprunt de 12. & 15. pour cent que payent les Hollandois. Elle aura de plus belles marchandises, & à meilleur compte. Tous les ouvriers travailleront plus volontiers pour elle, à cause de cet argent comptant. La charge des vaisseaux sera preste avant qu'ils soient venus au port. Estant chargez promptement, ils pourront prendre à propos la bonne monçon pour leur retour. La Compagnie ne sera pas exposée à la necessité de vendre à vil prix à trois ou quatre marchands en gros du lieu qui se sont rendus maistres du commerce, d'autant que ses Courtiers auront dequoy attendre l'arrivée des marchands étrangers qui viendront enlever ces marchandises ; ou bien parce qu'ils auront moyen de les faire transporter dans les lieux où elles se peuvent debiter.

Il faut remarquer encore, qu'il y a du gain à porter aux Indes l'or & l'argent en lingots plûtost qu'en monnoyé, parce que l'or & l'argent ne valent dans les Indes que sur leurs titres, & qu'il y a toûjours du dechet sur l'argent monnoyé à cause des frais de la fabrique.

Le Courtier estant de mauvaise foy peut encore s'entendre avec le Maistre de la monnoye du Mogol estably dans chaque port de l'Empire, & faire valoir l'or ou l'argent monnoyé ou en barre à plus bas titre qu'il n'est, en disant au Commandant & à son Conseil, que dans l'épreuve qui a esté faite à la monnoye il ne s'est pas trouvé qu'à tel titre.

Mais il est aisé d'empescher cette tromperie pourvû que le Commandant soit homme de bien & intelligent, s'il envoye querir un des rafineurs d'or & d'argent du pays qui se trouvent aisement, & qui entendent parfaitement l'épreuve des métaux, & s'il l'a fait faire devant luy.

C'est ce qu'a fait le sieur Vvaikenton pour la Compagnie d'Hollande, au nom de laquelle il tenoit un Comptoir à Casumbazar où elle prenoit tous les ans six à sept mille bales de soye. Il trouva par cette épreuve que son Courtier estant d'intelligence avec le Maistre de la monnoye, le trompoit d'un & demi ou de deux pour cent, sur le titre de l'or & de l'argent qu'on luy apportoit du Iapon, soit en barre, soit en monnoye, & que la Compagnie y avoit esté trompée pour des sommes notables.

Le Courtier peut tromper encore en s'entendant avec le Maistre de la monnoye, ou avec celuy qui pezè l'or & l'argent en barre, monnoyé, ou poudre, en se servant de poids trop forts, ou de balances qui ne soient pas justes.

Il est aisé d'empescher cette tromperie, si le Commandant assisté de son Conseil le fait pezer en sa presence, avec une balánce & des poids éprouvez & étalonnez, qu'il aura chez luy pour cet effet.

Une des plus importantes observations qu'il y a à faire sur tout le commerce de la Compagnie & la discipline de ses Comptoirs, est celle-cy.

D'empescher que les marchands, les sous-marchands, les écrivains & les sous-écrivains qui servent sous les Commandans & les Courtiers, ou ces deux Officiers superieurs, ne fassent aucun trafic en leur particulier, parce qu'ayant habitude avec tous les ouvriers, & voyant par les lettres de correspondance des autres Comptoirs l'avis des marchandises qui peuvent estre de bon debit l'année suivante, ils ne manquent pas d'en faire emplete pour leur compte, & de les faire charger sur les vaisseaux de la Compagnie avec l'adresse à leurs correspondans qui en partagent le gain.

Lé Commandant endure par interest, ou par connivence & trop de facilité qu'ils fassent ce profit sous pretexte de leurs gages mediocres. Le Capitaine du vaisseau s'entend avec eux, parce qu'il en retire secretement quelque avantage pour les laisser charger & décharger. Et dautant que ces Officiers

Officiers n'ayant pas de grands fonds, veulent retirer le prix de leurs marchandises par la retour du vaisseau, ils mandent à leurs correspondans de vendre à huit & dix pour cent meilleur marché que ne peut vendre le Courtier du Comptoir de la Compagnie; ce qui luy apporte un prejudice capable de ruiner son commerce.

Pour remedier à ce desordre, il faut profiter de la faute des Hollandois, & faire ce qu'ils ont pratiqué apres avoir reconnu ce prejudice par une experience de plusieurs années.

Ce remede est d'etablir en chaque port principal où il y a ces Comptoirs de la Compagnie, un Fiscal ou Procureur du Roy qui agisse sous son nom & par son authorité.

Il sera independant du Commandant & du Courtier dans l'exercice de sa charge, de sorte qu'il pourra mesme avoir l'œil sur leurs deportemens, comme sur ceux des moindres Officiers.

Il faut dans cet employ un homme de bien, resolu & vigilant, il faut luy donner un nombre de gardes proportionné à son employ, & un Substitut pour agir sous luy.

Il faut qu'il soit toûjours alerte, & bien averti par les autres Fiscaux de la partance des vaisseaux qu'on acheve de charger, & qui sont prests à faire voile vers le port où il est établi.

Quand il aura receu l'avis de l'arrivée d'un vaisseau, il aura soin d'aller luy-mesme s'il est necessaire, ou d'envoyer au devant son Substitut avec des Gardes, pour aller reconnoistre la charge du

vaisseau.

Si c'est un lieu où il y ait des abris & des isles voisines, il envoyera au devant le plus loin qu'il pourra pour empescher que le Capitaine ne fasse décharger aucune bale en terre, parce que les gens du pays sont attitrez pour la venir enlever, & la porter en secret à celuy à qui elle est adressée.

Tout ce que le Fiscal ou son Substitut pour luy trouveront qui aura esté déchargé furtivement, ils auront droit de le confisquer.

Ils confisqueront encore tout ce qu'ils rencontreront dans le vaisseau n'estant point marqué de la marque de la Compagnie.

Le Fiscal pourra mesme destituer de sa charge l'Officier subalterne à qui la bale appartiendra; mais si c'est un des Superieurs il en avertira seulement la Compagnie.

Il pourra faire ouvrir toutes les lettres des particuliers, pour s'instruire de ces commerces defendus & des correspondances qu'ils peuvent avoir, c'est pourquoy le Capitaine du vaisseau sera obligé de les luy mettre entre les mains, sans toutefois qu'il puisse ouvrir celles de la Compagnie.

Cette confiscation de marchandises doit estre. appliquée, un tiers aux pauvres de la nation, l'autre tiers à la Compagnie, & le reste au Fiscal.

Ce Fiscal sera aussi l'homme du Roy dans tous les procez criminels & civils qui se feront devant le Commandant & son Conseil, & il pourra requerir & se porter partie au nom de sa Majesté dans toutes sortes de causes.

Pourveu que le Commandant & ces Officier ſoient vigilans & gens de bien, ils peuvent rendre de tres-grands ſervices à la Compagnie.

Si celle des Anglois en avoit établi dans ſes comptoirs, elle ſeroit plus riche qu'elle n'eſt. Mais ceux de cette nation pretendent qu'il n'y a point d'authorité ſuperieure qui leur puiſſe oſter le privilege de trafiquer en leur particulier quand ils ont fait une fois leur apprentiſſage dans Londres.

Cette défenſe des commerces particuliers ne ſe peut impoſer avec trop de ſeverité, & on l'obſerve aujourd'huy avec tant d'exactitude parmi les Hollandois, que quand un vaiſſeau de la Compagnie eſt preſt à partir d'Amſterdam, un Bourg-meſtre fait preſter ſolemnellement au Capitaine & à tous ceux de l'Equipage le ſerment de ſe contenter de leurs gages dont on leur avance deux mois, & de ne faire aucun trafic pour leur compte; mais le menagement que leur Compagnie fait ſur les gages, les contraint nonobſtant leur ſerment de s'aider par ces trafics ſecrets pour ſubſiſter dans leur employ.

Tous les Officiers ſubalternes des Comptoirs doivent monter par degrez, depuis celuy de ſoubs-écrivain juſqu'à celuy de Commandant, afin que l'eſperance de cette élevation les oblige de mieux vivre, & qu'ils ſe rendent capables de tous les rafinemens du Commerce des Indes pour arriver aux premiers emplois.

Il eſt d'une extreme importance de ne faire en cela aucune grace, & que la faveur n'y puiſſe donner entrée à perſonne ſans qu'elle ait paſſé par tous

les degrez. Car une des choses qui fait beaucoup de tort au commerce des Hollandois, c'est que depuis quelques années les meilleures familles d'Hollande envoyent leurs enfans aux Indes, pour aspirer a ces employs que les trafics secrets rendent fort lucratifs. L'accez qu'ils trouvent, soit aupres des principaux Officiers, soit aupres de leurs femmes dont le pouvoir est grand en ce pays là, les fait preferer à ceux qui n'ont d'autre recommandation que celles de leurs longs services, quand quelque employ vient à vaquer.

Voilà ce qui concerne la discipline des Comptoirs.

Quant aux tromperies qui se peuvent faire dans les marchandises, soit par la seule malice des ouvriers, soit par l'intelligence des Courtiers & des Commandans avec eux, voicy les principales.

Les marchandises qui sont toûjours fabriquées les premieres, & qui sont le plûtost rendues dans les magazins de Surate, sont les cotons, parce qu'ils sont tous filez dans la Province de Guzerate.

Les tromperies qui s'y font d'ordinaire sont au poids & à la qualité.

La tromperie du poids se peut faire en deux manieres, la premiere, en les mettant en lieu humide, & en fourrant dans le milieu de chaque écheveau quelque matiere qui en augmente le poids; la seconde, en ne pesant pas juste quand le Courtier le reçoit de l'ouvrier ou du marchand qui le livre.

La tromperie à la qualité ne se fait qu'en une

maniere, qui est en mettant dans chaque mein trois ou quatre écheveaux de moindre qualité que celuy qui est dessus, & dans une grande quantité cela monte bien haut; car il y a du coton filé qui vaut jusqu'à cent écus la mein.

Comme ces deux tromperies se sont pratiquees tres-souvent dans la Compagnie de Hollande, elle y a apporte ce remede.

Qui est de faire peser en presence du Commandant & de son Conseil, & de faire visiter soigneusement toutes les meins echeveau par écheveau, pour voir s'il n'y a point de fraude au poids ou à la qualite Lors que cela est fait, le Vice-Commandant & ceux qui sont preposez à cette visite sous luy, sont obligez d'attacher à chaque balle un bordereau du poids & de la qualité, & lors que l'on ouvre la balle en Hollande, s'il y a du manquement a l'une de ces deux choses, ceux qui ont mis le bordereau sont obligez d'en payer le dechet.

Les toiles tant fines que grosses que la Compagnie fait fabriquer dans l'Empire du Mogol, soit dans les provinces éloignées, soit dans les voisines, sont apportées par balles dans le magazin de Surate, & livrées au Courtiers par les ouvriers environ le mois d'Octobre & de Novembre.

Les tromperies qui s'y font d'ordinaire sont a la finesse, à la longueur & à la largeur.

Chaque balle peut contenir environ deux cent pieces, & on peut mettre dans chaque balle, cinq, six, jusqu à dix pieces de toile moins fine; plus claire, moins longue ou moins large que ne por-

té l'échantillon de la balle.

Cela ne ſe peut reconnoiſtre ſans viſiter piece par piece. La fineſſe ſe juge à l'œil, la longueur & la largeur à la meſure. Mais on pratique aux Indes un rafinement encore plus grand, qui eſt de conter le nombre des fils qui doit eſtre dans la largeur ſelon la fineſſe de l'échantillon, quand le nombre manque, elle eſt plus claire, ou plus étroite, ou plus groſſe, la difference eſt quelquefois ſi imperceptible à l'œil, qu'il eſt difficile de la connoiſtre ſans compter les fils, neanmoins cette difference monte à beaucoup ſur le prix dans une grande quantité, car il ne faut preſque rien pour rabatre un écu, voir deux écus ſur piece, quand elles ſont de quinze juſques à vingt ecus la piece.

La plus part de ces toiles ſont livrées écrues, & le Courtier les met entre les mains des blanchiſſeurs à qui l'on paye pour le jus de limon & la façon du blanchiſſage, tant par corge, qui fait vingt pieces de toile. Ces blanchiſſeurs pour epargner quelque choſe à leur profit ſur la quantité de limons qu'il leur faut, battent par excez ces toiles ſur la pierre, & quand elles ſont fines le batoir leur fait beaucoup de tort & diminue leur prix.

Il faut obſerver que les Indiens en fabriquant leurs toiles, quand la piece paſſe deux écus mettent aux deux bouts des filets d'or & d'argent, & plus la piece eſt fine plus ils y mettent de ces filets. Le prix de ces filets monte preſque auſſi haut que celuy de la toile, c'eſt pourquoy il faut defendre aux ouvriers de mettre de ces filets d'or à toutes celles

qu'on fera fabriquer pour porter en France, cet or & cet argent que les Indiens mettent pour servir d'ornement à leurs toiles & à leurs habits estant de nul usage en ce Royaume. Mais pour les toiles qu'on voudroit envoyer en Pologne & en Moscovie, il y faut de cet or & de cet argent à l'Indienne, parce que les Polonois & les Moscovites ne font point de cas des toiles s'il n'y a de ces filets d'or & d'argent: Il faut mesme prendre garde qu'il ne se noircisse pas, parce que ces nations ne veulent point acheter les toiles quand l'or ou l'argent sont noircis.

Les etoffes de soye unies se peuvent alterer dans leur largeur, leur longueur & leur qualité. La longueur & la largeur se verifient à la mesure. La qualité se void quand elles sont également batues, quand le poids en est égal, & quand il n'y a point de fil de coton meslé dans la tresme, comme les Indiens le meslent tres-souvent.

Les Indiens n'ayant pas le secret de mesler l'argent doré, ils mettent dans les étofes rayées des fils d'or pur, c'est pourquoy il faut compter le nombre des fils pour voir si l'etofe en a la quantite requise. La mesme chose se doit observer aux étofes rayées d'argent.

Pour ce qui est des taffetas unis, on regarde seulement si les pieces se suivent pour la finesse, & puis on en deploye quelques-unes pour voir s'il n'y a point quelque matiere dedans pour en ajuster le poids, apres quoy on peze chaque piece separement, afin de voir si elle a son poids.

C'est dans *Amadabat* qu'il se fait quantité de ces étofes d'or & de soye, d'argent & de soye, & de soye toute pure, & de tapis d'or & d'argent & de soye: mais les couleurs de ces tapis ne dûrent pas si long temps que celles des tapis qui se font en Perse. Pour ce qui est du travail, il est aussi beau. C'est à l'œil du Courtier à remarquer la grandeur, la beauté & la finesse de l'ouvrage aux tapis qui sont travaillez avec de l'or & de l'argent, & il doit juger s'il est fin & riche. Enfin soit aux tapis, soit aux autres estofes meslées d'or & d'argent, il en faut tirer quelques fils pour en faire l'épreuve, & pour voir s'ils sont au titre qu'ils doivent estre.

L'Indigo vient du territoire de *Biana*, d'*Indoua* & de *Corsa*; à une journée ou deux de la ville d'*Agra* Capitale des Estats du Grand Mogol. Il s'en fait aussi à huit journées de Surate, & à deux lieuës d'Amadabat dans un village appellé *Sarquesse*. C'est d'où vient l'Indigo plat, & il en vient encore de mesme nature & à peu pres de mesme prix sur les terres du Roy de Golconda. La mein de Surate, qui est de 42. serres, ou livres 34 ½ se vend de vingt sept à trente roupies. Il s'en fait encore à *Baroche* de mesme qualité que le precedent. Pour celuy du voisinage d'Agra, il se fait par morceaux ronds comme des balles, & c'est le meilleur de toutes les Indes. Il se vend par mein, & la mein en ces quartiers là est de 60. serres, qui reviennent à 57 ¾ de nos livres, la livre de 16. onces, & la mein se vend d'ordinaire de 36. jusqu'à

qu'à 40. roupies. Il croist encore de l'Indigo à trente-six lieües de Brampour venant à Surate, à un gros village appellé *Raout* & à d'autres petits villages voisins, & les gens du lieu en debitent d'ordinaire tous les ans pour un Lacre de roupies, c'est à dire pour cent mille roupies. Il vient enfin de l'Indigo de Bengale; que la Compagnie Hollandoise fait transporter à Masulipatan. Mais ny cet Indigo, ny le precedent ne sont pas si bons que celuy d'Agra, & aussi d'ordinaire on les a de vingt pour cent à meilleur marché.

L'Indigo ne croist pas seulement en Orient, & il en vient encore quantité des Indes Occidentales. Mais le principal est de sçavoir de quelle maniere il se fait, ce que je diray en peu de mots.

Il faut donc sçavoir que l'Indigo se fait d'une herbe qu'on seme tous les ans apres que les pluyes sont passées, & qui lors qu'elle est crue ressemble fort à du chanvre. On la coupe trois fois l'année, & la premiere coupe se fait quand elle est haute d'environ deux ou trois pieds, & on la coupe à demi pied pres de terre, & cette premiere herbe est sans comparaison meilleure que les deux autres, la seconde estant moindre de dix ou douze pour cent que la premiere, & la troisiéme au dessous de la seconde de vingt-quatre pour cent. On en fait la distinction par la couleur, en rompant un morceau de la paste. La couleur de l'Indigo qu'on fait de la premiere herbe est d'un violet bluâtre plus brillant & plus vif que les deux autres, & celle du second est plus vive aussi que la troisiéme.

Mais outre cette difference qui en fait une si notable dans le prix, les Indiens en alterent le poids & la qualité, comme je diray ensuitte.

Apres que les Indiens ont coupé cette herbe, ils la jettent dans des étangs qu'ils font avec de la chaux, laquelle devient si dure qu'on diroit qu'ils sont faits d'une seule piece de marbre. Ils sont d'ordinaire de 80. ou 100. pas de tour, & estant pleins d'eau à moitié ou un peu plus, on acheve de les combler de l'herbe qu'on a coupée. On la brasse tous les jours & on la broüille avec l'eau, jusques à ce que la feüille (car la tige ne vaut rien) se reduise comme en vase ou terre grasse. Cela fait on la laisse reposer pendant quelques jours, & quand on void que tout est au fond & que l'eau est claire par dessus, on ouvre les trous qui sont faits au tour de l'estang pour laisser écouler l'eau. Puis l'eau estant écoulée on remplit des corbeilles de cette vase, apres quoy dans un champ uny on void chaque homme auprés de sa corbeille, prendre de cette paste avec les doigs, & en faire des morceaux de la forme & de la grosseur d'un œuf de poule coupé en deux, c'est a dire, plat en bas & en pointe par le haut. Mais pour l'Indigo d'Amadabat, ils l'applatissent & le font de la forme d'un petit gasteau. Cecy est particulierement à remarquer, que les marchands pour éviter de payer la doüane d'un poids inutile, avant que de transporter l'Indigo d'Asie en Europe, ont soin de le faire cribler pour en oster la poussiere qui s'y attache, & qu'ils vendent apres à ceux du

pays qui s'en servent dans leurs teintures. Ceux qui sont employez à cribler l'Indigo doivent user de grandes precautions. Car pendant qu'ils sont dans cet exercice ils tiennent un linge devant le visage, & ont soin que tous leurs conduits soient bien bouchez, ne laissant que deux petits trous au linge à l'endroit des yeux pour voir ce qu'ils font. Toutes ces precautions n'empeschent pas que s'estant occupez huit ou dix jours de la sorte à cribler l'Indigo, tout ce qu'ils crachent pendant quelque temps ne soit tout bluâtre. J'ay fait mesme plus d'une fois cette remarque, que mettant un œuf le matin aupres d'un de ces cribleurs, le soir quand on vient à le casser le dedans est tout bleu, tant cette couleur d'Indigo est penetrante.

A mesure qu'on tire de la paste de ces corbeilles avec les doigts trempez dans de l'huyle, & qu'on en fait des morceaux, on les expose au Soleil pour les secher. Les Indiens qui veulent tromper les marchands les font secher sur le sable, afin que le sable s'y attache & que l'Indigo en peze plus. Ils serrent aussi quelques fois la paste en des lieux humides, qui la rendent moite & par consequent plus pesante.

Mais quand le Gouverneur du lieu decouvre leurs tromperies, il leur fait payer l'amende bien cher. Elles se peuvent aisement connoistre par un Courtier & un Commandant experimenté dans le trafic de cette sorte de marchandise, en faisant brusler quelques morceaux d'Indigo, quand elle est consumee par le feu le sable demeure sous les cendres.

L'Indigo qui vient d'Agra, tant pour la voiture que pour l'emballage & les droits du Roy & autres menus frais, avec le cinq pour cent qu'on paye des lettres de change, revient en tout à Surate à dix-neuf & jusqu'à vingt pour cent pour les depens.

Pour ce qui est des toiles teintes à l'Indigo ou bleu violet, ou en noir, il faut prendre garde que les ouvriers ne fassent point noircir les filets d'or qui sont aux deux bouts des pieces; qu'ils ne battent pas trop les toiles apres qu'elles sont pliées; parce qu'ils les battent quelques fois si excessivement pour les rendre plus lices, que quand on vient à les deplier on les trouve cassées presque à tous les plis.

On doit remarquer encore, que sur le pli du chef des pieces de toile les Indiens impriment avec un moule & des feüilles d'or une fleur Arabesque qui tient toute la largeur de la piece. Si ces toiles sont destinées pour porter en France, il faut défendre aux ouvriers de mettre cette fleur qui couste demi-piastre, & épargner cette somme sur le prix de la piece.

Si c'est pour transporter dans les Isles des Indes & dans toute l'Asie, & mesme dans une partie de l'Amerique, il faut que cette fleur soit au chef des pieces, & la conserver entiere le plus qu'il est possible, parce qu'autrement on ne les pourroit vendre.

Pour ce qui est des toiles peintes & imprimées, elles se peignent & s'impriment crues, & il faut

prendre garde que l'ouvrage en ſoit achevé avant la fin des pluyes, parce que plus les eaux où on les lave ſont troubles, plus les couleurs appliquées avec le pinceau ou l'impreſſion en demeurent vives.

Il eſt aiſé de diſtinguer celles qui ſont imprimées, d'avec celles qui ſont travaillées au pinceau, & ſi le Courtier eſt intelligent il connoiſtra bien la difference de la beauté d'une toile peinte avec une autre par la nettete de l'ouvrage. Mais pour la fineſſe & les autres qualitez de la toile, elles ſont plus mal-aiſées a diſcerner qu'aux toiles blanches, & par conſequent il y faut apporter plus de precaution.

Voicy les lieux des Indes d'où l'on tire cette grande quantite de toiles qui ſe tranſportent en divers pays.

D'Agra & des environs il ſort des toiles qui fourniſſent le Couchant & le Nord.

D'*Amadabat* viennent toutes les toiles bleues, qui vont pour la Perſe, l'Arabie, le Royaume des Abyſſins, la mer rouge, la coſte de Melinde, Mozambique, Saint Laurens, Sumatra, Iava, Macaſſar, & pour toutes les Iſles Moluques. Amadabat eſt la ville où ſe fait le plus grand negoce de toutes les Indes.

De *Surate* & du voiſinage il ſort quantité de toiles groſſieres, dont les Hollandois enlevent la plus grande partie en Batavie, pour en payer leurs gens qui ceuillent les épiceries, & ils emportent auſſi des cotons filez.

De *Brampour* viennent des toiles fines pour mouchoirs, voiles de femmes, & autres choses semblables, que les marchands du pays portent à Mocha & à Achem.

D'*Ouguely* & de *Daca* au Royaume de Bengale sortent ces toiles fines qu'on nomme *Casa*, dont il se debitoit autrefois grande quantité en Italie, Provence, Languedoc & Espagne. Il en sort aussi quantité d'étofes moitié soye & moitié coton, & autres pieces faites d'herbe à la mode du pays.

Le *Salpetre* vient en quantité d'Agra & de Patna ville de Bengale, & le raffiné couste trois fois plus que celuy qui ne l'est pas.

Il est à desirer que la Compagnie établisse un magazin pour le salpestre sur le bord du Gange au dessus de Patna, afin d'y amasser & raffiner tous les salpetres que ceux des nations voisines y apportent, & de les faire descendre par la riviere jusqu'à Ouguely, où les grands vaisseaux peuvent remonter à cause du reflux de la mer.

Les Hollandois ont établi un magazin à *Chouppar* à quatorze lieuës au dessus de Patna, & leurs salpetres y estant rafinez ils les font transporter par la riviere jusqu'à Ougely. Ils avoient fait venir des Chaudieres d'Hollande & pris des rafineurs pour faire rafiner eux mesmes les salpestres; mais cela ne leur a pas reüssi, parce que les gens du pays voyant que les Hollandois leur vouloient oster le gain du rafinement, ne leur fournirent plus de petit lait, sans lequel le salpestre ne se peut

bien blanchir ; cependant il n'eſt point du tout eſtimé s'il n'eſt fort blanc & fort tranſparent.

Pour les ſoyes, les Hollandois font deſcendre toutes leurs ſoyes & leurs tafetas unis & rayez meſme leurs plus belles toiles, d'un lieu nommé *Kaſembazar* où ils ont un beau Comptoir établi depuis long temps. Ces marchandiſes deſcendent par le canal qui va de Kaſembazar au Gange, & ce canal a pres de 15. lieuës de cours. Il reſte encore 15. lieues à deſcendre, par le Gange juſqu'à Ouguely où ils les chargent dans leurs vaiſſeaux. Il eſt encore tres neceſſaire que la Compagnie établiſſe un Comptoir en ce lieu, où elle obſervera les meſmes choſes que nous avons remarquées cy deſſus pour la diſcipline & pour l'ordre des Comptoirs.

On peut ajoûter ſeulement, qu'il faut prendre garde que les marchandiſes y ſoient preſtes pour deſcendre ſur le canal vers la fin des pluyes, parce qu'il ſe ſeche deux mois apres la monçon du beau temps, & que toute autre voiture augmenteroit beaucoup la dépence.

Kaſembazar peut fournir tous les ans juſqu'à vingt deux mille balles de ſoye, & chaque balle peze cent livres. Les Hollandois en enlevoient d'ordinaire, ſoit pour le Iapon, ſoit pour la Hollande, ſix à ſept mille balles. Ils auroient bien voulu en pouvoir enlever davantage : mais les marchands de Tartarie & de tout l'Empire du Mogol s'y oppoſent, car ces marchands en enlevent d'ordinaire autant que les Hollandois, & le reſte

demeure aux habitans du pays pour la fabrique de leurs étofes.

Le Courtier de la Compagnie ayant de l'argent comptant, & pouvant mieux que les Hollandois faire des avances aux ouvriers, il luy sera bien facile d'avoir des soyes par preference. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelquefois du hazard & des banqueroutes à souffrir sur ces avances, mais cela arrive rarement, quand le Courtier est fidelle & bien informé des facultez de ceux qui traitent avec luy pour fournir des soyes.

Il y a deux sortes de soyes, que les Portugais distinguent dans les Indes par les mots de *Cabeça* & *Barillo*; c'est à dire *Teste* & *Ventre*. La premiere est plus fine, l'autre est moindre de 15 à 20 pour cent. & les ouvriers font ce qu'ils peuvent pour faire passer la plus grosse parmi la fine. C'est au Courtier & au Commandant d'y apporter les mesmes precautions que nous avons marquées touchant les cottons filez.

La soye de Kasembazar est jaunastre, comme sont toutes les soyes écruës qui viennent de la Perse & de la Sicile. Il n'y en a de blanche naturellement que dans la Palestine; mais les marchands d'Alep & de Tripoli ont mesme peine d'en tirer une mediocre quantité.

Les habitans de Kasembazar ont neanmoins l'industrie de la blanchir avec une lessive faite des cendres d'un arbre qu'on appelle le figuier d'Adam, qui la rend aussi blanche que la soye de Palestine. Mais comme il y a peu de ces arbres dans le pays,

pays pour faire des cendres, on ne peut emporter de ces ſoyes blanches la quantité qui ſeroit à deſirer.

Pour bien établir ce Comptoir à Kaſembazar, il faudroit que la Compagnie y envoyaſt d'icy quelques ouvriers en ſoye les plus intelligens qu'elle pourroit trouver, parce que ces ouvriers qui ont accoûtumé de la manier la connoiſſent mieux que d'autres. C'eſt ce que les Hollandois ont pratiqué, y ayant meſme étably des moulins pour travailler les ſoyes, afin d'en envoyer de travaillées à Batavie.

Ce commerce des ſoyes eſt d'une ſi grande importance, que ſi les Courtiers François pouvoient l'oſter aux Hollandois par les expediens que nous venons de marquer, la Compagnie d'Hollande perdroit la plus grande partie du trafic qu'elle fait dans les Indes par les ſoyes qu'elle tire de Kaſembazar, & ſur tout le trafic du Japon, d'où elle rapporte des barres d'argent & de cuivre en payement des ſoyes & autres marchandiſes qu'elle y porte; car dans le Japon il n'y a point d'argent monnoyé.

Il n'y a point d'autres precautions à prendre dans l'achat du Borax qui ſe fait dans la Province de Guzerate, que de voir s'il eſt bien blanc & bien tranſparent de meſme que le Salpetre.

Pour la gomme *Laque*, la plus grande quantité vient du Perou, & ſe prend à Maſulipatan. Il en vient auſſi du Royaume de Bengale au delà du Gange; mais celle-cy eſt plus chere ſur les lieux,

parce que les habitans du pays s'en servent pour tirer cette belle couleur d'écarlate qu'ils employent à teindre & à peindre toutes leurs toiles.

Neanmoins les Hollandois en enlevent pour porter en Perse, où elle sert à tirer cette mesme couleur que les Persans employent dans leurs teintures. Ce qui reste apres la couleur tirée, n'est propre que pour enjoliver les ouvrages faits au tour dont ils sont tres-curieux, & pour faire la *cire à cacheter*, & soit pour l'un soit pour l'autre, on y mesle telle couleur que l'on veut. Celle qui vient du Pegu n'est pas si chere, quoy qu'également bonne pour les autres pays. Ce n'est pas, comme je dis, que la qualité n'en soit aussi bonne; mais parce que les fourmis la faisant sur la terre par monceaux, qui sont quelquefois de la grosseur d'un tonneau, il s'y mesle quantité d'ordure: Au lieu qu'en Bengale la terre d'où l'on apporte la gomme estant une espece de bruyere pleine d'arbrisseaux, les fourmis en entourent le bout des branches, ce qui la rend belle & nette, & par consequent plus chere. Les habitans du Pegu ne s'en servent point aux teintures, parce qu'on leur apporte les toiles toutes teintes de Bengale & de Masulipatan, & que d'ailleurs ils sont si grossiers qu'ils ne s'appliquent à aucun art.

Il y a beaucoup de femmes à Surate qui ne gagnent leur vie qu'à nettoyer la Laque, apres que la couleur d'écarlate en est tirée. Elles luy donnent telle couleur que l'on veut, & la forment en bastons comme la cire d'Espagne. La Compagnie Angloise & celle des Hollandois en enlevent tous

les ans environ cent cinquante quaissons, & celle de France en pourroit tirer de mesme. La Laque en bastons ne revient pas à plus de dix sols la livre, & elle vaut en France dix sols l'once, quoy que mélée la moitié de resine.

Pour ce qui est du *Musc*, la meilleure sorte & la plus grande quantité vient à Patna, ou les sujets du Roy de *Boutam* l'apportent. Mais ceux qui veulent aller à Boutam pour negocier, il vaut mieux leur porter de l'ambre jaune & du corail que de l'argent, parce qu'ils font grand cas de ces deux choses.

La meilleure *Rhubarbe* vient aussi de Boutam; mais on ne la peut pas transporter en Europe, à cause des temps de pluyes que l'on trouve dans la longueur du chemin, & c'est l'enneмy de la Rhubarbe que l'humidité, & mesme cette grande longueur de chemin fait que les marchands ne veulent pas s'en charger. Vous pouvez bien vous persuader la quantité de rivieres qu'il y a à passer depuis le Royaume de Boutam, qui est au delà du Gange tirant au nort, jusques en France ou autre Royaume de l'Europe : joint que si par malheur en l'apportant il en tombe quelque balle dans la riviere par la faute du Chameau qui la porte, (car ces animaux, si l'on n'y prend garde, quand ils ont chaud se plongent dans l'eau avec leurs fardeaux; c'est autant de perdu pour le marchand; & quand mesme cet accident n'arriveroit pas, la longueur du chemin fait qu'il s'engendre dans le milieu de la piece une pourriture qui mange

tout le dedans ; tellement que toute la Rhubarbe que nous avons vient de la grande Tartarie, qui est environ à trois cens lieuës du Royaume de Boutam encore on en a bien du mal à la conserver.

La Semencine que l'on appelle la poudre aux vers, vient aussi de la Tartarie, & il n'en croit point autre part.

Le Musc se peut alterer en deux façons, dans le poids & dans la qualité. Aussi tost que les paysans ont tué l'animal dont nous vient le musc, ils luy coupent la vessie qui paroist sous le ventre de la grosseur d'un œuf, & qui est plus proche des parties genitales que du nombril, puis ils tirent de la vessie autant de musc qu'ils en veulent falsifier. Le musc est alors dans cette vessie comme du sang caillé, & ils mettent du foye & du sang de l'animal haché ensemble en la place du musc qu'ils ont tiré. Ce melange produit dans les vessies en une année de temps de certains petits animaux qui mangent le bon musc, de sorte que quand on vient à les ouvrir on y trouve beaucoup de dechet.

D'autres paysans quand ils ont coupé la vessie & tiré autant de musc qu'ils en peuvent tirer sans qu'il y paroisse trop, remettent à la place de petits morceaux de plomb pour approcher de la juste pesanteur. Quoy que cette tromperie altere le poids elle n'altere pas la qualité, & les marchands qui l'achetent & le transportent dans les pays étrangers, aiment bien mieux celuy là que l'autre, parce qu'il ne s'y engendre point de ces petits animaux. Mais la tromperie est encore plus mal aisée

à découvrir, quand de la peau du ventre de l'animal, ils font de petites bourses qu'ils cousent fort proprement avec des filets de la mesme peau, & qui ressemblent aux veritables vessies ; & ils remplissent ces bourses de ce qu'ils ont osté des bonnes vessies avec le meslange frauduleux qu'ils y veulent ajoûter ; à quoy il est difficile que les marchands puissent rien connoistre. Il est vray que s'ils lioient la vessie dés qu'ils l'ont coupée, sans luy donner de l'air & laisser le temps à l'odeur de perdre un peu de sa force en s'évaporant, tandis qu'ils en tirent ce qu'ils en veulent oster, il arriveroit qu'en portant cette vessie au nez de quelqu'un, le sang lùy sortiroit aussi-tost par la force de l'odeur, qui doit necessairement estre temperée pour le rendre agreable sans nuire au cerveau.

Le *Sel Armoniac* & le *Borax* sans estre raffiné viennent d'Amadabat & des environs.

Les *Sucres* en cassonade sortent en quantité du Royaume de Bengale, & il s'en fait grand trafic à Ougouli, à Daca, à Patna & en d'autres lieux. A mon dernier voyage des Indes, je fus bien avant en Bengale & jusqu'aux frontieres des estats voisins, & j'appris de plusieurs vieilles gens du pays une chose qui est à remarquer ; c'est que le sucre gardé trente ans devient poison, & qu'il n'y en a guere de plus dangereux ny qui produise plus promptement son effet. Il se fait aussi du sucre en pain à Amadabat où on le sçait parfaitement bien rafiner, & on l'appelle pour ce sujet le sucre du Roy. Ces pains de sucre sont d'ordinaire de huit à dix livres.

La Rhubarbe vient de Bocara vers la Tartarie, à l'Orient d'esté des Estats du Grand Mogol, & de Boutam au Nord de Bengale. C'est la seule marchandise dont les negocians apprehendent de se charger, parce que le voyage estant long elle est fort sujete à se gaster, un certain ver se mettant dans le cœur, ce qui est le meilleur de la Rhubarbe. D'ailleurs si la Rhubarbe n'est bien emballée, & d'une maniere à ne craindre point que l'eau puisse percer l'envelope, quand elle vient par malheur à estre moüillée, il est inutile de la transporter plus loin, & il faut la jetter comme ne pouvant plus servir de rien.

L'*Opium* se tire de Brampour bonne ville marchande entre Surate & Agra. Les Hollandois viennent l'enlever, & le troquent contre leur poivre.

Le *Tabac* croist aussi en quantité autour de Brampour, & j'ay veu des années qu'on negligeoit de le receuillir, parce qu'il y en avoit trop, & on en laissoit perdre la moitié.

Le *Caffé* ne croist ni en Perse, ni aux Indes mais il s'en fait grand trafic à Ormus & à Balsara, où les Hollandois qui retournent à vuide de Mocca en chargent le plus qu'ils peuvent, comme d'une marchandise qu'ils vendent bien. D'Ormus il se transporte en Perse & jusqu'en la grande Tartarie; & de Balsara on le distribue dans la Chaldée, dans l'Arabie qui est le long de l'Euphrate dans la Mesopotamie & autres Provinces de l'Emre Turc. Pour ce qui est des Indes, il y est peu en usage, & il ne s'y en void que ce que quelques

vaisseaux Indiens en apportent à leur retour de la Mecque. Le Caffé, qui signifie du vin en langue Arabique, est fait d'une espece de féve qui croist à huit journées de Mocca en tirant vers la Mecque, & l'usage en a esté premierement trouvé par un hermite nommé *Schek Siadeli* il y a six vingt ans ou environ; car avant luy il n'y a aucun auteur ni ancien ni moderne qui en ay écrit.

Du Pegu, comme je l'ay dit ailleurs, on ne peut emporter autre chose que de la gomme Laque, & des Rubis qui ne se trouvent qu'en ce seul quartier des Indes. Pour ce qui est des rubis, il y en a si peu de beaux, & ils passent par tant de mains & de veuës, que difficilement le marchand y peut-il trouver son compte. Il y a aussi tres-peu de marchandises qui soient propres pour ce pays-là : car hors les épiceries que les Hollandois y portent, on n'y peut rien debiter que du cotton filé teint en rouge, dont ceux du pays se font de la toile pour s'habiller. Cet habit consiste en un morceau de toile autour du corps depuis la ceinture jusqu'aux genoux, & un autre morceau autour de la teste. Pour des étofes d'or & de soye, ils ne sçavent ce que c'est, & ils n'en voudroient pas faire la dépence, c'est pourquoy on ne leur en porte point. Mais si le marchand peut profiter de cent pour cent à porter au Pegu des cotons filez, il ne sçait que rapporter à son retour. Comme le pays est tres-abondant en cuivre, s'il estoit permis d'en raporter en lingots, ou mesme en petite monnoye du pays qu'on feroit fondre, il y auroit dix pour cent de

benefice ; mais il eſt tres-difficile & tres rare d'en obtenir la permiſſion. Ils ſouffrent bien que l'on emporte de leur petite monnoye d'or qu'ils appellent *Fanau*, & qui eſt mince comme du papier, les dix pieces ne faiſant que la valeur d'un écu; mais le marchand qui eſt quelquefois obligé d'en prendre, y perd dix pour cent. Voilà tout ce que j'ay pû remarquer du commerce du Pegu, où d'ailleurs les vivres ſont à grand marché.

Le *Bezottar* ſe trouve parmi la fiente qui eſt dans la panſe des chevres, qui broutent un arbriſeau dont j'ay oublié le nom. Cette plante pouſſe des feüilles & des boutons, autour deſquels ſe forme le Bezottar dans le ventre de ces animaux. Il y prend ſa figure ſelon celle des boutons & bouts de branches qu'ils ont mangez, c'eſt pourquoy on en trouve de tant de figures differentes. Les payſans connoiſſent en taſtant la chevre combien elle a de bezoars dans le ventre, & la vendent à proportion de la quantité qu'elle en a. Pour le ſçavoir ils coulent les deux mains ſous le ventre de la chevre, & battant la panſe des deux coſtez l'émeuvent de ſorte, qu'ils comptent juſte en les taſtant combien il y a de Bezoars. La rareté du Bezoar eſt dans la groſſeur, quoy que le menu n'ait pas moins de vertu que le gros ; mais on y peut eſtre trompé, parce qu'il y a des gens qui le groſſiſſent avec une certaine paſte compoſée de gomme & d'une autre matiere de la couleur du Bezoar. Ils luy donnent meſme autant d'envelopes que le Bezoar naturel en doit avoir. Mais on peut connoiſtre

noiſtre cette tromperie par deux épreuves principales. Il faut pezer le Bezoar, & le mettre tremper quelque temps dans l'eau tiede ; ſi l'eau ne change point de couleur, & ſi le Bezoar ne perd point de ſon poids, il n'eſt pas falſifié. L'autre épreuve ſe fait en approchant du Bezoar un fer rouge pointu ; ſi le fer entre & le fait riſſoler, c'eſt une marque qu'il y a du meſlange & qu'il n'eſt pas naturel.

Pour l'ambre gris, il arrive tres peu d'occaſions d'en acheter.

Quant aux Diamans, c'eſt une marchandiſe, où l'on ſçait aſſez les precautions qu'il faut prendre ; & en tout cela de bons Officiers fideles & intelligens ſont l'ame du commerce des Indes. Mais il faut remarquer ſur ces deux derniers articles des Diamans & de l'Ambre-gris, que ce n'eſt pas une marchandiſe dont la Compagnie ſe doive charger, parce que le profit ne vaudroit pas les frais qu'elle fait. Car il faut faire compte que ſi une Compagnie qui envoye des vaiſſeaux, d'un écu n'en fait pas trois, les interreſſez ne voyent de long-temps du profit, & qu'ils ſont en danger de perdre leur Capital.

Il eſt encore tres-important d'établir un Comptoir avec deux ou trois Officiers ſeulement à Macaſſar, pour y vendre l'opium & les toiles qu'on y envoye de Surate, & pour acheter le clou de girofle que les habitans vont enlever avec de petites barques dans les Iſles qui appartiennent aux Hollandois, la Compagnie ne pouvant empeſcher

que les Officiers qu'elle commet à la garde des Insulaires qui cueillent le clou, n'en vendent sous main aux habitans de Macassar. Car sans cela comment pourroit subsister un Capitaine avec cent soldats ayant si peu de gages, dont une partie ne leur est payée qu'à leur retour en Hollande? Pour tous vivres ils n'ont qu'un peu de ris, qui souvent n'est pas trop bon, & ils se croyent à un festin quand ils peuvent avoir toutes les semaines un petit poisson ou deux longs comme le doigt. Aussi pendant les trois ans que la Compagnie les oblige d'ordinaire à demeurer là, le teint & la prunelle des yeux leur deviennent jaunes, & ne perdent jamais cette couleur.

Tandis que le commerce des Anglois a esté en vigueur, ils ont fait leur possible pour nuire à celuy des Hollandois. Apres avoir acheté une partie du clou à Macassar, ils en envoyoient dans tous les lieux où les Hollandois ont accoûtumé de le debiter, & le donnant à tres-grand marché, & quelquefois mesme à perte, ils ruinoient par ce moyen le commerce du clou des Hollandois. Car c'est une coûtume établie dans les Indes, que le premier qui fait le prix d'une marchandise contraint tous les autres par son exemple à vendre sur le mesme pied durant cette année-là. C'est par cette raison que les Hollandois ont établi un Comptoir à Macassar, où leurs Officiers rehaussent autant qu'ils peuvent le prix du clou dés que le Roy de l'Isle en ouvre la vente, & mesme font de grands presens au Roy pour l'obliger à le tenir haut; à

quoy ni les Anglois ni les Portugais dans le miserable estat où leurs affaires sont aujourd'huy dans les Indes, ne peuvent plus apporter d'empeschement.

Tandis que ceux de Macassar ont du clou, ils payent de cette drogue les marchandises qu'on leur apporte, & l'on peut aussi prendre en payement de l'écaille de tortuë, qui est de tres-bon debit en toute l'Empire du Mogol & de l'Europe; & mesme de l'or en poudre, où il y a toûjours à gagner six ou sept pour cent; au lieu qu'il y a à perdre sur la monnoye de l'Isle bien qu'elle soit d'or, parce que le Roy la fait par trop alterer.

Enfin je ne doute point que le commerce de la Compagnie ne reüssisse en tous ces lieux-là, s'il est une fois bien établi, & si l'on observe exactement les choses que j'ay remarquées; & le fondement de tout est que l'argent ne manque point.

Pour conclusion il reste à voir quelles sont le marchandises qui se peuvent tirer de l'Empire du Mogol, & des Royaumes de Visapour & de Golconda.

Ces marchandises sont de diverses sortes, & se debitent en differens endroits.

Celles qui sont bonnes à transporter en Europe sont les cotons filez, les toiles de coton unies blanches & teintes, plusieurs façons d'étofes de soye, soit unies soit rayées d'or ou d'argent, les tapis de laine ou de soye, ou bien de soye travaillée avec l'or & l'argent, les toiles peintes au pinceau ou imprimées, les soyes cruës, l'Indigo des trois

ſortes, le Salpeſtre, le Borax, la gomme Laque, le muſc, le Bezoar, & quelquefois l'ambre gris & les diamans.

Celles qui ſont propres pour trafiquer à Mocca ſur les coſtes de la Mer rouge, & de l'Arabie heureuſe, ſont les groſſes toiles blanches, bleues & noires.

Pour Ormus & Balſara dans le Golfe Perſique, les toiles groſſes & fines blanches, peu de teintes en bleu & en noir.

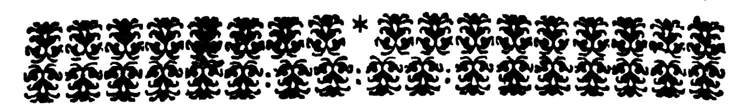
Pour Sumatra ou Royaume d'Achem, les toiles bleues & noires, beaucoup plus de fines que de groſſes.

Pour Iava & Macaſſar les meſmes que pour Achem.

Pour les Philipines toutes ſortes de toiles groſſes & fines, blanches & teintes, les tapis, & les étoffes de ſoye.

Et quand le trafic de la Compagnie ſera établi ſur les coſtes de Malabar, & dans les autres lieux où l'on prend le poivre, l'Opium qui ſe prend ſur les terres du Mogol ſera de bon debit pour avoir le poivre de ces lieux-là.

Je viens maintenant au prix des marchandiſes dont j'ay fait mention dans ces obſervations, & à la reduction des monnoyes des Indes à celles de France; ce qui eſt neceſſaire pour l'intelligence de tout ce que j'ay dit juſques à cette heure touchant le Commerce des Indes Orientales.



DU POIDS ET DV PRIX DES MARCHANDISES QVI SONT CONTENVES DANS ce Reciieil,

&

DE LA REDVCTION DES Monnoyes des Indes à celles de France.

IL faut obſerver da'bord, que tout le trafic des Indes deça & delà le Gange ſe fait en *Roupies*, & qu'une roupie vaut preſentement trente ſols de noſtre monnoye au demi-écu. Mais dans la ſeule Province de Guzerate les *Mamoudis* ont auſſi cours dans le commerce. & un mamoudi vaut douze ſols.

Les marchandiſes dont je vas donner la liſte ſelon leur prix, ſe reduiſent aux épiceries, aux drogues, aux toiles tant blanches que teintes, aux cotons filez & aux tafetas,

Il faut ſçavoir enſuite ce que c'eſt que *Mein* & que *Cobit*, dont il ſera parlé pour la vente des Marchandiſes.

La *Mein* de Surate eſt un poids qui revient à 34. livres de Paris & cinq onces fortes, & la Mein eſt de 40. *Serres*, & en quelques endroits de 41. c'eſt comme qui diroit 40. livres, mais qui ſont moins fortes que les noſtres. La mein d'Agra eſt eſt une main & demi de Surate.

Le *Cobit* eſt une meſure pour toutes les marchandiſes qui ſe doivent meſurer, & il y en a de diverſes ſortes, comme nous avons en Europe de diverſes ſortes d'aunes. On le diviſe par 24. *Taſots* ; & comme la plus grande partie des marchandiſes des Indes ſe debite à Surate, voicy à coſté quelle eſt la meſure du quart de Cobit de la ville de Surate diviſé en ſix Taſots.

C'eſt un quart de Cobit de Surate diviſé en ſix Taſots.

INDIGO.

L'Indigo d'Agra ou des villages circonvoiſins couſte la mein, mamoudis. $94\frac{1}{2}$

L'Indigo d'Amadabat couſte la mein de 40. ſerres, mamoudis. 45

Amadabat eſt la ville où les Anglois & les Hollandois font teindre leurs toiles & rafiner leur ſalpeſtre, & tant pour l'achat que pour la vente il s'y fait un grand negoce.

EPICERIES.

Poivre.

Il y a de deux ſortes de Poivre, l'un dont le grain eſt petit, l'autre dont le grain eſt gros, &

que l'on distingue d'ordinaire en petit poivre & gros poivre. Le petit poivre se vend dans tout l'Orient aussi bien que le gros, & particulierement parmi les Mahometans qui en consument beaucoup. Car dans une livre de petit poivre il y á le double de grains que dans la livre du gros, & plus il y a de grains dans le pilau où ils en jettent à poignée, plus ces petits grains paroissent; outre que le gros poivre donneroit trop de chaleur à la bouche.

Le petit poivre vient de Bantam, d'Achem & de quelques autres lieux vers l'Orient.

Le gros poivre pour la plus grande partie vient de la coste de Malabar; & Tuticorin & Calicut sont les villes où on le va acheter. Il en vient aussi des terres du Roy de Visapour, & la vente s'en fait à Rejapour petite ville de ce Royaume. Les Hollandois qui le vont acheter ne donnent point d'argent; mais ils donnent en échange plusieurs sortes de marchandises, comme du coton, de l'opium, du vermillon & du vif argent, & c'est ce gros poivre que l'on transporte en Europe. Les 500 livres de ce gros poivre ne leur reviennent en troc qu'à 38 reales; mais sur ce qu'ils donnent en troc ils gagnent les cent pour cent. On le peut avoir argent comptant pour 28. ou 30. Reales, ce qui seroit l'acheter de cette sorte beaucoup plus cher que les Hollandois.

Le *Cargamon* est la plus excellente sorte de toutes les épiceries; mais il est tres-rare, & comme il n'en croist que fort peu dans les seules terres de

Viſapour, on n'en ſert en Aſie que ſur la table des Grands. Les 500. livres de Cargamon ſe vendent depuis 100. juſques à 110. reales.

La *Canelle* vient de l'Iſle de Ceylan. Autrefois les Portugais en tiroient des terres qui appartiennent aux Roys d'autour de Cochin. Mais depuis que les Hollandois ont pris cette ville, & qu'ils ſe ſont rendus maiſtres de la coſte de Ceylan où croît la canelle, voyant que celle des environs de Cochin leur faiſoit tort, parce que n'eſtant pas ſi bonne que celle de Ceylan elle ſe donnoit à grand marché, ils ruinerent tous les lieux où elle croiſſoit, & ainſi il n'y a plus de canelle que celle de Ceylan, qui eſt preſentement entre les mains des Hollandois. Quand les Portugais tenoient cette coſte de Ceylan, les Anglois achetoient d'eux la canelle, & payoient pour la mein 50 mamoudis

Prix des Epiceries que tiennent les Hollandois ſelon qu'ils les vendent à Surate.

Le clou ſe vend la mein, mamoudis, 103 $\frac{1}{2}$

La feuille, ou fleur de muſcade la mein, mamoudis, 157 $\frac{1}{2}$

La noix muſcade la mein, mamoudis, 56 $\frac{1}{4}$

Ces trois ſortes d'épiceries ſont les ſeules que les Hollandois ont entre leurs mains avec la canelle.

Le cargamon la mein, mamoudis, 50

Le poivre long la mein, mamoudis, 15

Bois de poivre long, mamoudis, 4

Le

Le petit poivre fut acheté des Anglois pour le porter en divers lieux de l'Asie la mein, mamoudis. 14

Ils en prirent en quantité d'un marchand Indien, & à terme de huit mois.

Drogues qui se trouvent dans Surate, & que l'on y apporte des pays Estrangers, avec le prix de chacune par mein.

Salpestre rafiné coûte la mein, mamoudis 7.
Sel Armoniac, mamoudis, 20.
Gomme laque, mam. 7 ½
Gomme laque lavée, mam. 10
Gomme laque faite en cire d'Espagne, mamoudis. 40.
Il y en a de 50. & de 60. mamoudis la mein, & de plus encore quand on y veut ajoûter du musc.
Safran de Surate qui ne sert que pour la couleur mamoudis. 4 ½.
Borax, mamoudis
Cumin blanc, mam. 6.
Cumin noir, mam. 3.
Arlet petit, mam. 3.
Encens qui vient de la coste d'Arabie, mam. 3.
Gingembre, mam. 7.
Mira, la bonne s'appelle mira-gilet, mamoudis. 7.
Mira-bolti qui vient de l'Arabie, mamoudis. 30.
Sucre candi, mamoudis. 18.
Casse, mamoudis. 2.

Asutinat, une sorte de graine qui est fort chaude, mam. 1.

Fenoüil gros, mamoudis. 3 $\frac{1}{2}$

Fenouil petit & fort chaud, mam. 1 $\frac{1}{2}$

Oupelote, sorte de racine, mam. 14.

Coimbre, mam. 5.

Auzerout, qui vient de Perse, mamoudis. 120.

Aloes Sucotrin, qui vient d'Arabie, mam. 28.

Reglise, mam. 4.

Vez-Cabouli, sorte de racine, mam. 12.

Bois d'Aloes du grand morceau, mamoudis. 200.

Bois d'Aloes du petit morceau, mamoudis. 400.

Il y a de ce bois d'Aloes selon qu'il est gras, qui coute la mein, mamoudis. 4000.

PRIX DES TOILES tant blanches que de couleur.

Toiles blanches.

BAffetas, ou pieces de toile qui se font aux environs de Surate, comme à Brouta, Baroche, Renonsari & autres lieux, sont de 21. Cobit estant crû, & estant lavé de 20. Cobit. Ceux de Brouta ne sont que de 20. Cobit estant crûs, & de 19 $\frac{1}{2}$ Cobits estant lavez. Ils sont tous d'une mesme largeur, à sçavoir de 22. Tasots. Voicy le prix des differens baffetas ou pieces de toile, & il n'y en a point de plus bas ni de plus haut.

Piece de toile coute, mamoudis. 2 7/8
Piece coute, mamoudis. 3.
Piece coute, mamoudis. 4 1/4
Piece coute, mamoudis. 5.
Piece coute, mamoudis. 6.
Piece coute, mamoudis. 6 1/2

Bafetas larges ou Dòtis, larges de 31. à 32 Tafots, & qui tire vingt cobits. Voicy leurs differens prix selon leur qualité.

Piece coute, mamoudis. 5.
Piece coute, mamoudis. 6.
Piece coute, mamoudis. 7 1/4
Piece coute, mamoudis. 12.

Si ces toiles n'estoient pas assez larges & assez fines, on les peut faire & plus larges & plus fines. On en fait d'autres de 20. Cobits de long & de 22 Tasots de large, qui coutent les unes 300, les autres 400. & 500. & quelques unes jusqu'à 1000 mamoudis. Mais les Anglois & les Hollandois n'en veulent point emporter de si cheres Voicy la liste des sortes qu'ils emportent jusqu'à 12. & 16. mamoudis.

Autres sortes de toiles qui se font aux environs de Masulipatan sur les terres du Roy de Golconda, & ces pieces s'appellent Betilles. *Voicy leurs differens prix.*

Piece ou *Betille* coute, mamoudis.

Piece coute, mam. 5.
Piece coute, mam. $9\frac{1}{2}$
Piece coute, mam. 12.
Piece coute, mam. 16.

Il faut remarquer, que plus vous lavez ces ſortes de toiles plus elles deviennent belles & preſſées. Mais c'eſt tout le contraire pour celles qui viennent d'Agra, plus on les lave plus elles deviennent laides & pleines de duvet, elles ne ſont point de profit, & elles ſont incontinent rompues.

Toiles de couleur.

Pour ce qui eſt des toiles de couleur, noire, bleue, rouge, ou autres, on prend les Bafetas comme l'on veut, fin ou gros. Ils coutent teins ou à teindre autant l'un que l'autre, & pour teindre chaque piece, la batre, la plier, mettre la [illegible]ape, & pour le papier [illegible] l'envelope, on donne un mamoudi & demi.

Les chites ou pieces de Diampour coutent la piece, mamoudis. $2\frac{3}{4}$

Chites de Seronge longues de 16 Cobit, coûtent la piece, mamoudis. 9.

Mais il faut remarquer qu'il y a de ces chites à tout prix, à ſçavoir de 30. & 40. mamoudis la piece.

Cotons filez dont voicy les differens prix, & ils se vendent à la mein, c'est à dire au poids.

Coton filé, la mein, mamoudis. 15.
Coton filé, la mein, mamoudis. 20.
Coton filé, la mein, mamoudis. 25.
Coton filé, la mein, mamoudis. 35.
Coton filé, la mein, mamoudis. 55.
Coton filé, la mein, mamoudis. 400.
Coton filé, la mein, mamoudis. 700.

Il faut remarquer que de ce coton filé qui coûte 400. mamoudis la mein, les Indiens en font des Basetas de 30. & 32. mamoudis la piece; & de celuy de 700. mamoudis ils en font des basetas de 80. & 100. mamoudis la piece.

TAFETAS.

Voicy les differentes sortes & les differens prix.

Tafetas, la piece 15. Cobit de long coute, mamoudis. 14.

Cotoni de soye la piece de 9. Cobit, coute la piece, mamoudis. 18.

Cotoni de soye & or, & de soye & argent, coute la piece de soye & or, mam. 13. & 14.

La piece de soye & d'argent, mam.

Atelas, la piece de 9. Cobits, mam. 21.

Allega Baroche, coute la piece, mam. 18.

Trois pieces de gentillesse, faites d'herbes fi-

léo, mais qui se coupe aisement, les trois pieces coutent, mam. 20.

On croiroit que ces tafetas sont faits de soye, mais ce sont les mouches qui filent cela sur les arbres, comme le ver fait la soye. Cela se fait en Bengale & à Mosambique.

Toutes les marchandises qui viennent d'Agra à Surate, tant pour remises de lettres de change à 5. pour cent, que pour emballage, voitures & droits de chemins, selon leurs differentes qualitez, vont de 15. jusqu'à 20. pour cent.

Tout l'or & l'argent, tant en lingots que monnoyé, qui entre à Surate, paye 2. pour cent. Le marchand fait ce qu'il peut pour éviter de payer cette Doüane; mais quand on le découvre, il en est quite en payant le double, & rien au delà. Les Princes ont bien voulu aller jusques à la confiscation de toute la somme; mais les gens de la loy s'y sont opposez, & ils soustiennent que Mahomet defend absolument toutes doüanes, & tout interest d'argent.

Monnoyes étrangeres tant d'or que d'argent, qui ont cours dans le Commerce des Indes.

IL y a differentes sortes de Reales, qui doivent peser les unes 73. vals, les autres 77. Voicy les prix ausquels elles ont esté venduës en l'année 1665. & d'ordinaire, c'est un mesme cours.

Les Reales ſuivantes doivent peſer 73. vals. & ne peſant pas, il faut ſuppléer au defaut.

La Reale d'Eſpagne vieille, les cent pour roupies. 215 $\frac{1}{4}$

Reale ſeconde, les cent pour roupies. 212 $\frac{1}{4}$

Reale nouvelle, les cent pour roupies. 208 $\frac{1}{4}$

Les Richdales ſuivantes doivent peſer 77. vals, aſſavoir la Richdale de Flandre, & les Richdales d'Alemagne, de Pologne, de Danemarc, de Suede, de Suiſſe & de Geneve, & ſi elles ne peſent 77. vals, il faut faire bon le poids.

Richdales de Flandres, les cent pour roupies. 214.

Richdales d'Alemagne, de Pologne, de Suede, &c. les cent pour roupies. 216 $\frac{1}{4}$

La Reale vieille ſe connoiſt, lors qu'il n'y a point de chapelet autour.

La Reale ſeconde eſt de deux ſortes, l'une avec le chapelet dont les grains ſont fort gros, & l'autre n'a point de chapelet, mais elle a la croix faite de cette maniere.

La Reale nouvelle a un chappelet autour, mais les grains en ſont fort petits. Elles ont toutes la croix faite de cette maniere.

Prix des eſpeces d'or.

Tous les Ducats d'or qui ſe font en Europe, ſoit dans l'Empire d'Alemagne, ſoit en Hongrie, Pologne, Danemarc, Suede, aux Pays-Bas & à

Venise, doivent peser 9. vals & $\frac{1}{16}$ d'un Carat, sinon il faut suppléer au defaut. Les Indiens ont un poids de cent ducats, & si les cent ducats ne pesent pas, on ajoûte ce qui manque. Toutes ces sortes de ducats valent 9. mamoudis & 3. Pechas. Ceux de Venise valoient autrefois deux Pechas de plus que les autres, parce qu'on les croyoit alors de meilleur or; mais depuis quelques années on a trouvé le contraire, & aujourd'huy on ne les veut pas mesme au prix des autres.

Le nouveau Iacobus vaut 22. mamoudis.

Pour ce qui est des Loüis d'or, des pistoles d'Espagne & d'Italie, & autres especes d'or, de l'or en œuvre, comme chaisnes d'or & autres ouvrages; & de l'or ou de l'argent en lingot, on le paye selon le titre. Mais quand le marchand peut avoir de l'or ou de l'argent en lingot, il y a plus de profit, car on ne perd pas la fabrique de la monnoye.

Du change ordinaire dans les Indes.

Tant sur les terres du Grand Mogol, que sur celles du Roy de Golconda, voicy comme les changes vont d'ordinaire pour Surate.

De Labor à Surate, de 7 à 7 $\frac{1}{2}$ pour cent.

De Janabat & d'Agra, de 4 à 5.

D'Amadabat, d'un jusqu'à un & $\frac{1}{4}$

De Bengale, de Patna, de Casembasar & d'Ougouli, qui sont les lieux où l'on va prendre les soyes, les sucres, les toiles & le Borax, de 8. à 9. pour cent.

De

De Golconda & des lieux circonvoisins, où l'on prend les toiles & diamans, de cinq à six pour cent. Et pour Goa quatre pour cent.

De la nature des Presens qu'il faut faire aux Princes Mahometans de l'Asie, dans les Estats desquels une Compagnie, où un Marchant particulier pretend de negocier.

J'Ay dit plus haut, que le premier & principal fondement d'une Compagnie de Commerce, est que l'argent ne manque point, & de prendre bien ses mesures de ce costé-là. Mais il y en a encore un autre qui n'est pas moins necessaire, qui est de se rendre d'abord favorables les Rois & leurs principaux Ministres dans le pays où la Compagnie veut trafiquer. Pour acquerir leur bien-veillance, il est inutile de recourir à d'autres moyens qu'à de beaux presens ; car outre que c'est la coustume generale de toute l'Asie, de n'aborder aucun Prince ny grand Seigneur les mains vuides, ils aiment fort qu'on leur donne ; & tiennent pour un affront, si un Estranger les vient saluër sans leur rien offrir.

Mais ce n'est pas encore assez que de leur faire un present, il faut connoistre leur goust, & faire ensorte que le present leur soit agreable. Sur quoy il faut remarquer comme une maxime generale, que les Mahometans estiment impur & soüillé tout ce qui part de la main des Chrétiens, & qu'ils ne se servent jamais d'aucune chose

V

qu'ils puiſſent acheter d'eux ou recevoir en preſent, qu'ils ne l'ayent lavée deux ou trois fois. Que ſi la choſe ne ſe peut laver ſans eſtre gaſtée, ils la mépriſent & la rejettent comme eſtant inutile à leur uſage, quelque precieuſe qu'elle puſt eſtre d'ailleurs. La Compagnie Angloiſe ayant un jour preſenté, ſoit en ſon nom, ſoit au nom du Roy d'Angleterre, un carroſſe tres-riche au Roy de Perſe; apres qu'on l'eut fait laver & nettoyer pluſieurs fois. Le Roy Chaſefi qui regnoit alors, eſtant jeune & moins zelé pour la Loy que les Princes ne le ſont d'ordinaire dans un âge plus avancé, entra enfin dedans une ſeule fois au bout de deux ou trois mois, & ne fit que le tour de la place d'Iſpaham, apres quoy le carroſſe demeura inutile pour toûjours, & chacun avec le temps en prit un lambeau. Le Roy s'y déplut d'abord, & dit qu'en ſe faiſant traiſner dans cette machine, il ne pourroit pas voir à la guerre ceux qui viendroient l'attaquer. Le Grand Duc de Moſcovie s'aviſa auſſi de luy faire preſent d'un carroſſe, mais il en fit encore moins d'eſtat, & n'entra jamais dedans.

I'ay vû le riche & magnifique carroſſe que la Compagnie Françoiſe a envoyé en preſent au Grand Mogol; mais je doute fort qu'il en ait eſté bien receu, ny qu'il ait jamais voulu s'en ſervir, parce que pour en oſter la ſoüillure que les Mahometans croyent, comme j'ay dit, eſtre attachée à tout ce qui part des mains des Chrétiens, on ne l'aura pû laver ſans le gaſter. Ie ſuis bien

persuadé qu'un joyau qui n'auroit cousté que la moitié de la somme qu'ont cousté à la Compagnie le carrosse & la chaise qui l'accompagnoit, auroient esté un present infiniment plus agreable au Grand Mogol, où au défaut d'un joyau, si on n'avoit pû en recouvrer, un bassin de roupies d'or, montant à la somme dont on auroit voulu luy faire present.

La Compagnie Angloise fit present un jour au Grand Mogol, d'une *Simiane*, qui est une grande piece qu'on tend au devant d'un pavillon, afin que ceux qui sont à la porte, soient à l'abry des pluyes & du Soleil. Cette piece estoit magnifique & extraordinairement riche; mais parce que c'étoit un ouvrage des Chrétiens, & que pour s'en servir il l'auroit f[illegible]ver, & par consequent gâter la broder[illegible] nul estat de ce present. Les joyaux mesme[illegible]étiens vendent ou donnent aux Prince M[illegible] sont lavez deux ou trois fois avant qu'ils s'en servent; mais sans se gaster. Et c'est par cette raison qu'une belle perle, ou qu'un autre joyau d'une belle pierre ou de plusieurs pierres sont les presens que ces Princes aiment le plus, les pouvant aisément purifier, pour s'en servir sans scrupule. Ces presens, dis-je, leur sont de beaucoup plus agreables, quoy qu'ils soient des productions de l'Orient, & qu'il semble que naturellement les hommes font plus d'estat des richesses estrangeres. Mais la perle vient aussi des Indes Occidentales, & mesme il s'y en trouve de plus grosses que dans l'Orient.

Remarque touchant les Courtiers des Indes.

LEs Courtiers des Indes, ſont d'ordinaire comme les Chefs de leurs familles, dont ils ont tout le bien entre les mains pour le faire valoir. On choiſit pour cela ceux qui ont tout enſemble le plus d'âge & le plus d'experience, afin de pouvoir bien procurer les avantages de toute la parenté, eſtant comme les Depoſitaires & les Tuteurs de ſes biens. Tous les ſoirs apres qu'ils ſont revenus de leurs affaires, & que ſelon la coûtume des Indiens qui ne ſoupent point, ils ont mangé quelque douceur, & bu une taſſe d'eau, les plus vieux de la parenté s'aſſemblent au logis du Courtier, qui leur rend conte de ce qu'il a negocié ce iour-là, & ils tiennent conſeil enſemble de ce qu'il devra faire à l'avenir. Sur tout on l'exhorte à prendre bien garde à ſes affaires, & à tromper plûtoſt que d'eſtre trompé.

FIN.

RELATION
NOUVELLE ET SINGULIERE
DU ROYAUME
DE TUNQUIN,

Avec plusieurs figures, & la Carte du Païs.

QUATRIEME PARTIE



RELATION NOUVELLE ET SINGULIERE DU ROYAUME DE TUNQUIN.

CHAPITRE PREMIER.

Discours general du Royaume de Tunquin, & de quelle maniere l'Auteur en a eu la connoissance.



E Royaume de Tunquin a esté long-temps inconnu aux peuples de l'Europe, & ceux qui nous en ont écrit des relations n'ont pas bien reconnu le pays, ou ils n'en ont pas eu des memoires assez fideles. Ce n'est pas que je les veuille censurer; mais je dis seulement que celle que je donne ici au public tirée des memoires de mon frere, que je menay avec moy dans le second voyage que

jesis aux Indes, & qui a fait onze ou douze voyages de Batavia, de Bantam & d'Achem au Tunquin. J'en ay aussi recueilli d'autres des Tunquinois avec lesquels j'ay eu plusieurs conversations pendant le temps que j'étois en Batavia & en Bantam, où ils viennent faire leur principal negoce; & ce qui m'en a donné les plus grandes lumieres, c'est que ces negocians ameinent toûjours avec eux quelques Bonzes qui sont leurs Prestres, & aussi quelques gens de lettres pour apprendre à leurs enfans à lire & à écrire; car quand ils font des voyages en mer ils meinent toutes leurs familles; c'est de ces Bonzes & de ces gens de lettres que j'ay tiré plusieurs memoires qu'ils me donnoient agreablement, parce qu'ils estoient fort aises d'apprendre aussi de moy la maniere du gouvernement de nostre France; & comme je n'ay jamais esté dans mes voyages sans avoir un Atlas & plusieurs cartes particulieres, ils estois ravis quand je leurs montrois cōme le monde est composé, & ses differens Estats & Royaumes. ¶Ce qui donne le plus de plaisir au lecteur dans ces sortes de relations, est la persuasion qu'il peut avoir qu'elles sont fideles, & qu'elles partent d'un homme sincère & qui n'a pas dessein de les abuser. Mon frere qui estoit un homme hardy & intriguant, & qui aimoit à voyager comme moy, ayant oüy dire aux Indes beaucoup de belles choses du Royaume de Tunquin, resolut d'y aller; & comme il avoit un don particulier pour appredre les langues en peu de temps, la langue Malaye luy fut bien-tost assez familiere, qui est celle des sçavans en ces quar

tiers de l'Asie, comme la Latine dans nostre Europe. Il apprit que la soye, le musc, & autres marchandises de cette nature estoient a beaucoup meilleur marché en ce pays là qu'en tous les pays voisins, & que mesme le negoce s'y faisoit avec bien plus de fidelité. Sur cette instruction il équipa un vaisseau avec lequel il y a fait heureusement ses voyages.

Il portoit toûjours avec soy une bonne somme d'argent, & de plus il se munissoit de quantité de petits ouvrages curieux, pour en faire present au Roy & aux principaux de sa Cour, selon la coûtume generale de tous ces pays Orientaux, où il ne faut jamais se presenter devant les Princes ny les Grands Seigneurs avec les mains vuides. De cette maniere il fut bien receu des la premiere fois qu'il aborda en ce pays, & le Douanier qu'il fut saluer d'abord, & qui luy sceut bon gré du present qu'il luy fit d'une horloge à contre-poids, d'une paire de pistolets, & de deux tableaux qui representoient deux courtisanes, alla aussi tost en donner avis au Roy. Ayant eu ordre de se rendre à la Cour, & venant saluer ce Prince, tout le monde fut surpris de voir un étranger si eloigné de son pays parlant si bien la langue Malaye. Le Roy luy fit un tres bon acueuil, & receut fort agreablement le present qu'il luy avoit apporté. C'estoit une tres-belle épee, dont la garde & la poignee estoient d'or couvertes de rubis & d'emeraudes, la lame large de deux doigts ne tranchoit que d'un coste, comme sont celles des Tunquinois. Cette épee estoit sur-

vié d'une paire de pistolets garnis d'argent; d'une selle de cheval à la Persienne en broderie d'or & d'argent avec la bride; d'un arc avec le carquois & les fleches; & de six tableaux de mesme nature que ceux qu'il avoit donnez au Doüanier. Toutes ces choses plurent fort au Roy, qui tira aussi-tost l'épée hors du fourreau pour la mieux considerer. En suite un de ses fils l'ayant prise, essaya si elle viendroit aussi bien à sa main que celles de leur pays, & se mit en posture comme s'il eut voulu allonger un coup. Mon frere voyant que ce jeune Prince s'y prenoit de bonne grace, mais à la maniere du pays, dit au Roy que s'il luy plaisoit il montreroit au Prince comme cet exercice se faisoit en France, de quoy le Roy témoigna qu'il en estoit bien content. Car, s'il m'est permis de dire d'un frere ce qui en estoit, outre qu'il estoit assez bien fait, & qu'il avoit une belle disposition de corps, il n'avoit jamais guere trouvé d'homme dans les sales d'armes qu'il n'eust batu, & il s'estoit plu dans sa jeunesse à frequenter les Academies où il n'avoit pas perdu le temps.

Voilà de quelle maniere se passa cette premiere entrée à la Cour; car il fit plusieurs fois le voyage de Tunquin, & à toutes les fois qu'il retournoit, on luy faisoit de plus en plus des caresses. Ce qui acheva de le mettre tout à fait bien dans l'esprit du Roy & des principaux Seigneurs, est la complaisance qu'il avoit de joüer avec eux & jusqu'à de grosses sommes, de maniere que comme il estoit hazardeux il en fut dans un voyage pour

plus de vingt-mille écus de perte. Mais le Roy qui estoit genereux ne voulut pas qu'il la souffrist, & luy fit quelques presens qui la reparerent. Ainsi dans le long sejour que mon frere fit en Tunquin, & avec les habitudes qu'il eut à la Cour, & le negoce qu'il fit dans le Royaume, comme il estoit curieux de tout sçavoir il luy fut aisé de s'instruire bien particulierement de toutes choses, & c'est sur ses memoires que j'ay dressé cette relation. Mais je puis dire que j'ay travaillé aussi sur les miens propres, par l'entretien que j'ay eu souvent à Batavia & à Bantam avec quantité de Tunquinois qui y viennent pour negocier, & que je regalois expres pour m'instruire de leurs coûtumes & de leurs ceremonies. Ils souhaitoient aussi que je les entretinsse reciproquement des nostres, je remarquois qu'ils prenoient plaisir à écouter ce que je leur faisois dire, que de mesme qu'en leur pays, la Noblesse en France s'acqueroit par la vertu & les belles actions, soit dans les armes, soit dans les negotiations dans les pays étrangers, où l'on a rendu quelque service considerable à l'Estat. Que l'étude des belles lettres faisoit aussi parvenir aux plus hautes charges de Judicature, & donnoit entrée aux gens capables jusques dans le Conseil secret du Roy ; ce qu'ils trouvoient avoir beaucoup de raport avec les loix & les coûtumes de leur pays, comme il se verra en suite.

Voilà sur quels fondemens cette relation est appuyée. Elle est fidele & assez exacte, & ce beau Royaume, dont l'on a parlé jusques à cette heure

avec assez d'obscurité & d'incertitude, sera dépeint tel qu'il est, sans qu'aucune consideration me puisse porter à dire des choses autrement qu'elles m'ont esté connues.

Pour observer un bon ordre dans cette relation, & conduire pied à pied le Lecteur à une parfaite connoissance de ce Royaume, je parleray premierement de son assiete, de son étendue & de son climat. Puis je viendray à sa qualité, à ses richesses & à son commerce, qui sont les trois sources des forces des Estats. Apres j'exposerey les mœurs & les coûtumes des peuples, soit dans l'œconomie particuliere, soit dans la societé civile, comme dans leurs mariages, leurs visites & leurs festins. Je feray ensuite paroistre les gens de lettres, entre lesquels je n'oubliray pas les Medecins, ny l'objet de leur art, c'est à dire les maladies qui regnent le plus en ce pays-là. Je traiteray de l'origine, du gouvernement & de la police du Royaume de Tunquin, de l'estat de la Cour, de l'avenement des Rois au trône & de leur pompe funebre, & en dernier lieu de la Religion de l'Estat. Ainsi je reduiray toute cette relation à quinze chapitres. Les cinq premiers seront pour la description naturelle de ce Royaume ; les cinq qui suivront pour la desctiption morale, & les cinq derniers pour la description politique, ce qui est ce me semble le meilleur ordre qu'on puisse tenir en des matieres de cette nature. Au reste cette relation est comme une suite de celles que j'ay déja données de mes voyages de Perse & des Indes, & elle

servira à éclaircir plusieurs choses touchant le commerce.

J'ose me promettre que la carte du pays, & les figures tirées apres des desseins faits sur les lieux, ne contribueront pas moins au divertissement du lecteur, qu'à l'intelligence de la matiere qu'elles expliquent.

CHAPITRE II.

De l'Assiete & de l'étenduë du Royaume de Tunquin.

IL y aura moins de quoy s'étonner, que nos predecesseurs ayent eu si peu de connoissance de ce Royaume, si l'on considere qu'ayant fait autrefois une portion considerable de celuy de la Chine, ses peuples de mesme que les Chinois se sont toûjours tenus enfermez dans leurs limites, sans se soucier d'avoir aucun commerce avec les autres peuples, qu'ils méprisoient & qu'ils estimoient barbares comme gens venus d'un autre monde, mais aujourd'huy qu'ils voyent que les étrangers les viennent trouver dans leurs pays, ils commencent à connoistre que les autres peuples sont aussi bien policez qu'eux, & l'envie leur a aussi pris de venir faire le commerce aux pays étrangers, comme je les ay veu en Batavia & en Bantam, s'humanisant avec tout le monde d'une maniere fort honneste. L'on croiroit que le climat de ce Royaume devroit estre chaud, il est neanmoins fort temperé tant à cause de la quantité des rivieres qui arrosent le

pays & envoyent *toûjours quelque fraicheur*, que par les pluyes qui tombent dans leurs saisons, ce qui arrive ordinairement dans toute la Zone-torride, comme j'ay remarqué dans mes voyages des Indes; *ainsi il ne sera pas mal aisé de croire que* le pays est bon & fertile, & par consequent des plus peuplez, de quoy il sera parlé au chapitre suivant.

A l'Orient ce Royaume touche la Province de Canton l'une des meilleures de la Chine.

A l'Occident il confine avec le Royaume de Brama.

Au Septentrion il est borné par deux autres Provinces de la Chine, Junnan & Quansi.

Au Midy il a la Cochinchine & le grand Golfe de mesme nom.

Pour revenir au climat de ce pays, l'air y est si doux & si temperé, qu'il semble que toute l'année ne soit qu'un printemps continuel. On n'y a jamais vû ni neige ni glace, les arbres n'y sont jamais sans feüillages, la peste, la goute, la pierre, & autres maladies si communes en Europe, sont entierement inconnuës aux Tunquinois. Il n'y a que deux vents qui partagent entre eux toute l'année, l'un qui vient du Nord, & l'autre du Sud, & chacun regne six mois. Le premier rafraichit tellement la terre, qu'il n'y a rien alors de si delicieux que le sejour de Tunquin. L'autre commence à soufler depuis la fin de Janvier jusqu'à la fin de Iuillet, & les deux derniers mois sont les mois des pluyes. Ce qu'il y a de facheux, tant en ce pays-là

là qu'en d'autres endroits des Indes, eſt que d'ordinaire de ſept en ſept ans il ſe leve des vents furieux appellez Ouragans, qui abbatent les maiſons, arrachent les arbres, & font d'étranges degats. Ils ne durẽt communément que vingt-quatre heures; & ne ſe font guere ſentir que ſur les mers du Japon, de la Chine, de la Cochinchine, de Tunquin & des Manilles, & tourmentent rarement les autres mers.

Les Aſtrologues de ces quartiers-là croyent que ce vent tempeſtueux & terrible prend naiſſance des exhalaiſons qui ſe forment dans les mines du Iapon. Comme ce vent ſe rend tout d'un coup impetueux, quand il ſurprend un vaiſſeau en mer, les Pilotes n'ont point trouvé de meilleur expedient que de couper promptement les mats, afin qu'il ait moins de priſe.

Dans cette belle étenduë de pays, qui égale preſque celle de la France, on compte pluſieurs Provinces dont les limites ne nous ſont pas fort connus, les Tunquinois n'eſtant pas grands Geographes, & n'ayant pas eſté auſſi fort curieux d'écrire les Annales de leur nation. Mais des plus habiles d'entre-eux m'aſſeurerent toutefois à Batavia; que tant villes que bourgs il y en avoit dans le Royaume pres de vingt mille. Ils ajoûtoient qu'il y en auroit bien davantage, n'eſtoit que de meſme que les Cochinchinois leurs voiſins ils aiment fort l'eau, où ils demeurent plus volontiers que ſur terre, & l'on void en effet la pluſpart de leurs rivieres couvertes de bateaux qui leur ſervent de maiſons, & qui ſont fort propres bien qu'ils y tien-

nent aussi leur bestail. Il est temps de venir à la qualité du terroir, & de voir ce qu'il produit pour la nourriture de ces peuples.

CHAPITRE III.

De la qualité du Royaume de Tunquin.

CE Royaume pour la plus grande partie est un pays uny, qui se releve de fois à autre en des costeaux agreables: Ses plus grandes montagnes sont vers le Nord. Il est arrosé de plusieurs rivieres qui l'entrecoupent, entre lesquelles il y en a qui portent de grandes galeres & grosses barques, ce qui leur est fort avantageux pour leur negoce. Dans tout ce Royaume il n'y croist toutefois ny bled ny vin, parce que comme j'ay dit, il manque de pluye, qui n'y tombe qu'aux mois de Juin & Juillet; mais d'ailleurs il y vient une grande quantité de ris, qui est la principale partie de la nourriture des peuples, non seulement au Royaume de Tunquin, mais aussi dans la plus grande partie des Indes; ce ris sert aussi pour leur boisson, & ils en font mesme de bonne eau-de-vie. Ils ont d'excellents fruits & fort differens des nostres, aussi bien que les arbres qui les portent. Les plus considerables sont le palmier, le goiavier, le papager, & l'araguer. Le palmier porte là ses fruits plus gros qu'en pas un lieu de l'Asie; la noix est de la grosseur de la teste d'un homme, & sa figure comme une noix de cocos, l'écorce est fort dure,

& quand on ouvre ce fruit on trouve une chair blanche comme la neige ; le goust aproche de celuy de nos amandes, & dans chacun de ces fruits il y a environ deux grands verres d'une liqueur, qui est tres-rafraichissante & tres-agreable à boire. Le gogavier a beaucoup de ressemblance avec le laurier, & il y en a de deux sortes ; l'un porte des pommes vertes au dehors, & rouges au dedans ; mais celles de l'autre dont on fait plus de cas, tirent sur le jaune au dehors, & sont blanches au dedans, & du haut du fruit sort comme un petit bouquet ; sa chair est pleine de pepins plus petits que les grains de nos grenades ; & si on le mange avant qu'il soit meur, il resserre le ventre, au lieu que dans sa parfaite maturité il fait un effet contraire. Autrefois cette sorte de fruit estoit inconnuë au Royaume de Tunquin ; mais depuis que les Portugais se furent portez à Macao ils y en porterent, & il s'est beaucoup multiplié. Le Le papager porte un fruit qui a beaucoup de rapport avec un petit melon, & dont le goust est delicieux. L'araguer croist haut & droit comme le mast de navire, ne portant des branches qu'au sommet, ce qui luy fait comme une couronne ; son fruit ressemble à la noix muscade, mais il est un peu plus rond. Tous ces peuples cassent cette noix, & en maschent les morceaux avec des feüilles de betlé, y meslant un peu de chaux, ce qui leur tient les dents nettes, leur rend les levres vermeilles, & empesche qu'ils n'ayent l'haleine mauvaise. Ils ont de deux sortes de figues, les

unes semblables aux nostres, les autres comme celles que l'on appelle figues d'Adam, qui sont longues comme le doit. On void encore en ce pays là un arbre qui ressemble fort à nos saules, & qu'ils appellent l'arbre de poudre, par ce que de son bois on fait du charbon, & de ce charbon de la poudre dont on se sert à la guerre. Le jamboger est un autre arbre fort haut, qui porte beaucoup de fruit de la grosseur d'une petite citroüille; le fruit est tout plein de grains comme la grenade, fort agreable & rafraichissant, & ces peuples en mangent beaucoup durant les chaleurs. Ils ont aussi sur les grands chemins quantité d'arbres plantez pour la commodité des voyageurs, afin qu'ils se puissent reposer à l'ombre. Et il y a tel de ces arbres sous lequel deux ou trois milles personnes se peuvent ranger, comme est celuy d'Ormus qui du Bander Abassi, que j'ay dépeint dans mes relations de la Perse, & dont plusieurs autres voyageurs ont fait mention. Quand les branches de cet arbre sont de dix à douze pieds de long, il en sort d'autres petites branches qui tendent en bas, & qui peu à peu gagnant la terre, entrent dedans, & prennent racine, ce qui sert apres comme de support & de pilier pour soûtenir les maîtresses branches. Il y en a de plus de trois cens pas de long, & qui de douze en douze ou de quinze en quinze pas ont de ces supports Son fruit est de la grosseur d'une de nos grosses noix, la peau en est rouge & le dedans n'est rien qu'une graine comme du millet. Il n'y a que les

chauve-ſouris qui en mangent, & elles ſont auſſi d'ordinaire leurs nids ſur ces arbres. Je diray en paſſant, & de peur de l'oublier dans un autre endroit, que ces chauve-ſouris ſont de la groſſeur d'un bon poulet, & qu'une de leurs ailes eſt longue de plus d'un pied & demy de Roy. Elles ne branchent pas comme les autres oyſeaux; mais on les void tout le jour pendus aux branches de ces arbres; où elles s'acrochent par les pieds la teſte pendant en bas. Elles ont à chaque aile ſept ou huit croches, de maniere qu'en les tirant d'un coup de fuſil elles ne tombent pas en terre, mais demeurent toûjours acrochées par quelque endroit, & l'on diroit de loin que ce ſont de groſſes poires qui ſont ſur l'arbre. C'eſt un grand ragoût pour les Portugais, & ils quitteroient des poulets pour en manger. Il eſt vray que la chair en eſt extraordinairement blanche, & quand elles ſont jeunes elles ſont fort delicates. Il m'eſt arrivé par deux fois d'en manger avec les Portugais qui croyoient me faire un grand regal, & j'avoüe que ſi je ne l'euſſe pas ſceu j'aurois peut-eſtre crû manger des poulets. Pendant que je ſuis en train de parler des ragoûts du pays, je diray icy deux mots d'un eſpece de manger aſſez ſingulier pour y tenir ſa place. Ce ſont des nids d'oiſeaux qui ne ſe trouvent qu'en quatre Iſles qui ſont vers la coſte de la Cochinchine, & qui ſont marquées ſur la Carte A. B. C. D. Ces oiſeaux ſont environ de la groſſeur d'une irondelle, & compoſent leurs nids d'une matiere qui n'eſt ny tout à fait opaque ny

entierement transparante : elle est de la maniere des oignons, c'est à dire de plusieurs pelures les unes sur les autres qui forment un nid d'une espece de gomme, qui se delaye dans l'eau tiede & qui entre dans tous les ragousts & sauces qui se font pour la viande & pour le poisson. Il semble en mangeant les choses qui en sont assaisonnées, que ces nids soyent composez de tous les aromates qui sont dans l'Orient ; ils sont gros environ comme nos nids d'irondelles. Il s'en transporte par toutes les Indes, & mesme en Hollande pour la curiosité, mais principalement au Tunquin, qui confine, comme j'ay dit, avec la Côchinchine d'où vient ce rare ragout, qu'un de nos Traducteurs de relations modernes ne pouvant s'imaginer que des nids d'oiseaux se peussent manger, a cru que l'Auteur de la relation qui est Italien, a voulu dire nichée lors qu'il a écrit *nido* parlant de ces nids singuliers. Non seulement j'en ay apporté en France, & en ay presenté à des personnes de la premiere qualité ; mais j'ay icy pour garands de la verité de mes amis qui en ont apporté de Hollande, dont l'un est Monsieur de Villermont, dont le nom est celebre pour les grands voyages qu'il a faits dans les Indes de l Occident. Luy & tous ceux qui en ont mangé conviennent avec moy, que toutes les épiceries ensemble ne font pas l'effet que fait un de ces nids pour l'assaisonnement des mets où l'on les employe.

Proche de ces quatre Isles où se trouvent ces nids d'oiseaux, il y en a cinq autres qui sont marquées

dans la Carte 1. 2. 3. 4. 5. Dans ces cinq Isles il y a une si grande quantité de tortuës & si excellente à manger, que les Tunquinois & Cochinchinois ne croient pas avoir esté bien traitez à un banquet où l'on n'en a point servy. Ces deux nations en sallent une prodigieuse quantité, qu'ils transportent aux pays estrangers & en font un grand negoce, & le plus grand sujet des guerres que se font ces deux Nations, vient de ce que les Cochinchinois ne veulent pas que les Tunquinois en viennent prendre, disant que ces Isles & cette mer leur appartienent. Ce n'est pas seulement pour la viande, mais c'est aussi pour l'écaille qui fait un des grands negoce de l'Asie. Enfin ces tortuës font le mesme effet entre ces deux Nations, comme fait la pésche du hareng entre les Anglois & Hollendois.

Le Tunquin a aussi quantité d'ananas & d'orengers. Il y en a de deux sortes, les unes n'excedent pas la grosseur d'un abricot; les autres passent celles de nos orénges de Portugal, dont les unes & les autres ont le mesme goût; & ont ce fruit [illegible] mois de l'année. Ils ont de mesme de deux especes de citrons, les uns jaunes, & les autres verts; mais les uns & les autres si aigres qu'ils n'en pourroient manger sans se gaster l'estomach. Ils ne leur sont pas toutesfois inutilles, & ils s'en servent comme l'on fait ici de l'eau-forte à nettoyer le cuivre, le laiton, le fer, & autres metaux quand ils les veulent dorer, comme aussi pour les teintures, & sur tout pour les teintures en soye. Ils s'en ser-

vent encore pour leurs lessives, & cela rend le linge parfaitement blanc, & en oste toute les taches. Dans tous les Estats du Grand Mogol on se sert de ce jus de limon pour les toiles de coton, & de là vient qu'elles sont si blanches que souvent cette grande blancheur ébloüit la veue.

Il se fait quantité de soye au Royaume de Tunquin, & tous ceux du pays, tant riches que pauvres, s'en font des habits. Les Hollandois qui pour leur negoce se fourrent par tout où il y a du gain à esperer, en enlevent tous les ans une telle quantité, qu'à present elle fait la plus grande partie de celle qu'ils negocient au Japon, au lieu qu'auparavant ils alloient prendre les soyes de Perse, de Bengale, ou de la Chine. Ils en prennent bien encore aujourd huy en tous ces lieux là, mais ils les transportent en Hollande. Je parleray de leur commerce au Japon, & de la perte qu'ils ont faite de l'Isle Formosa, dans un Traite que je donneray à part de la conduite des Hollandois en Asie.

Pour ce qui est des fleurs dont l'odeur soit agreable, les Tunquinois n'en ont guere que d'une sorte qu'ils appellent *Fleur de baguc* Elle vient comme un gros bouquet, & les branches de l'arbrisseau qui la porte, s'estendent en serpentant. Comme ils ont quantité de sucre, ils en mangent aussi beaucoup quand il est encore dans les cannes, n'ayant pas l'addresse de le bien rafiner, & ce qu'ils en peuvent rafiner grossierement, ils le mettent par petits pains qui ne pesent guere qu'une

qu'une demi livre. Ils en consument beaucoup, parce qu'ils en mangent à tous leurs repas, dans la creance qu'ils ont qu'il aide à la digestion.

Il n'y a dans tout le Royaume ni lions, ni asnes, ni moutons; mais les forests sont pleines de tigres, de cerfs & de singes; & les campagnes de bœufs, de vaches & de pourceaux. Pour des poules, des canars & des tourterelles, il y en a sans nombre, & c'est ce qui fait la meilleure partie de leurs festins. Leurs chevaux sont d'assez belle taille, & il y en a toûjours quatre à cinq cens dans les écuries du Roy, qui entretient aussi pareil nombre d'élephans, dont une partie est pour le service de sa maison, & l'autre est dressée pour la guerre. Ces élephans sont d'une prodigieuse grandeur, & en aucun lieu de toute l'Asie il n'y en a point de si hauts, ni de si adroits. Car ils se plient & se mettent si bas, qu'on peut monter dessus sans avantage. Ils n'ont point de chats, mais bien une sorte de chiens qui leur rendent le mesme office, & qui veillent toute la nuit, pour prendre les souris & les rats qui sont fort gros & fort importuns. On void peu d'oyseaux en l'air, lequel vers le soir paroist souvent tout noir de ces petits moucherons qui se fourrent la nuit dans les maisons, & empeschent de dormir, non seulement par le bruit qu'ils font, mais encore par leurs piqueures, & c'est une des plus facheuses incommoditez du pays. Pour s'en delivrer en quelque sorte, une heure avant que de s'aller reposer ils prennent la petite gousse qui sort de dessus le ris quand on l'a batu, & la jet-

tent ſur un peu de feu dans une poiſle, afin que cela rende de la fumée, qui fait mourir ou fuir ces moucherons qui s'enfuyent par une petite fenêtre que l'on laiſſe ouverte. Outre cela on couvre le lit d'un grand pavillon qui traiſne à terre, & qui d'ordinaire eſt fait en forme de reſts fort preſſé, afin d'avoir un peu d'air, mais malgré toutes ces precautions il ne ſe peut faire qu'en ſe levant on n'en ait quelques piqueures. Mais ce qui eſt encore plus facheux & plus incommode en ce pays-là, eſt la quantité de petites fourmis blanches. Quoy qu'elles ſoient fort petites, elles ont les dents ſi aigues & ſi tranchantes, qu'elles coupent des colonnes de bois en peu de temps, & ſi l'on n'y prend bien garde dans les lieux où l'on enferme les bales de ſoye, elles les coupent en vingt quatre heures comme ſi on les avoit ſciées par le milieu. Au Royaume de Golconda on eſt auſſi fort incommodé de cette meſme ſorte de fourmis, parce que comme le pays eſt fort chaud, on n'a pour tout habit qu'une petite chemiſe & d'une toile fort deliée. Il m'eſt ſouvent tombé de ces fourmis du planché ſur le derriere du col, & par tout où elles courent ſur la chair il y vient d abord de groſſes ampoulles, mais elles s'en vont incontinent en les lavant avec de l'eau fraiche.

J'ay dit que les Tunquinois ont quantité de poules & de canars; il faut ajoûter la maniere dont ils ſçavent garder les œufs de ces animaux qui ſe conſervent deux ou trois ans ſans ſe gaſter, ils les ſallent, & pour leur faire prendre ſel ils prennent un

grand vaisseau qu'ils emplissent d'eau, dans laquelle ils jettent une quantité de sel, & pour sçavoir si la saumure est faite ils jettent un œuf dedans, & si l'œuf va au fond, c'est que la saumure n'est pas faite, alors ils rejettent du sel; car quand elle est faite, l'œuf demeure dessus; cette saumure estant faite, ils prennent de la cendre qu'ils meslent avec cette saumure tant qu'elle soit en paste, & de cette paste ils en entourrent chaque œuf, & puis ils l'envelopent d'une grande feüille d'herbe qui ressemble à nos feüilles de poirées, & les mettent dans de grands pots de terre qu'ils couvrent bien, & de cette sorte ils se conservent comme j'ay dit deux ou trois années.

En d'autres pays des Indes où l'huile y est en quantité, comme dans les terres du Grand Mogol, & aux Royaumes de Pegu, & d'Arachan, ils mettent les œufs dans de grands vaisseaux de terre bien vernis, & puis remplissent le vaisseau d'huile, qui est faite d'une petite graine noire comme la graine de navete; car pour de l'huile d'olive, lors qu'on a passé Alep, on ne void plus d'oliviers dans toute l'Asie, si ce n'est dans un seul lieu de la Perse proche de Casbin, où entre des montagnes on void une petite plaine d'environ une lieuë de long & demi lieuë de large toute pleine d'oliviers; mais on en fait trespeu d'huile, & l'on garde les olives pour les manger. Pour revenir aux œufs, ce sont les principales provisions pour les navires; mais on aime

mieux les œufs ſalez, que ceux qui ſont conſervez dans l'huile; parce qu'avec les premiers il n'eſt pas beſoin de porter du ſel en mer, ni de ſaler le ris en le cuiſant. Quand ils le veulent manger, ils font cuire de ces œufs juſques à ce qu'ils ſoient durs, & à chaque bouchée de ris ils prennent de l'œuf la groſſeur d'un pois, ce qui fait le meſme effet qu'un bon grain de ſel. Au reſte il n'y a point au Royaume de Tunquin de mines d'or, ny d'argent, & l'on n'y fait point batre monnoye. Je diray au chapitre ſuivant de quelle maniere ils font leurs payemens dans le negoce.

CHAPITRE IV.

De richeſſes, du commerce, & des monnoyes du Royaume de Tunquin.

LEs principales richeſſes du Royaume de Tunquin conſiſtent dans la quantité de ſoyes qu'ils vendent aux Hollandois & autres étrangers qui les viennent enlever, & dans le bois d'aloës. J'ay déja parlé de la nature de ce bois dans mes relations des Indes, & montré qu'il y en a qui vaut juſqu'à mille écus la livre ſelon qu'il eſt bon & plein de graiſſe. Il y en a auſſi qui ne vaut que trois écus; mais il n'a aucune graiſſe, & n'eſt guere propre qu'à faire de petits cabinets, ou des grains pour pendre au col. Tous les Mahometans, & principalement ceux qui laiſſent croiſtre leur barbe, comme les Turcs & les Arabes, font grand

cas de ce bois, & quand ils se rendent visite, on apporte aussi-tost la cassolete où l'on en jette un petit morceau qui rend une fumée & une odeur agreable, dont ils parfument leurs barbes en levant les mains au ciel, avec ces mots, *Elhemed Illahh.* c'est à dire, *grace à Dieu.* Quand il est gras, en n'en jettant sur le feu que la grosseur d'un pois & l'ayant un peu moüillé, il rendra plus de fumée que ne feront des morceaux gros comme le poing où il y aura peu de graisse. Ainsi lors que ce bois se trouve d'une bonté extraordinaire, il n'a point de prix. L'an 1642. que les Portugais éleverent Dom Jean Duc de Bragance sur le trône, ceux de Goa furent au Japon pour une occasion que je diray ailleurs, & qui feroit icy une trop grand interruption. Entre les presens qu'ils porterent au Roy, il n'y en eu point qui fust si considerable, qu'une piece de ce bois d'Aloës qui avoit six pieds de haut & deux de rondeur. Elle avoit coûté quarante mille *pardos*, qui font cinquante quatre mille livres de nostre monnoye, & je l'ay veuë en Perse au logis des Peres Augustins qui l'y raporterent du Japon, où ils n'eurent pas lieu de l'offrir au Roy. Ils avoient dessein de la presenter au Roy de Perse, mais elle avoit esté en partie gastée de l'eau de la mer & estoit déja comme pourrie, de sorte que lors qu'on en mettoit un morceau au feu il en sortoit une puante fumée. Car quand les Portugais revinrent du Japon, ils eurent si mauvais temps que toutes les marchandises qui estoient dans leur vaisseau furent gatées des tempestes

& qu'estant de retour à Goa tout ce qu'ils avoient remporté estoit comme pourri. Le Superieur des Augustins d'Ispahan me fit scier une tranche de ce bois que j'apportay à Paris, & j'en fis present à Monsieur Brunier premier Medecin de feu Monseigneur le Duc d'Orleans.

Il y a d'autant plus de plaisir & d'avantage de de negocier avec les peuples du Tunquin, qu'ils *ont plus de fidelité & de franchise dans le commerce que les Chinois*, qui vous trompent s'ils peuvent, & c'est bien mal-aisement qu'on peut se defendre de leurs artifices, ce que j'ay souvent éprouvé en mon particulier. Quand on leur a vendu quelque chose, & qu'ils voyent que le marché ne leur est pas trop avantageux, voicy de quelle maniere ils s'en debarrassent. Comme ils ont d'ordinaire de trois sortes de reales, les unes qui sont du poids legitime, d'autres qui sont legeres de quatre, & d'autre de huit pour cent, s'ils ne veulent pas tenir le marché ils presentent le payement de la marchandise en reales legeres qu'ils ont rognées, & ainsi il est rompu. Il n'y a point au monde de negocians si subtils, tout leur est propre, ils ne refusent jamais rien à acheter, jusques à de vieux souliers, & si vous ne leur en voulez vendre qu'un ils le prendront, sans s'informer pourquoy vous ne vendez pas l'autre. Mais pour ceux de Tunquin ils vont plus rondement dans le negoce, & l'on est bien aise d'avoir affaire avec eux. I'ay dit qu'ils n'ont point de mines ny d'or, ni d'argent, & qu'ils ne font point batre

page [illegible]

Le Roy de Tunquin allant à la guerre.

1. Le Roi porte dans son Palanquin par les principaux Officiers de sa Maison quand il sort de son Palais

2. Marche du Roi quand il va a la guerre.

3. Joueurs d'Instrumens & Trompettes qui suivent le Palanquin du Roi.

4. Un Officier qui porte un bassin plein d'eau, sur laquel le nage une tasse de cuivre trouée par le fonds, dont le trou est percé si juste en son lieu, & d'une telle grandeur, qu'en une heure de temps precisement, la tasse s'emplit jusques au bord.& s'enfonce tout d'un coup dans l'eau.

Deux autres Officiers a l'instant frappent l heure sur deux grandes plaques N. 5. d environ deux pieds de diametre, de la figure a peu pres de nos mirons concaves, & d'un metal comme nos cloches: le son de ces plaques s entend de fort loin. Alors celuy qui porte le bassin plein d'eau, retire la tasse du fond & la remet vuide sur la superficie de l'eau en la maniere qu'elle estoit auparavant Quand elle est remplie & qu'elle se renfonce, on frappe de mesme sur ces plaques, & c'est ainsi qu'on marque le temps & les heures dans le Tunquin, dans les Indes, & presque dans tout l'Orient entre les Tropiques, parce que les horloges qui se font en Europe, ne peuvent suivir en ces lieux, pendant la saison des pluyes, l air estant alors si humide que le fer & l'acier, & mesme les cousteaux & les montres dans les poches se rouillent, quelque soin qu'on prenne de les envelopper dans du cotton & dans du cuir, & de les tenir seichement, de telle sorte qu'il est impossible de les preserver de la rouille qu en les trempant dans de l'huile pendant ce temps-la Cette humidite regne dans l'air des qu'on a passe la Perse dans tout le Mogol depuis le quinzieme de Juin jusqu'à la fin de Septembre plus on avance vers l'Orient & plus tard les pluyes commencent a venir. Il est bon de remarquer encore que d ns l'Impire du Mogol au Tunquin & aux autres lieux de l'Orient entre les Tro-

piques, ils divisent comme nous le jour & la nuit en 24. heures, & donnent 12. heures au jour & 12. heures a la nuit, afin de partager egalement le temps du travail & du repos, mais ils subdivisent le jour & la nuit chacun en 4. parties egales, & cette division est marquée par les coups que l'on frappe sur ces plaques, par exemple la premiere heure de la premiere veille de la nuit est marquee par un seul coup, la seconde par un autre coup, & la troisieme par un autre coup. La seconde veille de la nuit on marque la premiere heure par deux coups de suite, & le reste suit de mesme jusqu'a la troisieme veille que l'on frappe trois coups a la premiere heure cet ordre s'observe jusqu'a la derniere des heures de la quatrieme veille de la nuit qui sont marquees par quatre coups, & puis on commence la premiere heure du jour avec la mesme regularite. Tous les grands Seigneurs ont huit Officiers qu'ils entretiennent expres pour cette fonction, & qui leur servent aussi pour garder la porte de leur Palais. C'est d'ordinaire a l'entree des Palais & proche du logement du portier, qu'est pendue cette grande plaque de metal pour frapper l'heure, avec le bassin & la tasse qui marque le temps de la frapper.



monnoye. Ainſi dans dans le commerce ils ſe ſervent pour les payemens de certains pains d'or, comme ils viennent de la Chine, & dont les uns valent trois cent livres de noſtre monnoye, les autres ſix cent. Ils ſe ſervent auſſi de barres d'argent comme on les apporte du Japon; & pour les petits payemens, ou ils coupent des morceaux de ces barres ſelon la ſomme qu'il faut compter, ayant chacun leur balance preſte, qui eſt comme une maniere de nos Romaines, ou bien ils le font en monnoyes etrangeres, qui ſont le plus ſouvent des reales d'Eſpagne. Cet or & cet argent leur viennent de la Chine & du Japon, pour la grande quantité de ſoyes qui ſortent de leur pays, & qui avec le muſc & le bois d'aloës, font comme j'ay dit, leurs principales richeſſes.

CHAPITRE V.

Des forces tant par mer que par terre du Royaume de Tunquin.

CEux qui ont écrit avant moy du Royaume de Tunquin portent bien loin ſes forces, tant celles de terre que celles de mer, & luy donnent un nombre prodigieux de ſoldats & de galeres. Il y en a qui ont écrit que les troupes qui ſe devoient trouver d'ordinaire au rendez-vous, eſtoient douze mille chevaux, deux mille élefans, tant pour la guerre que pour porter les tentes & le bagage de la maiſon du Roy & des Princes, trois cens mille

fantaſins & trois cent galeres, & comme le Royaume eſt tres-puiſſant en munitions de guerre & de bouche qu'en temps de guere toute l'armée paſſoit cinq cent mille homme ; mais il y a bien à dire de ce qu'ils en ont écrit. Voici le nombre de ce que mon frere vid en l an 1643. lorſque le Roy vouloit faire la guerre contre celuy de la Cochinchine pour quelques vaiſſeaux que ſon peuple avoit pris aux Tunquinois, mais cela fut appaiſé par les ambaſſadeurs qui furent envoyez par le Roy de la Cochinchine au Roy de Tonquin qui luy en firent ſatisfaction.

• L'armée du Roy de Tunquin qui devoit marcher eſtoit compoſée de huit mille chevaux, de nonante & quatre mille fantaſins, de ſept cent vingt & deux elefans, cent trente pour la guerre & les autres pour le bagage de la maiſon du Roy & de quelques Princes, & trois cent dix huit tant galeres que barques fort longues & étroites qui vont à rames & a voiles, voilà ce que mon frere en avoit remarqué. La condition de ſoldat eſt tres-penible & tres peu avantageuſe au Royaume de Tunquin. Car ils ſont tellement attachez toute leur vie au ſervice de la guerre, que bien qu'ils ſoient capables de quelque autre travail, par lequel ils pourroient ſubvenir à l'entretien de leur famille, on ne leur permet pas de s'y occuper. Les jours qu'ils ne ſont point de garde, ils ſont obligez d'accompagner leurs Capitaines en quelque lieu qu'ils veuillent aller, & il faut qu'ils aillent tirer de l'arc deux fois la ſemaine en leur preſence. Les

Com-

Compagnies sont d'ordinaire de cent jusqu'à cent trente hommes, & ceux de chaque Compagnie qui ont fait les deux meilleurs coups ont pour leur recompense, l'un deux mois de gages, & l'autre un mois, ce que l'on leur paye en ris. Celuy qui a le plus mal tiré, est obligé la premiere fois qu'il monte la garde d'estre le double de temps en sentinelle. Tous les Capitaines font gloire que les armes de leurs soldats soient toûjours propres & claires comme l'argent. S'ils y apperçoivent quelque roüille, on leur oste huit jours de gage pour la premiere fois, & pour la seconde ils sont tres-rudement châtiez. Pour ce qui est de ceux qui servent sur les galeres ils sont traitez à proportion ; & les Capitaines qui servent sur terre font venir aussi leurs soldats sur ces galeres en certains jours, afin qu'ils apprennent aussi à bien ramer. La raison de cela est, que de tout temps les Rois du Tunquin & tous les Princes se sont toûjours plû, & se plaisent encore plus que jamais à voir les combats de galeres. Pour prendre ce divertissement, le Roy avec une partie de sa Cour va demeurer quelques jours à une de ses belles maisons qui est sur le bord de la plus grande riviere de son Royaume, & c'est une grande gloire pour un de ses Capitaines, quand en cette rencontre ses soldats emportent la victoire. Comme elle ne s'emporte qu'à force de rames, il y a de ces soldats qui font telle force qu'ils tombent morts la rame à la main, & le Roy seul est le juge du combat. Comme il y prend beaucoup de plaisir, il envoye

un elefant au Capitaine qui a remporté le prix & luy donne de plus trois mois de gages. Quand un soldat vient à mourir dans cet exercice, la veuve ou ses heritiers ont deux années de paye; mais avec toute leur peine & tout leur travail, ces gages des soldats sont si petits qu'il n'y a pas dequoy entretenir leurs femmes & leurs enfans. Mais comme en ce païs là ils se marient fort jeunes, les femmes tant des soldats que des autres gens de basse condition qui aiment naturellement le travail, apprennent de bonne heure quelque mestier pour aider à l'entretien de la famille. Les Capitaines ont aussi de leur costé dequoy s'ocuper, & sont obligez de faire dresser les elefans pour la guerre, de telle sorte qu'ils n'ayent point de peur des feux d'artifice; & de faire bastir des lieux le long des rivieres où l'on puisse mettre les galeres à couvert, quand on les retire de la mer ou des rivieres dans le mauvais temps. Tous ces Capitaines & autres Officiers du Roy, & les Seigneurs de la Cour, que d'un nom general on appelle Mandarins, n'ont que quatre jours à chaque Lune pour se divertir, deux lors qu'elle se renouvelle, & deux en son plein. Voilà en peu de mots ce qui regarde la description naturelle de ce Royaume, venons à la description morale, & aux mœurs & coûtumes des habitans.

CHAPITRE VI.

Des mœurs & coûtumes des peuples du Royaume de Tunquin.

LEs peuples de Tunquin ſont naturellement doux & pacifiques, ſe ſoumettant fort à la raiſon, & condamnant les emportemens de colere. Ils eſtiment plus les ouvrages des païs étrangers que les leurs propres, bien qu'ils n'ayent pas encore beaucoup de curioſité de voir d'autres terres que celles où ils ont pris naiſſance, & où ils veulent, diſent-ils, toûjours demeurer pour honorer la memoire de leurs anceſtres. Ils ont la voix naturellement douce & agreable, la memoire heureuſe, & dans leur langage qui eſt fleuri, ils uſent inceſſamment de belles comparaiſons. Ils ont parmi eux de bons Poëtes, & des gens qui cultivent les ſciences, comme il ſera dit en ſon lieu, & ils ne cedent point aux Chinois leurs voiſins de ce coſté-là.

Les Tunquinois tant hommes que femmes ſont pour la plus grande partie de belle taille, d'un teint un peu olivaſtre, & ils admirent & loüent fort la blancheur des Européans. Ils n'ont pas le nez & le viſage ſi plat que les Chinois, & en general ils ſont mieux faits. Leurs cheveux ſont fort noirs, & ils les portent auſſi longs qu'ils peuvent croiſtre, eſtant fort ſoigneux de les peigner. Le menu peuple les treſſe, & les attache comme un gros bourlet au haut de la teſte; mais les nobles, les gens

de Justice & les simples soldats les lient autour du col, afin qu'ils ne viennent point batre sur le visage. Ils ne croyent pas avoir de belles dents, jusques à ce qu'ils les ayent renduës noires comme du jaye, & ils laissent croistre leurs ongles, les plus longs entre eux estant les plus beaux.

Leur habit est grave&modeste; c'est une longue robe qui leur va jusqu'aux talons, à peu pres cóme celle des Japonois, & il n'y a point de distinction pour la maniere de s'habiller entre les deux sexes. Cette robe se lie par le milieu du corps avec une ceinture de soye ou mélée d'or & d'argent, dont l'ouvrage est aussi beau d'un costé que d'autre. Mais pour ce qui est des soldats, leur robe ne va pas jusqu'au genou; & leurs caleçons s'arrestent à my jambes, n'ayant ni bas ni souliers.

Le menu peuple est esclave une partie de l'année; car à la reserve des bourgeois de la ville capitale où le Roy tient ordinairement sa Cour, tous les gens de mestier quels qu'ils soient, menuisiers, charpentiers, serruriers, massons, & autres, sont obligez de travailler tous les ans durant trois Lunes pour la maison du Roy, & durant deux autres Lunes pour les Mandarins ou Grands Seigneurs (car les Tunquinois comptent les mois par Lunes) le reste de l'année est à eux, & ils travaillent pour ceux qui les payent & pour l'entretien de leur famille. Ils appellent en leur langue ce service *Viecquan*, c'est à dire, condition d'esclave. Mais ils ont encore d'autres sujections plus facheuses que celle-là, qui est d'ébrancher les ar-



N° 1 Le grand Chancelier du Royaume de Tunquin 2 3 4 Mandarins ou Officiers d[illegible] 5 [illegible] [illegible] du Royaume
6 et 7 Mandarins de Lettres ou Officiers de Judicat[illegible] 8 [illegible]

bres, de quoy en partie on nourrit les élephans. C'eſt une rude courvée, à laquelle ils furent condamnez par le biſayeul du Roy qui regne à preſent, apres qu'il eut appaiſé les guerres ciuiles qui troublerent ſon Royaume, & qu'il eut mis ſes ſujets rebelles à la raiſon. Comme ils lui avoient donné beaucoup de peine, & qu'il ne put les dompter qu'avec une grande perte de ſon armée, ſon Conſeil eſtoit d'avis qu'il en fit mourir une partie, mais il aima mieux leur donner à tous la vie, & les condamner eux & leur poſterité à ce penible ſervice, dont il pouvoit avec le temps tirer beaucoup d'avantage.

I'ay dit ailleurs que les Tunquinois aiment fort à demeurer ſur les rivieres, qui ſont en leur païs exemptes de crocodiles & d'autres animaux dangereux, qui ſe trouvent en quantité dans Nil & dans Gange. Sur quoy il faut remarquer que ces rivieres ſe débordent tous les ans apres la chute des pluies & durent quinze jours ou trois ſemaines au plus, mais d'une telle maniere & ſi effroyablement, qu'elles emportent ſouvent des bourgs & des villages entiers; & alors une partie de ce Royaume a la face d'une mer, comme on nous repreſente la baſſe Egypte dans les inondations du Nil.

CHAPITRE VII.

Du mariage des Tunquinois, & de leur severité pour les adulteres.

LEs Tunquinois ne se peuvent marier si le pere & la mere n'y consentent, & quand les pere & mere sont morts il leur faut avoir l'aveu de leurs plus proches parens. Il faut aussi avoir le consentement du Gouverneur ou Juge du lieu où se fait le mariage, & pour l'obtenir il est necessaire de luy faire quelque present. Mais comme ces gens là exigeoient souvent du pauvre peuple plus qu'il ne pouvoit donner, & qu'ainsi plusieurs mariages ne se faisoient pas au grand desavantage du bien public ; le Roy qui regnoit l'an 1639. ayant esté averty de cet abus & de ces extorsions, fit un Edit pour regler la chose & brider l'autorité que prenoient ces Gouverneurs. Il ordonna que le garçon qui se voudroit marier payeroit certaine somme à proportion de son bien, ce qui pouvoit monter à deux & un quart pour cent ; & que ceux qui n'auroient pas au dela de cent écus vaillant, ne payeroient rien. Comme le menu peuple, tant hommes que femmes, est naturellement fort laborieux, tout ce que les filles peuvent gagner, elles le conservent pour leur mariage, & pour avoir deux ou trois belles robes, avec le collier de coral ou d'ambre jaune, & plusieurs grains qu'elles attachent à leurs cheveux, lesquels elles laissent

pendre sur leur dos & font consister leur beauté dans leur longueur. Il ne se fait point de mariage sans festin, & il faut que les gens soient bien pauvres quand la feste ne dure que trois jours ; car souvent elle va jusqu'au neuviéme. Dés le lendemain des noces le mary appelle sa femme sa sœur, & la femme appelle son mari son frere. La loy du Royaume permet à l'homme de repudier sa femme quand il luy plaist, ce qu'il faisoit souvent pour des causes bien legeres ; mais la femme n'a pas le mesme privilege, ou du moins quand elle veut demander la separation il y faut bien du mystere. Les Tunquinois disent que cette loy fut faite pour tenir les femmes dans leur devoir, & pour les obliger de porter toûjours grand respect à leurs maris. Quand le mary veut venir à cette separation (ce qui arrive moins frequemment depuis quelque temps) voicy la maniere dont il s'y prend. J'ay remarqué dans mes relations qu'il y a quelques pays dans l'Orient qui ne touchent point la viande avec les doigts, mais qu'ils se servent de deux petits bastons de la largeur du petit doigt & longs de six pouces proprement dorez & vernissez, ce qui leur tient lieu de fourchetes pour prendre les viandes. Le mary voulant donc repudier sa femme, il prend un de ses bastons & un de ceux de sa femme, & les ayant rompus, chacun en prend la moitié qu'il fait coudre dans un morceau d'étofe de soye, & où il la garde & conserve, alors le mary est tenu de rendre à la femme ce qu'elle a apporté, & de garder les en-

fans qu'ils ont eus ensemble. Mais, comme j'ay dit, ces divorces sont bien plus rares qu'ils n'estoient auparavant.

Au reste les loix du Royaume sont tres-rigoureuses contre l'adultere. Si l'on peut prouver qu'une femme y est tombée, & qu'elle en soit convaincue, on la jette à un élefant dressé à cette cruelle fonction, lequel l'enleve d'abord avec sa trompe, puis estant retombée à terre la foule aux pieds & l'écrase jusques à ce qu'il ne luy sente plus de vie.

Du temps que mon frere estoit à la Cour de Tunquin, il fut témoin du severe chatiment auquel une Princesse fut condamnée pour avoir esté surprise avec un Prince, & parce que l'histoire est assez particuliere & assez tragique, je veux bien la donner icy en peu de mots. C'est la coûtume dans tout l'Orient, que lors qu'un Roy meurt on renferme dans un quartier reculé au fond du Palais toutes les femmes dont il s'est servi durant sa vie. On leur donne à chacune deux filles pour les servir, elles mangent seules, & sont tellement recluses qu'elles ne voyent plus personne jusques à leur mort. On ne sçait par quel moyen & par quelle intrigue un des Princes du sang cousin du Roy avoit vû autrefois une des femmes du feu Roy son oncle, & dans l'envie qu'il luy prit de la voir encore, pour vaincre toutes les difficultez qui s'y opposoient, & tromper toutes les gardes des portes, il eut recours à une ruse qu'il estoit assez difficile de découvrir. Il faut sçavoir auparavant, qu'au

Ordre de la marche des Reynes de Tonquin quand elles sortent de leur Palais.

A. Six Elephans marchant deux de front, & portant une maniere de cage ou loge, avec des treillis ou jalousies.

B. 15. Capitaines ou Officiers des Troupes, armez d'armes à feu.

C. Palanquin où est la Reyne.

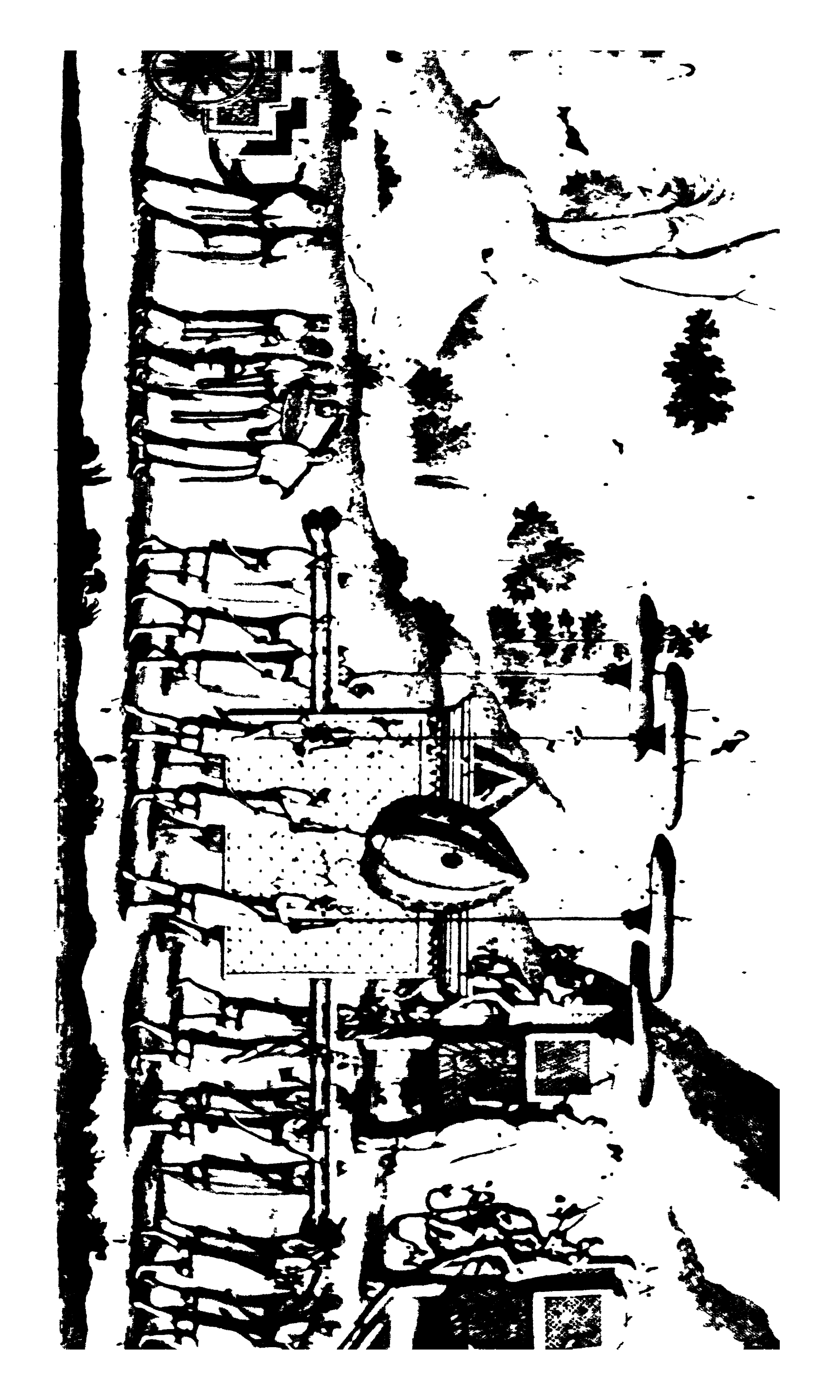
D. 6. Gentilshommes de la Maison de la Reyne, portant des Parasols pour empescher que le Soleil ne donne sur le Palanquin.

E. 8. Eunuques qui portent le Palanquin.

F. 6. Dames d'honneur de la Reyne, la premiere commande aux Eunuques qui sont au service de la Reyne: ces Eunuques quoy qu'entierement coupez, n'entrent jamais chez la Reyne; Les Roys de Tunquin sont en cela plus jaloux que les autres Roys & Princes Mahometans, qui permettent à ces sortes d'Eunuques de voir & de servir les Reynes & les Princesses dans leur Palais. Il n'y a que les femmes & les filles qui ayent cette permission au Tunquin. La seconde de ces Dames porte les confitures de la Reyne pour luy en presenter quand elle veut boire; car ils observent cette coustume d'en manger toûjours avant que de boire; & ils disent que cela empesche d'avoir la colique à laquelle on est fort sujet dans le Tunquin. La troisieme de ces Dames porte la boëtte des parfums & du betel. Les deux autres aident à la Reyne quand

elle monte dans ſon Palanquin, ou qu'elle en deſcend.

G. Chariot trainé par huit Filles de qualité, pour mener la Reyne quand elle ſort du Palanquin, & avant qu'elle en ſorte, tous les hommes & les Eunuques ſe retirent en lieu d'où ils ne la puiſſent pas voir; car c'eſt un crime que de la regarder; alors les femmes luy aident à ſortir du Palanquin, & elle monte dans le Chariot, que les Filles trainent juſqu'au lieu où elle veut entrer.



qu'au Royaume de Tunquin comme aux autres Royaumes de l'Asie, dans les maisons des Rois & celles des Grands Seigneurs, la cuisine est ordinairement separée du logement, & que le plus souvent le jardin est entre deux; de maniere qu'aux heures des repas pour transporter les viandes d'un lieu à l'autre, les officiers se servent d'une façon de caisse où l'on repose les plats, & de peur que les viandes ne se refroidissent, ces plats sont supportez par de petits bastons traversans & éloignez d'un poûce l un de l autre, sous lesquels il y a une platine de fer percée à jour, élevée d'un demy pied au dessus d'un autre qui fait le fond de la caisse; & c'est entre ces deux platines qu'on met du charbon allumé pour conserver la chaleur aux viandes. J'ay veu à Versailles des caisses à peu pres de cette sorte, & pour le mesme usage, si ce n'est qu'on n'y pouvoit mettre du feu comme à celles de Tunquin. Ces caisses estant portées par deux hommes, ce Prince Tunquinois dressa si bien sa partie, qu'il fut mis dans celle où l'on portoit à manger à l'appartement de la Princesse qu'il vouloit voir, & il ne put y estre que peu de jours sans que la chose fust decouverte. Il fut aussi tost amené devant le Roy, qui le fit charger de fers au col, aux bras & par le milieu du corps, & afin qu'il fust veu de tout le peuple il ordonna qu'il seroit promené de la sorte cinq mois durant. En suite il fut enfermé dans une étroite prison, où il demeura sept ans jusqu'à la mort du Roy, apres laquelle son fils ve-

e-

nant au trône luy donna la liberté, à condition qu'il iroit servir sur les frontieres du Royaume pour simple soldat. Pour ce qui est de la Princesse, elle fut enfermée dans une petite chambre au haut d'une tour, où elle demeura douze jours sans qu'on luy donnast ni à boire ni à manger; apres quoy l'on découvrit la chambre, afin que la grande ardeur du soleil achevast de l'extenuer, & de luy oster la vie, qu'elle perdit ainsi cruellement au bout de trois jours. Les deux filles qui la servoient n'eurent pas plus de grace, & dans la grande place qui est devant le Palais, elles furent exposées aux élefans qui les saisirent d'abord avec leurs trombes, & les jettant à terre à demy étoufées acheverent de les écraser sous leurs pieds. Il restoit les deux porteurs de la caisse qui furent écartelez, non pas comme en Europe lors qu'un homme est tiré à quatre chevaux, mais estant attachez à quatre demy galeres par les deux bras & par les deux jambes, de maniere que les rames allant de concert un homme est aussi-tost demembré. Lors que j'estois au Royaume de Bengale, je vis à Daca ville sur le bord du Gange faire la mesme justice d'un Bramеré, qui avoit voulu trahir Cha-Estran oncle du Grand Mogol pour le livrer au Roy d'Arachan; & c'est le mesme Bramеré qui avoit fait autrefois plusieurs mauvais tours à Sultan Sujah frere d'Oreng-zeb qui regne à present dans l'Indostan.

CHAPITRE VIII.

Des visites, festins, & divertissemens des Tunquinois.

ENtre tous les peuples d'Orient les Tunquinois sont fort sociables, & se rendent volontiers visite les uns aux autres. D'ordinaire ils les font sur le midi dans la plus grande chaleur du jour, & chacun marche alors avec une suite selon sa condition. Les Princes & les Mandarins montent sur leurs élefans, ou se font porter dans une maniere de brancar, où ils sont couchez, ou assis. Six hommes les portent, & autres six marchent apres pour les relayer. Leur suite est d'ordinaire de cinquante à soixante hommes, & il ne leur est pas permis d'exceder ce nombre-là. Pour ce qui est des simples Gentilshommes, & des Officiers de la Cour qui vont à cheval, chacun ne peut avoir au plus que sept valets apres soy. Ils maschent incessamment du betlé, comme font tous les autres Asiatiques dans les lieux où il s'en trouve, & j'ay assez parlé de cette feüille dans mes precedentes relations. Il y en a tel qui en consume plus de cent par jour; car soit dans la maison, soit dans les ruës, soit à la campagne ils en ont à toute heure dans la bouche. Quand ils vont voir un amy, ce seroit leur faire un grand affront si en sortant on ne luy presentoit pas la boite du betlé pour en prendre à sa discretion.

Plus cette boite est magnifique, & plus il y a d'hon-

neur pour celui chez qui on presente le betlé : Et lors qu'un Prince se marie, d'ordinaire il envoie trois de ces boites à son épouse, dont j'en ay vû quelques-unes au logis de quelques Princes à la Cour du Grand Mogol qui revenoient à quatre & cinq cent mil livres; l'une sera couverte de diamans, l'autre de rubis & de perles, & l'autre d'émeraudes & de perles, où de quelques autres pierreries. A mon cinquiéme voyage de Perse & des Indes j'en portay une que j'avois fait faire. A la verité elle n'étoit pas de si grand prix, mais de la maniere galante dont elle estoit faite, & par la beauté des émaux & des émeraudes & rubis & perles qui faisoient les grains des fleurs qui relevoient agreablement cet ouvrage. Je puis assurer qu'elle meritoit quelque estime. Quand je fis faire cette boite, mon dessein estoit de la porter au Grand Mogol; mais comme le Roy de Perse est le premier Monarque que les Francs vont saluer, parce que dés qu'un étranger entre dans la frontiere de son pays le Gouverneur luy en donne avis, & comme il aime les Européans, s'il ont apporté quelque chose de beau & de curieux, il ne le laisse pas sortir de son Royaume. Je crû que je la luy devois presenter, & me continuer par là l'honneur de sa protection & de sa bien-veillance.

Les Tunquinois tiennent à grand des-honneur d'avoir la teste nuë, ce qui n'est propre qu'aux criminels que l'on fait raser dés qu'ils sont saisis. De la sorte il seroit difficile à un criminel qui se pourroit sauver d'échapper des mains de la Justice, parce qu'en quelque lieu qu'il pust aller

dés qu'on void qu'un homme n'a point de cheveux, il est pris & mené au Gouverneur de la Province qui le fait aussi-tost attacher à une croix.

Ces peuples ont la mesme façon de s'asseoir comme par toute l'Asie, les deux jambes croisées de mesme que nos tailleurs. Chez les Grands Seigneurs dans la salle où l'on reçoit les visites, il y a comme un Alcove avec une estrade élevée de terre environ d'un pied. Elle est couverte d'une natte tres fine faite de petits joncs deliez comme du fil le plus fin, n'ayant pas la coûtume d'étendre des tapis sur les planchers comme aux autres pais de l'Asie. Ce n'est pas la cherté qui les empesche de s'en servir, car ces nattes leur coûtent beaucoup plus que ne feroit un beau tapis de Perse ou des Indes; mais c'est parce qu'on y sent plus de fraicheur quand on est assis dessus, & que les punaises ne s'y fourrent point. Car dans toutes les Indes dés que les pluies viennent, on est fort tourmenté de cette vermine, dont la Perse est exempte, parce que le pais est fort sec. Comme j'estois à Bantam j'achetay une de ces nattes d'un Tunquinois, & elle a esté admirée en France pour sa finesse. Elle avoit huit à neuf aunes en carré, & estoit aussi unie & aussi douce que du velours. C'est de ces nattes dont on couvre les estrades où les Princes & les Mandarins se vont asseoir, & la Noblesse qui les accompagne est aussi assise autour de la chambre, chacun ayant un coussin sous luy, & un autre derriere son dos.

Au reste les Tunquinois ne sont pas fort deli-

cieux dans leurs repas. Le menu peuple se contente de ris cuit dans de l'eau avec du poisson seché au vent, ou avec des œufs salez ; car pour de la viande, ils n'en mangent guere que dans leurs festins. Pour ce qui est des Grands Seigneurs, on leur sert toûjours chair & poisson ; mais leurs cuisiniers ne sçavent ce que c'est que de bisques. D'ailleurs ils sont beaucoup plus propres que nous & dans leurs cuisines & dans leurs chambres, bien que quand ils mangent ils ne se servent ny de nappes ny de serviettes. Tout ce qu'on leur sert à manger se met dans de petits plats qui ne sont pas si grands que nos assietes, & qui sont de bois lacrez de toutes sortes de fleurs, comme ces cabinets qui nous viennent du Japon. Tous ces petits plats sont rangez & apportez dans un grand bassin lacré comme les petits plats. Il y en tient ordinairement neuf & tout ce qui y est servi est coupé par petits morceaux de la grosseur d'une noisette. Ils ne se servent à table, ni de cuilliere, ni de coûteau, ni de fourchete, mais seulement de ces deux petits bastons dont j'ay parlé au chapitre precedent, & dont ils sçavent se servir aussi adroitement que nous de nos fourchetes, & jamais ils ne touchent leur manger avec leurs mains.

Quand ils se trouvent plusieurs à table, ou à leurs repas ordinaires, ou à quelque festin, ils font gloire de garder le silence, ou s'ils veulent s'entretenir de quelque chose, ils deferent au plus vieux l'honneur de parler le premier, portant beaucoup de respect aux plus âgez, & jamais le plus jeune de la compagnie n'entamera le discours. Ils se



Representation du Theatre ou l'on joue les Comedies, pour le divertissement, du Roy de Tunquin, et de sa Cour.
1 la Loge du Roy [illegible] Loge [illegible] Juges ou Magistrats, qui president a la Comedie. 3. et 4 Loges, des Princes 5 Theatre pour les acteurs 6. machines et decorations.

lavent les mains, la bouche & tout le visage en entrant à table seulement, & non apres le repas; & quand ils veulent sçavoir si quelqu'un a pris sa refection, ils luy demandent s'il a mangé son ris; qui est la mesme façon de s'exprimer de nos anciens peres dans l'histoire sainte, où par le pain le repas entier est signifié. Ce n'est pas aussi leur coustume de se demander l'un à l'autre comme il se porte, mais seulement combien il a mangé de mesures de ris à son repas, & s'il a mangé avec appetit. Cette coûtume est universelle entre tous les Idolatres des Indes, excepté que dans les Estats du Grand Mogol, où ils ne mangent pas seulement du ris, mais aussi du pain, ils se demandent par civilité combien ils ont cuit de ris, & cõbien ils ont pris de farine pour faire du pain; car plus un hõme a mangé, ils croyent que sa santé est meilleure.

Entre tous les divertissemens des Tunquinois, il n'y en a point où ils s'attachent avec tant de plaisir qu'à la Comedie, qui ne se fait d'ordinaire que la nuit; & celles qu'ils representent le premier jour qu'ils voyent la lune se renouveller, sont les plus belles. Elles durent depuis le soleil couchant jusqu'au soleil levant, & elles sont accompagnées de quantité de decorations & de machines qui surprennent agreablement la veuë. Ils sçavent admirablement bien representer la mer & les rivieres, & les combats de galeres & de vaisseaux, bien qu'ils ne soient d'ordinaire que huit Acteurs, tant hommes que femmes. Les lieux où se donnent ces spectacles sont de grandes sales, dont le tiers est occupé par le theâtre,

le reste servant d'amphitheatre, & estant remply de bancs. De costé & d'autre du theâtre il y a une loge fort enjolivée, reservée pour le Roy quand il luy plaist de venir à la Comedie. Les Acteurs & Actrices ont des habits magnifiques, & la coifure des femmes est une espece de mitre ou de tiare qui leur sied tres-bien, & d'où pendent par derriere deux bandes larges chacune de trois doigts qui vont jusqu'à la ceinture. Les uns & les autres s'aquitent parfaitement bien de leurs rôles, & dansent à leur maniere avec beaucoup de justesse; & à un des coins de la sale il y a un petit theâtre pour les deux Juges de la Comedie, l'un desquels bat la mesure sur une grosse timbale. Leurs autres divertissemens les plus ordinaires, sur tout pour les Mandarins & pour la Noblesse, sont la pesche & la chasse; mais ils prennent plus de plaisir à la premiere, toutes leurs rivieres leurs fournissant beaucoup de poisson. Mais, comme j'ay dit, ils ne prennent ces divertissemens qu'aux jours qu'il leur est permis, & ils sont bien meilleurs ménagers du temps que nous, l'employant sans en rien dérober à l'exercice de leurs charges. Ainsi ceux qui dans le commencement de la connoissance que nous avons euë de ces peuples, ont écrit qu'ils avoient des mœurs & des coûtumes sauvages, en estoient mal informez; & comme il ne faut point douter de la verité des choses que j'avance, & dont une partie est confirmée par d'autres relations, il faut conclure en mesme temps, que tous les devoirs de la societé civile & toute la politesse ne

sont

sont pas renfermées dans nostre Europe, & que le Royaume de Tunquin qui a fait anciennement une partie de la Chine, a retenu le bon ordre & la civilité qu'on nous dépeint parmi les Chinois.

CHAPITRE IX.

Des Gens de Lettres du Royaume de Tunquin.

IL est constant que les Tunquinois ont beaucoup de genie pour les lettres, & qu'ils s'y appliquent avec soin & y reüssissent, parce qu'ils ne peuvent s'avancer que par ce moyen aux charges & dignitez du Royaume. Par les lettres il ne faut pas icy entendre les langues de nos sçavans de l'Europe qui sont entierement inconnuës aux Orientaux, & encore moins la Philosophie d'Aristote dont ils n'ont jamais oüi parler. Mais il faut entendre la science des loix de leurs pays, par laquelle ils parviennent aux charges de Judicature; les Mathematiques, & particulierement l'Astrologie, pour laquelle tous les Orientaux ont beaucoup de passion, comme estant grands observateurs des Astres, d'où ils se flatent de pouvoir tirer la connoissance de l'avenir. Les Tunquinois aiment aussi passionnement la Musique & la Poësie, par la mesme raison qu'ils aiment les spectacles du theâtre où ces deux choses doivent entrer, & tant les Poëtes que les Comediens de Tunquin passent pour les meilleurs de tout l'Orient.

Pour acquerir la Noblesse par les lettres, il faut

que la jeunesse passe par trois degrez, qui sont celuy de *Sinde*, celuy de *Doucum* & celuy de *Tansi*, auquel estant parvenuë elle peut entrer au rang des Nobles. Pour venir au premier degré, les jeunes gens doivent s'appliquer huit ans entiers à bien apprendre ce qui est de la fonction de Notaire, de Procureur & d'Avocat, s'étudiant fort à se rendre éloquens pour parler en public. Au bout des huit ans ils sont examinez [illegible] fait de ces charges, & si quelqu'un manque à bien respondre aux demandes qu'on luy fait, il est renvoyé comme incapable d'exercer jamais aucune charge, & de plus étudier. Pour ceux qui sont bien sortis de l'examen qui est rigoureux, leurs noms sont écrits sur le registre & presentez au Roy, qui leur permet de prendre le nom de Sinde, & alors il leur est fait commandement par les Tansis d'aller apprendre, s'ils veulent avoir un jour le nom de Doucum, & l'Astrologie, & la Musique, & mesme la Poësie, pour en sçavoir juger & s'en servir dans l'occasion. Car pour estre establis juges de la Comedie (ce qui est parmy eux un grand honneur) il est necessaire qu'ils soient eux-mesmes, & bons Musiciens, & bons Poëtes; & les Comedies sont tres frequentes en ce pays-là, parce qu'ils l'aiment beaucoup, & que c'est, comme j'ay dit, leur plus grand & plus agreable divertissement. Car il ne se fait point de festin qui ne soit accompagné de feux d'artifice, en quoy ces peuples sont merveilleux, & puis de la Comedie avec des machines & des changemens de theâtre

à tous les Actes. Les Acteurs ont une memoire admirable, & quelque longue que puisse estre la piece, on ne la tient point dans une aile pour les relever, comme on fait en nostre Europe, parce qu'il ne leur arrive jamais de manquer.

Il faut aussi que ceux qui apprennent les Mathematiques fassent eux-mesmes les instrumens dont ils ont besoin, & ils employent cinq ans à cette science. On les examine tous les ans, & s'ils manquent à bien répondre sur quelque demande, cela leur est pardonné; mais si au bout des cinq années ils manquent au moindre article du grand examen qui se fait par les Tansis, ils sont entierement degradez, au lieu que s'ils ont satisfait à tout ce qui leur a esté demandé, ils prennent le nom & le degré de Doucum.

Apres ces treize années d'étude, avant que de pouvoir arriver au rang de Tansi, il faut en employer encore quatre à apprendre à lire & écrire le caractere Chinois jusques à un certain nombre de mots. Car pour apprendre à lire & à écrire entierement le Chinois la vie de l'homme n'y pourroit suffire. La raison de cela est, qu'il n'en va pas en cela dans la Chine comme aux autres Nations, où un mot est composé de plusieurs lettres. Les Chinois pour chaque mot ont une figure differente, & toutes ces figures ou traits entrelacez sont en tres grand nombre, comme il est aisé de le juger. Je remarqueray en passant, que ces figures se font avec de petits pinceaux, & que les Chinois se servent pour cela d'une certaine encre en masse qui

eſt comme un noir de fumée, en délayant dans de l'eau la quantité dont ils ont beſoin, à meſure qu'ils la veulent employer. Ils ont auſſi quelque autre couleur pour de certains mots : mais ils ne peuvent ſe ſervir de nos plumes, ny de celles de tous les autres Orientaux. Ce ſont de petits roſeaux d'un rouge brun, & les meilleurs viennent de certains marais des Royaumes de Pegu & d'Arachan, & c'eſt de quoy les enfans de ces pays-là ſont les plus friands.

Pour revenir aux étudians de Tunquin, on les oblige de ſçavoir auſſi bien les loix & les coûtumes des Chinois que les leurs propres, & les quatre dernieres années eſtant finies, le grand & dernier examen ſe fait dans la grande place qui eſt dans l'enclos des murailles du Palais du Roy, qui eſt un riche édifice de marbre. Le Roy s'y trouve avec les Princes & Grands Seigneurs de ſa Cour & les Mandarins de lettres, quelques uns s'y rendant meſme des Provinces éloignées, & tous les Tanſis ſont auſſi preſens. Il y a des relations de Tunquin qui ont avancé ſur ce ſujet pluſieurs choſes ridicules, & aſſuré qu'en ces ſortes d'examen il y a eu quelquefois juſques à trente & quarante mille étudians. Mais, à ce que j'ay pû apprendre, & de mon frere, & de pluſieurs Tunquinois avec qui je me ſuis ſouvent trouvé à Batavia & à Bantam, jamais le nombre n'a paſſé trois mille. On dreſſe dans cette place neuf échafaux, dont l'un eſt pour le Roy & les Princes, & les huit autres pour ceux qui examinent, & pour ceux qui ſont

examinez ; & afin que chacun puisse bien voir tout ce qui se passe, tous ces échafauts sont faits en amphitheatre. Mais le Roy & les Mandarins ne s'y trouvent que les deux premiers jours des huit que l'on employe à cet exercice. Le dernier jour tous les noms de ceux qui ont esté examinez, tant de ceux qui ont bien répondu, que de ceux qui ont manqué, sont laissez entre les mains des seize premiers Mandarins ; qui sont comme les seize Conseillers d'Estat, & il dépend du Roy de faire grace à qui il luy plaist de ceux qui ont le moins mal satisfait par leurs réponses. Pour les autres qui se sont trouvez fort ignorans, ils sont degradez avec honte, & il ne s'en parle plus. Tous ces noms generalement sont écrits sur de grandes tables posées à la porte du Palais du Roy durant ces huit jours, & tout le peuple peut connoistre par là ceux qui seront receus ou non au rang des Nobles. Les huit jours passez ils se doivent tous trouver sur ces mesmes échafauts, où à la veuë de tout le monde, ceux qui ont eu le malheur de ne pas bien satisfaire aux questions des examinateurs sont renvoyez comme indignes d'aucun employ, & l'on donne aux autres qui sont receus une robe de satin violet dont ils se vestent, prenant en mesme temps le nom de Tansis. En suite on donne à chacun le dénombrement des bourgs & villages où ils doivent prendre les rentes que le Roy leur donne ; en quoy ils ne sont pas tous égaux, les uns ayant plus de revenu que les autres, ou selon la difference du merite, ou selon la bien-veillance du

Prince. Aussi-tost ils donnent avis aux lieux qui leur sont assignez du jour qu'ils y pourront arriver, & tous les habitans viennent au devant pour leur faire honneur, avec toutes sortes d'instrumens de musique, & avec une maniere de branquar doré porté par huit hommes. C'est où le nouveau Tansi s'assiet, & ainsi il fait son entrée dans le lieu de son département. Il luy est permis de demeurer là trois mois pour se divertir & se donner du bon temps; apres quoy il vient à la Cour pour s'instruire des affaires du Royaume & de la maison du Roy, & tascher de s'y perfectionner, estant le chemin pour parvenir à la qualité de Mandarin. Tous les Ambassadeurs, qui sont envoyez aux Estats voisins, & particulierement à la Chine, sont tirez de ces Tansis, & l'on fait toûjours choix des plus capables, & non pas des plus riches, le Roy leur donnant suffisamment de quoy luy faire honneur, & satisfaire aux frais de l'Ambassade. Jusques icy il a esté parlé de ceux qui par leur capacité & leur science peuvent entretenir le corps de l'Etat dans sa vigueur, & remedier aux maladies qui luy surviennent; il faut parler aussi de ceux qui sçavent guerir celles des hommes en particulier, & contribuer à l'entretien de leur santé par les secrets de la medecine.

CHAPITRE X.

Des Medecins & des maladies des Tunquinois.

Les Medecins du Royaume de Tunquin ne s'amusent guere à faire leurs études dans les livres, & ils ne s'étudient dés leur jeunesse qu'à bien connoistre les simples & les racines pour en sçavoir la vertu, & en faire l'application selon le genre de la maladie. Mais ils s'adonnent particulierement à bien connoistre le battement du pouls & sa diversité, par où ils se piquent fort de découvrir la source du mal pour y pouvoir apporter le remede convenable. Sur quoy il faut remarquer, qu'au lieu que nous disons en Europe taster le pouls, il faudroit en ce pays-là parler au plurier & dire les pouls, parce que lors qu'ils vont voir un malade, ils le luy tastent en plusieurs endroits du corps, & selon la diversité du lieu & du battement ils jugent de la qualité de la maladie. Ils touchent donc d'abord le malade en trois endroits, premierement au costé droit, & apres au gauche. Par le pouls qu'ils tastent au poignet du costé droit, ils connoissent ce qui est au poumon, par celuy qu'ils vont chercher aux veines du bras où d'ordinaire on se fait seigner, ils jugent ce qui est du petit ventre, & par celuy de la temple ce qui est des reins. Le pouls du poignet gauche leur découvre ce qui peut provenir du cœur, celuy de l'endroit du bras gauche où l'on se fait tirer du sang, leur apprend

ce qui se passe au foye ; & enfin par celuy de la temple gauche ils sçavent encore mieux ce qui est des maladies des reins. Ils ont grand soin de compter exactement combien le pouls bat de fois à un malade durant une respiration, & ainsi selon ces divers batemens ils vous disent laquelle partie du corps est particulierement alterée, si c'est le cœur ou le foye, ou le poumon, ou si le mal procede d'une cause exterieure, comme du mauvais air, ou du froid, ou de tristesse, ou de quelque autre passion dereglée. Ils ne se servent pour tous remedes que d'herbes & de racines qu'ils vont eux-mesmes choisir, n'y ayant point en ce pays-là de distinction entre Medecin & Apoticaire. Ils les mélent souvent avec un peu de gingembre qu'ils font cuire dans de l'eau, & apres qu'elle est pasiée ils font boire cette décoction au malade. Ils ne luy donnent jamais de medecine qu'vn peu auparavant ils n'aye mangé quelque chose, & c'est d'ordinaire apres le repas. Au reste ils ont de tres-bons remedes pour l'épilepsie, pour le pourpre, & pour autres maladies qui passent pour incurables dans l'Europe. Ils se servent de l'ancre de la Chine pour arrester la dissenterie & pour guerir des blessures. Quand la mer se retire on trouve sur la greve de ces petits cancres qu'elle y a laissez, & qui meurent aussi-tost. Le soleil est si chaud, qu'en peu de temps ils s'endurcissent comme une pierre, & ces Medecins les prennent pour les mettre en poudre. C'est encore un remede souverain, & pour les blessures, & pour les dissenteries, & pour les

les fievres, & selon la maladie cette poudre se prend dans quelque peu d'eau de vie ou dans de l'eau. Ils font grand cas de cette herbe appellée *Té*, qui vient de la Chine & du Japon, & cette derniere est la meilleure. Ils la transportent dans des bouteilles d'estain bien bouchées, de peur que l'air ne luy oste de sa force, & lors qu'ils en veulent prendre, on fait bouillir de l'eau selon la quantité dont il est besoin, & quand elle bout on y jette du Té à proportion, assavoir une pincée ou deux sur la valeur d'un verre. On boit cette eau la plus chaude qu'on la peut souffrir, & il y en a qui prennent en mesme temps dans leur bouche gros comme un pois de sucre candi. Ils disent que ce Té est excellent pour le mal de teste, pour la gravelle, & pour ceux qui sont sujets à des maux de ventre, mais pour ce dernier article, il faut quand l'eau boult y mettre un peu de gingembre. A Goa, à Batavia, & dans tous les Comptoirs des Indes, il n'y a guere de nos Europeans qui n'en prennent quatre ou cinq fois le jour, & ils ont soin de garder cette feuille qui a esté bouillie pour en faire une salade le soir avec l'huile, le vinaigre & le sucre. Le Té le plus estimé est celuy qui rend l'eau verte, celuy qui la rend jaune est mediocre, & celuy qui la fait rougeâtre est le moindre, dont on fait tres-peu de cas. Dans le Japon le Roy & les Grands Seigneurs qui prennent le Té ne boivent que la fleur, qui est bien plus salutaire que la feuille & d'un goust plus agreable; mais aussi le bruvage en est bien d'un autre prix que celuy de la feuille; car la coupe

où ils boivent tient environ un de nos verres ordinaires, & cela revient bien à la valeur d'un écu de nostre monnoye.

Les maladies les plus dangereuses du Tunquin viennent d'ordinaire quand le mauvais air surprend les gens ; car en un moment il leur oste la parole, & la mort suivroit infailliblement sans un prompt secours. Le meilleur remede pour ce mal subit est de méler quelque contrepoison avec un peu d'eau de vie faute de vin, & l'ayant fait chaufer le faire boire au malade le plus chaud qu'il peut. Mais il le faut aussi froter en mesme temps avec un linge trempé dans l'eau de vie où l'on a mis boüillir du gingembre pilé bien menu. C'est un remede salutaire qui oste entierement les douleurs causées par des vents froids ou par quelque mauvais air. Pour estre plus promptement delivrez de ces douleurs, il y en a qui apres avoir esté frotez se couchent sur un lit de sangles éloignées l'une de l'autre de la largeur de quatre doigts, & mettant deux réchauts de feu sous ce lit avec de l'encens dedans, le malade est tout entouré de cette fumée qui le fait suer, & le guerit ; & il faut que cela se fasse le soir & le matin.

Pour ce qui est des saignées, elles ne sont nullement en usage en ce pays-là. Ils se servent du feu, sur tout pour le pourpre, qui est une maladie si dangereuse en France. Pour la guerir, les Medecins de Tunquin prennent de la moelle de jonc qu'ils font secher, puis la trempent dans un peu d'huile & l'allument, & sur chaque marque

de pourpre appliquant un de ces moucherons allumez, la pourpre éclate comme feroit une petite fusée de poudre, & c'est une marque infaillible que le venin sort du corps. Ce remede ne s'applique d'ordinaire que la nuit, à cause que le pourpre ne paroist pas si bien de jour, & le Medecin doit bien prendre garde, que lors que ce venin sort du corps du malade il n'entre point dans le sien, car alors il n'y a point de remede & il faut mourir. Il y a de ces Medecins qui avec la pointe d'une aiguille percent l'endroit où est le pourpre, & en font sortir le mauvais sang, apres quoy ils brûlent le mesme endroit qu'ils ont percé, & puis le frotent avec du gingembre, ne permettant pas au malade de prendre l'air de plus de vingt jours apres qu'ils sont gueris Pendant qu'ils sont dans ces remedes, ils ne boivent que de l'eau bouillie avec de l'ecorce de citron, & ne mangent ny chair ny beurre. On ne leur donne que du ris cuit dans de l'eau & du poisson salé, & plus ils s'abstiennent de manger & de boire, & plûtost ils sont gueris. C'est une chose admirable de voir en peu de temps l'excellence & la vertu de leurs remedes, & l'on ne void pas en ce pays là les maladies trainer en longueur, & durer des années comme parmy nous. Je viens à la description politique de ce Royaume, dans laquelle je comprens la religion, qui est presque en tous lieux de concert avec le gouvernement civil pour l'appuy reciproque de l'un & de l'autre.

CHAPITRE XI.

De l'origine, du gouvernement, & de la police du Royaume de Tunquin.

IL n'y a guere plus de six cens ans que le Tunquin est gouverné par des Roys particuliers, parce que c'estoit anciennement une des dépendances de la Chine. Ce qu'on dit des premiers Tunquinois qui furent sans Gouverneurs & sans Rois, n'est qu'vne pure fable, pareille à celle qu'on raconte d'un enfant de trois ans, qui se presentant devant une grande assemblée de Tunquinois les exhorta de delivrer leur patrie des mains des Chinois dont ils estoient mal traitez ; & qu'à l'instant il parut miraculeusement un beau cheval, sur lequel estant monté il poussa contre l'ennemy avec les Tunquinois & d'autres troupes qui luy estoient aussi subitement apparuës, & ayant attaqué vigoureusement les Chinois les defit & leur osta l'envie de plus revenir dans le Tunquin. Ce que l'on peut sçavoir de plus asseuré de l'histoire de ce Royaume, est que depuis plusieurs siecles il a esté gouverné par sept diverses familles. Le premier qui porta le nom de Roy fut un insigne brigand nommé *Din*, lequel ayant amassé quantité de mécontens & de vagabonds se rendit si puissant & si redoutable par sa valeur, qu'apres plusieurs batailles gagnées il luy fut aisé de se mettre sur le trône. Mais il ne regna pas long-temps en

repos ; car la plus grande partie des peuples se souleva d'abord, & dans la premiere bataille qu'il donna il perdit la vie. Ceux qui tenoient son parti ne laisserent pas de la gagner, & ayant laissé deux fils l'aisné regna trois ans, & apres sa mort le cadet ne fut guere plus de temps sur le trône, estant morts tous deux jeunes & sans enfans. Le Royaume fut alors déchiré par plusieurs guerres civiles ; & le parti qui se vid le plus foible ayant appellé les Chinois à son secours, se rendit bien-tost le plus puissant. On éleva alors sur le trône un Mandarin d'une maison appellée *Lelequel*, prince vaillant & bien avisé qui remit aussi-tost le calme dans tout le Royaume. Comme il vid que tout estoit en paix, il s'occupa à faire bastir le grand Palais que tous ceux qui le voyent admirent, tant pour sa grandeur, que pour sa magnifique structure, estant tout de marbre de diverses couleurs par dedans & par dehors. Ce Roy n'eut qu'une fille, qui aussi-tost apres la mort de son pere pour mieux affermir sa Couronne se maria à un des plus grands Mandarins de la maison de *Tyan*. Mais peu de temps apres un de ses sujets se souleva contre luy, luy donna bataille, & s'estant saisi de sa personne le fit mourir. Se voyant la force en main il se mit sur le trône, mais neuf ans apres il fut tué dans une guerre que luy susciterent quelques mécontens appuyez des armes des Chinois. Ceux cy se rendirent maistres du Royaume qu'ils tinrent durant vingt ans, & ils établirent des Gouverneurs dans chaque Province. Mais enfin les Mandarins se lassans de leur gou-

vernement qui leur sembla tirannique, parce qu'ils exigeoient de gros tributs des Tunquinois, un vaillant Capitaine de la maison de *Lé* assembla secretement quantité de troupes, & leur livra trois batailles où il eut toûjours de l'avantage. Il chassa tous les Chinois du Tunquin, & posseda la couronne qui s'est conservée quatre-vingts ans dans cette maison. Apres ce temps-là un grand Seigneur de la famille de *Mar*, qui autrefois avoit eu le sceptre, pour se venger d'un afront que le Roy luy avoit fait faire à la Cour, trouva moyen de le debusquer, assisté d'un grand nombre de mécontens, dont les Estats les mieux reglez sont toûjours remplis, & du secours des Chinois toûjours prests à rentrer dans ce Royaume. Il s'en rendit maistre apres une sanglante bataille, sans qu'on ait jamais sceu ce que le Roy son predecesseur fut devenu. Mais ce nouveau Roy ne joüit pas long-temps du fruit de sa victoire; & deux ans apres un Mandarin de la maison de *Trin* ayant épousé la fille d'un autre Grand Seigneur luy declara ouvertement la guerre, dans le dessein d'éteindre entierement la race de Mar. Malheureusement pour luy la mort arresta tous ses desseins, & il laissa deux fils capables de les poursuivre. L'aisné timide de son naturel, & craignant de s'engager dans une guerre trop dangereuse, se soumit volontairement au Roy, qui luy donna un gouvernement & le maria avec une niece qu'il avoit d'une sœur. Le cadet estant brave, & ayant à sa disposition toute l'armée de feu son pere, bien que le Roy luy proposast de grands

avantages, ne voulut rien écouter, & poussant jusqu'aux bout l'ambition de regner continua & acheva mesme heureusement ce que son pere avoit commencé. A la seconde bataille qu'il donna au Roy qui y estoit en personne (car il ne se trouva pas à la premiere que le jeune Mandarin gagna aussi) il le fit prisonnier avec son frere qui avoit pris son parti, & quelques jours aprés il les fit tous deux mourir publiquement à la teste de son armée; l'un comme un injuste usurpateur du trône & indigne d'y estre assis; l'autre comme un deserteur qui avoit abandonné l'armée de son pere & mal suivi ses intentions.

Quoy que le victorieux eut pû monter sur le trône & prendre le nom de Roy, il ne voulut avoir que celuy de General des Troupes; & pour mieux établir son autorité & se faire aimer des peuples, il fit sçavoir par toutes les Provinces du Royaume, & mesme jusqu'à la Chine, que s'il restoit encore quelque Prince de la maison de Lé il pouvoit se presenter, assurant qu'il le mettroit en possession du Royaume. Il ne s'en trouva qu'un, lequel avoit esté si chaudement poursuivi par la famille de Mar durant qu'elle estoit en regne, que pour sauver sa vie il s'estoit retiré sur les frontieres où il servoit inconnu de simple soldat. Ce General fut ravi de treuver encore un Prince legitime de la maison de Lé pour le rétablir dans cet Estat; & aussi-tost qu'il fut reconu pour estre de cette race on luy envoya tout l'équipage d'un Roy, avec ordre à toutes les Provinces de son passage de le

recevoir comme s'il eût déja esté sur le trône. Toute l'armée fut deux journées au devant de luy, & l'amena à *Checo* ville capitale du Royaume, où il fut mis sur le trône & proclamé avec grande pompe Roy de Tunquin. Mais le General Trin qui se soucioit moins du titre de Roy que de la puissance effective de l'autorité Royale, fit si bien *son compte dans cette rencontre, que laissant* à *Lé* tout l'éclat & tout l'exterieur de la Royauté, il se reserva le commandement absolu dans les armées, & la plus grande partie des revenus du Royaume pour en disposer entierement à sa volonté. De maniere que depuis ce temps-là jusques à cette heure, on peut dire qu'il y a eu & qu'il y a encore deux Rois au Tunquin, dont le premier n'en a guere que le nom & est appellé *Bua*, & le second nommé *Choua* en a presque toute l'autorité, disposant à son gré de toutes choses, tandis que l'autre demeure enfermé dans son Palais comme un esclave, & sans en sortir qu'à de certains jours. Alors on le porte par les rues de Checo comme une statue, ce qui se fait toutefois avec un magnifique appareil. Il a d'ordinaire deux mille soldats pour sa garde, & quelquefois jusques à vingt mille, qui sont entretenus sur les frontieres, principalement vers la Cochinchine. Il entretient aussi toûjours sur les frontieres cinquante élefans pour la guerre, Et sur toutes les rivieres du Royaume par où l'ennemy pourroit venir l'endommager, il y tient d'ordinaire cent grosses galeres avec une grande quantité de petites galiottes dont les rameurs

meurs & soldats ont plus de paye que les autres ; car pour avoir plus de force ils rament debout le visage tourné vers la prouë, tout au contraire des nostres qui luy tournent le dos.

Le Roy donne presque tous les jours audience publique ; mais il ne fait aucun Edit & ne donne point d'arrest qui puisse avoir effet, s'il n'est aussi signé du Choüa. Dans ces audiences il a avec luy trente-deux Conseillers d'Estat, outre lesquels il y en a cent autres pour juger de toutes les appellations du Royaume. Les Enuques ont grand pouvoir à la Cour, comme dans tous les autres Estats de l'Asie, & le Roy pour ses affaires les plus importantes se confie plus en eux qu'en ses propres enfans. Les aisnez ne succedent pas toûjours au Royaume ; mais le Choüa ou General avec tous les Conseillers, qui sont ordinairement ses creatures, trouva à propos que lors que le Roy auroit plusieurs fils, il feroit choix de celuy qu'il luy plairoit pour luy succeder. Aussi-tost qu'il l'a nommé, le Choüa suivi des principaux Officiers de l'armée, des Conseillers d'Estat & des Enuques viennent le saluer, & prester serment de le mettre sur le trône apres la mort de son pere ; & pour les autres freres ils demeurent toûjours enfermez dans le Palais comme dans une prison, sans se méler d'aucune affaire d'Estat. Ils ne sortent du Palais que quatre fois l'an, & à chaque fois ils ne peuvent demeurer dehors que six jours, les Officiers qui les accompagnent leur estant donnez par le Choüa, qui est, ainsi que j'ay dit, comme le Con-

neſtable qui commande en chef toutes les armées. Le premier de ces ſix jours de liberté, ils vont viſiter les Temples & les Preſtres à qui ils font de grandes aumoſnes; les deux ſuivans ils prennent le divertiſſement de la chaſſe, & les trois derniers ils ſe promenent ſur la riviere dans des galeres ſuperbement équipées.

Le Royaume de Tunquin eſt diviſé en huit grandes Provinces, chacune deſquelles a ſon Gouverneur & ſes Magiſtrats, & l'on peut appeller de leur ſentence à la Cour. On feroit tort à ce pays-là ſi l'on s'imaginoit qu'il n'y a point de nobleſſe, comme en effet il n'y en a point dans la plus grande partie des Royaumes de l'Aſie. Mais il faut que tous acquierent cette nobleſſe par leur merite, les uns par les armes, les autres par les eſtudes. Ceux qui y parviennent par les armes ont dequoy s'entretenir du bien de leur maiſon, & l'on commence à leur faire apprendre cet exercice de bonne heure, au plus tard à l'âge d'onze ou douze ans. La premiere choſe qu'ils doivent ſçavoir, eſt de bien manier l'épée. La lame en eſt droite, longue & large comme celles des Suiſſes, & elle n'eſt tranchante que d'un coſté. Ils apprénnent auſſi à tirer de l'arc & du mouſquet avec la méche; (car pour des fuſils ils n'en ont pas encore la connoiſſance) & à monter à cheval, pour bien tirer de l'arc en courant, & manier le zagaye, qui eſt un baſton ferré comme une maniere de demy-pique. Apres s'eſtre rendus habiles en tous ces exercices, ils apprennent à faire de toutes ſortes de

feux d'artifices, & mesme à en inventer de nouveaux, pour s'en servir contre les élefans des ennemis, & tascher de les mettre en desordre dans la bataille. Mais je diray en passant qu'il y a de ces élefans, comme j'ay vû plusieurs fois, qui sont si accoûtumez à tous ces feux d'artifice qu'ils n'en branlent pas, & ne s'étonnent nullement des fusées qu'on leur jette & qui leur viennent passer sous le ventre. Toutefois de deux cens de ces animaux que ces Rois d'Orient menent à la guerre; à peine y en aura-t-il quinze ou vingt qui soient si fermes & asseûrez. Si ceux qui les gouvernent & qui les montent n'y prennent bien garde, au lieu d'aller alors contre l'ennemy ils se retournent contre eux mesmes, & mettent toute l'armée où ils se trouvent dans une effroyable confusion. J'en ay vû un exemple devant Daman ville qui appartient aux Portugais à quatorze lieuës de Surate. Aureng-zeb qui est à present Roy des Indes, qu'autrement nous appellons Grand Mogol, n'estant encore que jeune Prince, son pere Cha-Gehan estant sur le trône, obtint de luy à force de prieres, qu'il luy donnast une armée d'environ soixante mille hommes & de quatre-vingts élefans, avec quoy, comme estánt grand ennemy des Chrestiens, il vint mettre le siege devant cette ville. Celuy qui commandoit dedans estoit un vaillant homme, qui avoit deux braves fils aupres de luy, & tous trois avoient servi en France. Il y avoit aussi dans la place huit cent Gentilhommes qui s'y estoient rendus de toutes les villes que les Portugais ont

aux Indes, & dont la plus grande partie estoit de Goa. Ils estoient tous bien montez, tous ces gens-là ne voulant que des chevaux Arabes, dont le moindre couste mille écus. Le Commandant voyant que le Prince Indien le pressoit fort; & qu'il luy avoit déja donné deux assauts, resolut avec toute sa cavalerie & infanterie, que la nuit du samedy au dimanche, aussi tost que minuit auroit sonné chacun entendroit la messe, & que l'on feroit une sortie generale, chacun ayant sa lance à feu qu'il allumeroit au moment qu'on auroit pû gagner le quartier où estoient les élefans. Leur dessein reüssit si bien, que lors qu'ils en vinrent à l'execution les élefans prirent l'épouvante, & se jettant impetueusement à travers l'armée Indienne, ils rompirent & taillerent tout en pieces avec l'épée & la chaisne de fer qu'ils ont attachées à leur trombe, brisant les tentes, & écrasant sous leurs pieds tout ce qu'ils trouvoient en leur chemin. Les Portugais de leur costé ne faisoient guere moins de ravage dans l'armée d'Aureng-zeb ils tailloient tout en pieces, & avoient bon marché des miserables Mahometans qu'ils surprirent dans leur plus profond someil. Car pour dire tout ils n'auroient jamais pû s'imaginer que les Chrestiens fussent venus les attaquer un Dimanche, dans la creance qu'ils avoient que ce jour-là ne leur estoit pas moins en veneration qu'aux Juifs le jour du Sabat. Aureng-zeb comme ayant toûjours mené une vie de Santon, c'est à dire de Religieux Mahometan, & ayant lû plusieurs fois l'Alcoran

composé en partie de la loy Mosaïque, n'ignoroit pas que les Juifs gardoient si religieusement le jour du Sabat; qu'ils se laisseroient plûtost tuer ce jour-là que de se défendre. Il s'imagina que les Chrestiens en usoient de mesme le jour du Dimanche; en quoy il se trompa fort, n'ayant pas lû leur Evangile comme il avoit lû l'Alcoran, & ne sçachanr pas que le Sauveur du monde, le grand Docteur de la loy de Grace, voyant que les Juifs trouvoient à redire qu'il fit des guerisons miraculeuses le jour du Sabbat, les appella insensez, & leur representa qu'il n'y en avoit aucun d'entre-eux qui vist son bœuf ou son asne tomber dans une fosse un jour de Sabat, qui ne le relevast incontinent. Ainsi dans cette sortie si bien concertée & faite si à propos, les Portugais remporterent une si grande victoire qu'il demeura sur la place plus de vingt mille hommes de l'armée d'Aureng-zeb, qui faillit à y laisser luy-mesme la vie. Car les élefans dans leurs furies briserent toutes ses tentes & celles de son haram ou de ses femmes, & au mesme instant il leva le siege perdant pour jamais l'envie de venir attaquer les Chrétiens. On a crû que les Portugais eurent bien la valeur de deux millions de leurs dépouilles.

Pour revenir au Royaume de Tunquin, je diray qu'il a eu souvent la guerre contre les Chinois, pour ne leur vouloir pas payer le tribut qui leur fut accordé en faisant la paix avec un des Rois de la race de Lé. Mais l'an 1667. les Chinois voyant que les Tartares se rendoient maistres de

leur pays, firent la paix avec le Roy de Tunquin, par laquelle on demeura d'accord qu'il ne se parleroit plus de tribut; mais qu'il envoyeroit seulement tous les ans un Ambassadeur à la Cour de Pequin pour rendre l'hommage à l'Empereur de la Chine.

Pour ce qui est de la justice & de la Police, on observe en toutes choses un tres bon ordre au Royaume de Tunquin, soit dans les villes, soit dans la campagne, & il en va à peu pres comme dans les autres Estats les mieux policez. Je ne veux pas ennuyer le Lecteur par un long détail, & je diray seulement que sur tout ils ont grand soin pour la commodité du public de reparer les ponts & les grands chemins, & de prendre garde que par tout de quart de lieuë en quart de lieuë le voyageur trouve non seulement de l'eau, mais mesme du feu pour allumer sa pipe, estant comme ailleurs de grands preneurs de tabac.

Pour ce qui est des meurtres, on est fort exact à les punir; mais s'il y a lieu pour un coupable de demander pardon de son crime, on le mene devant celuy qui le doit écouter, & alors il faut qu'il ait à la bouche un bouquet d'herbe, qui donne à entendre que par le dereglement de sa vie & sa mauvaise conduite il s'estoit rendu semblable aux bestes. Cette coûtume approche fort de celle de Perse, où le Roy & son Conseil condamnent à mort, & font aussi grace à qui il leur plaist, hors mis à ceux qui ont tué un homme qui a des parens. Car alors toute la grace que le Roy leur peut faire,

est de les remettre entre les mains du plus proche des parens du defunt, à qui il est permis d'accorder avec le criminel pour de l'argent, ce qui se fait rarement comme estant une chose honteuse & infame, & l'accord ne se faisant pas, il faut que le plus proche parent soit luy-mesme le bourreau, & luy fasse souffrir le supplice auquel il a esté condamné.

CHAPITRE XII.

De la Cour des Rois de Tunquin.

BIen que le Roy, comme j'ay dit, n'ait pas beaucoup d'authorité dans l'Estat, & qu'elle reside presque toute entiere en la personne du Connestable qui a toutes les forces en main, cela n'empesche pas qu'il ne soit grandement honoré de ses sujets, & que sa Cour ne soit magnifique. Le premier & le quinziéme jour de chaque Lune tous les Mandarins qui sont les Grands du Royaume, sont tenus d'aller vestus à la Chinoise saluer le Roy. Le Connestable alloit aussi autrefois rendre le mesme devoir, mais peu à peu il a sceu s'en dispenser, & il y envoye un Prince en sa place. Pour ce qui est des autres Mandarins Gouverneurs des Provinces & Chefs de Justice, & des Officiers de guerre, ils vont tous les ans saluer le Choua & luy faire leur Cour le jour de sa naissance, & le premier jour de leur année, qui est le cinquiéme de la cinquiéme Lune; comme aussi quand ils

ont remporté quelque victoire sur leurs ennemis ; le Connestable recevant de la sorte plus d'honneur que le Roy mesme. C'est la coûtume des Tunquinois, lors qu'ils saluent quelqu'un plus relevé qu'eux en dignité, de faire quatre profondes reverences jusqu'à terre : mais pour les femmes, quelque difference de condition qu'il y ait entre elles, elles ne se prosternent qu'une fois. Ceux qui desirent d'entrer au Palais pour voir le Roy, sont obligez de prendre des robes de violet, & les valets qui les accompagnent doivent porter la mesme couleur. Si quelqu'un veut approcher la personne du Roy pour luy demander quelque grace, il doit porter un present. S'il veut luy accorder sa requeste il commande qu'on le prenne, mais s'il la luy veut refuser on renvoye la personne avec son present. Bien que ce soit le Connestable qui dispose de toutes les charges de la Cour & du Royaume, & qui distribue les recompenses à ceux qu'il en juge dignes, le Roy fait tous les ans le quinziéme jour de la septiéme Lune des liberalitez assez considerables à ceux de sa Cour, & mesme aux enfans dont les peres ont rendu autrefois quelque important service à l'Estat. Il leur fait donner des pains d'or qui reviennent chacun à six cent livres, & des barres d'argent qui valent chacune quarante six livres de nostre monnoye ; & le mesme jour il fait élargir tous les prisonniers, tant pour le criminel que pour le civil, pourvû que le crime n'aille pas à la mort, & que la dette ne passe pas deux barres d'argent. Tous les ans les trois derniers

derniers jours de la derniere lune, lesquels ils appellent jours de la mort, les quarante Mandarins qui sont les premiers Conseillers d'Estat, vont prendre le serment de tous les Seigneurs & Officies de la Cour, & mesme de leurs femmes, leur faisant promettre d'estre fideles au Roy comme ils l'ont esté auparavant, & que s'ils découvrent quelque chose qui touche sa personne ou son Estat, ils le viendront declarer. Tous les Gouverneurs des Provinces en font faire autant à tous les Seigneurs & Gentilshommes de leur gouvernement, & ceux des villes à tous les bourgeois & habitans. Ceux qui viennent découvrir quelque trahison ne manquent jamais de recompense. Tout ce qu'il y a de difference, est à l'égard de la condition des personnes qui la revelent. Car si ce sont des Mandarins ou des Gentils hommes, ils n'ont de recompense que ce qu'il plaist au Roy de leur donner; mais pour des roturiers, soit hommes, soit femmes, premierement ils sont annoblis, & de plus on leur donne cinquante pains d'or & cinq cent barres d'argent, ce qui revient, comme j'ay marqué cy-dessus, à cinquante trois mille livres de nostre monnoye; mais ils estiment beaucoup plus la noblesse que l'argent.

Par tout le Royaume l'on fait en certains temps reveuë de toute la jeunesse des Provinces, & tous ceux que l'on trouve n'estre pas nobles ou n'avoir pas appris de mestier, pourvû qu'ils ayent atteint l'âge de dix huit ou vingt ans, sont enrollez pour le service du Roy, qui tous les cinq ans fait choix

de ceux qu'il veut retenir pour sa garde, & les envoye aux forteresses des frontieres. Il s'en trouve quelques-uns de ceux-là qui taschent par argent de s'oster de cette servitude; mais quand ils sont surpris dans l'execution de ce dessein, ce qu'ils ne peuvent guere faire sans qu'on le sçache, & le soldat & l'officier qui est d'intelligence avec luy sont châtiez sans remission. On leur passe une petite échelle au col, on leur met les fers aux bras, & on les envoye en cet équipage au Connestable, qui les condamne aussi-tost à avoir la teste tranchée. Mais comme les Tunquinois ne voyent pas volontiers du sang humain répandu, les parens ou amis de ceux qui sont condamnez demandent par grace qu'ils soient étranglez, trouvant cette mort moins deshonorable, parce qu'il n'y a point de sang versé, en quoy ils semblent estre de l'opinion des Turcs. Le Chapitre suivant fera encore mieux voir ce qui est de l'estat de la Cour de Tunquin & de sa magnificence.

CHAPITRE XIII.

Des ceremonies qui s'observent lors que les Rois de Tunquin sont élevez sur le trône.

AVant que de parler de l'élevation au trône des Rois de Tunquin, & des grandes ceremonies qui l'accompagnent, il faut dire encore un mot de la maniere dont il sort ordinairement de son Palais pour aller prendre quelque divertisse-

ment. Il monte sur un magnifique Palanquin porté par huit hommes, où il peut estre vû de tout le peuple; les Seigneurs & Officiers de la Cour l'accompagnant à pied, pourvû qu'il ne sorte point de la ville; mais quand il va en campagne, il monte sur un élefant, & les Seigneurs suivent à cheval. Quand la mere du Roy sort, ou sa premiere femme, on les porte de mesme sur un Palanquin qui est fait en jalousie, afin qu'elles puissent voir le monde sans estre vûes. Leurs Dames d'honneur & leurs filles suivent à pied apres le Palanquin, qui est richement orné dedans & dehors.

La coutume des Princes & des Mandarins est de celebrer tous les ans le jour de leur naissance avec de grands divertissemens, des festins, des comedies, des feux d'artifices, & tous les parens & les amis ne manquent pas de venir à la feste pour leur faire honneur. L'an 1645. le fils aisné du Roy qui avoit esté nommé par son pere pour estre son successeur, donna au jour de sa naissance tous les divertissemens possibles à la Cour, & le Roy qui l'aimoit, pour luy donner moyen de faire une plus belle dépense, luy fit porter mille pains d'or & cinq mille barres d'argent, ce qui faisoit huit cent vingt mille livres de nostre monnoye. En ce temps là ils font de grandes aumosnes, sur tout aux pauvres veuves & aux prisonniers.

Quand le Roy est mort & qu'il laisse plusieurs fils, on prend celuy qu'il luy a plu de choisir de son

vivant pour estre son successeur, & qu'il a fait reconnoistre pour tel, comme il a esté dit auparavant. Le troisiéme jour apres le decez du Roy, le Connestable avec tous les Mandarins d'armes & ceux du grand Conseil, & tous les Gouverneurs des Provinces vont à l'appartement de ce Prince, où on luy donne un habit à la Chinoise, apres quoy l'ayant monté sur un élefant on le mene dans une des plus grandes cours de son Palais, qui est toute couverte de brocars d'or & d'argent comme une maniere de tente. C'est là qu'étant assis sur un trône superbement enrichi, tous les Mandarins se prosternent en terre; & aprés avoir tenu quelque temps la teste baissée, ils se relevent, & joignant les mains, levant les bras, & regardant le Ciel, font serment au nouveau Roy de luy estre fideles en toutes choses jusques à la mort. Cette premiere ceremonie achevée, le Roy pour se montrer liberal à son avenement au trône leur fait donner à chacun quatre pains d'or & six barres d'argent. Mais pour distinguer le Connestable d'avec tous les autres, il a vingt pains d'or & quarante barres d'argent; & le Chef ou President du Conseil, comme qui diroit le Chancelier, en a dix des premiers & vingt des autres. Ces presens estant faits, plusieurs pieces d'artillerie que l'on a disposées autour du Palais font trois décharges & sont suivies d'un pareil nombre de toute la mousqueterie rangée dans une plaine voisine, où il y a environ trente mille hommes sous les armes, tant cavalerie qu'infanterie; Cela estant fait le

Roy est mis sur un magnifique Palanquin, & le Conneſtable & le Chef du Conſeil marchent devant montez ſur de beaux chevaux. Seize des principaux Seigneurs de la Cour portent le Roy, ſçavoir huit Mandarins d'armes, & huit du Conſeil, & de cette maniere on ſe rend à l'appartement du defund Roy, d'où chacun ſe retire pour deux heures, hors les Enuques; & c'eſt alors que les Princeſſes, les Dames de la Cour & autres femmes des principaux Mandarins viennent ſaluer le Roy, & le feliciter de ſon heureux avenement au trône. En ſuite les Seigneurs rentrent pour aſſiſter au feſtin ſuperbement preparé à la mode du pays. Leurs viandes ne ſont pas ſi delicieuſes ny ſi delicatement apprétées que les noſtres, & meſme ils n'en ont point de tant de ſortes. Il eſt vray, comme je l'ay déja dit, qu'ils ont ces nids d'oiſeaux qu'ils mettent dans la plus grande partie des viandes qu'ils apprétent, qui leur donnent le gouſt de diverſes ſortes d'aromates. De toutes les viandes qu'ils mangent, ils font plus de cas de la chair d'un jeune cheval & de celle d'un chien que des autres, ce qui ne feroit pas noſtre gouſt. La Comedie & les feux d'artifice ſuivent le feſtin Royal, & durent toute la nuit. Le lendemain les trente mille hommes qui ont fait leurs décharges le jour precedent dans une campagne proche du Palais, s'y trouvent encore en trés bel ordre, & tous les principaux Officiers de guerre, Colonnels, Capitaines, Lieutenans qui eſtoient ſur les frontieres, ſe rendent au meſme lieu. Le Roy aſſis ſur ſon Palanquin porté par ſei-

ze de ses premiers Officiers, & precedé du Connestable & du Grand Escuyer à cheval sort de son Palais, suivi de plusieurs autres Officiers de guerre qui sont à pied, & d'un bon nombre de baladines qui dansent devant le Palanquin, & joüent agreablement de diverses sortes d'instrumens. Les tambours, les trompettes, les cornets, & autre musique martiale font aussi un bruit qui remplit l'air, & qui s'entend de bien loin. C'est avec cétte pompe que le Roy se rend au Camp, & y estant arrivé il quite son Palanquin, & monte sur un de ses élefans de guerre. C'est un de ceux qui ne s'étonnent point des coups de mousquets, ny des feux d'artifice : car autrement, lors qu'à l'arrivée du Roy & à son depart du Camp, toute cette armée vient à faire ses trois décharges, & à jetter des lances à feu, le Roy seroit en danger de sa personne. Estant donc monté sur son élefant fait à ce grand feu & à ce grand bruit, il se met au milieu des troupes, & tous les Officiers viennent luy prester le serment de fidelité, apres quoy il leur fait aussi ses liberalitez, sçavoir à chaque Colonnel de deux pains d'or & de quatre barres d'argent ; à chaque Capitaine la moitié de ce qu'a receu son Colonel ; & à chaque Lieutenant la moitié de ce qui a esté donné à son Capitaine. Pour ce qui est des soldats ils ont chacun deux mois de gage ; & en moins de rien cela est payé, chaque Regiment ayant son Tresorier & ses soûtresoriers, qui payent chacun leur compagnie. Tous ces presens estant faits, toute l'armée fait ses trois dé-

charges, & chaque compagnie se retire dans une des grandes hutes qu'on a dressées dans cette campagne, où elle trouve à boire & à manger pour tout le jour & toute la nuit. On a aussi dressé dans la mesme campagne un beau Palais qui n'est que de bois; mais d'ailleurs fort enrichi de dorures & de peintures. C'est où le Roy va passer la nuit, une partie de laquelle s'employe à la bonne chere, à la comedie, aux feux d'artifice, & à voir sauter & danser les baladines. Le lendemain le Roy monté sur son élefant quite son Palais de bois, où les soldats avant que de décamper y mettent le feu de mesme qu'à leurs hutes, pour retourner à son Palais. Y estant arrivé avec la mesme pompe qu'il en estoit sorti, il va s'asseoir dans son trône, & donne aussi alors des marques de sa liberalité à ceux qui ont composé les feux d'artifices, aux comediens & aux baladines, & à tous autres qui ont contribué à son divertissement, & à la solemnité de ce grand jour. En suite on donne entrée à tout le peuple, & deux Deputez, l'un du corps des marchands, l'autre de celuy des artisans, font une harangue au Roy, dont la substance est que tous les bourgeois & habitans de la bonne ville de Checo, le reconnoissent pour leur legitime Souverain, & qu'ils luy seront fideles jusques à la mort. La harangue finie, le Roy fait present au corps des marchands de cinquante pains d'or & de trois cent barres d'argent; & au corps des artisans de vingts pains & de cent barres. Alors le peuple s'étant retiré, c'est dans chaque quartier de la ville à qui fe-

ra le plus de dépenſe en feſtins, en comedies, en feux d'artifice, & ils ajoûtent encore beaucoup du leur aux liberalitez qu'ils ont receuës du Roy, employant tout un quartier de lune dans ces ſortes de réjoüiſſances. Quelques jours apres arrivent les Deputez des Communes de tous les endroits du Royaume, qui chacun au nom de leurs villes ou de leurs bourgs viennent témoigner au Roy la joye qu'ont tous les peuples de ſçavoir comme on a mis ſur le trône un de leurs Princes legitimes, & celuy qu'il avoit plû au defunt Roy de nommer; qu'ils luy ſeront toûjours fideles, & qu'ils donneront leur vie pour ſon ſervice contre les Chinois. Ils nomment particulierement les Chinois, parce que les Tunquinois n'ont point de plus grands ennemis qu'eux, & que cette haine eſt irreconciliable. Le Roy voyant la bonne volonté de ſon peuple, luy fait auſſi part de ſes liberalitez, & la choſe va de cette maniere. Tous les lieux qui d'ancienneté n'ont point eſté rebelles à leurs legitimes Rois, & qui ont toûjours pris courageuſement les armes pour ſa defenſe, ont une année de remiſe de toutes tailles & impots; & pour les autres qui ont aſſiſté l'ennemy en quelque rencontre que ce ſoit, ils ne ſont exempts de ces charges que pour ſix mois. Tous les priſonniers pour debtes ſe ſentent auſſi des graces du Roy, & apres que le Chef du Conſeil a eu fait leur accommodement avec leurs creanciers, le plus ſouvent à la moitié de la ſomme, le Roy fait payer le reſte.

Au reste c'est une chose incroyable que la quantité de victimes que le nouveau Roy envoye aux temples de ses faux Dieux, pour y faire des sacrifices & des offrandes aux idoles.

On fait compte que le nombre de toutes sortes d'animaux passe cent mille, & qu'outre cela il y va de la valeur d'un million en pains d'or & barres d'argent, en brocars & autres pieces de soye pour l'ornement des Idoles, & en toiles teintes en orangé pour habiller les Bonzes & autres gens destinez au service de ses faux Dieux, & à tenir nettes leurs Pagodes; c'est le nom qu'on donne aux Indes aux Temples des Idolâtres.

Entre ces presens que le Roy envoye, il y a une grande quantité de pieces de grosses toiles teintes en bleu pour vestir les pauvres gens qui se sont retirez dans ces Pagodes, comme nos pauvres en Europe se retirent dans les hôspitaux. Les Princes idolatres consument des sommes incroyables à embellir ces Pagodes & les Statues de leurs faux Dieux. Il y en a d'or massif de trois pieds de haut, comme j'en ay vû au Royaume de Carnatica, & d'autres d'argent beaucoup plus grandes que le naturel. Le nouveau Roy en attendant que toutes ces ceremonies soient achevées pour aller rendre graces à ces fausses Divinitez de son heureux avénement à la Couronne, prend son temps que la Lune se renouvelle, s'enfermant durant le premier quartier avec les Bonzes, & vivant comme eux avec beaucoup de frugalite.

Pendant ce temps-là il va visiter les principaux

hoſpitaux pour voir comme on y traite les pauvres, & ſur tout les vieilles gens qu'ils ont en veneration (car naturellement les Tunquinois ſont fort charitables) & il leur fait encore de nouvelles charitez. Pour concluſion il choiſit quelque beau lieu, où il ordonne de faire baſtir une nouvelle Pagode qu'il voue à quelqu'une de ſes Idoles, & ſes devotions finies le premier jour du ſecond quartier de la lune il monte ſur un de ſes élefans de guerre; ſuivi de tous les Officiers de ſa Cour à cheval, & de dix à douze mille hommes de pied choiſis & détachez de toute l'armée pour l'accompagner. Pendant ce ſecond quartier toute la Cour s'arreſte dans une grande plaine où l'on a preparé trois maiſons, une pour le Roy, la ſeconde pour le Conneſtable, & la troiſiéme pour le Chef ou Preſident du Conſeil, avec quantité de hutes pour le reſte de la Cour. Il y a auſſi une infinité de petites cabanes qui ne ſont couvertes & fermées que d'un coſté, leſquelles on fait tourner ſelon le vent qui ſoufle, & ce ſont les lieux où l'on appreſte les viandes; car durant tout ce temps la le Roy donne à manger deux fois le jour à tout ce grand monde. C'eſt par cette meſme plaine que paſſe la riviere de.... qui eſt large en cet endroit, & ſur laquelle ſont les trois Palais dont j'ay parlé. Il ſe trouve là pluſieurs galeres ſuperbement enrichies d'or & de peintures, & particulierement la generale qui ſurpaſſe de beaucoup toutes les autres en magnificence. La proue, la poupe, les mats, les rames juſqu'où elles touchent

l'eau, tout éclate d'or, les bancs sont proprement peints, & les rameurs bien couverts; car ceux qui rament sont tous soldats & toutes personnes libres, au contraire de nostre Europe où l'on ne se sert dans les galeres que d'esclaves & de forçats. Ces soldats dés leur jeunesse apprennent à manier la rame comme on apprend un autre mestier, & mesme ont un peu plus de paye que les soldats qui servent d'ordinaire en terre. Les galeres de Tunquin ne sont pas si larges que les nostres, mais elles sont plus longues & coupent mieux l'eau. Pendant le sejour que le Roy fait en ce lieu là il se divertit à voir combatre ces galeres, & celles-là remportent le prix qui passent les autres à force de rames. Le soir les rameurs viennent à terre avec leurs Capitaines saluer le Roy, & ceux qui ont le mieux fait remportent des marques de sa bien-veillance. Les sept jours passez le Roy avant son départ fait venir devant luy tous ses soldats de galeres avec leurs Officiers, & leur fait donner d'extraordinaire deux mois de gage, comme il avoit fait à ceux qui servent en terre. C'est une chose étonnante de voir la quantité de feux d'artifice qu'ils font joüer, tant sur terre que sur l'eau; & mon frere qui s'est trouvé présent à toutes ces magnificences, m'a dit que durant les sept nuits ces feux qui brûlent & courent dans l'eau couvrent toute la riviere & remplissent l'air, de maniere qu'il semble alors que tout soit en feu. Je vids une fois à Bantam un de ces feux d'artifice, que des Tunquinois qui y estoient tirerent en la presence

du Roy, & j'avoüay alors que c'eſtoit toute autre choſe que ceux que nous faiſons en Europe.

Les ſept jours paſſez le Roy rentre dans la ville dans le meſme ordre qu'il en eſtoit ſorti & avec la meſme pompe, & eſtant en ſon Palais il va droit au quartier des Princeſſes, où il n'entre avec luy que les Eunuques ; & où il demeure le reſte de la lune à prendre d'autres divertiſſemens. Tous les ſoirs il a le plaiſir des nouveaux feux d'artifice que l'on tire devant le quartier des femmes, & les Eunuques ſe joignant avec des Comediennes & des Baladines, tous contribuent enſemble à bien divertir le Roy. Voilà de quelle maniere ſe paſſe la ſolennité de ſon avenement au trône. Car on ne luy met point de couronne ſur la teſte, non plus qu'aux autres Rois d'Orient, & c'eſt une remarque aſſez importante que j'ay faite ſur ce ſujet dans mes relations de Perſe, pour faire voir qu'il ne ſe parle point auſſi en ce pays-là de couronnement, mais bien d'élevation au troſne.

CHAPITRE XIV.

De la pompe funebre des Rois de Tunquin, & de la maniere d'enterrer les morts.

QUand un Roy de Tunquin meurt, il eſt incontinent enbaumé & mis dans un lit de parade, où pendant ſoixante cinq jours il eſt permis à tout le peuple de l'aller voir. Il eſt ſervi pendant ce temps-là comme s'il eſtoit en vie, & quand

on oste le service de devant le corps, la moitié est donnée aux Bonzes, & l'autre moitié aux pauvres. Aussi tost que le Roy a rendu le dernier soûpir, le Connestable envoye donner avis de sa mort aux Gouverneurs des Provinces, & ordonne combien de temps on en doit porter le deüil.

Tous les Mandarins d'armes & de Iustice le portent ordinairement trois ans, la maison du Roy neuf lunes, & la Noblesse six, & le menu peuple trois. Pendant ces trois ans tous les divertissemens cessent, à la reserve de ceux qui accompagnent la ceremonie de l'élevation du nouveau Roy sur le trône; toutes les viandes qu'on luy sert sont dans des plats vernissez de noir; le Roy se fait couper les cheveux & se couvre la teste d'un bonnet de paille, ce que font aussi les Princes & les quarante Mandarins Conseillers d'Estat, & ils ne quittent point cet équipage que le corps du Roy ne soit dans la galere où il est mis pour le porter au lieu où il doit estre enterré. Trois cloches qui sont au haut d'une tour du Palais, depuis le moment que le Roy expire, ne cessent point de sonner jusques à ce que le corps entre dans cette galere. Le troisiéme jour du deces, tous les Mandarins vont à la Cour pour témoigner le regret qu'ils ont de la mort du deffunt Roy, & dix jours aprés seulement il est permis à tout le peuple d'aller voir le corps en son lit de parade, jusqu'au jour que l'on l'enleve pour l'inhumer.

Pendant les soixante-cinq jours qu'il est ainsi

exposé le Conneſtable s'occupe à faire de grands appareils pour la pompe funebre ; car plus elle eſt belle plus il en a d'honneur. Du Palais jusques au lieu où ſont les galeres qui attendent le corps, il y a environ deux journées de chemin, & tout ce chemin eſt couvert d'un groſſe toile teinte en violet qui eſt la couleur du Roy. Mais comme le nouveau Roy & toute la Cour font ce chemin-là à pied en allant & revenant, ils y employent juſques à ſeize jours. De quart de lieuë en quart de lieuë, comme dans tous les autres chemins Royaux, il y a de petites hutes où l'on trouve de l'eau pour boire, & du feu pour allumer la pipe de tabac. Au retour du Roy quand toute la ceremonie des funerailles eſt achevée, cette toile qui couvroit le chemin eſt auſſi-toſt levée & donnée aux Bonzes.

Voicy l'ordre de la marche de cette pompe funebre, comme on le void dans la figure ſuivante. Les deux hommes qui en font le commencement ſont les deux premiers Huiſſiers de la porte de la chambre du Roy, leſquels vont criant le nom du feu Roy, & ils portent chacun une maniere de maſſe d'armes, dont la boule eſt pleine de feu d'artifice. Les douze qui ſuivent ſont douze des premiers Officiers des galeres qui traiſnent le mauſolée où eſt écrit le nom du feu Roy Apres vient le Grand Eſcuyer à cheval ſuivi de deux autres. Puis paroiſſent douze chevaux de main que l'on mene deux à deux, ſix deſquels ont leurs brides enrichies de petites plaques d'or, & leurs ſelles en-

Ordre de la marche de la Pompe funebre à l'enterrement des Rois de Tunquin.

1. 2. Premiers Huissiers de la Chambre du Roy commencent la marche & crient le nom du Roy mort : ils portent chacun une masse, dont la teste est pleine de feux d'artifice.

2. [illegible]. Elephans dont 4. portent chacun un homme qui tient en main un Etendart du Roi, les 4. suivants portent chacun une tour de bois, & dans chaque tour il y a 6. hommes, les uns armez de mousquets & les autres de lances à feu. Les 4. derniers Elephans portent chacun une espece de cage, dont l'une est fermée pardevant & par les costez, avec des glaces, & l'autre est fermée avec des treillis ou jalousies les deux premieres cages sont carrées, & les deux autres sont à six pans.

3. Le Grand Escuyer à cheval, suivi de deux Pages à cheval.

4. 12. Chevaux de main menez deux à deux, chacun par un Capitaine des Gardes : Les harnois des 6 premiers chevaux sont tres-riches, leurs mords sont d'or pur, & toutes les garnitures de la bride & de la selle sont de mesme, & les selles sont brodées d'or : les 6. autres sont enrichies avec des plaques d'or, & tout le harnois en est couvert.

5. Le chariot qui porte le Mausolée où est le corps du Roi ; ce chariot est traisné par huit Cerfs dressés pour cet usage, chaque Cerf est

mené par un Capitaine des Gardes du Corps.

6. *Le nouveau Roi marche à pied, vestu de satin* blanc, la teste couverte d'un bonnet de paille: s'il a des freres ils le suivent vestus de la mesme maniere, & autour d'eux marchent des ioüeurs de hautbois & d'autres instrumens.

7. 4. Princesses vestues de satin blanc, qui portent à manger & à boire pour le Roi deffunt; elles sont suivies de deux Dames d'honneur habillées de violet, & autour de ces Princesses & Dames sont plusieurs joüeurs d'instrumens

8. Princes du Sang vestus de satin violet, avec des bonets de paille,

9. 4. Gouverneurs des 4. principales Provinces du Royaume, portant chacun sur l'espaule un baston où pend un sac plein d'or, & de differents parfums, & ce sac contient le present que chacune de ces Provinces fait au Roi mort pour estre enterré aupres de son corps, afin qu'il s'en puisse servir en l'autre vie.

10. 2. Chariots chacun tiré par. 8. Chevaux, chaque couple de Chevaux menée par deux hommes: chaque chariot porte un coffre plein de pains ou lingots d'or & d'autres richesses pour l'usage du Roi mort quand il sera en l'autre monde.

11. Une foule d'Officiers du Roy & de Noblesse suit la pompe funebre, partie à cheval partie à pied, selon leur fonctions ou leur qualité.

Suitte de l'ordre qui s'observe à la pompe funebre de l'enterrement du Roy de Tunquin, en sortant de la ville de Bodego.

Le Corps du Roy est mis dans une Galere qui remonte la riviere ; Cette riviere est formée de plusieurs ruisseaux qui descendent des Montagnes, elle traverse des pais steriles & deserts : C'est en quelqu'un de ces lieux qu'on l'enterre fort secrettement ; car il n'y a que six des principaux Eunuques de la Cour qui sçachent precisement le lieu où il a esté enterré. On leur fait prester serment de ne declarer jamais ce secret, & cette ceremonie s'observe peut-estre par quelque motif de Religion, peut-estre aussi de crainte qu'on n'aille deterrer le corps & enlever les tresors qu'on y enterre en mesme temps aupres de luy. Ces tresors consistent en lingots ou pains d'or, & en barres d'argent, en brocards d'or & d'argent, & en beaucoup d'autres richesses, pour l'usage (à ce qu'ils disent) du mort quand il en aura besoin en l'autre monde. Plusieurs Seigneurs & Dames de la Cour se font enterrer tous vifs aupres de luy, à dessein de le servir aux lieux où il va. J'ay remarqué en passant dans les Estats du Raja de Veloucite, qui confinent au Levant à ceux du Roy de Visapour, que les femmes se font enterrer vives aupres de leur mary quand il est mort, au lieu de se brusler comme elles font dans les autres Provinces des Indes.

A. La ville de Bodego.

B. La Galere où est le Corps du Roy.

C. Deux Galeres de ſuite où ſont les Seigneurs qui qui vont ſe faire enterrer vifs avec le Roy : celle où ſont les jalouſies ou treillis , eſt remplie des Dames qui vont auſſi ſe faire enterrer vives aûpres de luy.

D. Galeres qui portent les treſors qu'on va enterrer aupres du corps du Roy.

broderie ; les six autres ayant la bride d'or, & la housse aussi en broderie, avec une frange d'or ou d'argent à l'entour ; & chaque cheval a deux hommes qui le menent. On void suivre apres douze élefans ; quatre qui portent chacun un homme tenant un étendart ; quatre autres qui portent chacun une tour où il paroist six hommes, les uns avec des mousquets, & les autres avec des lances à feu ; & les quatre derniers portent chacun une maniere de cage, dont l'une par le devant & les deux costez a de fines glaces ; l'autre est faite en jalousie, & chacune des deux autres à quatre goudrons ; ce sont les élefans que le Roy montoit quand il alloit à la guerre. Apres viennent huit chevaux menez chacun par un Capitaine des Gardes, & qui tirent le mausolée où est le corps du feu Roy. Le nouveau Roy, & ses freres s'il en a, ou quelques Princes du sang suivent le mausolée, vestus de grandes robes de satin blanc, qui est la couleur du deüil On void marcher apres quatre Princesses qui portent le boire & le manger pour le mort. Enfin suivent deux chariots chacun tirez par huit chevaux, & portant deux coffres où sont les pains d'or & les barres d'argent, les riches estofes d'or & de soye, & les habits que l'on enterre avec le corps du feu Roy.

Funerailles des Tunquinois.

POur ce qui eſt des funerailles ordinaires des Tunquinois, elles ſe font plus ou moins pompeuſes ſelon la qualité des perſonnes quand elles ſont hors du commun.

Pour ce qui eſt de leurs enterremens, ils uſent de quantité de feux d'artifice dont ils ſe ſervent en toutes occaſions, tant dans le deuil comme dans la joye. Ces feux ſont enfermez dans des tours, & roulez ſur de petits chariots que des hommes traiſnent, tout n'eſtant fait que de papier peint de diverſes couleurs. Ils mettent ſur le tombeau du defunt quantité de viandes & de confitures dans la croyance qu'ils en profitent: car leurs Preſtres les entretiennent dans cette erreur pour leur avantage, & font ſi bien leurs affaires que le matin il ne ſe trouve plus rien ſur la tombe. Ie l'ay vû pratiquer de meſme aux Chinois à Batavia, où ils ont une place hors la ville pour enterrer leurs morts, & il arriva un jour à ce ſujet une choſe digne d'eſtre remarquee. Tous les ſoirs on monte la garde, tant dans la ville que dans la forteresse, où il faut ſortir en meſme temps par chaque porte huit ſoldats & un caporal qui vont faire la ronde autour des murailles de la ville, & meſme ils vont juſques à la portée du canon & au delà, ayant toûjours peur d'eſtre ſurpris du Roy de Mataran ou de celuy de Boutam leurs ennemis jurez. Comme le cemetiere

tiere des Chinois n'est pas éloigné d'un des corps de garde où ces soldats ont leur rendez-vous dés qu'ils y estoient arrivez ils ne manquoient pas d'aller voir si l'on n'avoit point enterrré quelque Chinois ou Tunquinois; & quand ils trouvoient quelque chose à boire & à manger sur une tombe, ils ne manquoient pas aussi d'emporter le tout dans leurs corps de garde & d'en faire bonne chere. Les Prestres Chinois qui viennent d'ordinaire sur la minuit oster ces viandes, pour faire voir à ces pauvres idolatres que c'est pour nourrir les ames de leurs parens, ayant veu par plusieurs fois que l'on venoit les enlever, qui estoit leur oster une partie de leurs revenus, se douterent bien que ce ne pouvoit estre autres que les soldats de la garnison Hollandoise, & que pour éviter que cette friponnerie n'arrivast plus il faloit en faire plainte au sieur General & à son Conseil, ce qu'ils firent; aussi tost le General fit défense aux soldats de ne plus aller rien prendre sur ces tombeaux; mais ceux-cy qui estoient affriandez à ces bons morceaux ne firent pas grand cas de la défense, & continuoient de les aller enlever, niant toutefois la chose quand on venoit derechef à s'en plaindre au General. Enfin les Prestres virent bien qu'il n'y avoit point d'autre moyen pour les empescher d'y retourner, que d'empoisonner toute la boisson & toutes les viandes qui seroient mises à l'avenir sur les sepultures

res, dans l'esperance que quand les soldats y auroient esté pris deux ou trois fois ils quitteroient la partie. Ils firent la chose comme ils l'avoient projettée ; & en effet il y eut plusieurs soldats qui en creverent, ce qui osta aux autres la volonté de plus manger de ces viandes. Toutefois de mon temps les Chinois ne s'y fioient pas encore entierement, & si le festin mortuaire estoit d'une vingtaine de plats, il y en avoit toûjours trois ou quatre d'empoisonnez, les Prêtres sçachant bien les distinguer d'avec les autres, parce que ce sont eux mesmes qui les apprestent & qui les consacrent, & de la sorte ils ont trouvé le moyen de se conserver leur revenu.



CHAPITRE XV.

De la Religion, & des superstitions des Tunquinois.

LEs Tunquinois en matiere de Religion sont divisez en trois sectes. La premiere prend son origine d'un ancien Philosophe nommé *Confutius*, dont la memoire est celebre dans toute la Chine & quelques Estats voisins. Il enseigna qu'il y a cinq élemens, la terre, l'eau, le feu, le bois, & le reste des creatures. Que l'homme est composé de deux parties, l'une subtile, & l'autre grossiere; & que quand l'homme meurt, la subtile va en l'air, & la grossiere demeure en terre. Ils ont dans cette secte l'usage des sacrifices, & adorent les sept Planetes; mais entre tous leurs Dieux & leurs Idoles, ils en ont quatre en particuliere veneration, & une Deesse. Les noms de ces Dieux sont *Raunu*, *Betolo*, *Ramonu*, *Brama*, & le nom de la Deesse *Satibana*, qui est celle que les femmes adorent; mais pour le Roy & les Mandarins, & sur tout les gens d'etude, ils adorent le Ciel.

La seconde secte vient d'un certain Solitaire nommé *Chacabout*, & est suivie de la plus grande partie du menu peuple. Il leur a enseigné la transmigration des ames; il faut que ses sectateurs observent dix commandemens que ce Chacabout leur a laissé.

Le premier est qu'ils ne tueront point. 2. Qu'ils ne deroberont point. 3. Qu'ils ne souilleront point leur corps. 4. Qu'ils ne mentiront point. 5 Qu'ils ne feront point d'outrage à personne. 6. Qu'ils ne seront point de deux paroles. 7. Qu'ils n'auront point de desirs dereglez. 8. Qu'ils ne seront point grands parleurs. 9 Qu'ils n'excederont point dans leur colere. 10. Qu'ils feront ce qu'ils pourront pour se tirer de l'ignorance. Pour ce qui est de ceux qui veulent vivre religieusement, ils doivent renoncer aux delices de cette vie, estre charitables envers les pauvres, vaincre leurs passions, & s'adonner à la meditation. Il enseigna de plus, qu'apres cette vie il y avoit dix lieux differens de joye & de tourment, & que ceux qui auroient méprisé sa loy souffriroient des peines proportionnées à leurs offenses sans jamais voir la fin de leurs tourmens, & que pour ceux qui auroient tasché de bien accomplir sa loy, & auroient manqué en quelque point, ils devoient passer apres leur mort en divers corps durant trois mille ans avant que d'entrer dans le lieu des bien-heureux. Mais que ceux qui auroient observé sa loy recevroient une recompense toute particuliere sans renaistre comme les autres, & sans souffrir le changement des corps ; & que luy mesme avoit esté reduit à renaistre dix fois avant que d'avoir pû jouir de la gloire qu'il possedoit, parce que durant les premieres années de sa vie il n'estoit

pas illuminé de la connoissance de ces hauts mysteres. Ce Chacabout fut un des plus grands imposteurs qui ait jamais esté dans l'Asie : car il à répandu sa secte dans tout le Royaume de Siam, dans une partie des Provinces du Japon, & de là dans le Tunquin où il mourut.

La troisiéme secte est celle de *Lanthu*, aux mensonges duquel les Japonois & les Chinois ont une grande croyance ; & les Tunquinois y adjoûtent encore plus de foy. Il estoit Chinois de nation, & ç'a esté un des plus fameux & des plus sçavans Magiciens qui ait jamais esté en Orient. Il fit quantité de disciples, qui pour autoriser ce noir imposteur, & faire que le pauvre peuple luy donnat plus de croyance, luy persuaderent que Lanthu a eu une naissance miraculeuse, & que sa mere l'a porté dans son ventre sans perdre sa virginité l'espace de soixante & dix ans. Il leur a enseigné une partie de la doctrine de Chacabout ; mais ce qui luy a le plus attiré les cœur de ces peuples, est qu'il les a toûjours exhortez à la charité, & à bastir des hospitaux dans toutes les villes où il n'y en avoit point auparavant. Et mesme il y a plusieurs Grands du Royaume qui s'y sont retirez pour servir les malades, avec quantité de Bonzes qui s'y sont aussi rendus au mesme sujet ; avant cela ils menoient une vie faineante & malheureuse. Du temps que mon frere estoit en

ce pays-là, le *Choua* ou Connestable ennemy de tous ces vagabonds, fit venir aupres de luy la plus grande partie de ces Bonzes & de ces Sayes ou faineans; & quand ils furent arrivez il fit choix de ceux qui luy semblerent les plus robustes & les mieux faits, & les envoya pour soldats aux frontieres du pays.

Les Tunquinois ont accoûtumé d'adorer trois choses dans leurs maisons. La premiere est le foyer de leur cuisine fait de trois pierres. La seconde est une idole qu'ils appellent *Tiensu*, laquelle est comme la Patrone des arts, de l'orfevrerie, de la sculpture, de la peinture, &c. Et lors qu'ils destinent un enfant à apprendre un de ces mestiers, avant que de le mettre en besongne ils dressent un Autel où ils sacrifient à cette idole, afin qu'elle ouvre l'esprit de cet enfant & luy donne bon jugement pour apprendre. La troisieme idole s'appelle *Buabin*, qui est celle qu'ils implorent quand ils veulent bastir une maison. Ils font dresser un Autel, où ils appellent des Bonzes & des Sayes pour y sacrifier à l'idole. Il y a grande preparation de toutes sortes de viandes, & en suite on luy presente plusieurs papiers dorez où se trouvent écrites quelques paroles magiques; apres quoy ils les brûlent avec les parfums qu'on luy presente, luy apportant plusieurs tables couvertes des viandes qui ont esté sacrifiées; & ils font tout cela pour obliger l'idole par ces caresses à ne point souffrir

qu'il arrive jamais de malheur à la maiſon qu'ils veulent baſtir.

Il y a des Tunquinois qui adorent le Ciel, d'autres la Lune, & d'autres les étoiles. Il y en a encore qui adorent les cinq parties de la Terre, en faiſant une cinquiéme au milieu des quatre qui nous ſont connuës, & qui le leur ſont auſſi, mais confuſément. En leur rendant leur hommage, ils ont pour chacune de ces parties une couleur particuliere. Quand ils adorent celle qui répond au Septentrion, ils ſont veſtus de noir; & la table & les plats où ils mettent les viandes des ſacrifices ſont pareillement noirs. Lors qu'ils adorent la partie du Midy, ils ſont veſtus de rouge; pour l'Orient de verd, & pour l'Occident de blanc; & quand ils adorent le milieu du monde, ils portent le jaune.

Ils font des offrandes aux élefans, aux chevaux, aux vaches, & preſque à tous les autres animaux, comme auſſi aux arbres. Ceux d'entre eux qui s'étudient à connoiſtre les caracteres Chinois, ont accoûtumé la cinquiéme lune de l'année de faire faire des ſacrifices pour les ames de ceux qui ſont morts & qui n'ont point eu de ſepulture. Ils croyent qu'en faiſant cela leur entendement ſera plûtoſt éclairé pour comprendre toutes choſes.

Tous les ans au commencement de l'année, ils font une grande ſolemnité pour honorer apres leur mort ceux qui durant leur vie ont fait quel-

ques belles actions, qui ont eu du cœur, & qui ſe ſont montrez vaillans, mettant en ce rang ceux qui ont eu la hardieſſe de ſe ſoulever contre leurs Princes legitimes, & diſant que c'étoient des gens de cœur. Trois jours avant cette grande ſolennité qui ſe fait dans une grande campagne, on y dreſſe quantité d'autels, dont les uns ſont pour les ſacrifices, les autres pour mettre les noms de ces grands Capitaines & hommes Illuſtres dont l'on celebre la glorieuſe memoire. La veille plus de quarante mille ſoldats vont paſſer la nuit dans cette campagne, où tous les Princes & Mandarins ont ordre de ſe trouver avec grand nombre d'elephans & de chevaux de main, & le Roy meſme s'y rend auſſi. Apres que l'on a achevé tous les ſacrifices, & que l'on a brûlé quantité d'encens à l'honneur des defunts, le Roy & tous les Princes & Mandarins font quatre profondes reverences où ſont les autels, & où ſont les noms de ces guerriers, puis le Roy tire cinq coups de fleche contre les autels, où ſont les noms de ceux qui ont eſté ſi temeraires que de ſe ſoulever contre leur Prince legitime. Cette action eſt ſuivie de quantité de volées de canon, & de trois ſalves de mouſqueterie de tous les ſoldats, pour mettre en fuite toutes ces ames. En ſuite ils brûlent tous ces autels, & quantité de papiers dorez qui avoient ſervi aux ſacrifices; & puis tout ſe termine par un hurlement épouvantable de tou-



[illegible]presentation des Temples ou Pagodes des Idolatres au Tonquin avec [illegible] de leurs Divinités et [illegible] differentes [illegible] ou ils se mettent [illegible]
[illegible] et pour acomplir les voeux qu'ils ont faits selon [illegible] ou pour pratiquer leur [illegible]
Thaibout 2. Thaiphou Thoai 3. Bagoti [illegible]

te la soldatesque. Pour conclusion les Bonzes, les Sayes, & autres gens de la sorte mangent toutes les viandes qui ont servy aux sacrifices.

Le premier jour & le quinzieme de la lune, c'est une chose etonnante d'entendre le carillon de leurs grosses cloches, car ce sont des jours de feste de leurs Dieux, & tous les Bonzes & les Sayes leur rendent alors plus de veneration qu'à l'ordinaire, en redoublant leurs prieres, & en disant chacun de ces jours là six fois une maniere de chapelet. En ces jours là plusieurs font apporter sur la sepulture de leurs parens morts, à boire & à manger pour leurs ames. Les Bonzes & les Sayes ne manquent pas de s'y trouver, & apres qu'ils ont fait leurs prieres ils mangent ce qu'ils peuvent des viandes qui ont servi au sacrifice, & donnent ce qui reste aux pauvres. Mais quoy que soient ces Bonzes & ces Sayes qui vivent assez austerement, le Roy & les Mandarins n'en font pas beaucoup de cas, & il n'y a que le menu peuple qui les honore.

Dans le Royaume de Tunquin, outre les grandes villes qui ont plusieurs Pagodes, il n'y a guerre de bourgs ny de village qui n'ait la sienne, & chaque Pagode est servie du moins par deux Bonzes & par deux Sayes. Mais il y a telle Pagode qui entretient tant de Bonzes que de Sayes jusques à quarante, qui vivent en communauté sous un Superieur. Ils tiennent la croyan-

ce

ce de Chacabout, & un bouc est l'idole qu'ils adorent. Ils portent tous au col une maniere de chapelet de cent grains, qui sont de bois & fort gros, avec un baston à la main, & au bout du baston il y a un petit oiseau d'un bois verny. Ils vont demander l'aumosne pour leur entretien & ils ne sont pas comme les Bonzes des autres Royaumes, qui ne demandent l'aumosne qu'avec gravité, ceux-cy au contraire la demandent avec une grande humilité & modestie, ne prenant jamais que ce qui leur est necessaire, & s'ils ont quelque chose de reste, aussi tost qu'ils ont achevé leur repas, ils le donnent aux pauvres veuves qui ne peuvent gagner leur vie, & aux orfelins. Leur regle leur permet le mariage, pourveu qu'ils sortent de leur Monastere. Ils assistent ordinairement aux funerailles des Grands, où ils disent leur façon de chapelet, & y sonnent de leurs cornets ou trompetes, faisant sonner en mesme temps les grosses cloches de leurs Pagodes.

Au reste les Tunquinois ont une particuliere veneration pour deux Magiciens & une Magicienne. Le premier des Magiciens qu'ils nomment *Tay bou*, leur fait à croire qu'il sçait le succez des affaires à venir, de sorte que quand ils ont dessein de marier leurs enfans, de bastir une maison, d'acheter une terre, ou d'entreprendre quelque negoce, ils vont consulter cet oracle pour sçavoir ce qui leur arrivera. Le Ma-

gicien leur fait un doux accueil, & avec une feinte modestie leur demande, par exemple, l'age de la personne dont il s'agit, pour sçavoir le succez de l'affaire qu'elle veut entreprendre. Puis ayant pris un grand livre épais de trois doigts, où il n'y a que des figures d'hommes, de demy hommes, & de toutes sortes d'animaux terrestres & aquatiques, & de cercles, de triangles & de quarrez, il l'ouvre, & met en mesme temps dans un gobelet trois pieces de cuivre, où d'un costé seulement il y a quelques caracteres gravez. Aprés avoir bien remué ces trois pieces, il les jette à terre comme au sort. Si tous les caracteres se trouvent dessous, il ne daigne pas regarder dans son livre, & c'est un tres-mauvais presage pour la personne dont il s'agit. Mais si un caractere ou deux viennent dessus, il regarde dans son livre, & fait accroire à la personne tout ce qu'elle veut. Que si le hazard fait que tous les caracteres des trois pieces paroissent ensemble, alors le Magicien dit que c'est la personne du monde la plus fortunée.

Le second Magicien appellé *Thay phou thouy*, est celuy auquel ils ont recours dans leurs maladies. Quand un malade le vient trouver, il prend un livre plein des mêmes figures de celuy du precedent Magicien. Il n'y a de difference que dans la forme du livre, car celuy cy n'est que de la grosseur du pouce, & d'environ quatre doigts de long à huit pans, sur chacun desquels il y a plu-

ſieurs chifres. Si apres pluſieurs ſingeries qu'il fait devant le malade pour l'abuſer, il dit qu'il reconnoiſt que la maladie vient du demon, alors il luy fait hommage avec le malade & avec ceux qui l'ont amené. Cet hommage ſe fait par pluſieurs ſacrifices, & ceux qui ſont amis du malade preſentent au demon, ou plûtoſt au Magicien une table chargée de ris & de viandes. Mais ſi apres toutes ces offrandes le malade ne recouvre pas la ſanté, tous ſes parens & amis avec le plus de ſoldats qu'ils peuvent amaſſer entourent le logis du malade, & chacun fait trois decharges de mouſquet pour chaſſer le demon de la maiſon. Quelquefois ce Magicien fait accroire au malade & à ſes parens, que c'eſt le Dieu des eaux qui eſt la cauſe de la maladie, & c'eſt quand le malade eſt de ces gens de mer ou de riviere, comme matelots, batteliers, peſcheurs, & afin qu'il gueriſſe, & que le Dieu s'appaiſant retourne dans ſon Empire aquatique, il ordonne que le chemin depuis le logis du malade juſqu'à la riviere la plus proche ſoit couvert des plus belles pieces d'etofe que toute la parenté puiſſe avoir, & que d'eſpace en eſpace on dreſſe des hutes, dans chacune deſquelles il y ait deux tables couvertes pendant trois jours de toutes ſortes de viandes, tout cela pour inviter le Dieu à ſe retirer, & luy faire honneur juſqu'à ce qu'il rentre dans ſon Empire. Mais pour mieux ſçavoir la ſource de la maladie, le *Thay phou thouy* leur fait acroire qu'il faut qu'ils

aillent consulter le *Thay bou*, qui est le premier Magicien, & s'il repond que les ames des morts, (car ils croyent le passage des ames d'un corps à l'autre) ont causé cette maladie, le Magicien employe toutes les ruses & les artifices, pour attirer à soy ces ames malfaisantes, & quand il a pû avoir, à ce qu'il dit, celle qui cause le mal, il la renferme dans une bouteille pleine d'eau jusques à ce que le malade soit gueri, & alors on casse la bouteille, & l'ame a la liberté de s'en aller. Quand ces pauvres gens ont recouvré leur santé, le Magicien leur fait accroire que si cette ame n'eut elle esté bien enfermée, ils n'auroient jamais échapé de cette maladie, & qu'ils en seroient morts infailliblement.

La Magicienne que les Tunquinois vont aussi consulter, s'appelle *Bacots*, & a grande intelligence avec le demon, auquel si elle a une fille, elle en fait offrande si tost qu'elle est née pour mieux acquerir ses bonnes graces, & avoir plus de connoissance dans la magie. Quand une mere pleure la mort de son enfant, & qu'elle veut sçavoir en quel estat est son ame en l'autre monde, elle va trouver cette *Bacots*, qui pour contenter le desir de cette mere, se met aussi tost à battre son tambour pour appeller par ce bruit l'ame du defunt, qui paroist devant elle, à ce qu'elle luy fait accroire, & qui luy conte si elle est bien ou mal, mais ordinairement elle dit à ces pauvres meres que cette ame est bien heureuse au lieu où elle est, &

qu'il faut qu'elle s'en console, à moins qu'elle ne veüille qu'on croye qu'elle a de la douleur du bonheur de son enfant.

Les superstitions de ces peuples sont en si grand nombre, qu'il y auroit de quoy en remplir un juste volume ; mais je me contenteray d'en rapporter encore quelques-unes des principales. Les gens d'étude s'appliquent fort à apprendre en regardant dans un miroir à predire les choses à venir, & se vantent de pouvoir dire à ceux qui les viennent consulter, ce qu'ils deviendront un jour, & quel sera le succez de leurs affaires.

Il y en a qui presentent de l'eau de vie aux morts, & en arrosent leurs cendres, mais ils ne font cela qu'à celles de leurs Ayeulx, pour leur demander la santé, l'honneur & les richesses.

Il y en a d'autres qui le premier jour de leur année prennent de la chaux, & font plusieurs figures, rondes, quarrées & en triangle, sur le seüil & sur le pas de leurs portes. Ils disent que ces figures font peur aux esprits malins, & sur tout que la triangulaire les fait fuir d'abord. Quelques-uns en considerant les pieds d'une poule, en tirent de bons ou mauvais augures. D'autres allant en campagne, s'ils n'éternuent qu'une fois retournent au lieu d'où ils sont partis le matin, disant que s'ils passoient plus avant il leur arriveroit infailliblement quelque disgrace ; mais s'ils éternuent deux fois ils poursuivent leur chemin avec joye, ne craignant aucun danger pour ce jour-là.

Il y en a de si superstitieux, qu'en sortant de leurs maisons s'ils rencontrent quelque femme ils retournent chez eux pour deux ou trois heures, croyant que s'ils avoient passé outre ils seroient tombez dans quelque malheur. Mais s'ils rencontrent un homme c'est un bon presage.

Le premier fruit qu'ils ceüillent au commencement de leur année est celuy que porte *l'Arequié*, dont il a esté parlé au chapitre troisiéme, & c'est aussi le premier qu'ils mangent avec grande ceremonie durant le premier quartier de leur seconde lune. Il y en a de si endiablez qu'ils empoisonnent ce fruit, & font en sorte qu'un enfant en mange, croyant qu'en ostant la vie à un de ces pauvres innocens, le bonheur les doit accompagner toute l'année.

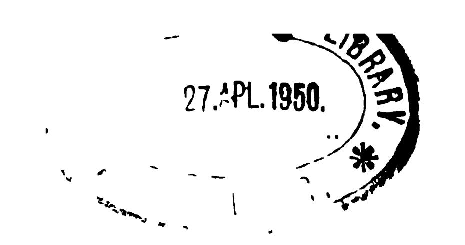
Quand il se fait éclypse de lune, ils disent que c'est un dragon qui luy fait la guerre & qui s'efforce de la devorer. Alors pour la secourir & faire fuir le dragon; tous ceux qui ont des armes à feu les tirent, on sonne toutes les cloches, on fait grand bruit de tambours, & pendant ce temps-là l'éclypse se passe, ce qui leur fait croire qu'ils ont delivré la lune, & ils font de grandes réjouissances, comme s'ils avoient remporté quelque grande victoire sur leurs ennemis.

Ils ont aussi de grandes superstitions pour les heures du jour & de la nuit. Ils divisent le jour naturel, c'est à dire tant le jour que la nuit, en douze heures, & ils donnent à chacune le nom d'un

animal, comme du tygre, du lion, de l'ours, du cheval, du dragon, du ſinge, &c. Les lunes & les jours ont auſſi les meſmes noms ; & quand un enfant vient au monde, auſſi toſt le pere & les parens vont voir le nom de l'animal que porte l'heure où l'enfant eſt né, & ils croyent que cet animal-là luy eſt funeſte. Dans le temps que mon frere eſtoit à la Cour du Tunquin, le Roy qui regnoit alors estant né à l'heure du cheval, ne donnoit jamais d'audience cette heure-là, & ne ſortoit point de ſon Palais, de crainte qu'il ne luy arrivât quelque malheur durant ce temps-là. Ce Prince eſtoit ſi ſuperſtitieux, qu'un de ſes enfans eſtant mort à la cinquiéme lune, qui eſt celle qui porte le nom du cheval, il ne voulut jamais permettre qu'on l'enterrât, mais il fit brûler le corps, & jetter enſuite les cendres au vent.

Voilà ce que j'ay pû receüillir de plus ſingulier & de plus conſiderable de l'eſtat du Royaume du Tunquin, tant des manuſcrits que me laiſſa feu mon frere qui mourut aux Indes, que des converſations que j'ay eues avec pluſieurs Tunquinois à Batavia & à Bantam.

FIN.



HISTOIRE

DE LA CONDUITE DES HOLLANDOIS EN ASIE,

Tant envers leurs Sujets, qu'envers les Estrangers, pour soûtenir le Commerce.

CINQUIEME PARTIE.



HISTOIRE DE LA CONDUITE DES HOLLANDOIS EN ASIE

CHAPITRE PREMIER.

Dessein de l'Auteur.

MOn dessein n'est pas de blasmer la conduite des Hollandois en general, en écrivant icy les desordres que l'avarice de quelques particuliers a causez souvent dans l'Asie, à la honte de leur païs & du nom Chrestien. Je sçai que cette Nation s'est acquis d'ailleurs beaucoup de gloire par la navigation & par les armes, & mesme qu'elle a fort contribué au restablissement des Arts & des belles Lettres. Ainsi, je suis tres éloigné de la vouloir offencer, & je le puis moins que jamais, presentement qu'elle accepte

la paix que le Roy luy a si genereusement acordée, & qu'elle rentre dans nostre Alliance qui lui a toûjours esté utile & honorable. En effet, la conduite de cette Republique est si sage, qu'elle merite l'estime & l'admiration de tout le monde ; car que peut-on voir de plus admirable que la resistance qu'elle a faite pendant quarante ans à toute la Maison d'Autriche ? & mesme dans cette derniere guerre avec quelle sagesse n'a-t'elle pas sçeu reparer ses pertes, engager presque tous les Princes de l'Europe dans sa querelle particuliere, & prendre le moment favorable pour la terminer ? Neantmoins il faut avoüer que cette avidité du gain qui ne regne que trop parmi ces Peuples, leur a fait quelquefois commettre de grandes fautes, & que cette envie demesurée qu'ils ont d'exclure du Commerce les autres Nations, les a mis comme à deux doigts de leur ruine, & en danger de perdre leurs propres Estats & leur liberte : Au lieu qu'ils devroient considerer que le Commerce est un champ libre & ouvert pour l'industrie de tous les hommes, & qu'il n'y a point de Loy qui dise que le plus fort ait droit d'en bannir les autres. Pour moy j'ay toûjours crû que la justice & la bonne foi sont les premieres & les principales qualitez d'un negociant, & je me suis très-bien trouvé de cette conduite: je n'ay à me reprocher aucun gain illegitime, & je n'ay couru sur le marché de personne, ny fait des brigues & des injustices pour rendre ma condition meilleure, C'est ce qui m'a donné quelque credit dans tout l'Orient: car le grand secret dans le trafic pour bien

gagner, c'est d'estre desinteressé, & de sçavoir mesme perdre à propos. Aussi, quand il m'a falu faire quelque depense pour le bien de la Religion Chrestienne, pour la gloire de la France, & pour mon honneur propre, j'ay toûjours compté l'argent pour rien & j'ay mieux aimé qu'on m'accusast de prodigalité que d'avarice; Et bien que mes interessez ayent profité comme moy de l'effet de mes liberalitez particulieres, je n'en ay jamais rien mis sur leur compte. Par ce moyen, je me suis ouvert l'entrée dans la Cour des Princes, & j'ay acquis la confiance de tous ceux qui se meslent de negocier. Si j'en suis revenu moins riche, du moins j'oze dire que je n'y ay pas fait de des-honneur aux Chrestiens & aux François: graces à Dieu, j'en ay raporté une bonne reputation, & cette reputation m'est plus chere que tout l'or & toutes les pierreries des Indes.

C'est ce que la pluspart des Marchands & des Officiers Hollandois n'ont pas fait, & comme j'ay esté presque toûjours témoin oculaire (pendant quarante années que j'ay passé en Asie) des choses que j'escris sur leur sujet, je n'en avanceray aucune qui ne soit tres-veritable, & je ne diray rien que je n'aye veu ou que je n'aye apris de gens dignes de foi, & qui n'avoient nul interest à me deguiser les choses; Au reste, je ne touche point icy le Corps des Estats Generaux que je respecte; je ne blâme que des particuliers avec lesquels j'ay peu mesures à garder apres les injustices qu'ils m'ont faites en plusieurs occasions.

Je n'entreprens pas d'écrire l'histoire de l'éta-

bliſſement des Hollandois dans les Indes, ce ſeroit un trop long diſcours; mais ſeulement celle de la conduite qu'ils y ont tenue pendant mes voyages; & peut-eſtre rendray-je en cela un ſervice conſiderable à leur celebre Compagnie de Commerce, en luy decouvrant beaucoup de choſes qu'elle ignore, ou du moins qu'elle ne ſçait pas ſi diſtinctement. J'en ay appris une bonne partie de la propre bouche des Chefs de Comptoir, appellez autrement Commandeurs, qu'elle tient en divers lieux de la Perſe & des Indes, avec leſquels je me ſuis ſouvent trouvé & dont il m'a eſté aiſé de decouvrir la conduite.

C'eſt une choſe aſſez connue que la Compagnie des Indes en Hollande eſt compoſée de ſix Chambres, dans toutes leſquelles enſemble il y a ſeize Directeurs, qui font dix ſept voix, parce que le Preſident en a deux; Qu'Amſterdam fait ſeule la moitié de la Compagnie, Middelbourg un quart, & Roterdam, Delft, Incuſe & Horn l'autre quart, c'eſt à dire chacune une ſeiziéme partie. C'eſt cette Compagnie ſi fameuſe dans l Univers, qui tolere, ou du moins qui ne void pas aſſez bien les grands & intolerables abus qui ſe commettent aux Indes à ſa honte & à ſon deſavantage, & qui n'y apporte pas tous les remedes qu'elle pourroit. Et c'eſt ſans doute par une ſuitte de cette negligence, & un viſible châtiment des injuſtices & crüautez qu'elle a ſouffertes, qu'elle a perdu le poſte important de l'Iſle Formoſa, depuis la perte de laquelle elle n'a pas eſté en ſi bon eſtat qu'auparavant. Car alors les Chinois, les peuples de Tunquin, & de Cochinchine,

& d'autres pays où croist la soye, ouvrant les yeux aussi bien que ceux du Japon, & voyant que les Hollandois vouloient par tout estre seuls les maîtres, declarant d'abord la guerre à ceux qui vouloient marcher sur leurs brisées; Tous ces peuples, dis-je, entreprirent alors le negoce de la soye; Ils allerent au Japon, & la donnerent à vingt-deux pour cent meilleur marché que ne faisoient les Hollandois : Ils firent de plus sçavoir au Roy du Japon, que s'ils pouvoient avoir le commerce libre, & que les Hollandois ne les vinssent point traverser, ils donneroient la soye jusques à trente pour cent meilleur marché qu'eux, & ainsi de toutes les autres marchandises Car la plus grande partie de celles que les Hollandois portent au Japon, ils les prennent en ces pays-là, où le plus grand negoce consiste en soyes & en cornes, principalement en celles de bufle, de cerf, & de bœuf: & pour celles de bufle & de cerf, leur Isle Formosa leur en fournissoit assez. En un mot quand ils ont perdu cette *Isle*, ils ont perdu la plus belle fleur de *leur couronne*; & depuis ce temps là ils ne tirent pas du Japon le tiers du profit qu'ils faisoient auparavant. C'est ce que je reconnus bien estant en Bengale l'an 1666. par l'argent qu'en rapporterent les deux Vaisseaux qui venoient du Japon, & par le recit que me firent des gens qui estoient au service de la Compagnie. Enfin sur les plaintes que toutes ces Nations Orientales firent au Roy du Japon, il fit une Ordonnance, par laquelle il declara que si les Hollandois en inquietoient aucune & la traversoient dans

ſon commerce, il feroit crucifier tout autant des leurs qui ſe trouveroient ſur ſes terres, & qu'il ne permettroit jamais qu'aucun d'eux y miſt le pied. Voilà comment eſt décheu le grand negoce que les Hollandois faiſoient au Japon.

J'ay dit que la Compagnie Hollandoiſe ſouffre des injuſtices & des cruautez, dequoy j'apporteray dans la ſuite pluſieurs exemples ; & il ſemble que celles que nous reprochons aux Eſpagnols dans l'Amerique, leur doivent eſtre plus pardonnables qu'aux Hollandois qui veulent les imiter dans l'Aſie ; parce que les premiers exerçoient leur barbarie ſur des Idolâtres & des Sauvages, du nombre deſquels ils pouvoient eſtre accablez ; & que ceux-cy s'attaquent à des Chreſtiens, dont un ſi beau nom devroit retenir leurs violences.

Ce qui porte encore un grand prejudice à la Compagnie, eſt le manque de bons Chirurgiens dont elle n'a pas le ſoin de ſe pourvoir. C'eſt en cela qu'elle eſt tres-mal ſervie, la plus part de ces Chirurgiens qui montent ſur leurs Vaiſſeaux, n'eſtant que de jeunes gens, qui apres trois années d'aprentiſſage dans une boutique où ils n'ont fait que raſer, ou panſer par hazard quelque bleſſeure de coup de coûteau, à quoy les Matelots ſont ſujets entr'eux, viennent d'abord offrir leur ſervice quand on équipe une flotte. Il eſt vray que l'intention de la Compagnie eſt de n'en point prendre qui ne ſoient capables, & qu'apres avoir eſté interrogez par un des Maiſtres Chirurgiens de la ville, à qui elle donne de bons gages ; Mais ce Maiſtre Chirur-

gien est bien aise de tirer des deux costez ; Et voicy comme la chose se fait. Le jeune Chirurgien se va presenter à la Compagnie, qui luy promet de le prendre, pourvû que le Maistre juré réponde qu'il soit capable. Aussitost le pere ou la mere du jeune homme, ou quelqu'un de ses parens, va trouver ce Maistre Chirurgien à qui il fait un present, & celuy qui a le plus donné a la preference. Pour cet effet on luy donne sa leçon par écrit, ce qu'on luy doit demander, ce qu'il doit repondre, parce qu'il doit estre interrogé en presence d'autres Chirurgiens, entre lesquels il se trouve toûjours quelque compere, qui par le souvenir d'un souper receu, & l'esperance d'un autre, fait que le tout se passe galamment & en silence. Ainsi quand le jeune Chirurgien s'embarque, pourvû qu'il ait quelque peu d'antimoine preparé, & qu'il sçache faire quelque medecine qui fasse faire quinze ou seize selles, il croit estre bien fourni. Comme j'estois à Batavia, la flotte y arriva de Hollande, & je vis amener un Chirurgien de l'un des Vaisseaux qui avoit les fers aux pieds. Je m'informay du sujet, & j'appris qu'on l'avoit enchaîné de la sorte, parce que de dix malades qui estoient sur le Vaisseau, & à qui il avoit donné quelque purgation, huit en moururent peu d'heures apres. Les Chirurgiens de Batavia voyant bien qu'il ne pouvoit pas éviter d'estre pendu, comme en effet il y fut condamné, pour n'avoir pas la honte qu'un de leurs *fraters* eust fini sa vie par une corde, trouverent le moyen de l'empoisonner. Environ le mesme temps, un Orfevre François me vint

avertir qu'il y avoit à l'Hospital de Batavia un jeune homme Parisien en mauvais estat. La charité m'obligea de l'aller voir, & je le trouvay au milieu de cinq ou six de ces jeunes Chirurgiens, qui consultoient si l'apres-disnée ils luy couperoient la jambe pour une playe qu'il y avoit, ce qu'ils conclurent de faire. Pour empescher le coup, & tirer ce jeune homme d'entre les mains meurtrieres de ces jeunes ignorans, je fus promptement trouver le Chirurgien Major, pour le prier de me donner ce Soldat, m'offrant de le faire panser & de le nourrir à mes dépens, ce que j'obtins; & l'ayant mis entre les mains d'un Chirurgien Aleman qui estoit le Chirurgien des Esclaves, il le guerit en peu de temps. Je fis plus; car à force d'amis & de presens, j'eus son congé, & je le ramenay avec moy en France. Il s'appelloit Samuel Lorrain fils d'un riche Bourgeois de Paris de la rue de Seint.

Mon dessein est donc dans cette Histoire de mettre au jour toute la conduite des Hollandois en Asie, & tout ce qui s'est passé de mon temps sous l'administration de chaque General à Batavia, & sous celle des Commandeurs dans les principaux comptoirs de Perse & des Indes. Je viendray ensuitte à celle des Hollandoises, qui ont souvent, comme des femmes ont en d'autres lieux, leur bonne part au gouvernement: & je laisseray apres le Lecteur dans la pleine liberté de juger des choses, & de faire telle reflection qu'il luy plaira.

CHAPITRE

CHAPITRE II.

De l'Isle Formosa, & comment elle fut prise par la trahison dont les Hollandois se servirent pour s'en rendre les maistres & en chasser les Anglois. Comme aussi de la prise que les Chinois en ont faite sur les Hollandois en l'an 1661. le cinquiéme Juillet, par la lâcheté du Gouverneur.

L'Isle Formose a quelque 80. lieuës de tour. Les Hollandois n'ont jamais possedé toute l'Isle : Ils estoient maistres de quatre forteresses, de cinquante deux villages, & de quelque quatorze ou quinze mille habitans.

On a cru depuis long-temps qu'une partie de l'or que l'on croyoit venir du Japon, provenoit de cette Isle : Et voicy comme l'on en a decouvert quelque chose. Il y avoit un jeune homme dans la forteresse en qualité de Sous-marchand ; mais pour estre un peu volage, & ne se pas bien acquiter de sa charge, il fut deposé & fait soldat. Se voyant reduit à cette vie miserable, il resolut de mourir plustost que d'estre davantage dans cette misere. Se trouvant le plus souvent seul dans le magasin où il y avoit toute sorte de clinquaillerie, il fit un petit ballot de celle qu'il jugea estre la plus propre pour les gens qui habitent les montagnes de cette Isle, & ayant trouvé le moyen de sortir du Fort, il se mit en chemin pour gagner païs. Ayant demeuré environ quatre ans

parmy ces Montagnards, où il avoit eu le loisir d'apprendre leur langue & le negoce du païs, il se hazarda de retourner vers les Hollandois, de qui il fut bien receu, parce qu'ils souhaitoient fort de sçavoir comment ce peuple se gouvernoit, & quel negoce on pourroit faire avec eux: Et voicy quel fut le recit qu'il leur fit de son voyage.

Premierement, leur dit-il, pour ce qui est du gouvernement de ces peuples, il y a sur six villages un Intendant avec quatre Conseillers qui rendent la Justice, & le moindre larcin est puni de mort. Le supplice pour les hommes est de les crucifier; & pour les femmes on les couche de leur long sur une grosse poutre de bois, où on les lie, puis avec un sabre on leur coupe le corps en trois. Le premier supplice est pour l'homme qui a tué ou volé; & l'autre est pour la femme quand elle a aussi volé, ou qu'elle a paillardé. Quand le vol ne seroit que de la valeur de dix sols, on leur donne deux cent coups de foüet, & on leur applique un fer rouge à la joüe, afin de les reconnoistre: Que ceux qui croyent n'estre pas bien jugez, soit au civil, soit au criminel, appelloient de la Sentence, & s'en alloient vers le Nord-est de l'Isle, où il falloit que pres de la mer il y eust une ville, où celuy qui commande en chef à tous ces Montagnards fist sa residence: Que sur la fin de nostre mois de Mars, plusieurs de ces Montagnards se rendent à cette ville, sur tout ceux qui se meslent du negoce, & qu'ils portent avec eux

tout ce qu'ils peuvent ramaſſer le long de l'année de cornes de cerf, de bœuf, de buffle, & les peaux de ces animaux mal preparées, & qu'il reviennent d'ordinaire ſur la fin du mois d'Avril, rapportant des étofes du Japon & de la Chine, des robbes & des toiles de ces pays-là, & d'une certaine monnoye d'or & d'argent du Japon, l'une & l'autre de diverſes eſpeces & de diverſe valeur. Je crois aſſeurement, pourſuivit il, que dans les montagnes de cette Iſle qui ſont pres de la mer, il y a quelques mines d'or, ou quelque riviere où l'on en trouve en poudre, & que les Japonois viennent l'enlever avec leurs vaiſſeaux. J'ay fait tout mon poſſible pour aller voir d'où vient cet or, & où ſe fait ce negoce; mais ces gens là m'ont toûjours renvoyé apres avoir marché quelques jours; car de trois en quatre heures de chemin il y a des Gardes qui veulent ſçavoir où chacun va, & meſme qui ne laiſſent pas paſſer les gens du païs, ſi ce n'eſt ceux qui vont pour appeller d'un jugement, ou pour marchandiſe. Pour ceux qui veulent aller du coſté du couchant, ils ne les empeſchent point, parce qu'ils ſçavent bien que de ce coſté là hors de leurs montagnes le plat pays eſt aux Hollandois, & qu'ils n'ont garde de venir ſe mettre entre leurs mains. Ce jeune homme adjouta qu'il ſe faiſoit fort d'aller par tout, & juſques au lieu où abordoient les vaiſſeaux du Japon pour faire negoce, pourveu qu'ils luy fiſſent donner des marchandiſes qui y fuſſent propres, comme du corail, de l'ambre jaune, des

miroirs, & ſur tout quelques peaux de ces poiſſons de mer, qui ſont plus rudes que le chagrin. C'eſt dequoy l'on couvre en ces païs-là au lieu de cuir, la gaine des ſabres ou coutelas, & l'on fait grand eſtat de ces peaux-là; car d'ordinaire au milieu du dos de ce poiſſon, il ſe trouve neuf petites pierres, qui ſont comme une roſe, huit en rond, & une au milieu, de la maniere que vous voyez ces neuf points diſpoſez. Autresfois, quand il n'y avoit que les Portugais qui faiſoient le négoce du Japon, c'eſtoit comme une choſe incroyable de leur entendre dire combien ils vendoient chacune de ces peaux, lorſque ces huit pierres qui font le tour ſe trouvoient égales, d'une meſme grandeur & hauteur, qu'elles faiſoient un cercle parfait dans une égale diſtance l'une de l'autre, & que celle qui eſt au milieu ſe trouvoit la plus grande & la plus haute. Pluſieurs Portugais de Goa m'ont aſſeuré d'avoir eu pour une de ces peaux juſqu'à la valeur de dix mille piaſtres & au delà. Il faut auſſi que cette peau ſe trouve aſſez longue pour couvrir toute la longueur de la gaine, ſans qu'il ſoit beſoin d'y ajoûter de morceaux. Il ſe peſche de ces poiſſons dans le Golfe Perſique où j'en ay vû; mais je n'en ay jamais vû qui fuſſent parfaits comme on les deſire, & il n'y a point de marchandiſe qui hauſſe de prix comme celle-là; car une des moindres peaux ſe peut avoir pour un eſcu, quand il n'y a que trois ou quatre pierres, les autres eſ-

tant tombées, ou quand elles sont fort inegales; au lieu qu'une peau parfaite telle que je l'ay dépeinte, vaudra jusques à dix mille écus.

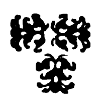
Le Gouverneur fit donc donner au jeune Hollandois ce qu'il avoit demandé, & il s'en alla; mais comme peu de temps apres les Chinois chasserent tous les Hollandois de l'Isle, on n'a pas sceu ce que le jeune homme est devenu.

Je ne croy pas que ceux qui ont écrit de la prise de cette Isle, ayent sceu le sujet qui fit qu'elle fut renduë en si peu de temps. Le peu de cœur du Gouverneur y contribua beaucoup, comme aussi d'avoir manqué à la promesse qu'il donna à un de ses Soldats François, de Roüen, & brave, nommé Abraham Dupuis. Ce garçon ayant achevé son temps, qui est de sept années, comptant les deux années pour les voyages d'aller & venir, comme c'est l'ordre de la Compagnie de ne retenir aucuns Soldats où autres Serviteurs quand ils ont achevé leurs temps, ce Soldat Abraham Dupuis voyant que son temps estoit finy, demanda son congé, que le Commandeur luy accorda en dissimulant le dessein qu'il avoit de le retenir, & le remit lors qu'il seroit arrivé quelques vaisseaux, Quand les vaisseaux furent arrivez & pres à s'en retourner en Batavia, le Soldat croyant s'en aller, fut dire au Gouverneur : Monsieur voila les vaisseaux qui sont prests à s'en retourner, vous m'avez promis que je m'en irois avec les premiers vaisseaux qui iroient en Batavia, je veux donc m'en aller. Le Commandeur luy repartit bruta-

lement; quand tu verras cette Forteresse en mer à la voile comme ces vaisseaux, tu t'en retourneras. Quelque temps apres les Chinois vinrent assieger la Place, & durant ce siege il survint un si grand debordement d'eau, tant de la terre que de la mer, que la Forteresse fut presque innondée, & que l'eau montoit jusques aux fenestres des premieres chambres. Le Soldat voyant cela vint au Commandeur, & luy dit: Commandeur, vous m'avez promis que lors que la Forteresse seroit en mer vous me laisseriez aller; je trouve la mer assez haute pour y mettre les voiles. En mesme temps le Commandeur se ressouvint de ce qu'il avoit dit au soldat, & ne luy fit que répondre: Va, & prions tous Dieu que nous puissions retourner en Batavia. Ce soldat comme desesperé vint une heure ou deux apres dans le Corps-de-garde, n'ayant autre chose sur son corps que son caleçon & son épée fourrée dans la ceinture de son caleçon, & ainsi par l'une des fenestres se jetta en mer, & se fut rendre du costé des assiegeans. Ceux qui virent l'action du soldat furent aussi-tost en donner avis au Commandeur, qui vint avec precipitation au Corps-de garde, & comme le Soldat n'estoit pas encore loin, le Commandeur demanda à ces Soldats qui d'eux vouloit se jetter à la nage pour tascher de l'avoir vif ou mort, qu'il luy donneroit deux cens pieces de huit, qui sont deux cens écus. Il se trouva un Sergent qui accepta le party d'aller apres luy; mais ce fut pour se retirer du service de la Com-

pagnie, dont il estoit aussi mal satisfait que le soldat fugitif. Ils furent également heureux dans leur fuite, & arriverent au quartier des Chinois, & dés qu'ils y furent, les Gens du General Cocxima les luy menerent; & ce General qui estoit homme d'esprit, les caressa fort, & s'informa d'eux de l'estat où estoit la Forteresse: ce qu'ayant sceu, il prit ses mesures sur ce que ces deux hommes luy dirent, qu'il n'estoit pas bien posté pour prendre la Forteresse, pour ce qu'il la battoit du costé qui estoit le plus fort, & où estoit le plus de deffense; mais que s'il la vouloit attaquer du costé qu'ils luy diroient, ils consentoient qu'il les fist mourir s'il n'emportoit la Place dans huit ou dix jours. Si ces deux soldats ne fussent arrivez, le General estoit dans le sentiment de lever le siege; mais dés aussi-tost qu'il eut attaqué la Forteresse du costé que ces deux soldats luy avoient dit, & quantité de coups de canons tirez par l'espace de cinq jours: comme il preparoit tout son monde pour donner un assaut general, le Commandeur Hollandois qui craignoit fort de perdre la vie & ses richesses, & la plus grande partie de ceux de son conseil qui estoient de son humeur, voyant qu'il falloit se preparer à soûtenir un assaut, ils envoyerent demander à composer, ce qui leur fut accordé, & avec bonne composition ils rendirent la place. Durant ce siege les Hollandois firent une sortie, croyant de lui prendre un quartier des Chinois, & dans ce party les

Hollandois furent battus & quatorze faits prisonniers. Comme ce General Chinois vit ce nombre de Hollandois en son pouvoir, luy & plusieurs autres Chinois se ressouvinrent des cruautez que les Hollandois avoient exercez sur les Chinois quand ils avoient eu quelque victoire sur eux en mer, & il fit prendre ces quatorze Hollandois ausquels il fit à chacun crever un œil, couper le nez & les oreilles & une main qu'il fit attacher à leur col, & en cet estat il les renvoya au Fort, avec ordre de dire au Commandeur que c'estoit la nation Hollandoise qui leur avoit apris à traiter leurs ennemis si inhumainement, & qu'il n'ignoroit pas que l'un de leurs Capitaines ayant pris un de leurs vaisseaux Chinois, & faisant couper la teste à une partie, & faisant jetter l'autre en mer, le Chirurgien Hollandois demanda à son Capitaine un de ces Chinois pour en faire une Anatomie vif, ce qui luy fut acccordé, & des aussi-tost le Chirurgien le fit lier sur une planche, & comme il commençoit à le decouper, les Matelots Hollandois ne pouvant voir cette tyrannie, l'osterent des mains de ce Chirurgien & le jetterent en mer. Le Lecteur verra plus au long l'histoire de ces quatorze personnes au Chapitre XVI.



CHAPITRE

CHAPITRE III.

Du peu de ſcrupule que font les Hollandois de ne pas tenir leur parole dans leurs Capitulations.

LE brave Cocxima General des Chinois tint la parole qu'il avoit donnée aux Hollandois, quand ils luy rendirent les Forteresses qu'ils tenoient dans l'Isle Formosa, & leur donna mesme des vivres suffisamment pour leur subsistance durant deux mois, & pour leur voyage. Mais les Hollandois n'ont pas agi de mesme dans l'Isle de Ceylan, ayant manqué ouvertement de parole au Roy de cette Isle dans l'accord qu'ils firent avec luy pour chasser les Portugais de ses terres. Il avoit esté stipulé entr'eux & le Roy de Candi, qui est le Roy de l'Isle, que toutes les Villes & Forteresses que les Hollandois reprendroient sur les Portugais seroient remises entre ses mains, à condition que le Roy ne donneroit de la canelle qu'à eux, & à un certain prix dont l'on estoit convenu. Mais à la premiere ville qu'ils prirent, qui fut Ponta de Galle, où ils furent puissamment aidez par les troupes du Roy de Candi, & celles du Roy d'Achem, ils eurent la subtilité de faire entrer les leurs les premiers dans la place, où ils se saisirent d'abord de l'Eglise pour en faire un corps-de garde, & de tous les bastions. En mesme temps ils firent entrer tous les vaisseaux qu'ils avoient là dans le port, & firent transporter une

partie du canon qui estoit dessus, pour en border les rampars & autres lieux où il estoit necessaire. Ainsi dans peu de jours la Ville fut plus forte qu'elle n'avoit jamais esté du temps que les Portugais en estoient maistres. Le General Hollandois se voyant en defense, & ne craignant plus ces deux Armées, envoya vers le Roy de Candi & vers le General des troupes du Roy d'Achem, leur dire qu'ils pouvoient mettre leurs gens en quartier pour les rafraichir, & que pour luy il vouloit aussi laisser reposer les siens qui n'estoient pas accoûtumez aux chaleurs du païs, les trois Armées ayant assez fatigué tant par mer que par terre. En effet je me suis souvent étonné comme cette Armée Hollandoise pouvoit subsister en un païs si different du leur, & comme des gens nés au delà du cinquantiéme degré, pouvoient vivre en un lieu qui n'est qu'à six degrez de la ligne Equinoctiale, & qui l'a deux fois l'année perpendiculaire & pour son zenit ou point vertical. Car quand ils sont en campagne ils n'ont que de méchantes hutes pour parer cette grande chaleur, & quand il n'y a point de vent elle est beaucoup moindre dehors que dedans. Je reconnois que c'est une grace toute particuliere que Dieu fait aux Européans, qui peuvent resister à de pareilles ardeurs, & qui ne succombent point sous tant de fatigues.

Le General Hollandois fit aussi dire au Roy de Candi, & au General du Roy d'Achem, qu'il avoit assez de monde pour garder la Ville, & qu'il

s'assurassent que les Portugais ne le viendroient pas attaquer. Le Roy & le General furent surpris de ce compliment : Car selon l'accord qu'ils avoient fait le Roy s'attendoit d'y mettre la garnison, & les Hollandois pour donner quelque couleur à leur manquement de foy, dirent qu'ils consentiroient volontiers que le Roy y mist de ses troupes, pourvû qu'il les remboursast auparavant des frais qu'ils avoient faits en cette guerre, qu'ils firent monter à une si grande somme, que les revenus de ce Roy qu'ils connoissoient pauvre, n'auroient pû payer en cinq ou six ans. C'est ainsi qu'ils sont demeurez maistres de cette Place, & de celles qu'ils ont prises depuis, comme Colombo, Negambe, & Manar, où il y a une Pescherie de perles.

J'ay dit que le Roy de Candi est pauvre, & pour donner des preuves du peu d'argent qu'il y a dans son Royaume, je feray mention d'un de ses sujets qui fut trouvé sous un arbre de canelle voulant mourir de desespoir. On luy en demanda la cause, & il avoüa qu'il avoit tué son pere pour avoir sa bourse, mais que ce qui faisoit sa plus grande douleur, estoit qu'il ne luy avoit trouvé qu'un larin, qui est une piece d'argent de la valeur de douze sols de nostre monnoye.

Anciennement il n'estoit parlé que de la bonne foy des Hollandois ; mais il faut que ce fust de ceux qui n'ont point esté aux Indes : car en plus de quarante ans que j'ay employez dans mes voyages d'Asie, j'ay toûjours remarqué que

pour le moindre interest ils ont des équivoques & des detours tout prests pour retirer leur parole & manquer de foy. Ce que l'on ne trouve en aucune part du monde. Ils me l'ont fait éprouver plus d'une fois, & j'en ay dit quelque chose dans mes Relations des Indes. Chacun sçait qu'ils ont esté cause de la grande persecution qui se fit au Japon, où soixante mille Chrestiens, tant Portugais que de ceux du pais nouvellement convertis, furent mâssacrez. Voicy encore un mauvais tour qu'ils firent aux Portugais à la prise de Cochin.

Cette Ville se rendit à composition, qui portoit que la milice sortiroit avec les armes & tambour batant, & que pour ce qui estoit des gens d'eglise, des bourgeois, & autres de quelque sexe & âge qu'ils fussent, ils emporteroient de leur bien ce que chacun pourroit porter sans qu'il leur en fust fait le moindre tort. Il estoit dit aussi par la capitulation, que les Hollandois les meneroient à Goa, à Bassaim, & à Chaoul, selon le lieu où chacun desireroit aller. Et quand il fallut quitter la Ville, chacun, tant hommes que femmes, enfans, gens d'eglise, & esclaves, se chargea de ce qu'il avoit de meilleur. Apres quelques jours que ces pauvres gens furent en mer, les Capitaines Hollandois & autres Officiers des vaisseaux, les firent venir l'un apres l'autre dans la chambre de poupe, & les dépouillerent de tout ce qu'ils avoient, ne laissant aux hommes que la chemise & le caleçon, & aux femmes que leur bagou, qui est une forme de brassiere qui ne leur

vient qu'un peu audessous des mamelles, avec trois ou quatre aunes de toile dont ils s'entourent le corps depuis la ceinture jusqu'en bas, ce qui leur sert de juppe ou de cotillon sans y employer la main du tailleur : Mais les Hollandois n'en demeurerent pas là; ils pousserent plus loin leur cruauté & leur infamie, & ne se contentant pas d'avoir mis les femmes presques toutes nuës, ils en vinrent jusqu'à cet excez de mettre la main dans la nature des femmes les plus qualifiées, pour voir si elles n'y avoient point caché quelques pierreries. Le Lecteur aura sans doute de la peine à croire que des gens qui se disent chrestiens puissent venir à des actions si brutales & si infames: Mais la chose n'est que trop veritable, & trois mois apres la prise de Cochin je parlay à deux Capitaines qui s'en vantoient. Ils estoient du nombre de ceux qui avoient mené ces pauvres gens à Goa, & estant venus à Soualy, qui est le port de Surate, où j'estois alors, ils me voulurent vendre cinq diamans pour douze mille roupies, qui font environ six mille écus. Mais ayant sceu qu'ils avoient esté pris de la maniere que j'ay dit, à ces pauvres Portugaises, dequoy ces Capitaines osoient faire gloire, bien qu'au prix qu'ils me les laissoient je les eusse bien revendus le double, je n'en voulus point, & ne daignay pas les acheter. C'estoient cinq belles pierres, trois rosses, & deux épaisses.

Il n'est, dis-je, que trop vray, que les Hollandois qui sont aux Indes ne font aucun scrupule

de violer le droit des gens quand il s'agit de leur interest, & que la veuë du moindre profit leur fait mettre toutes sortes de fourbes en usage.

Il n'y a pas long-temps que lors qu'on avoi receu aux Indes quelques injustice de ces Officiers & Commis de la Compagnie, & que l'on pouvoit venir s'en plaindre en Hollande, la Compagnie où les Estats en faisoient faire raison. Mais à present si quelqu'un se va plaindre on se moque de luy, & l'on approuve toute ces injustices, pourveu qu'elles aillent au profit de la Compagnie. Il n'est pas moins inutille de s'en plaindre aux Estats, parce que la plus part de ceux qui les composent sont les premiers interessez dans la Compagnie, & plus de larcins & d'infidelitez que ceux qu'elle employe aux Indes font aux étrangers, plus il en revient de profit aux uns & aux autres. En deux de mes voyages ils sont cause que j'ay perdu pour le moins cent mille livres, contant ce qu'ils me volerent à Batavia. Car apres trois ans de procez que j'eux contre eux en Hollande pour ce sujet, je n'en ay jamais sceu tirer que dix mille livres, & de ce qu'ils me prirent j'en aurois fait trente mille ; à quoy il faut adjoûter autres dix mille livres de frais durant les trois années de procez, & pour les allées & venuës qu'il m'a fallu faire : Car comme ils sont à la fois juges & parties, quand ils ont fait tort à quelqu'un, ils prennent plaisir de luy faire manger le plus souvent plus qu'il ne demande, & sans l'honneur que j'avois d'estre un des Officiers de feu Monsei-

gneur le Duc d'Orleans, & que Son Altesse Royale voyant l'injustice qu'on me faisoit, daigna en parler de bonne maniere au Sieur Borel Ambassadeur en France pour les Estats Generaux à qui il en écrivit, je perdois la somme entiere, & n'aurois rien eu du tout.

Il se verra un grand nombre d'autres pareilles injustices dans le cours de cette Histoire, & apres cela il n'est pas mal aisé de croire le peu de zele que les Hollandois ont pour l'avancement du christianisme en ces païs d'Idolatres. Ce que je montreray dans le chapitre qui suit.

CHAPITRE IV.

Du peu de zele des Hollandois pour l'avancement du christianisme aux Indes; du mauvais ordre de leurs Hospitaux, & de leur defaut de charité.

IL est constant, & c'est une chose digne d'estre remarquée, que les enfans des Indiens ont l'esprit si vif & une memoire si heureuse, particulierement ceux des Isles Moluques & de l'Isle de Ceylan, qu'ils apprennent plus en un an que nos enfans en Europe ne font en deux. Du temps que les Portugais estoient maistres d'une partie de Ceylan, les Peres Paulistes, que nous appellons autrement Jesuistes, avoient dans chaque ville de belles maisons pour l'instruction de la jeunesse du païs, & ils ne pouvoient assez admirer la grande facilité qu'elle luy voyoit à apprendre

promptement toutes choſes. C'eſt pourquoy les Jeſuites firent une aſſemblée à Cochin, où ils ſe trouverent en grand nombre, & où il fut reſolu que hors les enfans nez de pere & de mere blancs, on n'enſeigneroit à tous les autres que la langue latine, pour pouvoir un jour dire la meſſe s'ils venoient à eſtre preſtres, & que cela leur ſuffiroit: car pour les laiſſer venir juſqu'à la Philoſophie & aux autres ſciences, ils ne le trouverent pas à propos, parce qu'en peu de temps ils en auroient ſçeu plus que l'on n'auroit voulu, & ſeroient devenus auſſi ſçavans que leurs maiſtres, pour ne pas dire plus que quelques uns qui viennent d'Europe. J'ay quelque fois nourri à Golconda & en d'autres lieux des Indes, quelques uns de ces jeunes écoliers, qui s'en eſtoient fuis de Goa, de Cochin, & de Coulombo, pour taſcher d'aller à Rome ou en d'autres lieux de l'Europe dans le deſſein de ſe pouſſer aux études, ſe faſchant de demeurer en ſi beau chemin.

Pour ce qui eſt de la pauvre jeuneſſe de l'Iſle Formoſa, on n'a pas eſté en peine d'apprehender qu'elle en vinſt juſqu'à la Philoſophie: car les Hollandois ont eu ſi peu de zele pour avancer la gloire de Dieu en cette Iſle, que bien qu'ils connuſſent que tous ces jeunes gens ne manquoient pas d'eſprit & de memoire, non plus que ceux des Iſles Moluques & de l'Isle de Ceylan, mais ſeulement d'inſtruction, ils ont eſté ſi avares que de leur refuſer des livres & quelques rames de papier pour apprendre à lire & à écrire: Et durant tout le temps

temps qu'ils ont tenu une partie de cette Isle, ils n'ont jamais sçû faire ny un Chrestien ny une Chrestienne. J'ay apris ce defaut de charité par plusieurs de leurs Maistres d'école, & particulierement d'un que je reconnus homme de bien, & qui passa de Batavia en Hollande l'an 1649. dans le vaisseau où j'estois. Il estoit fort indigné de la nonchalance des Commis que la Compagnie tient aux Indes, à pourvoir aux moyens de bien instruire la jeunesse du païs, & il retournoit en Hollande à dessein d'en aller faire ses plaintes aux Estats. Ce sont ces mesmes Maistres d'école qui font la priere sur les vaisseaux le matin & le soir, qui entonnent le Pseaume, & quand ils s'embarquent la Compagnie leur donne quelques sermons imprimez pour en lire deux tous les Dimanches quand ils sont en mer. Car quand ils sont dans les ports ils songent plustost tous à la bonne chere qu'à prier Dieu ; ce que j'ay remarqué plusieurs fois, & sur tout quand nous fusmes au Cap-de-bonne-esperance & à sainte Helene. Nous demeurâmes l'espace de quarante-deux jours en ces deux Plages, & pendant ce temps-là une partie des matelots & des soldats estoient en terre. Pour les Officiers ils alloient d'ordinaire d'un bord à l'autre, où ils demeuroient dans chacun deux ou trois jours selon qu'ils trouvoient le vin bon. A mon depart de Batavia le General me fit present d'vn grand tonneau de vin du Rhin, où je ne voulus point toucher que nous ne fussions à sainte Helene. Je ne l'eus pas plustost fait percer

que je fus ſurpris de voir en trois ou quatre heures venir à noſtre bord, la plus grande partie des chaloupes de noſtre flotte, & de celle des Anglois qui conſiſtoit en vingt vaiſſeaux qui venoient de pluſieurs places des Indes, & regagnoient l'Angleterre. Les chaloupes des Anglois eſtoient remplies de leurs principaux Officiers, & celles des Hollandois de pluſieurs Dames qui retournoient en Hollande. Ces Dames ſont ravies quand il ſe trouve de ce vin du Rhin; de ſorte qu'en moins de ſix jours, tant de ce qui fut bû dans noſtre vaiſſeau, que de ce que les Dames emporterent, mon tonneau ſe trouva vuide, bien qu'il continſt plus de ſix cent pintes de Paris. Je remarquay que dans les vingt-deux jours que nous fuſmes à l'anchre à ſainte Helene, des onze vaiſſeaux qui compoſoient la flotte Hollandoiſe, il n'y en eut pas un où la priere ſe fiſt ny ſoir ny matin. Tous les Officiers n'eurent point d'autre paſſe-temps, comme j'ay dit, que d'aller d'un vaiſſeau à l'autre, & y demeurer autant de temps qu'ils y trouvoient le vin bon, ne revenant point qu'ils n'euſſent leur compte, & ainſi ils prenoient leur revanche les-uns chez les autres, la debauche eſtant continuelle. Il y eut de ces Officiers qui ne decamperent point de noſtre bord depuis que mon tonneau fut percé, juſqu'à ce qu'ils euſſent vû tirer la derniere goûte. J'admiray ſouvent comme il n'y arrivoit point de malheur, & que dans ces grandes debauches qui ne ceſſoient point, le feu ne priſt à quelques vaiſ-

ſeaux, ou qu'il ne ſe renverſaſt quelque chaloupe avec tous ceux qui eſtoient dedans. Car quand ces Officiers venoient à deſcendre du vaiſſeau dans la chaloupe, il n'y en avoit aucun qui n'euſt beſoin que les matelots ou les ſoldats ne le priſſent par la teſte & par les pieds. Pour ces matelots & ces ſoldats, ce qu'on leur donnoit de vin ou d'eau de vie, n'eſtoit pas capable de leur faire perdre le jugement; & s'ils euſſent eſté en pouvoir d'en faire autant que leurs Officiers, à peine une chaloupe ſeroit-elle venuë à bord, & il y auroit eu aſſeurement bien des gens noyez. Car lors qu'ils repaſſent dans leur bord la teſte pleine de vin & les eſprits échauffez, ils font faire force de voile pour avoir l'honneur que leur chaloupe paſſe devant; & c'eſt une choſe admirable & effroyable tout enſemble, de les voir ſi fort de coſté & montrant toûjours la quille, ſans ſe renverſer, & le Proverbe me revenoit alors toûjours en memoire, *que Dieu ayde les enfans & les yvrognes*. C'eſtoit un de mes plus grans divertiſſemens de leur voir commencer des ſantez. Celle des Eſtats va la premiere, enſuitte celle du Prince d'Orange, & puis celle de la Compagnie, à chacune deſquelles ils font tirer dix ou douze coups de canon. Mais la ſanté qui paſſe toutes les autres, & qui ſe fait avec bien plus de ceremonie, eſt quand on boit à la proſperité & au profit que doit faire la Compagnie: car alors on fait une décharge generale de tout le canon du vaiſſeau où ſe fait cette ſanté, & il fut tant tiré

pendant que nous fusmes à l'anchre à sainte Heleine, que deux pieces de canon creverent, dont deux canoniers & trois matelots furent tuez.

Le troisiéme jour de nostre départ de cette Isle, le General fit mettre la banniere, qui fut le signal que tous les Capitaines & les premiers Pilotes de la flotte vinssent à son bord pour déliberer quelle route la flote devoit prendre, & en mesme temps il ordonna que les lecteurs ou Maistres d'écoles, qu'autrement ils appellent *dominez*, eussent à recommencer leurs charges, & à faire les prieres: car comme j'ay dit, pendant tout le temps que nous fusmes à l'anchre à sainte Helene, on ne fit point publiquement la priere, croyant bien que plusieurs la faisoient en leur particulier. Ces dominez ou magisters pour la pluspart s'acquitent bien legerement de leurs charges, & sont fort negligens à faire la priere aupres des pauvres malades, comme cela est de leur fonction. La Compagnie dans un article si important use de trop de menage, & prend ordinairement de pauvres gens sans étude, l'un tailleur, l'autre cordonnier ou tisseran, & pourvû qu'ils ayent un peu de voix, & qu'ils sçachent deux ou trois nottes pour entonner un pseaume, les voilà assez sçavans. Aussi n'ont ils d'ordinaire pour tous gages que dix-huit ou vingt francs par mois au plus, & je crois bien que s'ils estoient plus habiles, ils ne se feroient pas esclaves à si bon marché. Mais d'ailleurs je trouve que c'est encore beaucoup pour cette sorte de gens, qui sont con-

sister leur plus grand plaisir à la débauche. Si toutesfois la Compagnie qui donne bien cinquante ou soixante francs par mois au moindre marchand qu'elle prend à son service, & qui luy en derobe cinq ou six fois autant selon le negoce qu'il a en main, & le comptoir où on l'établit: si, dis-je, la Compagnie au lieu de dix-huit ou vingt francs de gage qu'elle donne à ces dominez, leur en donnoit autant qu'aux moindres marchands, ils trouverroient à leur service de jeunes gens de bonne famille qui auroient estudié, & mesme des Ministres qui n'ont point encore d'eglise, & qui seroient ravis d'aller prescher l'Evangile en ces païs éloignez. Mais la Compagnie ne fait que trop connoistre qu'elle aime bien mieux la lesine & le profit de la bourse, que l'acquisition des ames de ces pauvres insulaires; & si elle avoit eu la centiéme partie du zele de Messieurs de la Religion Romaine, toute la jeunesse de ces Isles seroit maintenant Chrestienne, ce que j'ay souvent reproché à quelques-uns d'eux. Car en effet ils ont un beau champ pour moissonner à la gloire du Seigneur; mais pour me servir des termes de l'Evangile, ils ne veulent point pousser d'ouvriers en sa moisson. Il y en a eu d'entr'eux (& j'ay honte de le dire) qui ont tourné la chose en ridicule, disant que ces pauvres idolâtrés estoient des chiens indignes de la connoissance de Dieu. Dans le juste dépit que j'avois de leur voir si peu de charité, j'en venois au mépris de leurs personnes, & du mépris peu s'en falloit que dans la dis-

pute je n'en vinsse aux mains. Car enfin je leur soûtenois fermement que ces gens-là estoient créez comme nous à l'image de Dieu, & que Dieu ne leur avoit peut-estre ouvert le chemin à ces terres éloignées, que pour amener ces pauvres gens à la connoissance de sa verité ; que c'estoit pour leur prescher l'Evangile plustost que pour enlever leurs tresors ; qu'il veut que son nom soit annoncé à tout le monde, & que ceux à qui il a fait la grace de se donner à connoistre, le fassent aussi connoistre aux peuples les plus reculez. Quelquefois par ces paroles je toûchois le cœur de quelques-uns d'eux, qui m'avoüerent que ce que je disois estoit vray ; mais que ce n'estoit pas le but de la Compagnie, qu'elle n'avoit en veuë que de faire valoir le talent du negoce, & non pas le talent du Seigneur ; & que pour ceux qui estoient au service de la Compagnie & à ses gages, il falloit qu'ils fissent leurs charges selon qu'il leur estoit ordonné. D'ailleurs les Hollandois en Asie font voir qu'ils n'ont gueres de religion, lorsqu'ils font travailler les Dimanches les soldats, les matelots, & les esclaves de l'un & de l'autre sexe. Quand leurs vaisseaux doivent partir, fust-ce un jour de Pasque, ils mettent en besogne charpentiers, serruriers & autres gens de mestier qui sont à leurs gages, ce que j'ay vû plusieurs fois. Mais j'ay vû aussi à Goa que les Portugais ont des maximes bien plus chrestiennes. Tous les Dimanches & toutes les festes ils ont grand soin d'envoyer leurs esclaves à l'eglise, &

dans toutes les principales places de Goa sur les quatre heures apres midy, un pere Jesuiste accompagné d'un frere fait un sermon, où ces mesmes esclaves sont obligez d'assister, & où se trouvent aussi plusieurs de ces pauvres idolatres qui se rendent à la ville. Durant mon sejour à Batavia, j'ay souvent dit hardiment aux Hollandois qu'ils devoient en cela imiter les Portugais, & mener avec eux ou envoyer leurs esclaves à l'eglise; mais ils me repondoient que ces chiens n'en valoient pas la peine; & en effet quand ils leur parlent, leur plus douce parole est de les appeller *cachor*, c'est à dire chien en Portugais. S'ils menent quelques esclaves à l'eglise, soit hommes soit femmes, c'est pour leur porter un parasol, & pour donner aux Dames leur betlé, qui est cette feüille dont j'ay parlé dans la description du Tunquin, laquelle hommes & femmes vont toûjours maschant, mesme dans l'eglise; & voila comment ces Dames font leurs prieres avec devotion. Cela est infame à voir; car elles ont toûjours la bouche pleine d'une eau rouge, comme si on leur avoit cassé les dents: & quoy que le General ait fait plusieurs deffenses de se servir de cette drogüe, il n'a jamais pû se faire bien obeïr.

Pour ce qui est de la charité, les Hollandois des Indes n'en ont point, bien differens en cela des Hollandois de l'Europe. Neantmoins pour faire voir qu'ils en ont, ils ont fait bastir un Hospital, qui n'en a proprement que le nom, parce que la charité y est fort peu exercée. Aussi est-

il gouverné par des gens qui ne font pas conſcience de voler les pauvres, qui pour eſtre dans une riche maiſon, n'en ſont pas pour cela plus ſoulagez. Elle a en effet de grands revenus, & de plus le tiers de toutes les confiſcations, & la moitié de toutes les amandes. Tous les trois ans on change d'Hoſpitalier, & celuy qui a le plus d'amis a la charge. Dans ces trois ans là ils mettent ordinairement cinquante ou ſoixante mille livres en bourſe, comme fit celuy qui y eſtoit durant mon ſejour à Batavia. Car quand il entra en cette charge il devoit trente mille florins, qu'il paya, & en eut encore plus de reſte les trois ans finis. Il eſt du devoir de l'Avocat Fiſcal d'aller avec trois Conſeillers de la Juſtice des bourgeois voir toutes les ſemaines une fois comme l'on traite les pauvres malades, & faire rendre compte à l'Hoſpitalier. Mais ces Meſſieurs là s'en acquitent fort legerement, & ſe contentent de faire un tour de promenade dans les galeries où ſont les pauvres malades ſans leur rien dire. De là l'Hoſpitalier les mene dans une chambre, où la table eſt bien couverte de viandes & de boiſſon qu'accompagnent deux ou trois ſortes de vin. Apres avoir eſté quatre ou cinq heures à table où ils ont plus bû que mangé, l'Hoſpitalier aporte ſes comptes, & alors ces Meſſieurs ont plus envie de dormir que de les examiner. Ils n'ont pas pluſtoſt ouvert les livres, qu'ils les referment, ils ſe contentent de voir deux ou trois articles des moins importans, & ils ſignent tout ce que l'Hoſpitalier

lier veut. D'autre costé la femme de l'Avocat Fiscal, & celles des trois Conseillers, avec quelques commeres qu'elles amenent, vont trouver Madame l'hospitaliere pour voir le linge qu'on sert aux pauvres malades, & cette visite est bientost faite, parce qu'on ne leur en donne guere. Quand un de ces pauvres gens releve de maladie, il faut qu'il soit bien en faveur aupres de l'hospitaliere s'il sort avec une chemise sur le dos. Ordinairement il n'a qu'un méchant caleçon de toile, & le plus souvent sans pourpoint, les misérables esclaves qui les servent leur ayant dérobé tout ce qu'ils avoient. Je fus une fois invité par ces Dames d'aller à leur collation en cette maison; ce que j'acceptay, & nous y fusmes tres-bien traitez. Ce qui m'étonna fut de voir parmy les viandes que l'on servit un fort bon coq d'inde, ce que je n'avois pas vû dans toute l'Asie; car la race de ces animaux vient uniquement des Indes Occidentales. Ces Dames me voyant surpris de voir ce coq d'inde sur la table, l'une d'elles prenant la parole; nous n'avons personne, me dit-elle, au service de la Compagnie qui traite si bien ses amis comme fait Monsieur l'hospitalier. Vous ne sçauriez croire la depense qu'il a faite à faire venir de Hollande cette sorte d'animaux, & combien il en est mort en mer avant qu'il en ait pû avoir de la race. Mais pour le present il en a une bonne quantité, & tant mâles que femelles, jusques à cinquante en vie. Pour ce qui est de moy, j'avoüe que cet hospitalier a trouvé une bonne

invention, de traiter ces Messieurs & leurs Dames pour mieux faire ses affaires, ce qui luy a valu l'avantage d'estre continué jusques à six ans, quoy que l'ordinaire ne soit que de trois.

Je reviens aux pauvres malades, qui dés le jour qu'ils sont entrez à l'Hospital n'ont plus de gages de la Compagnie. Quand Dieu leur renvoye la santé on leur refait leurs gages du jour qu'ils reprennent le travail. Au reste ceux qui voyent comme ils sont dans cet Hospital en ont compassion. Leur lit consiste en deux treteaux & trois planches dessus, & on ne luy donne ny matelas, ny couverture, ny traversin, ny paillasse, de maniere qu'ils couchent tout à fait sur la dure, s'ils ne peuvent rien appporter avec eux ou s'ils n'ont point d'amis qui les assistent. Aussi à la pluspart de ces pauvres malades on voit les os qui percent la peau; & comme ils sont étendus sur ces planches, le jour les mouches les desesperent, & la nuit les moucherons, faute d'un méchant drap pour les couvrir. Ils ne sont gueres travaillez d'autre maladie que du flux de sang, & la plus grande consolation qu'ils ont est l'assistance de quelque camarade, qui a soin de temps en temps de les venir voir, de les nettoyer, & d'aller laver leurs méchans haillons. Pour ce qui est de leur nourriture, on ne leur donne guere que du ris cuit dans l'eau & le sel, & quand par hazard ils commencent à se mieux porter, on leur presente de cette viande salée qui vient de Hollande, & qui a esté quelque fois plus d'un an dans la saumure, ou

bien quelques legumes à moitié moisies pour avoir esté sept ou huit mois en mer. Quand il arrive que ces pauvres malades mangent quelque morceau de poule, ou qu'ils ont quelque autre petit rafraichissement, c'est pour leur argent, ou pour celuy de quelque charitable camarade, ou par la faveur de quelque Officier qui leur fera avancer un ou deux mois de gages. C'est une bonne coûtume entre les matelots & les soldats, qu'ils s'assistent volontiers l'un l'autre, jusques là que celuy qui est en santé pour secourir son camarade qui est malade, demandera quelque mois de ses gages, ce que la Compagnie ne refuse pas; mais elle ne leur donne pas de l'argent, ce qui leur seroit plus commode & mesme plus avantageux, que quelques piece d'étoffe, quelques chemises, ou quelques souliers; ce qui leur est compté à cent pour cent plus que les choses ne valent. La necessité force ces pauvres gens de prendre ce qu'on leur donne, & quand ils vont le revendre aux Bourgeois de Batavia ou aux Chinois, ils perdent la moitié. Quand un de ses soldats ou matelots vient à mourir, il laisse d'ordinaire son camarade heritier, & il y en a quelque fois qui reviennent en Hollande avec une quantité de semblables testamens. Car la Compagnie fait compte que de cent hommes qu'elle envoye aux Indes, il n'en revient au plus que huit ou neuf; tellement qu'il y a tel soldat ou matelot qui reçoit une bonne somme à son retour. Les étrangers qui voyent cela, & qui ne sçavent pas comme vont les

choſes, s'imaginent que ces ſoldats ou matelots ont gagné cet argent dans leurs ſept années de ſervice; mais ils ſe trompent fort: car la plus part de ceux qui reviennent n'ont pas beaucoup de reſte à prendre à leur retour, ſur tout ceux à qui les gages ont eſté confiſquez pour la moindre faute. Pour ce qui eſt de ceux qui meurent ſans teſter, & ſans avoir donné à perſonne ce qui leur eſt deu de leurs gages, on fait leur compte du jour qu'ils ſont tombez malades, & ce compte s'envoye en Hollande au comptoir ou à la ville d'où ils ſont partis. Cela eſt écrit dans le livre des morts, & ce qui ſe trouve leur eſtre du de reſte, la Compagnie le garde trois ans. Que ſi dans ces trois ans il ne ſe preſente aucun heritier pour demander cet argent, on le donne à l'hoſpital de la ville, qui le garde encore trois autres années, apres leſquelles ſi perſonne ne le vient reclamer durant ce temps là, il demeure aux pauvres. C'eſt une des choſes les plus équitables que face la Compagnie; mais comme la choſe eſt de peu d'importance, ces Meſſieurs ſe montrent gens de bien à peu de frais.

Quand ces malades de l'hoſpital ſe trouvent en bien mauvais eſtat, on leur donne trois fois le jour de l'eau où le ris a fait ſeulement deux ou trois boüillons. Cette eau qui eſt paſſée dans un tamis eſt épaiſſe comme un amidon fort clair, & j'avouë qu'on ne peut donner de meilleur aliment que celuy là aux malades. Car cette eau de ris leur eſt plus ſalutaire que ne ſeroient nos boüillons à la vian-

de,..parce quelle nourrit & rafraichit tout ensemble sans engendrer de corruption. Cela va bien pour ces pauvres gens ; car comme la volaille est rare à Batavia, & qu'il n'en est pas comme aux autres endroits des Indes, où l'on a jusques à quatre vingt & à cent poules pour un écu, la Compagnie est bien aise de se redimer de cette dépense par cette eau de ris qui leur tient lieu de consumé. Mais quand la fiévre est passée & qu'ils sont hors de danger, on leur donne & l'eau & le ris, de la chair salée & des legumes. Aussi-tost qu'ils sont en convalescence, ils n'attendent pas que l'on leur donne congé, ils le prennent bien d'eux mesmes ; & comme ils meurent de faim, ils courent promptement à un de ces cabarets que les Chinois tiennent à Batavia, où ils se crevent d'abord de manger, & la pluspart ont des recheutes dont ils n'échapent guere. Ces Chinois leur avancent volontiers quelques jours de nourriture, & soit qu'ils vivent ou meurent ils ne perdent rien, par ce qu'ils s'accommodent avec le premier marchand du Fort, qui a la charge de payer les soldats & les matelots, & de leur avancer quelques mois de gages dans le besoin. Allant un jour à cet hospital pour voir un soldat François qui y estoit fort malade, je fus fort surpris de voir de quelle maniere ces pauvres gens là estoient servis. Chacun pres de son lit a un plat de terre fait à peu pres comme nos jattes de bois, & à le voir si sale on croiroit plustost qu'il leur sert à faire leur ordure qu'à y manger. Car si quelque

camarade qui les vient visiter n'a la charité de laver ce plat, quand les esclaves qui servent l'hospital viennent à passer avec leurs chaudieres, sans regarder ny se soucier s'il est net ou sale, ils y jettent deux ou trois grandes cuillerées de ce qu'ils apportent, & le malade en mange s'il peut. J'en vids un dont le plat avoit esté par hazard rompu; ces canailles d'esclaves ne voulurent jamais luy en aller querir un autre, & en luy disant brutalement qu'il en envoyast achepter un s'il vouloit manger, passerent outre sans luy donner sa portion. Je fus touché de cette inhumanité, & luy en envoyay promptement acheter un autre. J'en fis mesme plainte à l'Hospitalier; mais cet homme aussi brutal que les esclaves ne fit pas grand compte de ce que je luy dis, & il me paya de cette mauvaise réponse, que si l'on n'en usoit comme cela il leur faudroit tous les jours de nouveaux plats. Voilà quelle est la charité des Hollandois dans les Indes, & la douceur avec laquelle ils traitent les pauvres malades. Je donneray un autre exemple de leur inhumanité au dernier chapitre, dans l'histoire de la fin pitoyable d'un riche marchand de Hambourg qui repassoit de Batavia en Hollande.



CHAPITRE V.

De l'Isle Maurice où l'on coupe l'Ebenne, à quoy les Hollandois employent les esclaves & les bannis.

L'Isle Maurice occupe presque tout le 84. deg. de longitude, & tout le 21. de latitude australe, n'estant qu'à 2. deg. 30. min. du Tropique du Capricorne, presque vis-à-vis du milieu de la grande Isle de Madagascar qu'elle a au couchant, & dont elle n'est éloignée que d'environ 140. lieuës, en ayant à peu pres 60. de circuit. Elle porte quantité de bois d'ébenne, & c'est où la Compagnie Hollandoise envoyoit cy-devant une partie de ses esclaves, & de ceux qu'elle condamnoit au bannissement. Ils estoient employez à couper ce bois, & c'est un des plus rudes travaux qu'on puisse imaginer, celuy de la galere n'estant rien au prix. Cette Isle est si sujette aux Ouragans, c'est à dire à des orages terribles qui abattent tout, & qui y sont plus frequens & plus furieux qu'en aucun lieu de l'Asie, que ces pauvres miserables n'y peuvent tenir de huttes, & qu'ils estoient contraints de faire des trous en terre pour se loger. On leur donnoit pour toute nourriture que du ris cuit dans l'eau, & pour la valeur de deux liarts de nostre monnoye de poisson salé à quatre pour tout le jour. Mais il est croyable que Dieu a oüy les cris & les gemissemens de ces malheureux, permettant que l'ébenne soit venu à vil prix, & s'estant

trouvé d'autre sorte de bois plus precieux & plus estimé, dont l'on fait de riches emmeublemens. Ainsi les Hollandois voyant que le profit n'estoit pas capable de payer la nourriture de ces miserables, quoy que tres-petite, ils les ont tous retirez de cette Isle.

Je ne crois pas que nos Ebenistes sceussent comme il falloit menager ce bois pour en faire de bonne besogne. Dés que l'arbre estoit coupé il falloit le faire scier en planches, puis les mettre aussi-tost dans la terre à sept ou huit pieds de profondeur. Il falloit que la terre fust un peu humide, & qu'elles y demeurassent ainsi deux ans, & mesme jusqu'à trois si elles estoient bien épaisses, ou si c'estoient comme des colomnes. Apres cela ce bois est fort maniable, & estant travaillé il ne se fend ny n'éclate, & il prend un bien plus beau poliment. Surquoy il est aisé de remarquer la difference qu'il y a entre ces cabinets & autres meubles d'ébenne que les Hollandois aportent des Indes, & ceux que l'on travaille en Europe.

Puisque je parle de l'Isle Maurice, je ne veux pas oublier une histoire que me raconta le Sieur Loocker touchant ce qui luy arriva venant de Hollande pour Batavie en l'an 1643. Cha-Abas II. du nom Roy de Perse s'estant mis dans l'esprit de vouloir apprendre à dessigner, fit dire aux Hollandois qui ont un Comptoir à Hispahan, qu'il souhaitoit d'avoir quelqu'un de leur pays qui entendist bien le dessein, & qui sceust aussi quelque chose de la peinture. Le Chef du Comptoir en écrivit d'abord

bord en Hollande, & la Compagnie envoya Looker qui estoit excellent peintre, & par consequent qui sçavoit bien dessigner. Pour luy faire plus d'honneur elle luy donna la charge de Marchand du vaisseau, qui va du pair avec le Capitaine dans le voyage, & le temps leur fut tres-favorable jusques au Cap de Bonne-esperance. Mais apres l'avoir doublé, les Pilotes prirent leur route trop au nord au lieu de la prendre droit à l'est; de sorte que quand ils furent à la hauteur de l'Isle de Madagascar ou l'Isle Dauphine, ils ne trouverent que des vents contraires. On a remarqué que toute l'année il n'y a d'ordinaire qu'un vent qui regne vers l'Isle Maurice. Car de cette Isle à l'isle Dauphine le voyage se fait toûjours en huit à neuf jours. Mais pour revenir il en faut trente ou quarante: car il faut venir du costé d'ouest jusqu'au 30. deg. & de là aller à l'est jusques au 14 ou au 15 & puis on vient tomber sur l'Isle Maurice. Il y avoit environ cinq jours que ce vaisseau estoit malmené de la tempeste, mais enfin elle grossit si fort, & la mer devint si rude & enflée, que toute la chambre de poupe en estoit brisée, l'esperon emporté, & le mast d'avant hors d'estat de plus servir. Ils furent treize jours entiers miserablement balotez par le mauvais temps, sans jamais avoir peu voir le soleil pour prendre la hauteur & sçavoir où ils pouvoient estre. Mais enfin le quatorziéme le temps s'éclaircit, le soleil parut, & ayant pris la hauteur ils reconnurent qu'ils n'estoient pas loin de l'Isle Maurice, ce qui estoit

vray; car le lendemain à la pointe du jour il se trouva qu'il n'estoient qu'à deux lieuës de l'Isle, & si la nuit eust esté plus longue ils seroient venus faire naufrage infailliblement en ce lieu là. Ils reconnurent qu'ils estoient du costé de l'Isle qui regarde le nord, la loge ou habitation des Hollandois estoit du costé du sud, & voyant que si le vent ne changeoit ils ne pourroient de long temps & que tres-malaisement faire le tour de l'Isle pour venir au Fort, ce qui leur estoit pourtant d'une necessité absoluë pour avoir de l'eau & achever leur voyage jusques à Batavia, ils tinrent conseil & résolurent que Looker iroit en terre avec dix soldats pour tascher de gagner le Fort, & dire à celuy qui y commandoit de faire ensorte qu'à l'arrivee du vaisseau on trouvast de l'eau & quelques rafraichissemens pour le reste de leur voyage. L'Isle Maurice a cela de bon que l'eau y est excellénte, & il y a de plus quantité de boucs & chevres sauvages, avec des orangers, des citronniers, & autres fruits du pays. Mais quand les Ouragans viennent, il n'en reste guere sur les arbres, & ceux qui s'y conservent sont à l'abry de l'ébene, qui est un arbre fort & bien enraciné que la tempeste ne peut abatre. Looker se mit donc dans la chaloupe avec les dix soldats, & on leur donna du vin d'Espagne, de l'eau de vie & autres provisions pour cinq ou six jours, avec deux boussoles pour tenir leur route par terre le plus droit qu'ils pourroient, & gagner l'autre costé de l'Isle où estoit le Fort. Cette Isle à l'endroit où ils descendi-

rent n'a guere que huit ou dix lieuës de traverse, ce qu'ils espererent de faire en peu de temps; mais si chacun d'eux ne se fust pourvû d'une de ces grosses haches de charpentier, jamais ils n'auroient pu faire cette traversée, parce que les bois sont trop épais, & qu'à tout moment il falloit les éclaircir & couper les branches pour pouvoir passer. Ils eurent premierement bien de la peine à gagner la terre à cause du mauvais temps, & ayant abordé l'Isle sur les dix heures du matin, ils marcherent sans difficulté jusques à pres de midy qu'ils commencerent d'entrer dans les bois, qu'ils trouverent si forts & où ils avançoient si peu à force de couper des branches, qu'ils ne sçavoient plus où ils en estoient, ny quelle route tenir. Dans tout le jour suivant ils ne purent faire qu'une lieuë, & le lendemain apres en avoir fait presque autant, ils se reposerent & s'endormirent du grand travail qu'ils avoient eu à couper incessamment. A leur reveil ils ouirent plusieurs voix, ce qui les réjoüit, & ils se douterent bien que c'estoient ces pauvres bannis & esclaves qui coupoient l'ebene. Ils ne perdirent point de temps, & avancerent autant qu'ils purent mais ils s'engagerent dans des endroits si épais qu'ils desespererent d'en pouvoir jamais sortir. Cependant plus ils s'estoient avancez, mieux ils entendoient des voix d'hommes, & mesme ils pouvoient desja les distinguer, les uns parlant Hollandois, & les autres Portugais. Looker jugeant qu'il se pourroit faire entendre d'eux aussi bien qu'il les entendoit, commanda à un de

ses soldats qui avoit la voix forte & qui parloit Portugais, de crier à cens gens là qu'ils les vinssent aider à faire le chemin pour aller vers eux; mais bien loin de cela dés qu'ils eurent oüi la voix de ce soldat ils prirent tous la fuite du costé de la Loge, & dans un terrible effroy dirent à celuy qui les commandoit que les diables estoient dans le bois, & qu'il les avoit appellez en langue Portugaise les invitant de les aller aider à faire le passage. Le Chef du comptoir voyant les soldats aussi effrayez & interdits de cette avanture que les esclaves, ne sceut d'abord qu'en penser, & tascha de remettre les esprits de ces pauvres gens à demy morts de la peur qu'ils avoient euë. Le lendemain il leur dit qu'il falloit retourner au travail & qu'ils devoient se mocquer du diable, qu'ils n'auroient sans doute rien oüi que par imagination; mais ils protesterent tous qu'ils n'y retourneroient pas, & qu'ils aimeroient mieux qu'on les fist mourir que de s'aller exposer au demon qui leur feroit enfin un méchant party. D'autres qui estoient demeurez dans la Loge, quoy qu'estonnez de ce rapport n'y donnerent pas toutesfois beaucoup de creance, & pour sçavoir ce qui en estoit ils s'offrirent d'aller au mesme lieu, pourveu que quelqu'un de ceux qui avoient oüy les voix fust leur conducteur. Ils y furent donc une bonne troupe, & comme ils avancerent dans le bois vers le mesme endroit où les autres avoient crû oüir le diable, ils se mirent à travailler, & pendant un long espace de temps ils n'oüirent aucune voix:

La cauſe de cela eſtoit que Looker & ſes compagnons ayant encore beaucoup travaillé à avancer un peu de chemin, s'eſtoient endormis de la grande fatigue qu'ils avoient euë, & ainſi les nouveaux venus qui n'entendoient aucun bruit ſe moquerent de ceux qui les avoient amenez, qui ſoûtenoient toûjours opiniâtrement que le rapport qu'ils avoient fait eſtoit veritable. Leur diſpute commençant à s'échauffer, le bruit qu'ils firent reveilla les autres, qui entendirent diſtinctement tout ce qu'ils diſoient, & malgré leur grande laſſitude ne purent s'empeſcher d'en rire. En meſme temps & Looker & ſes ſoldats ſe mettant tous l'un apres l'autre à crier, les uns en Hollandois, les autres en Portugais; Venez vers nous, leur dirent-ils, nous ſommes Hollandois, venez nous aider à ſortir des bois, & nous vous aiderons apres à finir voſtre querele. Au bruit de ces voix bien loin de les venir ſecourir, ils s'enfuirent tous, & arriverent à la Loge ſi épouvantez & ſi hors d'eux-meſmes, que de long temps le Chef du comptoir ne put tirer aucune parole d'eux. Enfin ayant repris leurs eſprits ils l'aſſeurerent qu'il n'eſtoit que trop vray que les diables eſtoient dans le bois, & que pour les mieux ſeduire ils avoient plus fait ce jour-là que celuy de devant, ayant parlé en Hollandois & en Portugais. Tous ceux de la Loge furent generalement fort étonnez, & ne ſceurent que reſoudre ſur cette avanture confirmée par un ſecond rapport. Mais le lendemain ils en furent éclaircis, & la ſentinelle du Fort qui eſtoit ſur un

lieu eminent apperceut de loin venir ceux que l'on croyoit estre des diables. Elle en avertit aussi-tost le Corporal par un coup de mousquet, & tout le monde sortant de la Loge crut d'abord que c'estoient des gens échappez d'un vaisseau qui dans le mauvais temps avoit fait naufrage aux costes de l'Isle. Trois jours apres le vaisseau vint jetter l'anchre vis-à-vis du Fort, mais fort mal en ordre, & ayant besoin de reparer les dommages que la mer luy avoit fait.

CHAPITRE VI.

De l'équipage du General à Batavia, & en particulier du General Matsuker, & de ce qui arriva à sa femme & à sa niece.

LA Compagnie pour soûtenir son autorité & son commerce dans les Indes avec quelque éclat, veut bien que le General qu'elle envoye à Batavia, & qui commande en chef à tous les autres lieux de l'Asie où les Hollandois trafiquent, ait un équipage de Prince. Et en effet il ne s'en void guere dans l'Europe dont la Cavalerie soit si bien couverte & si bien montée que la sienne. Les Cavaliers ont tous des chevaux de Perse ou d'Arabie ; & l'infanterie à proportion n'est pas moins leste. Les halebardiers ont tous le pourpoint de satin jaune & les chausses d'écarlate, le tout chamarré de galon d'argent, & avec le bas de soye. Mais toute cette magnificence n'est que

pour les soldats de la garde du General: & pour ceux qu'on envoye de costé & d'autre dans les Isles & forteresses, c'est pitié que de les voir, & ils sont aussi mal vêtus que mal nourris. Quand la flotte arrive de Hollande à Batavia, tous les soldats qu'elle amene sont rangez en bataille sur la place de la Forteresse par le Major, qui choisit des mieux faits ce qu'il luy en faut pour demeurer à Batavia, & les autres sont envoyez & distribuez en divers lieux. Quand Monsieur le General, ou Madame la Generale sa femme viennent à sortir, c'est toûjours dans un carosse à six chevaux, avec six hallebardiers aux portieres, une Compagnie de cavalerie & deux d'infanterie estant leur escorte. C'est là leur train & leur équipage ordinaire, & de plus leur autorité est grande, la femme gouvernant souvent le mary, & comme l'un & l'autre commandent là avec un pouvoir fort absolu, il n'est pas seur de rien faire ny de rien dire qui les puisse fascher. Mais pour ceux qui ne relevent pas entierement de leur pouvoir, & qui ont immediatement leurs charges de la Compagnie, ils se soucient quelque fois tres-peu de les fascher, & ils ne sont pas obligez de garder tant de mesures. J'en donneray un exemple assez plaisant, qui fera voir la verité de ce que je dis.

La femme du General Matsuker ayant un jour entrepris dans la raillerie un Capitaine de vaisseau nommé Lucifer, & s'estant mocqué de luy parce qu'on luy avoit saisi quelque bale de marchandise, car il n'est pas permis, comme j'ay remarqué

plusieurs fois, à aucun particulier, ny homme ny femme de negocier) le Capitaine outré de dépit resolut d'en avoir sa revanche, & bien-tost apres il en trouva le moyen. Il fut commandé pour faire voile à Masulipatan au Royaume de Golconda, qui est le lieu où se font les plus belles peintades, c'est à dire toiles peintes, & autres toiles qui ont le plus de cours & qui rendent plus de profit. Le Capitaine ayant sa charge & prest à lever l'anchre pour retourner à Batavia, le Chef du comptoir le pria de vouloir prendre quatre bales de marchandises qui appartenoient à Madame la Generale, le priant de les luy remettre en particulier. Ce fut pour le Capitaine une agreable occasion pour se venger de la piquante raillerie qu'elle luy avoit faite, & estant arrivé à Batavia il vint d'abord saluër le General selon la coûtume, & luy remettre les lettres qu'on luy avoit données à Masulipatan concernant le negoce, comme font tous les autres Capitaines qui arrivent en ce lieu là. Le General les fait aussi prier d'ordinaire par un de ses hallebardiers à disner ou à souper selon l'heure qu'ils arrivent, & durant le repas il s'informe d'eux de ce qui s'est passé durant le voyage, s'il n'y a point dans le vaisseau de marchandise de contrebande, & si tout ce que l'on y a embarqué est pour le compte de la Compagnie. Le Capitaine Lucifer à la derniere question répondit que tout estoit pour le compte de la Compagnie, à la reserve de quatre bales que le Chef du comptoir de Masulipatan luy avoit tres-particulierement re-
commandées

commandées, parce qu'elles estoient à Madame la Generale. Comme la chose fut dite publiquement & en presence de gens qui estoient à table; cette femme qui ne s'attendoit pas à ce coup là fut extraordinairement surprise, & le General encore plus estonné luy demanda d'un ton assez fort, d'où venoit qu'elle entreprenoit de faire quelque negoce sans sa connoissance. D'abord elle se mit sur la negative, disant que le Capitaine se trompoit & la prenoit pour une autre. Sur ces entrefaites le General envoya aussitost querir le Fiscal, & celuycy estant arrivé il luy ordonna d'aller sur l'heure avec le Capitaine au vaisseau querir les quatre balles de marchandise. Dés qu'elles furent en terre il commanda qu'elles fussent portées au milieu de la place de la maison de ville avec un écriteau en grosses lettres, portant que ceux à qui ces quatre balles appartenoient eussent à les venir reclamer. Elles demeurerent là quelques jours sans que personne se presentast, & quand elles auroient esté à tout autre qu'à Madame la Generale on se seroit bien gardé de les reclamer, pour ne pas encourir les peines & amandes imposées en ces rencontres. Le Capitaine eut le plaisir de voir cette Dame crever de depit, & faire contre son gré present de ces balles à la Compagnie, à l'Avocat Fiscal, & aux pauvres de l'hospital; car c'est là où s'en vont ces sortes de confiscations. On m'a toutefois asseuré que cette femme n'y a rien perdu, & que la marchandise ayant esté venduë bien cherement à un marchand Chinois, ceux

qui devoient recevoir l'argent de la confiſcation, envoyerent le meſme marchand le porter ſecretement à la Generale. Elle fut ſurpriſe du grand profit que la marchandiſe avoit rendu, & penſant alors à ſa conſcience elle envoya tout ce profit aux pauvres de l'Hoſpital, ſans faire dire d'où cela venoit, ſe contentant du capital qu'elle avoit debourſé. Dans ces rencontres il n'y a que les bas officiers, ou écrivains, ou ſoldats, ou matelots qui ſont ſeverement punis quand ils ſe trouvent en faute; car alors, comme j'ay dit, on les renvoye en Hollande apres avoir confiſqué leurs gages, ou bien on les bannit dans quelque Iſle à aller faire de la brique, ou comme autrefois à aller couper l'ébene, ainſi que j'ay remarqué au chapitre precedent.

Le General Matſuker n'ayant point eu d'enfans avec ſa femme, ils penſerent l'un & l'autre à faire du bien à leurs parens, & la Generale ayant une niece à Amſterdam ils écrivirent à Meſſieurs les Directeurs de la Compagnie pour les prier de la leur envoyer à Batavia. Cette niece menoit tous les jours la broüete dans la ville pour gagner ſa vie à vendre des chous & des oignons. La Compagnie n'établit d'ordinaire un General que pour trois ans, & elle deſireroit qu'en s'aquitant bien de leurs charges ils y demeuraſſent toute leur vie, parce qu'autant de nouveaux Generaux c'eſt autant de nouvelles bourſes qu'il faut remplir. Car quand ils retournent en Hollande ils veulent tenir à peu pres le rang qu'ils tenoient à Batavia, &

ny eux ny leurs femmes ne veulent plus qu'on les connoisse pour ce qu'ils ont esté autrefois. Ainsi la Compagnie estant bien aise de voir par les lettres du General Matsuker qu'il avoit envie de les servir plus long-temps que l'ordinaire, fit chercher cette niece que l'on eut assez de peine à trouver. Il est aisé de se persuader que dans le negoce qu'elle faisoit, elle n'estoit guerre en la compagnie des femmes ou filles des Bourguemestres; mais enfin on la trouva, & ayant esté amenée devant Messieurs les Directeurs ils luy firent sçavoir que Monsieur son Oncle & Madame sa Tante la demandoient. On luy fit voir leurs lettres (car ils luy avoient aussi écrit en particulier) & à l'instant le President de la Chambre l'envoya à sa femme, qui la fit habiller & d'une vendeuse de choux en fit une demoiselle. Bien qu'elle fust de si basse condition elle avoit neantmoins quelque beauté, & lors que je la vids à Batavia elle avoit sur elle quantité de diamans avec un fort beau collier de perles, de maniere qu'on ne pouvoit plus rien connoistre à ce qu'elle avoit esté.

La flotte estant preste à partir d'Hollande on fit faire dans le Vice-Admiral une chambre expres pour cette niece, & la Compagnie luy fit present de plusieurs brocards d'or & d'argent & étoffes de soye, tant pour elle que pour le General & la Generale, joignant à cela toutes sortes de rafraichissemens pour le voyage. Deplus ils la recommanderent bien particulierement au Capitaine Rosse qui estoit Vice-Admiral, afin qu'il eust

grand ſoin d'elle. Ce Capitaine avoit desja eſté pluſieurs fois aux Indes, où il avoit fait des priſes conſiderables ſur les Portugais lors que les deux Nations eſtoient en guerre, & d'ailleurs il eſtoit riche & n'eſtoit pas marié. Dés qu'il fut en mer il ne manqua pas de rendre à la niece tous les ſervices poſſibles, & il ſe montra fort aſſidu aupres d'elle. Je crois bien que des-lors (& la ſuite l'a bien fait voir) ſa penſée fut de gagner en meſme temps ſon affection & de l'épouſer en ſuite, eſperant par ce moyen d'entrer dans l'alliance du General, & de ſe voir un jour trés-riche & un des premiers de Batavia. Cette fille n'eſtant pas accoûtumée à la mer à la moindre bouraſque de vent elle eſtoit demy morte, & pendant ce temps-là le Capitaine ne bougeoit d'aupres de ſon lit de peur qu'il ne luy arrivaſt quelque accident. Car lors que la mer eſt forte, ſi l'on n'eſt pas dans un de ces lits qui ſont fermez comme une armoire, on court riſque de tomber, ce qui m'eſt arrivé plus d'une fois. Si le Capitaine ne quittoit point le lit de la niece durant la tempeſte, je crois bien qu'il ne s'en éloignoit guere auſſi pendant le beau temps, & qu'au lieu de ſe mettre aupres du lit il ſe mettoit quelquefois dedans. Mais enfin que ç'ait eſté dedans ou dehors il eſt conſtant qu'avant que d'arriver à Batavia la niece ſe trouva groſſe, & cette amourette ſe paſſa ſi bien & ſi diſcretement que pas un du vaiſſeau ne s'en apperceut.

Le vaiſſeau n'eſtoit qu'à peine ſorti du deſtroit qui eſt vers Bantam, que Madame la Generale

avec plusieurs de ses amies vint avec quantité de petites barques au devant de sa niece, & elles furent fort surprises de voir une si belle personne & si bien vestuë, sans la moindre apparence de ce qu'elle avoit esté auparavant. Un carosse à six chevaux, les six halbardiers, & une compagnie de cavalerie & une d'infanterie attendoient en terre Madame la Generale, & la niece fut conduite au Fort avec cette pompe, où elle fut civilement receuë de Monsieur le General. Peu de jours apres plusieurs partis se presenterent pour l'avoir en mariage; mais n'y l'oncle ny la tante ne les voulurent point écouter, l'ayant destinée depuis long-temps à un jeune homme fort riche qui estoit alors en quelque voyage. Le Capitaine Rosse rioit en luy mesme de tout ce qui se passoit, & ne laissoit pas de continuer ses assiduitez à la niece, ce que le General & la Generale voyoient de bon œil à cause du soin qu'il avoit eu d'elle dans le voyage. Mais enfin voyant tant d'amans aupres d'elle, il eut la charité de les detromper, & sans autre ceremonie fut trouver la Generale & luy demander sa niece en mariage. Cette Dame qui se tenoit comme une Reine à Batavia, se crut fort offensée qu'un Capitaine de vaisseau osast luy faire une pareille proposition, d'autant plus qu'elle refusoit tous les jours les meilleurs partis de Batavia, & des gens qui pouvoient avec le temps estre Conseillers des Indes. Peu de jours apres le Capitaine revint à la charge, & ce fut alors que la Generale encore plus en colere defendit pour jamais au Capitaine l'en-

trée du Fort. Celuy-cy sans s'estonner fut trouver incontinent le General, & l'ayant entretenu sur le mesme sujet il en receut aussi la mesme réponse. Mais le Capitaine fit au mary une repartie qu'il n'avoit pas voulu faire à la femme. J'ay demandé, luy dit-il, par deux fois Mademoiselle vostre niece en mariage, & voicy la troisiéme fois que je viens vous la demander à l'un & à l'autre. Vous me la refusez, & je vous declare que je me laisseray bien aussi prier trois fois avant que je la prenne, & en achevant ces mots il se retira. Le General qui estoit homme d'esprit fit reflection sur les paroles du Capitaine, & allant trouver sa femme luy recita ce qui s'estoit passé dans leur conversation, & que cela luy faisoit croire qu'il pourroit y avoir eu quelque amourette entr'eux dans le voyage, & qu'elle en devoit tirer quelque éclaircissement de sa niece, ce qu'elle fit. Cette fille qui n'avoit pas esté nourrie à la dissimulation confessa d'abord la chose, & ainsi sans grande façon elle fut donnée au Capitaine, dequoy toute la ville fut bien surprise. Elle le fut encore bien davantage, lors qu'au bout de six mois on sçeut pourquoy elle avoit épousé ce Capitaine, par la nouvelle qui se répandit qu'elle estoit accouchée d'un garçon. Mais cet acouchement luy fut malheureux, & elle mourut peu de temps apres par un accident estrange, qui ne doit pas non plus estre passé sous silence, pour faire voir de quelles sortes de Chirurgiens la Compagnie se sert en ces pays-là. Cinq ou six jours apres l'accouchement

la mere & la nourrice de l'enfant se trouverent un peu incommodées, & le maistre Chirurgien du Fort (car les Chirurgiens sont là aussi l'office de Medecins) leur ordonna de prendre un peu de creme de tartre. Il envoya un jeune Chirurgien son valet vers le maistre Chirurgien de la ville pour luy en apporter deux prises. Il estoit dans sa sale à boire avec ses amis quand on les luy vint demander, & ne daignant pas se lever il appella un jeune barbier nouvellement venu d'Hollande, & luy dit de donner deux prises de creme de tartre pour le maistre Chirurgien du Fort. Ce jeune étourdi, aussi bien que celuy que l'on avoit envoyé du Fort, n'avoit sans doute jamais vû de sublimé, & prit la boüete où il y en avoit au lieu de celle où estoit la creme de tartre. Ainsi il donna deux prises de ce sublimé sans les venir montrer à son maistre, & l'autre jeune fou les ayant aportées au sien, celuy cy sans prendre garde à ce que c'estoit les luy fit dissoudre dans une tasse d'argent pleine d'eau. Ce jeune homme toutefois voyant que la tasse devenoit noire vint dire à son maistre qu'il ne sçavoit qu'elle creme de tartre on luy avoit donné, & que la tasse d'argent en estoit devenuë toute noirastre. Mais le maistre qui estoit assis aupres de la malade estant aussi paresseux à se lever que l'autre Chirurgien, & ne daignant pas aller voir ce que c'estoit; tu ne sçais ce que tu dis, cria-t'il à son valet, prens deux verres & en fais deux parts & apporte les icy. La mere & la nourrice prirent chacun le sien, & peu de temps

apres elles commencerent à faire des cris épouventables qui faisoient pitié. Messieurs les deux maistres Chirurgiens reconnurent leur faute, mais trop tard, tous les remedes qu'ils purent donner à ces deux femmes furent inutiles, & elles moururent en moins de vingt-quatre heures. Le Capitaine Rosse ne survescut pas aussi long-temps à sa femme, & c'est vne autre histoire que je reserve pour le chapitre quinziéme, pour ne pas interrompre celles que je veux donner de suite de plusieurs Generaux de Batavia.

CHAPITRE VII.

Du General Vander-Broug, & de ce qui s'est passé sous son Gouvernement, avec l'origine de la ville de Batavia.

LE General Vander-Broug n'estoit entré d'abord au service de la Compagnie qu'en qualité de simple soldat Il estoit d'Anvers, & ayant fait ses études au college des Iesuites, il garda toute sa vie quelque teinture des belles lettres, qu'il a tasché de cultiver autant que ses occupations luy ont permis. Durant son Generalat il fit traduire l'Alcoran de Mahomet d'Arabe en Hollandois, & comme il estoit homme d'esprit il aimoit aussi les gens capables, ayant avancé Monsieur Vandyme qui luy succeda dans la charge de General. Mais il n'estoit pas moins brave que sçavant, & il exposa plusieurs fois sa vie à de

grands

grands hazards pour le ſervice de la Compagnie, dequoy je donneray un exemple entre pluſieurs autres que je pourrois rapporter.

Apres que les Hollandois eurent fait pluſieurs priſes en mer ſur les Portugais, ſe voyant riches de leur piraterie ils jugerent qu'ils ne pourroient bien établir leur negoce ſans avoir un lieu de retraite, où ils puſſent radouber leurs vaiſſeaux & ſe repoſer apres les fatigues de la mer. Ils jetterent d'abord la vûe ſur l'Iſle de Java, au lieu où les Anglois avoient fait bâtir une Loge pour leur negoce. Il y a en cet endroit une plage où les vaiſſeaux demeurent à l'ancre en ſeureté toute l'année, & il s'y vient degorger une riviere dans laquelle on peut entrer environ mille pas avec de grandes chaloupes. C'eſt la plus belle eau & la meilleure qui ſoit au monde, ayant cette bonne qualité que lors qu'on la tranſporte en mer elle ne s'empuantit point & qu'il ne s'y engendre aucune vermine. On en peut dire autant & uniquement de la Tamiſe & du Gange ; & pour ce qui eſt de cette derniere riviere il n'y a point d'Idolatre dans tout l'Empire du Grand Mogol, ny meſme de Roys & Princes Payens des environs qui croyent eſtre ſauvez, ſi une fois en leur vie ils ne vont en pelerinage au Gange pour s'y laver le corps & en boire leur ſaoul. Mais j'ay aſſez parlé de cette ſorte de ſuperſtition dans mes relations des Indes.

Les Hollandois vinrent donc ſe camper ſur la pointe de la riviere de l'autre coſté du lieu où les Anglois avoient leur Loge, & ils avoient alors

avec eux la plus grande partie des vaisseaux qu'ils tenoient aux Indes, chargez de ces grosses balles de toile qui viennent du costé de Surate & de Bengale; & qui ont besoin chacune de douze hommes pour les rouler. Les ayant toutes dechargées en terre ils en firent une maniere de fort mettant force canon entre deux. Car pour le canon il ne leur a jamais manqué depuis les prises qu'ils ont faites sur les Portugais, qui du temps qu'ils negocioient seuls au Japon, le Royaume du monde le plus abondant en cuivre, en apportoient des quantitez prodigieuses à Macao & à Goa où ils faisoient fondre leur artillerie. Il ne partoit point de vaisseau qu'ils n'en envoyassent un grand nombre en Portugal, ce qui leur servoit aussi en partie de leste. Les Hollandois leur en prirent en ce temps-là un vaisseau où il y en avoit environ cent pieces. Je ne puis m'empescher d'interrompre icy ma narration, pour témoigner mon estonnement de voir que les Hollandois vendent aux Roys Mahometans ennemis des Chrétiens autant de canon qu'ils veulent & de toutes sortes d'armes pour les battre; ce que j'ay vû dans plusieurs villes & forteresses du Grand Mogol, comme à Galeri & à Alabas, & sur tout à Agra & à Gehanabat, où il y a par tout quantité de belles pieces de canon depuis douze jusques à quarante-huit livres de bale. Il y avoit de mon temps à Gehanabat un Chirurgien Aleman que la Compagnie avoit presté au Roy, & qui avoit gueri une de ses femmes qui avoit esté abandonnée des Me-

decins du pays. Le Roy pour sa recompense luy donna de beaux gages, & d'ailleurs la Compagnie estoit bien aise qu'il fust en ce lieu-là pour luy servir d'espion, parce qu'elle n'y á point de Comptoir, mais bien à Agra. Ce Chirurgien alloit souvent trouver le Nabab, qui est comme le Grand Visir en Turquie & le premier Ministre d'Estat, pour avoir le payement de vingt-quatre grosses pieces de canon que les Hollandois avoient venduë en Bengale au General de l'armée d'Aurengzeb lors qu'il faisoit la guerre à son frere Sultan Suja. Ils en ont aussi vendu une grande quantité au Roy de Visapour & au Roy de Golconda, toutes leurs Forteresses en sont bordées, & tous leurs havres en sont bien garnis. Est-il possible que l'avarice de ces marchands les pousse à faire un negoce si detestable, que de vendre aux ennemis de la Chrestienté toutes sortes d'armes & de munitions de guerre dont ils se peuvent apres servir pour la detruire ? Cela crie vengeance devant Dieu, & c'est avec bonne raison que le Pape excommunie tous les ans à Rome, tous les Chrestiens qui sous quelque pretexte que ce puisse estre n'auroient vendu aux infidelles qu'une livre de fer ou qu'une livre de plómb.

Les Hollandois crurent donc que par mer personne ne pourroit venir forcer leur petite citadelle faite de balles de toiles, & qui estoit de plus defenduë par les vaisseaux qu'ils avoient à la rade; mais que par terre les Roys de l'Isle, celuy de Mataran ou celuy de Bantam, leur pourroient bien dóner

de la peine. Cette Isle est couverte de quantité de bois, & de ce costé là ils viennent jusques à une lieuë pres de la mer. De l'endroit où ils finissent jusques au rivage il n'y a point d'autre chemin qu'une digue qui separe le marais de la riviere; & les Hollandois pour se mettre mieux en seureté contre ces deux Roys, se resolurent de faire un fort ou d'élever quelque tour sur cette digue. Ils se contenterent pour lors d'une tour qui fut bientost faite à un bon quart de lieuë de la plage. Car ils avoient apporté dans leurs vaisseaux quantité de pierres & de chaux, & pour du sable la riviere leur en fournissoit assez. Ils garnirent cette tour de plusieurs coulevrines & pierriers accompagnées de feux d'artifice, & tous les soirs ils renouvelloient la garde. Le Roy de Materan qu'on appelle autrement l'Empereur de l'Isle, jugea bien que les Hollandois n'en demeureroient pas la, & qu'un jour ils luy pourroient donner de l'exercice. Avant qu'ils se fortifiassent davantage il s'avança avec une puissante armée pour abattre cette tour, & les machines dont il se vouloit servir pour cela estoient des chaînes de fer & de gros cables faits de la filace de Cocos. Il s'imagina qu'à la faveur de la nuit ayant entouré cètte tour de ces chaînes & de ces cables tirées par leurs barques, leurs élefans, & leurs hommes, ils la mettroient aisement à bas. Mais ayant tenté inutilement cette entreprise, & le jour venu voyant que la tour ne s'ébranloit pas, mais qu'au contraire l'artillerie & autres machines de feu avoient fort

incommodé son armée, il se retira avec une grande perte de ses gens. Les Hollandois victorieux considerant qu'ils avoient plustost à faire à des bestes qu'à des hommes, envoyerent des vaisseaux dans toutes les Isles voisines pour prendre des pierres, qui ne sont pas pourtant des meilleures estant une maniere de pierre ponce, & brûlant de la chaux ils commencerent la forteresse de Batavia qui est aujourd'huy. L'Empereur entendoit dire tous les jours, que s'il la laissoit achever jamais il ne viendroit à bout de chasser les Hollandois de son Isle, ce qui s'est trouvé bien veritable. Il assembla donc le plus de forces qu'il put, & fit une armée assez nombreuse tant par mer que par terre avec grand nombre de petits bastimens, ce qui luy estoit bien necessaire à cause des grands marais qui sont dans la terre. Il fit donner d'abord l'assaut à la forteresse, qui estoit desja en estat de se defendre & bien munie de bons canons. L'attaque fut rude; mais les Hollandois la soûtinrent vigoureusement, ce qui ne fit point perdre le courage aux ennemis, qui quelques jours apres ayant receu un renfort considerable resolurent de donner un second assaut. Mais avant que d'en parler il faut raconter icy un incident qui fut favorable aux Hollandois pour la conservation de la place.

Apres que le premier assaut fut donné, un des plus considerables Chefs de l'armée ennemie fut accusé de n'avoir pas fait son devoir, & fut averti que l'Empereur se vouloit saisir de sa personne & le faire tailler en pieces. Car il faut remarquer

en passant que parmy les Javans quand un homme ou une femme ont merité la mort, le supplice qu'on leur fait souffrir est de coucher le patient tout de son long sur une poutre qui repose sur deux autres qui se touchent & qui sont à terre, & apres luy avoir lié les bras & les jambes qu'on luy fait allonger, le premier Seigneur qui se trouve là, pour voir si son coutelas est bon fait en trois coups quatre morceaux de son corps. Le premier coup est sur les mamelles, le second au bas de l'estomac, le troisiéme au bas du ventre, puis on brusle toutes ces pieces; car ce n'est pas leur coutume d'enterrer personne. Si c'est quelque femme ou quelque fille de mauvaise vie qui a merité la mort, apres qu'elles ont esté taillées en pieces, on les donne à manger aux chiens, qui sont nourris à cela.

Ce Seigneur ayant donc esté averti par quelqu'un de ses amis que l'Empereur se vouloit saisir de sa personne, il se vint jetter entre les mains des Hollandois, & fut tres-bien receu du General Vander Broug qui parloit bien la langue Malaye. J'ay dit ce que c'est que cette langue au sujet de mon frere dans la relation du Royaume de Tunquin. Ce Seigneur Javanois declara au General tout ce que l'Empereur avoit dessein de faire pour emporter la place, en quel endroit il viendroit poser ses échelles pour monter à l'assaut, & la quantité de monde qu'il avoit dans son armée. Bien que le General eust fait entrer dans la forteresse la plus grande partie du monde qu'il avoit dans ses vaisseaux, il se trouvoit un peu embarassé;

& voyoit bien qu'il auroit de la peine à soûtenir cet assaut. Le Seigneur Javanois le voyant pensif: Je m'asseure, dit-il, que tu crains les forces de l'Empereur, & il est vray qu'il pourra emporter la place si tu ne fais ce que je te vas conseiller. Tu sçais bien que tous les Javans sont grands zelateurs de Mahomet & rigides observateurs de sa loy, & que lors que quelque ordure les touche, sur tout quand elle vient de la main d'un Chrestien, si elle tombe sur le linge dont ils sont couverts, ils le jettent & ne s'en servent plus & demeurent trois jours sans pouvoir faire leurs prieres; que chacun de ces trois jours il faut qu'ils se lavent le corps trois fois de mesme que s'ils faisoient leurs prieres; & que si ces ordures viennent de la main d'un Chrestien, ils demeurent six jours sans faire leurs prieres & se lavent tous les jours cinq fois. Voicy donc, poursuivit-il, ce que tu feras pour les empescher de monter. Comme l'Empereur ne peut donner l'assaut que dans quatre ou cinq jours, parce qu'il attend quelques troupes & plusieurs petites barques pour passer les marais, il faut que pendant ce temps là toutes les ordures que tes gens feront & dans le fort & dans les vaisseaux, soient soigneusement amassées & renduës liquides dans des pots que tu feras apporter à l'endroit où l'ennemy doit venir, & quand il montera à l'assaut tu le feras abondamment arroser de cette ordure, & il n'y en aura alors pas un qui ne s'en retourne plus viste qu'il ne sera venu. Deplus je sçais que les premiers qui se presenteront auront

les pointes de leurs fleches empoiſonnées , de meſme que les pointes de leur cric, & ce poiſon eſt ſi fort que tous ceux qui en ſeront frappez en mourront ſubitement, s'ils ne courent à cet unique remede. C'eſt que chacun prenne de ſon propre excrement, & l'ayant fait ſecher le reduiſe en poudre ; puis qu'il tienne preſt quelque petit vaſe plein d'eau, & auſſi-toſt qu'il ſe ſentira bleſſé de ces armes empoiſonnées, qu'il jette une pincée de cette poudre dans l'eau & la boive promtement Le General ayant obſervé exactement tout ce que ce Seigneur luy avoit dit, quand les ennemis vinrent pour monter à l'aſſaut & qu'ils ſe virent d'abord couverts d'ordure, au lieu de gagner le haut de leurs échelles, ils ne penſerent qu'à retourner promptement au bas ; mais en eſtant empeſchez par ceux qui les ſuivoient ils ſe jetterent du haut en bas, dequoy les uns furent eſtropiez & les autres en moururent. Ainſi toute l'armée ſe debanda en un moment, & l'Empereur fut le premier à prendre la fuite. Le General Vander-Broug voyant comme l'ennemy ſe retiroit en deſordre, & eſtant vaillant de ſa perſonne, ne put s'empeſcher de prendre une partie de ſes gens & de courir apres ceux qui ſe ſauvoient par deſſus la digue, penſant bien qu'il en auroit bon marché à cauſe du fort qui eſtoit devant eux, d'où ceux qui y eſtoient en garniſon firent une ſortie, tellement que ces pauvres Javans furent enfermez de tous coſtez. La pluſpart furent taillez en pieces, & ceux qui croyoient ſe ſauver en ſe jettant dans le marais y furent noyez.

Le

Le General crut bien faire de laisser une partie des soldats qu'il avoit amenez avec ceux qui gardoient la tour, pour tascher de tailler en pieces quelques uns des ennemis à mesure qu'ils sortiroient du marais, ou de les rendre esclaves. Mais s'en retournant avec peu de monde, il ne songea pas qu'on pouvoit luy avoir dressé quelque embuscade, ce qui arriva. Les Javans voyant que les Hollandois avoient fait une sortie sur ceux qui fuyoient par dessus la digue, se cacherent en de certains endroits du marais qu'ils sçavoient mieux qu'eux qui ne faisoient que d'entrer dans le pays. Ils s'estoient disposez par petits pelotons en diverses embuscades, & les deux premieres ayant laissé passer le General avec sa petite troupe, tous ces Javanois se montrerent à la fois, & envelopperent les Hollandois d'une maniere qu'ils ne pouvoient échaper. Ils ne laisserent pas de se bien defendre, & le combat fut tres-rude, les ennemis venant teste baissée avec leur crics à la main, dont la pointe, comme j'ay dit, estoit empoisonnée de mesme que celle des fleches. Tous ceux qui furent frapez de ces deux sortes d'armes en moururent faute d'avoir le remede dont il a esté parlé. Il y avoit si peu de temps qu'on leur avoit appris ce contre-poison, que la pluspart n'en estoient pas encore fournis, & plusieurs mesme ne vouloient pas croire que ce remede fust si souverain qu'il est. Dans cette rencontre le General qui devoit apparemment y laisser la vie, ne fust pas seulement blessé; & il m'a dit luy mesme qu'aussi-tost qu'il fut surpris, il re-

marqua bien qu'ils ne le vouloient pas tuër, mais qu'ils le vouloient prendre vif; & aussi-tost qu'ils s'en furent saisis & de dix autres Hollandois, ils les menerent à l'Empereur qui en témoigna une grande joye. Des qu'il luy fut presenté il luy parla de la sorte; General, luy dit-il, pour ce qui est de ta vie ne crains point, il ne te sera fait aucun mal; mais il faut que tu viennes faire commandement à tes gens de me remettre le fort & la tour entre les mains, puis tu t'embarqueras & feras voile où tu le trouveras bon. Autrement & toy & ceux qui sont icy avec toy, & tous ceux dont je me pourray saisir, seront tant qu'ils vivront mes esclaves. En mesme temps l'Empereur avec ses principaux Officiers & le General Hollandois vinrent au pied de la muraille du fort, & le General haussant la voix leur deffendit de tirer, & leur dit que tous les Officiers eussent à venir sur la muraille pour entendre ce qu'il avoit à leur dire, à quoy ils obéïrent incontinent. Comme il y en avoit desja plusieurs d'entr'eux qui sçavoient la langue Malaye, il leur parla en cette langue, afin que l'Empereur & ses Officiers entendissent ce qu'il leur diroit. Il leur representa qu'ils sçavoient bien qu'il estoit leur General, & qu'ils n'ignoroient pas qu'il avoit le pouvoir de la Compagnie de faire tout ce qu'il trouveroit à propos; qu'ils luy avoient presté serment de faire ce qu'il leur commanderoit, & que le sort de la guerre ayant voulu qu'il tombast entre les mains de l'Empereur, il leur commandoit de sortir du fort pour

le remettre entre ses mains; mais que premierement ils feroient embarquer tout ce qui pouvoit leur estre necessaire, horsmis six petites pieces de canon & deux cent boulets de leur calibre & cinq cens quintaux de poudre. L'Empereur & ses Officiers estoient ravis d'entendre parler de la sorte le General, & ces Javanois s'imaginoient desja estre maistres du fort & de la tour. Mais le General qui n'avoit parlé jusques alors à ses soldats qu'en langue Malaye, sçachant qu'il n'y avoit aucun Javanois qui entendist le Flaman, dit à l'Empereur que la pluspart des Hollandois n'entendant pas la langue Malaye, il estoit bon afin d'en estre obei de leur dire la mesme chose dans leur langue naturelle, ce que l'Empereur trouva à propos. Alors le General leur parlant en Flaman leur dit tout le contraire de ce qu'il leur avoit declaré en langue Malaye; Qu'ils ne fussent point traistres à la Compagnie; qu'ils se gardassent bien de rendre la place, qu'ils tissent bon jusques à la mort, & qu'ils ne se missent non plus en peine de luy que s'il n'estoit plus au monde; qu'ils criassent à ces infidelles qu'ils eussent à se retirer promptement, ou qu'ils les mettroient tous en poussiere à coups de canon. L'Empereur bien étonné de voir la résolution de ces gens-là se retire, & emmeine le General avec luy. Comme il estoit homme d'esprit il faisoit accroire à l'Empereur qu'estant arrivé à Japara où il faisoit en ce temps-là sa residence, & qu'il a quittée de peur de quelque surprise, pour se retirer à une autre ville qui est huit lieuës plus avant dans

la terre, depuis que les Hollandois ont basti Batavia; qu'estant, dis-je, arrivé à Japara il trouverroit moyen d'écrire à la Compagnie pour luy faire sçavoir comme toûtes les choses s'estoient passées, estant persuadé qu'elle envoyeroit ordre au plustost pour faire quelque accommodement dont l'Empereur seroit satisfait. Encore que le General fust bien gardé & qu'il fust comme impossible qu'il se pust sauver, il ne laissa pas par de certaines intrigues de trouver le moyen d'entrer dans une petite barque & de gagner la forteresse, où il fut receu avec une joye inconcevable. Pour ce qui est de ceux qui furent pris avec luy, ils sont morts miserables dans l'esclavage, sans que pour aucune offre avantageuse ou d'échange ou d'argent on ait pû induire l'Empereur à les renvoyer.

Le lecteur jugera par cette action du genie & du courage de ce brave General, qui s'est jetté dans de si grands hazards pour le service de la Compagnie; & comme j'ay fait voir comme de simple soldat il parvint à une si haute Charge, on sera aussi sans doute bien aise d'apprendre quelle a esté la fin de sa vie. Pour tout ce que j'ay dit de luy jusques à cette heure je le tiens de sa propre bouche, & ç'a esté un recit qu'il a pris plaisir de me faire luy mesme de sa fortune; & pour ce que je vas ajoûter j'en ay veu une partie qui est arrivée du temps que j'estois aux Indes.

Comme la fortune (pour parler vulgairement) se plaist à se joüer des hommes, & que bien souvent aussi ce sont eux qui contribuent à se la ren-

dre contraire & à faire qu'elle leur tourne le dos; voicy le revers de la medaille de nostre General. Apres avoir long-temps servy, & avoir acquis tout à la fois une grande reputation & de grands biens, l'envie luy prit de revoir sa patrie; & mesme le Prince d'Orange & plusieurs des Estats, qui avoient souvent oüy parler des services considerables qu'il avoit rendus à la Compagnie, eurent aussi envie de le voir. Estant de retour en Hollande apres avoir fait son rapport aux Directeurs des principales affaires qui s'estoient passées durant son Gouvernement, & avoir receu le payement de ce qu'il luy estoit deu de ses gages avec les presens que la Compagnie luy fit pour ses bons services, il fut à la Haye où il demeura pendant tout le temps qu'il s'arresta en Hollande. Aussi-tost il leva un grand train & un tres-bel équipage, donnant souvent à manger au Prince d'Orange & à Messieurs des Estats, & souvent aussi aux Dames. Un jour le Prince luy demandant quelles raretez il avoit apportées des Indes, il dit à son Altesse qu'il ne s'estoit point voulu charger d'autres raretez que de celles que l'on pouvoit mettre en petit lieu, & que s'il luy plaisoit il luy en feroit voir quelques unes. En mesme temps il pria un des valets de chambre du Prince de faire apporter cinq assietes d'argent, & estant mises sur la table il tira cinq petits sacs de ses poches qu'il vuida chacun sur une de ces assietes, & tant le Prince que Messieurs des Estats furent surpris de voir tant de diamans & de si grandes richesses. Il en fit tant de liberalitez aux Da-

[illegible]mes, [illegible]ça dans une si grande dépense, qu'en peu d'années il se vit reduit à aller offrir de-rechef son service à la Compagnie. C'est sa coûtume que tandis qu'un Officier la sert bien elle ne luy donne jamais son congé ; mais quand il le demande & qu'il est hors de service malaisement peut-il y rentrer ; ou s'il y rentre, c'est sans pouvoir obtenir aucune charge. Vander Broug avec toute la faveur de ses amis trouva de mesme de la difficulté dans son dessein, & la Compagnie n'estoit pas dans la volonté de le recevoir. Voyant cela un jour que tous les Directeurs estoient en conseil, il entra hardiment dans la chambre, & leur parlant d'un ton ferme ; Je crois, Messieurs, leur dit-il, que je ne vous ay pas rendu de si mauvais services, qu'ils puissent me fermer le chemin de retourner aux Indes. Ie ne veux point d'autre qualité que celle que j'avois quand je partis d'icy la premiere fois, qui estoit de simple soldat, & comme tel j'espere de vous rendre encore quelques bons services. Il esperoit de retrouver à Batavia le General Van-Dyme de qui il avoit fait la fortune, & la Compagnie eut aussi bien que luy la mesme pensée. Enfin elle le renvoya en qualité d'Admiral de deux vaisseaux, & arrivant à Batavia le General Van-Dyme faisoit partir la flote qu'on envoye tous les ans porter des marchandises à la coste de Coromandel, à Surate & en Perse, & ces marchandises consistent pour la plus grande partie en épiceries. Le General & son Conseil donnerent à Vander-Broug la charge d'Admiral de cette flote

te comme à un homme tres capable de la con-duire, & il se mit à la voile pour les pays que j'ay dit. Il sçavoit bien que les Hollandois aux Indes ont une coûtume & une [illegible] que dés qu'ils sont Chefs de quelque Comptoir, qui que ce soit qui vienne de leur nation, ils ne luy font jamais l'honneur de luy donner la premiere place à table. Comme il ne vouloit pas s'exposer à cet affront, dans tous les ports & toutes les plages où il jettoit l'ancre il demeuroit dans son vaisseau sans aller à terre. Sur tout il n'avoit garde de venir au Comptoir de Surate, parce que celuy qui y commandoit appellé Barne-Petre avoit esté en sa jeunesse au service de Vander-Broug qui l'avoit avancé. J'estois à Surate lors qu'il y arriva avec sa flote, & ayant sçeu les raisons qui l'empeschoient de venir en terre je fus le trouver, menant avec moy au bord de la mer mon carrosse & mon pa-lanquin, au cas qu'il voulust venir avec moy & accepter mon logis. Estant arrivé à son bord je le priay civilement de me faire cet honneur, il ac-cepta mon offre, & nous vinsmes ensemble à Su-rate où il demeura prés de trois semaines. Tout ce temps là fut employé à la bonne chere & aux divertissemens; les Hollandois & les Anglois le venoient voir tous les jours, & les premiers luy firent de grands presens. Il eut du seul Chef du Comptoir un anneau de diamans que je luy avois vendu trois mille écus, & il en réporta bien en tout de Surate la valeur de neuf mille. Cette occasion me vint fort à propos pour passer en Perse où

j'avois dessein de me rendre dans cette saison, ayant acheté pour cet effet à Agra cent quarante balles d'Indigo, chacune desquelles renduë à Surate me revenoit à quatre cent roupies, qui sont environ six cens livres de nostre monnoye. L'Admiral Vander-Broug fut ravy de sçavoir mon dessein, & m'offrit fort civilement de me recevoir dans son bord. Il me dit mesme que si j'avois quelques grosses marchandises je n'avois qu'à les luy remettre entre les mains, & qu'il les feroit passer comme estant à luy, ce que je fis, & ne m'en meslay plus en aucune maniere, sinon que de prendre l'argent qui en estoit provenu lors que nous fusmes de retour à Surate. Je l'aurois bien pris en Perse, mais il m'en auroit cousté deux & demy pour cent que la Doüane de Surate prend de l'argent. Car à Surate soit en partant soit en arrivant, il faut necessairement passer par la Doüane pour entrer dans la ville, & l'on foüille exactement tant les personnes que les hardes & marchandises. Mais les Chefs des Compagnies, & les Capitaines de vaisseaux peuvent entrer dans la ville, & apporter dans leurs poches tout ce qu'ils peuvent sans qu'on les foüille; & comme d'ordinaire on n'apporte que des monnoyes d'or de la Perse, ces Messieurs là font plaisir à ceux qu'ils veulent de ces deux & demy pour cent. Pour ce qui est de la Perse cela va bien plus haut, & comme les Anglois & les Hollandois ne payent aucune Doüane, quand ils veulent faire le plaisir à un particulier de prendre ses marchandises, & de les

faire

faire passer comme estant à eux, ils luy épargnent dix-huit pour cent, sçavoir seize pour cent pour le Roy, & deux pour cent pour les Officiers. Il y a de plus pour le nolis du vaisseau & autres petits frais environ sept pour cent, à quoy ajoûtant les deux & demy pour cent de l'entrée de l'argent à Surate, le tout revenoit à 27 $\frac{1}{2}$ pour cent, c'est à dire environ à cinq mille écus, ce que l'Admiral me fit la grace de m'épargner. Quand nous fusmes de retour à Surate il voulut bien reprendre mon logis où il demeura huit jours, & à son depart le conduisant jusqu'à son vaisseau en reconnoissance des graces qu'il m'avoit faites, je luy fis present d'un anneau de diamant qui m'avoit coûté deux mille roupies, c'est à dire mille écus.

Vander-Broug ne fut pas plustost de retour à Batavia, que le General Van-Dyme resolut avec son Conseil de l'envoyer à Malaca que les Hollandois assiegeoient alors. Ils y trouvoient plus de resistance qu'ils n'avoient crû, & ils y avoient desja perdu beaucoup de monde dans deux sorties vigoureuses que les Portugais avoient faites. Celuy qu'on avoit envoyé pour commander à ce siege s'entendoit mieux à tenir un livre de compte qu'à faire ouvrir une tranchée, ou donner un assaut; tout au contraire de Vander-Broug qui estoit plus soldat que marchand, & qui en avoit donné de bonnes marques à la Compagnie. Il fut donc envoyé à Malaca, où en donnant un assaut il receut une legere blessure dont il fut bien tost gueri. Mais depuis il tomba malade & mourut avant que la ville fust renduë.

CHAPITRE VIII.

Du General Van-Dyme, & du General Vanderlin, & des choses qui se passerent sous leur Gouvernement.

LE General Van-Dyme estoit entré au service de la Compagnie en qualité de simple Caporal. Apres avoir donné quelque temps aux études en sa jeunesse, il voulut sçavoir ce que c'estoit que la marchandise, & apprit à bien tenir des livres de comptes, à quoy il avoit d'autant plus de facilité, qu'il avoit la main excellente & qu'il peignoit son écriture mieux que n'a jamais fait aucun Hollandois. Pour commencer d'entrer en quelque negoce il s'associa avec un autre jeune homme, & ils avoient un magasin ensemble où ils vendoient du sucre en gros. Mais ayant eu plusieurs pertes en mer & souffert ensuitte plusieurs banqueroutes, il fallut fermer le magasin & penser à d'autres choses. Van-Dyme estoit homme d'esprit & de cœur, & il en a donné de bonnes preuves à la Compagnie, qui sans luy ne seroit jamais venuë au point où elle est, & n'auroit pas mis bas les Portugais & leur negoce, en leur ostant une partie de leurs bonne places, & entr'autres Malaca. Apres avoir fermé le magasin & se voyant accablé de dettes, il prit resolution d'aller servir la Compagnie, se proposant que si un jour Dieu luy faisoit la grace de gagner quelque chose, de satis-

faire à ses creanciers, ce qu'il a fait depuis fort exactement. Car des qu'il se vit un peu de bien, il ne voulut point accepter la charge de General à Batavia qu'il ne vinst auparavant en Hollande payer ses dettes. Des qu'il y fut arrivé il fit afficher dans plusieurs villes, que si quelqu'un pretendoit quelque chose de Van-Dyme il vinst à Amsterdam, & qu'il seroit payé du capital & des interests. Ayant ainsi satisfait à tous ceux à qui il pouvoit devoir, il accepta la charge de General & retourna à Batavia, où apres plusieurs années il mourut dans cette qualité, la Compagnie ne luy ayant jamais voulu donner son congé tant elle estoit satisfaite de ses bons services. Il laissa de grans biens à sa femme, avec trente mille écus en particulier destinez pour faire bastir un temple dans le Fort, à quoy mesme elle vouloit ajoûter du sien afin que le bastiment en fust plus superbe, n'ayant point d'enfans & estant bien aise d'éterniser la memoire de son mary & la sienne, sans compter de beaux legs qu'il fit aux pauvres. Apres sa mort elle commença cet edifice; mais depuis son retour en Hollande le General de Batavia & son Conseil se saisirent des trente mille écus qu'ils négocierent, laissant là le bastiment dont à peine les fondemens sont hors de terre. Je ne sçay si le procez qu'elle avoit pour cela avec la Compagnie est presentement vuidé; car elle demandoit avec grande justice, ou que le bastiment s'achevast, ou que cet argent luy fust rendu.

Mais pour sçavoir vn peu plus particulierement

par quels degrez Van-Dyme parvint à la qualité de General, il faut reprendre les choses dans le detail & dés les commencemens. Apres que le malheur que j'ay dit luy fut arrivé, il vint se presenter à la Compagnie pour avoir quelque employ aux Indes dans le negoce, ce qu'il ne put obtenir. Elle crut luy faire une grande faveur de luy donner une place de Caporal, ce qu'il accepta, ne pouvant avoir ce qu'il demandoit. Les Directeurs de la Compagnie qui le connoissoient pour homme d'esprit, crurent qu'il n'estoit pas à propos de luy donner quelque place de commandement, de peur qu'il n'entreprist quelque chose au desavantage de la Compagnie; & mesme toutes les six Chambres qui la composent écrivirent contre luy au General Vander-Broug qui commandoit alors à Batavia. Les lettres portoient que si un Caporal appellé Van-Dyme arrivoit en santé, il ne luy fust jamais donné de plus haut employ; que c'estoit un esprit trop subtil, & que si on l'avançoit il pourroit plus nuire que profiter a la Compagnie; & ces lettres furent envoyées par le mesme vaisseau où il s'embarqua. C'est la coûtume des vaisseaux qui vont d'Hollande à Batavia, que dés qu'ils ont reconnu les Isles du Prince, où ils prenoient autrefois quelques rafraichissemens (je parleray de ces Isles sur la fin de ce chapitre) ils mettent leurs chaloupes en mer, & alors le Capitaine prend toutes les lettres & les livres de l'Ecrivain du vaisseau, où se trouvent toute la cargaison & toutes les procedures com-

tre ceux qui ont fait quelque mauvaiſe action dans le voyage. C'eſt afin que le General & le Conſeil en jugent de bonne heure, & ſelon qu'ils en ont ordonné l'Avocat Fiſcal vient au devant des vaiſſeaux, & en fait faire la juſtice avant qu'ils arrivent à Batavia. Autrefois cela ne ſe faiſoit pas; mais on a vû que dés que ces gens-là eſtoient en la ville on n'en faiſoit aucune juſtice, & que par compere & par commere on trouvoit le moyen de leur faire obtenir leur pardon. Autrefois auſſi le Capitaine du vaiſſeau avec le Marchand & les autres Officiers, jugeoient de certains crimes dans le vaiſſeau meſme durant le voyage & faiſoient executer leur jugement; mais cela a ceſſé depuis l'affaire de trois Gentilshommes Bretons, qui arriva au Cap de Bonne-eſperance & fit grand bruit en Hollande, dequoy il ſera parlé au chapitre 14.

Pour revenir à Monſieur Van-Dyme; le General & ſon Conſeil ayant oüy la lecture des lettres de la Compagnie, & veu les recommandations qui leur eſtoient faites pour le Caporal, non pas pour ſon avancement, mais pluſtoſt à ſa ruine, cela leur donna d'autant plus d'envie de le voir. Mais il falut attendre trois jours; car c'eſt la coutume que lors que les vaiſſeaux qui viennent d'Hollande ont moüillé à la rade de Batavia, tous les ſoldats & une partie des matelots peuvent venir à terre pour trois jours, apres leſquels ils doivent retourner aux vaiſſeaux juſques à ce que le Major les vienne faire ſortir pour les mettre aux lieux où

il les sçait necessaires. Au bout des trois jours que tous ces soldats & matelots furent retournez à bord, le General envoya le Secretaire du Conseil pour voir si entre les soldats il y en avoit quelqu'un qui sceust passablement écrire & tenir un livre de compte. Le sieur Van-Dyme se presenta aussi-tost avec quatre autres soldats, & le Secretaire les mena tous cinq en la presence du Conseil, d'où ils furent envoyez à la Secretairie pour voir ce qu'ils sçavoient faire. Le General ayant reconnu la capacité du sieur Van-Dyme, fit donner aussi tost à son Secretaire une place dans un des Comptoirs de la Compagnie, & retint l'autre aupres de luy pour le servir dans la mesme qualité. Lors que la flote est sur son depart pour la Hollande, il faut que le Secretaire travaille jour & nuit à revisiter tous les livres de compte qui viennent de tous les Comptoirs, & à faire tirer copie de toutes les lettres. Car il faut qu'il soit fait trois copies de tout ce qui se passe dans les Indes, tant au fait du negoce comme en la justice, soit au civil soit au criminel; & de ces trois copies, l'une est pour le Comptoir particulier, l'autre pour le Comptoir general de Batavia, & la troisiéme pour la Compagnie. Le General sçavoit bien que le sieur Van-Dyme ignoroit ce qu'elle avoit écrit contre luy afin qu'il ne fust point avancé, & voulant avoir le plaisir de voir quel effet produiroit cette lettre sans qu'il pust juger que cela vinst de luy, & quelle réponse il y feroit apres l'avoir leüe, il la mit sur la table de son comptoir parmy d'autres papiers qu'il falloit

necessairement qu'il visitast. Il ne manqua pas de mettre la main dessus, de la lire, & d'y faire reponse, laquelle il mesla aussi parmy plusieurs papiers qu'il mit sur la table de la chambre où le General & son Conseil ont accoutumé de s'assembler. Ces Messieurs venant à signer ces papiers trouverent la reponse du sieur Van-Dyme, & admirant l'esprit avec lequel elle estoit couchée, l envoyerent en Hollande à la Compagnie. Le General & son Conseil luy écrivirent aussi qu'ils avoient esté fort surpris de la lettre qu'elle leur avoit écrite au sujet du sieur Van Dyme, & qu elle les obligeroit de leur envoyer des gens qui luy pussent ressembler s'il estoit possible qu'elle en trouvast d'un pareil calibre; au lieu de leur envoyer comme elle faisoit souvent de jeunes ignorans qu'il faut avancer à force de recommandations qu'ils apportent, & qui ordinairement ne sçavent pas écrire leur nom. Ainsi le sieur Van-Dyme dut son avancement à son bel esprit & non pas à la faveur; mais il faut dire aussi que ce fut un bonheur pour luy de rencontrer à Batavia un appuy comme le General Vander-Broug, qui estoit habile homme & genereux, & qui sçavoit rendre justice au merite.

J'ay promis de parler des Isles du Prince, & ce n'est qu'à l'occasion du General Vanderlin, qui ne se fit pas estimer par une action qui n'estoit pas d'un homme d'honneur, & que la plusspart de ceux de Batavia ont tout à fait condamnée. Le Fort de Batavia a quatre beaux bastions & est

assez bien construit, mais sur un tres-mauvais fonds, ces bastions s'affaisant à veuë d'œil & demandant de temps en temps quelque reparation. Le General Vanderlin & son Conseil n'avoient pas assez d'esclaves pour entretenir les travaux tant du Fort que de la ville; & d'ailleurs le sieur Caron alors Directeur de la Compagnie, qui est celuy qui commande apres le General, en avoit aussi besoin pour travailler à un canal qu'il faisoit venir d'une riviere proche de Batavia, pour conduire de l'eau dans une plage qui est proche du Fort, ce qui est une grande commodité pour les vaisseaux pour avoir de l'eau, qu'il leur falloit aller prendre auparavant à demy-lieuë au dessus de la ville dans la riviere qui y vient passer. Pour dire les choses comme elles sont, le sieur Caron n'auroit pas eu tant d'égard au bien public s'il ne se fust aussi agi en cela de son interest. Car le canal estant achevé il a tiré un grand revenu de la terre qui en a esté ostée, & de laquelle on a rempli le marais, duquel on a fait de bons jardins; sans parler du profit qu'il a eu de la prodigieuse quantité de poisson & de toute sorte dont le canal est rempli. Il estoit donc question pour tous ces ouvrages d'avoir des esclaves, & l'on tient que ce fut le sieur Caron qui donna le pernicieux conseil d'aller prendre les pauvres gens des trois Isles du Prince. De quelque teste qu'il fust parti, il estoit tres mauvais & tres-injuste, & ne produisit aussi qu'un méchant effet. Le General Vanderlin & son Conseil ayant resolu la chose, envoyerent

pour

pour cette entreprise trois des plus gros vaisseaux qui fussent alors à Batavia. Ils aborderent chacun une de ces trois Isles, feignant qu'ils venoient d'Hollande & qu'ils avoient besoin de rafraichissemens, comme jusques alors tous les vaisseaux venant d'Hollande avoient accoûtumé de s'y arrester. Aussi-tost que les habitans de ces Isles decouvrirent ces vaisseaux, ils accoururent sur le rivage selon leur coûtume, hommes, femmes & enfans, apportant tout ce qu'ils avoient de meilleur, comme du vin de cocos, de leurs noix, & d'autres fruits du crû de ces Isles. C'estoit à qui d'eux tous seroit le plustost à bord des vaisseaux avec leurs petits canoës ; car ils avoient toûjours meilleur compte avec les soldats les & marelots qu'avec ceux qui alloient troquer en terre. Aussi-tôt qu'ils furent dans les vaisseaux on leur fit boire tant d'eau de vie qu'ils en furent enyvrez, & les Hollandois les voyant en cét estat envoyerent incontinent bon nombre de leurs gens à terre bien armez, qui lierent & garoterent ceux qui estoient sur la greve pour troquer leurs denrées, & les enleverent dans leurs vaisseaux, ayant fait main basse sur ceux qui avoient voulu resister. Il est aisé de s'imaginer les cris pitoyables de ces pauvres gens qui furent ainsi enlevez de leur pays & menez par force à Batavia. Mais Dieu permit que les Hollandois ne purent tirer grand service d'eux ; car se voyant si inhumainement traitez, comme le sont d'ordinaire tous leurs esclaves, ils prirent une ferme resolution de ne rien manger, & de

mourir de faim pluſtoſt que d'eſtre reduits à un rude travail & à eſtre tous les jours battus. Les Hollandois voyant qu'ils n'en pouvoient venir à bout, ny à force de coups ny d'autre maniere, & que la pluſpart eſtoient morts de langueur & de chagrin, renvoyerent ce qui en reſtoit dans leurs Iſles. Depuis ce temps là ces pauvres Inſulaires ne ſe ſont plus fiez aux Hollandois, qui ne vont plus auſſi prendre chez eux de rafraichiſſemens comme ils faiſoient avant cette inſulte. Si l'on vouloit écrire toutes les cruautez qu'ils ont exercées ſur leurs eſclaves, il y auroit dequoy en remplir un gros volume; mais il ſuffira de remarquer cy-apres celles qu'ils ont euës pour leurs propres Sujets ſans aucun reſpect du chriſtianiſme.

CHAPITRE IX.

Du General Spek, & de la grande ſeverité du General Com.

LE General Spek avant que de parvenir à cette charge, avoit une fille d'une certaine femme qu'il entretenoit. Apres avoir achevé ſon temps il retourna en Hollande, & ne voulant pas y mener cette fille qui n'eſtoit pas legitime, il la laiſſa entre les mains du ſieur Com qui prenoit la place de General, ſçachant bien qu'elle trouveroit à Batavia un meilleur parti qu'en Hollande. Car aux Indes on ne prend pas garde de ſi pres à ces choſes là, & ny baſtard ny baſtarde ne rompent

pas un marché, pourvû que l'argent ne manque pas. Peu de temps apres que le pere fut parti il se presenta assez d'amans pour la fille qui estoit belle & riche, & elle témoigna à l'un d'eux, qui estoit le marchand superieur du Fort, qu'elle avoit assez d'estime pour luy & qu'il pouvoit la faire demander Elle crut que le General Com à qui elle estoit recommandée y consentiroit, dés qu'elle luy auroit dit qu'elle avoit de l'inclination pour ce jeune homme qui estoit d'une bonne famille. Elle fut trompée dans sa croyance, & le General refusa la demande qui luy en fut faite & dit qu'il n'y falloit pas penser. Nonobstant ce refus le jeune homme & la fille ne laisserent pas de s'aimer, & mesme de se voir par l'addresse de leurs esclaves. Car à Batavia tous les esclaves qu'on tient dans les maisons de l'un & de l'autre sexe sont autant d'infames ministres d'impudicité, & qui plus est ils apprennent mille mechancetez aux enfans des Hollandois dés qu'ils ont l'age de neuf ou dix ans. Pour ce qui est des filles esclaves les Hollandois sont bien aises quand elles deviennent grosses, parce qu'autant d'enfans qui en proviennent sont autant d'esclaves pour les maistres; ce qui arrive assez souvent; car il ne manque pas à Batavia de soldats & de matelots qui cherchent de semblables fortunes, & d'ailleurs ces noires aiment passionnément les hommes blancs, & mesme sont stylées à les introduire quelquefois secretement chez leurs maistresses.

La fille du General Spek & son amant s'appro-

cherent enfin de ſi pres que la Demoiſelle devint groſſe. Elle le declara à une des premieres Dames de la ville pour conſulter avec elle quel biais on pourroit prendre pour le faire ſçavoir au General, & ſe perſuada qu'auſſi-toſt qu'il en auroit connoiſſance il les feroit épouſer avant que la choſe vinſt à éclater. Mais ce fut bien le contraire; car auſſi-toſt que cette Dame eut appris la choſe au General, il fit mettre le jeune homme en priſon avec les fers aux pieds, & fit enfermer la fille dans une chambre. Le lendemain ayant fait aſſembler le Conſeil & repreſenté le fait, il dit qu'il vouloit que le jeune homme euſt la teſte coupée, & que la fille euſt le foüet par la main du bourreau. Il n'y en eut pas un dans l'aſſemblée qui ne rejettaſt bien loin cette propoſition, & ils repreſenterent tous au General qu'il n'y avoit point d'équité à punir le jeune homme de la ſorte, qu'il eſtoit le moins coupable, que c'eſtoit la fille qui l'avoit pouſſé à coucher avec elle, & que pour ce qui eſtoit de leur naiſſance le garçon de toutes manieres l'emporteroit ſur elle; que puis qu'ils eſtoient tous deux contens l'un de l'autre, il n'y avoit autre choſe à faire qu'à les marier, & qu'ils ne trouvoient point qu'il y eûſt d'autre expedient que celuy-là. Telles furent les raiſons & les remonſtrances des Conſeillers, dont toutesfois le General ne fut nullement touché; mais comme il eſtoit naturellement brutal & cruel, le lendemain ſans y faire appeller aucun du Conſeil, il envoya de ſon chef querir le bourreau en cachette, &

ayant fait amener le jeune homme & la fille dans la salle, il fit couper la teste au premier, & fit foüetter l'autre bien qu'elle fust grosse. Voila quel fut le bel acte de Justice du General Com.

CHAPITRE X.

Autres grandes severitez du sieur Can, & du sieur Caron.

LE sieur Can & le sieur Caron eurent de pareils commencemens de fortune dans les Indes. Car la premiere fois qu'ils s'embarquerent dans les vaisseaux de la Compagnie ils n'y furent qu'en qualité d'aides de cuisine, qui est la plus basse de tout le vaisseau. Neanmoins avec le temps ils n'ont pas laissé par de grands coups de bonheur de s'élever de ce bas degré aux plus hautes Charges que la Compagnie puisse donner; le sieur Can ayant esté Conseiller du Fort à Batavia & Admiral d'une flote, & le sieur Caron Directeur General au mesme lieu, qui est, comme j'ay dit au chapitre precedent, la premiere personne apres celle du General.

Le sieur Can depuis le premier employ un peu considerable qui luy fut donné jusques à sa mort, a fait une infinité de fourberies, aboutissantes veritablement au profit de la Compagnie, mais non pas à sa gloire, esperant toûjours par ce moyen d'avoir la Charge de General, où il n'a pû toutesfois jamais parvenir. Apres avoir servi plusieurs années

aux Indes, & voyant qu'il ne pouvoit venir à bout de son dessein, il resolut de repasser en Hollande croyant y mieux reüssir ; mais n'y voyant point de jour, & ne se portant pas bien dans un climat tout contraire à celuy des Indes où il estoit plus accoûtumé, il reprit le service de la Compagnie, qui le renvoya pour Conseiller du Fort, & pour Admiral de la flote qui partoit. Aussi-tost qu'il fut en mer il se mit à retrancher beaucoup des petits rafraichissémens qu'on avoit accoûtumé de donner aux soldats & aux matelots, ne voulant pas dementir son mechant naturel qui le portoit à la cruauté & à n'avoir compassion de personne. Ce retranchement fut cause que plusieurs de ces pauvres gens devinrent malades, & la pluspart mouroient faute d'un peu de vin, de quelque morceau de biscuit blanc, ou de quelque autre chose de peu de valeur. Tous ceux qui estoient en santé dans la flote en murmuroient, mais pas un n'en osoit ouvrir la bouche. C'est la coûtume sur tous les vaisseaux, que ce que le Chirurgien demande pour les malades, le Capitaine le luy fait donner, mais celuy-cy quand le Chirurgien luy parloit de quelque chose de semblable, il le menaçoit de luy faire donner cent coups de corde, luy disant que c'estoit pour luy qu'il demandoit & non pas pour les malades, lesquels de cette maniere il ne pouvoit assister comme il auroit bien voulu. La femme du Chirurgien aussi belle & aussi vertueuse qu'il en fust jamais sortie d'Hollande, ne pouvant plus voir languir tant de pauvres gens, sur

tout faute d'un peu d'eau, parce que la plufpart eſtoient dans les ardeurs de la fievre, vint ſupplier l'Admiral Can de luy en faire donner, ce qu'il luy refuſa aſſez rudement ; & cette femme bonne & charitable faſchée d'une telle dureté, luy dit franchement que ſi Dieu luy faiſoit la grace d'arriver à Batavia elle en feroit ſes plaintes au General & à ſon Conſeil. Elle n'eut pas plutoſt laſché la parole que ce brutal la fit prendre, & ayant commandé qu'on luy oſtaſt ſes cottes & qu'on la liaſt au pied du grand maſt, il luy fit donner cent coups d'une groſſe corde ſur les feſſes. Elle eut beau crier qu'elle eſtoit groſſe, cela ne ſervit de rien, & elle diſoit la verité ; car elle en perdit ſon fruit, & depuis ce temps là elle ne peut jamais avoir d'enfans. Eſtant arrivée à Batavia elle voulut ſe plaindre de ce cruel traitement ; mais on ne la voulut pas écouter, & elle meſme m'en a raconté l'hiſtoire en pleurant ; mais à ce qu'elle me dit, ce qui la faſchoit *le plus eſt* qu'elle ne pouvoit plus avoir d'enfans.

Mais voicy une autre cruauté bien grande du ſieur Caron. C'eſt la coûtume à Batavia que deux ou trois fois l'année le General donne permiſſion à toute la jeuneſſe du Fort qui ſert au Comptoir, de ſe divertir, ſur tout lors que la flote eſt partie pour Hollande, les affaires ne preſſant pas tant alors. Comme ils n'ont pas encore eu des emplois pour emplir leur bourſe, le General leur fait donner d'ordinaire trois cent richdalles, avec un tonneau de vin d'Eſpagne, un de vin du Rhin,

& un de biere appellée *Brunswich-moome* qui qui n'est pas moins forte que le vin. Durant ces trois jours de debauche tous ces jeunes gens ne manquent pas d'estre visitez, tant par les bourgeois que par ceux de la garnison, & les trois jours passez il faut qu'ils retournent coucher au Fort & qu'ils se remettent au travail. Entre ces jeunes gens estoit celuy donr je veux parler icy, nouvellement arrivé d'Hollande, & d'une des bonnes familles d'Amsterdam. C'estoit une des meilleures plumes qui fust jamais venuë aux Indes, & comme ce jeune homme n'estoit pas accoutumé à ces débauches, sur tout dans un pays chaud comme Batavia qui n'est qu'au sixiéme degré de latitude meridionale, le quatriéme jour qu'il falloit retourner coucher au Fort il se sentit la teste si pesante, qu'il luy fust impossible de se remettre à l'écriture dans l'estat où il estoit. Ne sçachant pas qu'on fust si rigoureux en ce lieu là il reprit le chemin de la ville, & fut prier un amy de luy prester un lit pour pouvoir reposer jusques à ce que son mal de teste fust passé. Cependant le premier marchand du Fort qui conduit toute cette jeunesse & luy distribuë le travail auquel elle se doit occuper, ayant donné à ce jeune homme le livre concernant le negoce du Japon, qui devoit estre promptement fini, parce que les vaisseaux devoient partir, & qu'il ne faut pas qu'vn livre de negoce soit écrit de deux mains, vint au Comptoir un moment apres qu'il en fut sorti, & ne le voyant pas en sa place fut d'abord s'en plaindre

au

au sieur Caron comme Directeur General, luy disant qu'il ne luy suffisoit pas de trois jours de debauche, & qu'il s'estoit allé enyvrer le quatriéme. A peine s'estoit-il mis sur le lit qu'on le vint appeller, avec ordre de retourner promptement au Fort. Cependant le sieur Caron sans s'informer davantage de la chose, fait venir le sergent de la Garde, & luy commande de se saisir d'un tel écrivain dés qu'il entrera dans le Fort, & de le mettre en sentinelle durant quatre heures avec l'armure que l'on fait prendre aux soldats quand ils ont fait quelque faute. Cette armure est fort pesante principalement le casque, & de plus il y a une forme de pennache attachée dessus qui est un gros boulet de canon, le casque & le boulet pesant bien ensemble vingt livres. Le sergent fit selon le commandement qu'il avoit receu. C'estoit sur les onze heures du matin dans la plus grande chaleur du jour que le jeune homme fut mis de la sorte en sentinelle devant la porte du Corps de Garde, & il est aisé de s'imaginer combien il souffroit dans cette armure qui fut bien-tost échaufée. Il fut quelque temps dans ce tourment, criant à tous momens, *Je me meurs*, & à la fin le Sergent en ayant compassion, fut trouver le Directeur Caron, pour le prier de permettre qu'il ostat ce jeune homme de sentinelle, ou qu'infailliblement il y mourroit. Presque en mesme temps un des Caporaux en vint dire autant; & le sieur Caron leur fit à tous deux cette méme réponse l'un apres l'autre; *Va-t-en, & laisse mourir ce chien.* Avant qu'ils fussent

de retour au Corps de Garde le jeune homme tomba mort, & il n'en a jamais esté autre chose, sinon que lorsque le sieur Caron revint en Hollande les parens du jeune homme le prirent à partie; mais sur cela il vint servir la Compagnie Françoise, de quoy Dieu l'a puni par la triste fin de sa vie, & ainsi le procez d'Hollande a aussi pris fin.

CHAPITRE XI.

Du sieur Rikloft Van-Gous qui commandoit l'armée devant Cochin, de ses cruautez, & de sa vanité à couronner un Prince Indien au nom de la Compagnie.

CEluy dont je vais faire l'histoire dans ce Chapitre estoit venu aux Indes comme la plus-part des autres, simple page de navire employé à nettoyer le vaisseau & à d'autres vils services où ces jeunes garçons sont destinez. Il commandoit l'armée Hollandoise qui assiegeoit Cochin, lors qu'il arriva un certain cas où il donna des marques d'un esprit porté à la cruauté & d'une ame sanguinaire.

La ville estant fort pressée & dans une grande necessité de vivres, vne pauvre femme qui voyoit mourir son enfant faute d'une poignée de ris, plûtost que de souffrir qu'il perist à ses yeux, s'avisa de le mettre dans une corbeille & de le devaler à l'avanture avec une corde dans le fossé durant la nuit. Un soldat François qui estoit prés de cet endroit

là en sentinelle ayant oüy quelque bruit, le jour venu se met au hazard d'essuyer quelques coups de mousquet pour aller voir d'où il pouvoit provenir. Comme il vit que c'estoit un enfant, meu de pitié pour ce qui en donne, dit-on, aux bestes les plus farouches, il le prend avec sa corbeille & l'emporte au Corps de Garde. Le General en ayant esté incontinent averti, envoya querir le soldat, qui donnoit un peu de ris à cet enfant qui mouroit de faim, & sans autre forme de procez, sans assembler le conseil de guerre, de sa propre autorité il fit venir le Prevost & pendre le pauvre François en sa presence, disant, pour toute raison que ce n'estoit pas à un soldat à aller voir de son chef ce qui se faisoit dans le fossé de l'ennemy, & qu'il devoit estre puni pour avoir apporté cet enfant sans permission.

Ce General aprés la prise de Cochin fit une autre injustice aussi forte que celle-là. Le lendemain que la ville fut renduë & que les Compagnies eurent pris leurs logemens, on donna permission à la moitié de chacune de ces Compagnies d'aller se recréer pour deux jours où bon leur sembleroit, aprés quoy à son tour l'autre moitié devoit suivre. Avant que de passer outre dans ma narration, il faut dire en peu de mots quelle est la nature de ce pays. Toute la campagne n'est presque plantée que de cette sorte d'arbre nommé Cocos, dont le fruit produit le vin que les habitans apellent Tary, & dont ils font aussi de l'eau de vie. Ils mélent ce vin avec de gros sucre noir qui n'est

pas encore rafiné, & avec l'ecorce d'un arbre qui n'apporte que des épines. Cette écorce a la force de faire boüillir ce tary & ce ſucre dans le vaiſſeau où on les a mis, comme fait noſtre vin nouveau dans les tonneaux. Quand ce tari & ce ſucre ont boüilli ſept ou huit jours, ils le diſtilent dans un alambic & en font de l'eau de vie, qu'ils rendent plus ou moins forte ſelon qu'ils la veulent en la faiſant paſſer plus ou moins de fois dans l'alambic. D'ailleurs toute la campagne eſt couverte de vaches, parce qu'ils ſont tous Idolâtres en ce pays-là, tant les Princes que les peuples, & que cette ſorte d'Idolatres n'a pour Dieu que la vache, & ſon lait pour nourriture; ne mangeant d'aucune choſe qui ait vie ſenſitive. Quand on ſort des terres de ces Princes, que l'on appelle *Rajas*, tirant au nord-eſt, on entre dans celles du Raja de Velouche, qui eſt grand terrien & auſſi Idolâtre avec tout ſon peuple. Il y a encore dans ſes Eſtats neuf ou dix mille de ces pauvres gens que l'on appelle Chreſtiens de ſaint Jean, parce qu'ils ſont baptiſez, de méme que ſaint Jean baptiſoit au deſert. Si quelque bon Eccleſiaſtique alloit en ce pays-là il pourroit les tirer de leurs erreurs; mais il ne faudroit pas qu'il y allaſt pour avoir quelque choſe d'eux, il faudroit plûtoſt y aller pour leur donner, vû l'incroyable miſere dans laquelle ils vivent.

Les ſoldats Hollandois qui avoient eu la permiſſion de s'écarter pendant deux jours pour ſe divertir, ſe donnerent au cœur joye de ce tari qui

enyvre comme feroient nos vins d'Europe, & burent auſſi de l'eau de vie autant qu'ils voulurent. Trois d'entre eux voyant toute la campagne pleine de vaches, & s'eſtant rendus plûs hardis que les autres à force de boire, au lieu de retourner avec les autres au temps qu'il falloit furent tentez d'aller tuer une de ces beſtes. Ils crûrent qu'ayant eſté ſi long-temps au ſiege de Cochin, où ils n'avoient mangé qu'un peu de ris puant ou de biſcuit moiſi, il leur ſeroit bien permis d'aller prendre une de ces vaches pour la manger, ce qu'ils firent, & l'ayant amenée dans un des jardins qui ſont prés de la ville, ils la tuerent pour en manger. Ils commençoient à en faire bonne chere, quand il arriva quelques officiers ou ſoldats au nombre de quinze ou vingt que le General envoyoit pour ſe ſaiſir de ces trois ſoldats. Sans autre formalité on les fit tirer au ſort pour voir lequel des trois ſeroit pendu, & le malheur tomba ſur un pauvre François Provençal de nation, qui fut auſſi-toſt executé. Je l'avois vû par deux fois, une fois à Maſulipatan, l'autrefois à Palicate, & comme il eſtoit brave garçon je luy donnois toûjours quelque choſe pour avoir quelque rafraîchiſſement.

Ce General Van Gous eſtoit devenu ſi fier & ſi ſuperbe, qu'il mépriſoit tous les autres Officiers qui eſtoient ſous luy, tant ceux de guerre, que ceux qui eſtoient pour la juſtice & police de la ville; & quand il croyoit que quelqu'un avoit merité la mort, ſans aſſembler ſon conſeil, comme cela ſe pratique par toute la terre de ſa propre autorité

il l'envoyoit executer sur le champ. Ie ne sçay ce qu'on dira d'une action de vanité & d'orgueil extrême qu'il fit apres la prise de la ville de Cochin. Au commencement du Siege, tous les Rajas des terres voisines tenoient pour les Portugais, aimant mieux les avoir pour voisins que les Hollandois, ayant oüi parler du gouvernement tyrannique de ces derniers quand ils s'estoient rendus Maistres de quelques places. Ils avoient sceu de quelle maniere ils en usoient dans l'Isle de Ceylan, où qui que ce soit ne peut aller dans son propre jardin pour prendre un pot de son vin de tary, sans la permission du Gouverneur du lieu & sans luy en payer quelque droit; au lieu que sous le gouvernement des Portugais chacun estoit libre & ne payoit rien du bien qui estoit à luy. Le General Van-Gous & tous les autres Officiers de l'armée furent bien étonnez de voir que ces Rajas qu'ils croyoient devoir tenir pour eux & ne leur point laisser manquer de vivres, s'estoient tous declarez en faveur des Portugais; & en effet Van-Gous n'auroit jamais pris la ville, si quelqu'un de ces Rajas ne luy eut enfin donné du ris. Il fit si bien par argent & par de belles promesses, qu'il en attira un dans son parti lequel luy fournit ce qu'il put de vivres. Lors que la ville fut prise, & qu'il fallut recompenser ce Raja, le General voulut qu'il quittast ce nom de Raja, qui veut dire Prince, & qu'il prist le nom de Roy, afin qu'il eust l'honneur de luy mettre la couronne sur la teste. Il crut que la Compagnie Hollandoise estoit assez puissante pour luy faire conquerir les

terres de ses voisins, & il se fit informer si dans toute son armée il n'y auroit point quelque orfevre qui pust faire une couronne d'or. Il se trouva un jeune homme de Roüen nommé le Page qui l'entreprit & en vint à bout ; elle estoit d'or massif & pesoit pres de dix marcs, & je croy que ce nouveau Roy trouva cette couronne plus incommode & plus pesante sur sa teste, qu'un méchant mouchoir à trois cornes dont ces Rajas bandent la leur pour marque de leur souveraineté.

Pendant qu'on faisoit cette couronne, on travailloit à tout ce qui estoit necessaire pour cette ceremonie. Elle se fit dans un jardin proche de la ville, où l'on dressa un grand couvert entouré de toiles peintes comme une maniere de tente, & au dessous on éleva une forme de trône avec un daix de ces damas de la Chine, & toutes les marches du trône estoient couvertes de tapis de Perse. Le jour du couronnement venu, la plus grande partie de l'armée tant Officiers que soldats fut prendre le Raja qui estoit à un quart de lieuë de là dans sa hute, & on le fit monter sur l'un des deux elefans que le General luy envoya, avec quatre chevaux de main & deux Palanquins. Estant arrivé au lieu du couronnement on le vestit d'une robe d'écarlate à grandes manches pendantes, & il entra dans cet équipage au lieu où Van-Gous estoit assis sur ce trône, avec une épée & la couronne aupres de luy. Le Raja estant au pied du trône, le Major de l'armée prit l'épée de la main du General pour la luy ceindre ; puis le Raja montant les marches du trô-

ne s'alla prosterner devant le General Hollandois qui luy mit la couronne sur la teste. Alors le nouveau Roy se levant fut mettre la main sur la teste d'une vache qui estoit devant le trône, puis se mettant à genoux, joignant les mains, & les levant vers la teste de la vache, il fit serment d'estre toûjours fidele à la Compagnie & d'embrasser ses interests. Le General luy promit reciproquement de la part de Compagnie, qu'elle luy donneroit toute sorte d'assistance quand il en auroit besoin contre ses ennemis; & toutes ces protestations estant faites solennellement de part & d'autre, toute la soldatesque fit trois décharges de mesme que le canon de la ville, & le nouveau Roy fut remené dans sa hute avec la mesme pompe qu'il estoit venu. Le General luy fit present des deux elefans & des quatre chevaux de main, & voila comme se fit ce couronnement à peu de frais, & comme des vendeurs de poivre se piquent de faire des Rois & de dominer sur les Couronnes.

Entre toutes les brutalitez de Van-Gous celle-cy ne doit pas estre oubliée. Il faut sçavoir auparavant que les Jesuites de Cochin avoient en cette ville la plus belle Bibliotheque qui fust en Asie, tant pour la grande quantité de livres qu'on leur envoyoit tous les ans d'Europe, que principalement pour les rares manuscrits Hebreux, Chaldaïques, Arabes, Persiens, Indiens, Chinois, & en d'autres langues d'Orient. Si l'on veut sçavoir comment ils avoient amassé tous ces manuscrits, c'est qu'anciennement dans les conquestes que fai-

soient

foient les Portugais, aprés qu'ils s'estoient rendus maistres de quelque place, le premier soin qu'ils avoient estoit de faire venir les gens de Lettres, & de tirer d'eux tout ce qu'ils avoient de livres. Dans le peu de sejour que les Iesuites firent dans l'Ethiopie, ils firent copier la plus grande partie des bons livres qui vinrent à leur connoissance, (ce qui leur coutoit beaucoup, car l'Imprimerie n'a pas encore esté introduite en ces pays-là) & ils envoyoient tous ces livres à Cochin. Ils auroient bien demeuré plus long-temps parmy les Ethiopiens, n'eust esté la jalousie de leur Patriarche & de leurs Evesques qui sont en grand nombre, vû qu'encore que dans un village il n'y ait que deux hommes d'Eglise, l'un prend le titre d'Evesque. Ils usent de cette ceremonie dans le Baptéme, qu'en nommant le Saint Esprit ils appliquent un fer chaud sur le col de l'enfant, disant que le Saint Esprit s'est apparu sur les Apostres en forme de langues de feu. Ce Patriarche & ces Evesques d'Ethiopie estoient donc jaloux de ce que les Jesuites estoient bien avant dans l'esprit du Roy, & de la meilleure partie des Grands de la Cour. Ils estoient environ vingt, & le Superieur avoit aussi le titre de Patriarche. Ces Prelats furent tellement animez contre eux qu'ils firent soulever le peuple, publiant que le Roy alloit changer de religion & qu'il entrainoit avec luy plusieurs Grands Seigneurs. Quoy que le Roy pust dire ou faire pour desabuser le peuple de cette opinion il ne put éviter la haine de ses sujets, qui le mirent en prison, & éleurent son frere en sa place

sur le trône. Ce desordre qu'ils rejettoient sur les Iesuites, fut cause qu'ils les chasserent hors du Royaume, & ils n'en auroient pas esté quittes pour cela, sans la crainte qu'eurent les Ethiopiens que le Gouverneur de Mosembique, & tous les Portugais qui habitent le long de cette coste d'Afrique, & particulierement vers la riviere de Seine, ne se fussent vengez sur eux du mauvais traitement qu'ils auroient fait à des Religieux de leur nation. Car tous les ans les Ethiopiens vont prendre des Portugais des toiles blanches & d'autres teintes en noir qu'ils apportent de Goa, ce qu'ils payent tout en or, n'en apportant pas plus que ce qu'ils doivent de l'année precedente, & ne payant jamais rien comptant des marchandises qu'ils prennent sinon au retour; enquoy les Portugais n'ont jamais esté trompez, & plusieurs m'ont dit que ces Ethiopiens sont gens de bonne foy avec lesquels ils n'ont jamais rien perdu. Ce fut avec ces marchands d'Ethiopie que les Iesuites revinrent a Mosembique, non sans grande peine pour ces Peres, à cause des vivres ausquels ils n'estoient pas accoûtumez. Car pourveu que ces gens-là ayent du ris ou du millet, cela leur suffit. Pour le millet ils le mangent ordinairement tout cru, mais ils font cuire le ris. Quand ils veulent faire festin ils demandent permission au Seigneur de la Terre où ils sont de tuer un élephant. Ils luy donnent une de ses forces, & gardent l'autre pour eux avec la chair dont ils sont friands. Ils negocient aussi de ces dents d'elefant avec les Portugais, & il s'en trouve le long

de cette coste en si grande quantité, qu'on en fait des palissades autour des jardins, qu'on peut dire avoir une closture d'yvoire. L'Histoire que je viens de faire de ces Ethiopiens m'a esté ainsi rapportée à Goa par le Patriarche Superieur des mesmes Iesuites avec lequel j'ay mangé deux fois, & il me dit que quatre de ces Peres ne purent venir jusqu'à Mozembique & qu'ils moururent de fatigue en chemin. Je n'aurois pas poussé si avant ce recit, n'étoit que je voulois venir jusques à la source de la riche & curieuse Bibliotheque des Iesuites de Cochin, que le General Van-Gous ne fit point de conscience d'exposer au pillage, & depuis ayant fait souvent voyage dans les Vaisseaux Hollandois, j'ay toûjours veu entre les mains de quelque soldat ou de quelque matelot de ces beaux livres, mais tout dechirez & qui ne leur servoient qu'à des choses viles.

CHAPITRE XII.

Du sieur Hollebrand-Glins Chef du Comptoir d'Ormus, & de ses brutalitez.

HOllebrand-Glins estoit Chef de Comptoir d'Ormus en l'année 1643. & ne dementit point dans cet employ le genie brutal & cruel des Hollandois dans les Indes. Quand les Vaisseaux de la Compagnie arrivoient à Ormus, ou plûtost au Bender-Abassi qui n'en est qu'à trois petites lieuës en terre ferme, il falloit que la plus grande

partie des marchandises demeurast hors de la Loge, ce qui portoit grand prejudice à la Compagnie. Car dans la grande chaleur les épiceries devenoient tellement seches, sur tout le clou de girofle, qu'en peu de temps elles estoient plus legeres de dix ou douze pour cent. Tandis que ces épiceries reposent dans les magasins, il faut de temps en temps porter les balles dans la mer & les y laisser tremper vingt-quatre heures, autrement on n'y trouveroit bien-tost plus que de la poussiere. Pour ce qui est du sucre on l'apporte dans de grandes caisses de bois; mais s'il y a la moindre fente où une mousche ou quelque fourmi puisse passer, en peu de temps la caisse est à moitié vuide. Pour le camfre il vient de l'Isle de Borneo dans des vaisseaux qui sont en façon de demy tonneaux, & si l'on ne prend aussi bien garde à cette marchandise & qu'on la laisse un peu trop à l'air, dans peu elle s'exhale & à peine en reste-t'il la moitié. Le sieur Hollebrand pour remedier à tous ces inconveniens, crut qu'il falloit bastir une plus grande Loge que celle que la Compagnie avoit alors au Bander, ce qu'il fit, & il luy fut aisé d'avoir en peu de temps quantité de charpentiers & de maçons. Il n'y avoit que des serruriers qui luy manquoient; car en ce pays là tant les clefs que les serrures & en general toutes leurs fermetures ne sont que de bois.

Pendant que l'on travailloit à ce bastiment, il arriva un vaisseau Hollandois à Batavia, où il se trouva un jeune homme de Geneve nommé San-

tunas Arquebuzier de ſon meſtier, & qui s'eſtoit mis pour ſoldat au ſervice de la Compagnie. Le ſieur Hollebrand en ayant eu avis, le fit venir en terre pour le faire travailler. Le jeune homme qui n'en avoit pas envie eut beau dire qu'il eſtoit venu pour ſoldat & non pas pour arquebuzier; mais que ſi on vouloit luy donner les gages d'arquebuſier il ſe reſoudroit à travailler, bien qu'il y euſt grande difference du meſtier d'arquebuſier à celuy de ſerrurier. Il n'eut d'autre réponſe du ſieur Hollebrand, ſinon que la Compagnie l'avoit pris pour ce qu'il ſçavoit faire, & des le lendemain il fallut bongré malgré qu'il ſe miſt au travail. Mais ce qui faſchoit le plus ce jeune homme, eſt qu'on le faiſoit travailler inceſſamment & ſans relache, les Dimanches comme les jours ouvriers. Il arriva qu'un Dimanche ayant travaillé juſques ſur les deux heures aprés midy, deux de ſes camarades vinrent en terre d'un vaiſſeau Hollandois qui eſtoit à la rade, & qu'ils ſe mirent à boire enſemble une bouteille de vin de Schiras. Le preſident Holebrand (car c'eſt ainſi que j'ay dit que les Hollandois nomment en Perſe les chefs de Comptoir) venant voir ſi le Genevois travailloit, au lieu de le trouver à ſon étau le vit le verre à la main avec ſes deux camarades. D'abord il commença à jurer, & luy demanda pourquoy il ne travailloit pas. Le jeune homme luy répondit doucement qu'il avoit eſté à la beſogne juſques à deux heures, & que d'ailleurs il eſtoit Dimanche. Le Commandeur ſans luy repartir autre choſe luy donna d'abord force coups

de canne, & l'arquebusier qui estoit fort & robuste se sentant frapé la luy saisit, & la luy ostant des mains la jetta par la fenêtre. Alors le Commandeur honteux de n'avoir plus sa canne entre les mains, se mit à crier à l'aide & que l'arquebusier qui luy avoit osté sa canne luy en avoit donné quatre coups. Cela estoit absolument faux ; car trois jeunes Hollandois, & les deux qui buvoient avec luy & moy estions presens quand la chose se passa, & en estat de témoigner le contraire. Au cri du Commandeur tous ceux de la Loge acoururent à son secours, & dés qu'il se vid du monde aupres de luy, il fit prendre l'arquebusier, luy fit mettre les fers aux pieds & aux mains, & l'envoya dans un des vaisseaux qui estoient à la rade. Deux jours se passerent en contestation entre le Commandeur & les Marchands de la Loge. Car le Commandeur vouloit qu'ils vinsent à bord avec luy pour faire le procez à ce jeune homme, ce qu'ils ne vouloient pas faire ayant apris de cinq Hollandois & de moy que le Commandeur n'avoit point esté frappé, & que l'Arquebusier n'avoit fait que luy arracher sa canne se sentant si rudement battu. Le Commandeur outré de dépit de ce que les marchands de la Loge n'embrassoient pas son party, & qu'ils ne vouloient pas aller avec luy à bord, s'y en alla seul ne menant avec luy que deux jeunes écrivains ausquels il fit dire tout ce qu'il voulut. Il fit aussi bien boire tous les Officiers du vaisseau, pour leur faire mieux croire les faussetez qu'il alleguoit contre le pauvre arquebusier, & tous ces gens-là aussi sçavans en Droit

que le Commandeur qui ne ſçavoit pas meſme écrire ſon nom, firent d'abord tout ce qu'il voulut. Ie dis que ce Commandeur ne ſçavoit pas meſme écrire ſon nom ; car en effet c'eſtoit un grand ignorant, & on l'avoit ſorty de l'hoſpital de la ville d'Alcmar pour l'envoyer aux Indes petit garçon de vaiſſeau, comme ont eſté la pluſpart des autres Commandeurs de la Compagnie, ainſi que j'ay fait voir dans le cours de cette hiſtoire. Par de longs ſervices qu'il luy avoit rendus en commettant pluſieurs injuſtices, il avoit enfin obtenu la place de Commandeur, d'autant plus aiſement qu'il n'y avoit point d'Hollandois aux Indes qui s'entendiſt mieux que luy aux baſtimens & à bien tourmenter les ouvriers. C'eſt à quoy auſſi le General l'employoit ordinairement dans le beſoin, & c'eſt pour ce ſujet qu'il fut envoyé au Comptoir d'Ormus où il falloit neceſſairement rebaſtir la Loge.

Tous ces Officiers de vaiſſeaux pris de vin condamnerent donc ce jeune homme à eſtre pendu à l'antenne du vaiſſeau pour avoir donné quatre coups de canne au Commandeur, & le lendemain l'execution s'en devoit faire. Ce n'eſt pas le premier que ces ſortes de gens ont condamné à la mort dans l'yvrognerie, & j'en ay apporté plus d'un exemple dans ce recueil. Cette injuſte execution ſe ſeroit faite à l'heure meſme s'il ſe fut trouvé quelqu'un ſur le vaiſſeau qui l'euſt voulu faire ; mais il faloit pour cela venir en terre prendre un des noirs du pays. Le Commandeur eſtant de retour à la Loge, les deux écrivains qu'il avoit menez

avec luy raconterent aux marchands & à six ou sept étrangers qui estoient là, comme l'on avoit condamné l'arquebusier à estre pendu,& que l'on devoit executer la sentence le lendemain. Tous ceux qui les écouterent se regarderent l'un l'autre avec étonnement; & tous conclurent que c'estoit une injustice manifeste, & qu'il falloit necessairement que tous ceux qui avoient condamné ce jeune homme fussent yvres en prononçant une pareille sentence. Les étrangers qui furent presens lorsque les deux écrivains firent ce raport, estoient les sieurs de l'Etoile,Malon, Girard, Salomon,Deshommes & moy tous François, & le sieur Petre Pentalin Venitien. Ce jour là le sieur de l'Etoile nous avoit donné à disné, & moy je luy donnois à soupé, aprés lequel nous consultasmes ensemble ce que nous pourrions faire pour sauver la vie à ce pauvre arquebusier. Nous ne fusmes pas longtemps à prendre nostre resolution, qui fut que le matin quand le Commandeur iroit à bord pour cette execution, nous irions tous ensemble luy parler & luy dire hardiment qu'il prist garde à ce qu'il vouloit faire, & que pour son bien il empeschast l'execution de la sentence qu'il avoit si injustement donnée contre ce jeune garçon; Que s'il le faisoit mourir nous ferions en sorte que ce seroit la derniere injustice qu'il commettroit de sa vie,qu'il n'en avoit déja que trop fait, & que si nous ne pouvions tirer raison au Bander, nous le trouverions peut-estre un jour à Ispahan, où il n'ignoroit pas qu'il y avoit sept ou huit tant François que

Genevois

Genevois à qui il auroit à faire, qu'ils ne dependoient de personne, & qu'ils estoient serviteurs du Roy, & non pas valets de marchands comme luy; en un mot s'il faisoit perdre la vie à ce Gennevoir qu'il prist garde à la sienne, qui apres un tel coup ne seroit pas trop en seureté. Le Commandeur bien surpris & tout interdit de nous entendre parler de la sorte, nous assura qu'il n'alloit pas à bord pour le faire mourir, mais pour luy faire grace, & qu'il se contenteroit de luy faire donner quelque leger chastiment pour montrer exemple aux autres. Nous crûmes ce qu'il nous dit, & que ce châtiment n'iroit au plus qu'à quelques coups de corde selon leur coutume. Car quand quelqu'un du vaisseau, soldat, matelot, ou autre a commis quelque faute qui ne merite pas la mort, on le lie au grand mast, puis d'un bout de corde de trois ou quatre pieds de long & de la grosseur du bras d'un enfant, le Capitaine donne le premier coup & apres luy les Officiers suivent chacun selon sa qualité. Si le crime est grand tous ceux qui sont sur le vaisseau frappent une ou deux fois, & il y en a qui reçoivent deux cent coups. Mais en cette rencontre le President ne se borna pas à cette sorte de châtiment, il le condamna à un autre incomparablement plus rude, & dont peu de gens ont rechapé. C'est de jetter le patient trois fois du haut de l'antenne dans la mer, & à chaque fois le faire passer par dessous le vaisseau; ce que j'ay veu pratiquer en deux rencontres dans les voyages que j'ay faits en mer avec les Hollandois, & c'est une mer-

veille quand de dix il n'en meurt pas neuf, ou du moins quand ils ne sont pas estropiez, comme le fut ce pauvre jeune homme, qui lors qu'il fut amené à terre se trouva perclus de la moitié de son corps du costé droit. Sur tout le bras luy devint si petit, que nonobstant tous les remedes que l'on put faire il en demeura estropié. Pour ce qui est du corps apres qu'on l'eut frotté tous les jours deux fois avec l'huile de coque & autres simples que connoissent les femmes du pays, & qu'ils luy appliquoient sur la partie malade en l'enveloppant dans des peaux de chevre, il en guerit à la fin. Le President ayant fait maltraiter de la sorte le Genevois, & se souvenant de la harangue que nous luy avions faite comme il alloit à bord, n'osa venir à terre ny y faire amener l'arquebusier, pensant bien que nous luy aurions joué un mauvais tour. Mais comme tous les soirs les marchands de la Loge luy donnoient avis de ce qui s'estoit passé le jour, & ayant sceu huit jours apres que nous nous estions mis en chemin pour Ispahan, il n'eut plus lieu de rien craindre au Bander d'où la saison nous pressoit de partir. Car (pour quiter le discours du sieur Hollebrand, que j'auray occasion de reprendre au chapitre suivant) il faut remarquer icy que tous ceux qui trafiquent à Ormus, sçavent qu'il ne faut pas attendre le mois d'Avril pour en sortir, parce qu'autrement ils payeroient le retardement par quelque fievre maligne qui dure quelquefois toute la vie; & si par hazard on en guerit le blanc des yeux demeure pour toûjours plus

jaune que du saffran. C'est la mesme sorte de fievre que nos Européans prennent aussi s'ils n'y prennent garde, au port d'Alexandrete en Syrie, & dans les Isles où la Compagnie Hollandoise prend le clou de girofle, la noix muscade & le macis qui est la feüille de muscade.

Je remarqueray icy en passant qu'il y a une espece particuliere de muscade que les Hollandois appellent maneque & nous muscade masle, une fois aussi longue & un peu plus grosse que l'ordinaire, & que les Hollandois n'apportent point en Europe, pour la vendre plus avantageusement en Perse & aux Indes. Il est encore à remarquer au sujet de cette muscade masle, qu'elle arreste subitement & en tres-peu de temps la maladie ordinaire des femmes Indiennes sans aucun inconvenient, lors qu'elles se l'appliquent à l'endroit de la maladie. Je dis à l'égard des Indiennes seulement; car à l'égard des Européennes bien loin de leur en procurer la cessation elles n'ont rien à craindre davantage, attendu que dés que cela leur manque elles n'ont plus qu'à songer à mourir, ce qui leur arrive ordinairement entre 30. & 40. ans, dont j'ay veu une infinité d'exemples.

Pendant que je suis sur le chapitre de la muscade, je diray encore icy en passant que j'ay remarqué par l'experience que j'en ay faite plusieurs fois, que la muscade ordinaire confite enyvre plus que le plus fort vin, n'en mangeant qu'une seulement, soit au commencement, soit au milieu ou à la fin du repas.

C'eſt le plus grand malheur qui puiſſe arriver à un pauvre ſoldat, lors qu'étant à Batavia on l'envoye d'abord dans l'une de ces Iſles en garniſon, où il eſt bien-toſt attaqué de cette fievre maligne, à quoy la méchante nourriture contribuë avec le mauvais air. Car on ne luy donne que du ris à moitié pourri & gardé deux ou trois ans dans un magaſin, & trois jours de la ſemaine un poiſſon de la groſſeur d'une ſardine. Quelquefois le Dimanche on les regale entre quatre d'un morceau de bœuf ſalé depuis deux ans, qui paroiſt comme s'il peſoit cinq ou ſix livres; mais quand il eſt cuit il n'eſt pas plus gros que les deux poings. Quand ces pauvres ſoldats reviennent de ces Iſles on a pitié de les voir, ils ſont comme des corps deterrez, ils ont les yeux & tout le viſage jaunes, & ne font que languir le reſte de leurs jours.

CHAPITRE XIII.

De l'arrivée en Perſe de Charles Conſtant qui commandoit la flote Hollandoiſe, de ce qu'il fit à la Cour, & d'une querelle qu'il eut avec l'Agent des Anglois.

CHarles Conſtant fut envoyé en Perſe par la Cópagnie avec ſept gros vaiſſeaux qu'il commandoit; & ce fut avec ordre de declarer la guerre au Roy de Perſe, s'il ne vouloit pas s'accorder amiablement avec les Hollandois pour le negoce de la ſoye & pour les doüanes. Quand il fut arrivé à Ormus il laiſſa le commandement de la flote à Hol-

lebrand Glins qui estoit alors Chef du Comptoir & duquel j'ay parlé au chapitre precedent. Ce fut un bonheur pour luy de n'estre pas obligé de venir à Ispahan pour les affaires de la Compagnie; car assurement on luy auroit tenu parole de ce qui luy fut dit au sujet du Genevois; ce qui auroit esté fort aisé & sans grand bruit de la maniere que les Européans vivent en ce pays-là. Car lors que les Hollandois ou les Anglois sont à Ispahan, la plus grande partie du temps se passe en festins & en promenades hors la ville, & dans ces festins il y a toûjours quelque teste chaude qui prend feu, & quelque querelle pour une santé ou pour quelque autre legere cause. Cette querele ne finit guere sans qu'il y ait quelque appel, & il y en a toûjours quelqu'un qui donne de la pratique au Chirurgien. Les Européans ont cela de bon que dans les Estats du Roy de Perse, dans ceux du Grand Mogol & d'autres Rois de l'Asie, quelles que soient leurs querelles, qu'ils se battent & qu'ils s'entretuent, ny les Rois ny les Gouverneurs des Provinces n'en prennent aucune connoissance. Mais ils n'ont guere d'ordinaire de querelles entre eux qu'à la Cour du Roy de Perse, qui est le lieu où se trouvent les bons vins & à un prix raisonnable, comme ceux qui croissent autour d'Ispahan & de Schiras. On en trouve aussi à acheter en quelques lieux des Indes; mais c'est bon marché quand il ne couste qu'un écu la pinte mesure de Paris. C'est ce qui est cause qu'il y a moins de querelles entre les Francs aux Indes qu'en Perse, parce que tous n'ont pas un écu à

mettre à une pinte de vin. Ainsi il nous auroit esté aisé si Holebrand fut venu à Ispahan, de l'engager dans une querelle, d'où assurement il ne seroit pas sorty sans estre payé de l'injustice qu'il avoit faite au Genevois, & de nous avoir manqué de parole. Mais il n'estoit pas predestiné pour estre chastié en ce monde par la main des hommes, & il estoit du nombre de ceux qui sont reservez à la Iustice de Dieu.

Dés que nous eusmes sceu que Charles Constant venoit pour President & n'estoit qu'à vne journée d'Ispahan, nous fûmes tous au devant de luy, tant ceux qui estoient au service du Roy que d'autres particuliers. Nous le rencontrâmes environ à trois lieuës de la ville, & apres les civilitez ordinaires de part & d'autre, nous le priâmes de se détourner vn peu du chemin pour se venir reposer dans vn jardin qui n'estoit guere qu'à la portée du mousquet, où nous avions fait préparer vne collation qui valloit bien vn soupé. Nous y avions fait porter aussi quantité de beaux tapis & de matelas, nous doutant bien que nous n'irions pas coucher plus loing, & que nous nous engagerions insensiblement dans vne honneste débauche. Ce qui contribüa encor à nous faire passer la nuit en ce lieu-là, fut l'arrivée de quelques Anglois & de quelques Religieux Augustins qui entrerent comme nous étions sur la fin du repas, & qui n'avoient pas oublié de faire amener le Jacquetan, qui est vn cheval qui ne sert qu'à porter les vivres quand quelque personne de qualité va en campagne. Le

ſoleil eſtant preſt à ſe coucher quand les Auguſtins & les Anglois arriverent, nous jugeâmes bien que leur intention eſtoit de paſſer la nuit en ce lieu là, & nous envoiâmes incontinent au village pour faire apporter de la paille & de l'orge pour les chevaux. Tout ce que nous eſtions de François en la compagnie, avions ſur le cœur l'affront que Hollebrand nous avoit fait, & eſtions au deſeſpoir de ne le pas tenir-là. Mais tout bien conſideré ce fut ſans doute vn bon-heur tant pour luy que pour nous. Car comme nous eſtions tous venus bien armez, chacun avec ſa carabine, ſa paire de piſtolets & celuy de poche, & nos valets ayant chacun ſon fuſil, ſi ce brutal eut ozé ſe trouver là il ſeroit infaillıblement arrivé quelque malheur. Nous eſtions toutefois aſſurez de deux choſes, l'vne que le Roy & tous les Grands du Royaume qui ne veulent guere de bien aux Hollandois, n'auroient pas eſté fâchez que nous leur euſſions fait quelque affront ſur tout en ayant ſujet; l'autre choſe eſtoit que tous les valets qu'ils avoyent tant Perſiens qu'Armeniens, n'auroient pas oſé branler contre nous.

Toute la nuit ſe paſſa joyeuſement, & nous n'euſmes guere beſoin de matelas. Le matin venu nous montâmes à cheval & conduiſimes le Préſident Conſtant juſqu'à ſon logis, où nous trouvâmes vn des Mehemanders du Roy qui eſt un de ſes maiſtres d'Hoſtel, qui avoit fait tenir le diſné preſt, & nous y paſſames la journée avec autant de gayeté que le jour de devant. Quelques jours apres le

Président partit d'Ispahan pour aller trouver le Roy qui estoit à Casbin ; mais il ne remporta pas de son Ambassade le fruit qu'il en esperoit. Il s'estoit imaginé que le Roy entendant parler de cette flote de sept gros vaisseaux qui estoient à Ormus, tout ce qu'il demanderoit luy seroit incontinent accordé ; mais ce fut tout le contraire. Car le Persien sçavoit bien qu'il ne falloit envoyer personne pour defaire cette flotte, qu'elle se deferoit bien d'elle mesme, & que nos Europeans n'estoient pas gens à pouvoir demeurer en esté à Ormus à cause de la chaleur, & sans avoir aucun rafraichissement. Le pis est qu'à Ormus il n'y a point de bonne eau, & qu'il ne s'en trouve de passable que sur la coste de Perse dans quelques cisternes qui sont d'ordinaire remplies de petits vers. Le long de la coste de l'Arabie heureuse qui est pleine de roches, il y a bien des puits dont l'eau est tres-bonne ; mais dés que les Arabes decouvrent quelque vaisseau qui en prend le chemin, ils viennent tous en armes garder ces puits qui continüent le long du Golfe Persique, & il s'en trouve de mesme de l'autre costé de l'Arabie sur la mer-rouge. Il y a eu des vaisseaux venant de Moçça pour Surate & autres lieux, qui estant en grande necessité d'eau ont donné à ces Arabes jusqu'à cinquante & à soixante écus pour en remplir une pipe. Toutes les fois que je me suis trouvé au Bander Abassi, il m'a plus coûté pour avoir de bonne eau pour moy & mes serviteurs & pour mes chevaux que je ne depensois en vin, quoy qu'il s'en bust honnestement

honneſtement dans mon logis, qui ne deſempliſſoit guere de gens qui me venoient voir, & à qui il faut toûjours preſenter le verre. Il n'y a qu'un ſeul puits à quatre lieuës du Bander où l'eau eſt excellente, mais dont le chemin eſt ſi fâcheux & ſi plein de roches qu'il n'y a que les chameaux ou les aſnes qui y puiſſent aller. Du reſte à huit ou dix journées autour du Bander il n'y a pas un ſeul puits. Le Roy & ſon Conſeil n'ignorant donc pas que plus la flote demeureroit à Ormus plus elle deperiroit, on fit attendre le Commandeur deux mois avant que de luy donner ſa premiere audiance, & on ſceut ſi bien le manier à la Cour qu'il n'euſt celle de congé qu'au mois de Novembre qui eſt le temps que tous les Negocians commencent à retourner au Bander, ſur tout ceux qui veulent paſſer aux Indes; car alors la mauvaiſe ſaiſon eſt paſſée & l'on n'a plus rien à craindre durant quatre mois. Il eſt vray que la promptitude du ſieur Conſtant fut en partie la cauſe de ce retardement; car il fit un voyage à Iſpahan dont il ſe fuſt bien paſſé, & on ne ſe ſeroit pas mocqué de luy comme je diray enſuite.

Pendant ſe long-temps que la flotte fut à Ormus il y mourut une telle quantité de monde, qu'à peine peût-on l'envoyer à Batavia faute de matelots. Car depuis les dix heures du matin juſques ſur les quatre heures du ſoir, ſi quelqu'un de la flote vouloit monter ſur le tillac pour prendre un peu d'air on le voyoit tomber mort. Si le Preſident Hollebrand euſt eſté ſoldat il auroit pû faire en ſorte que la flote n'euſt pas manqué d'eau; car

dans l'Isle de Kestmé il y a un puits dont l'eau est passable ; mais il y a aupres une méchante forteresse faite de terre qu'il n'eut jamais l'assurance d'aller attaquer, & nous avons sceu depuis qu'il n'y a jamais eu plus de dix hommes dedans. S'il eust pris ce fort, ou s'il l'eust mis bas à coups de canon comme il luy estoit facile, il eust esté maistre du puits, & ayant eu de l'eau il auroit sauvé la vie à la moitié de ceux qui moururent.

Le President Constant estant à la Cour eut beau avoir recours aux promesses & aux menaces & écrire des billets aux principaux ministres, où estoit marquée la quantité de ducats d'or de Venise dont il vouloit leur faire le present, il n'avança rien par cette voye. Car il faut remarquer que les Seigneurs de Perse ne prennent jamais directement de present, de peur que la chose ne vienne à la connoissance du Roy, mais on envoye secretement un billet à celuy à qui l'on en veut faire, & il l'envoye recevoir par qui il luy plaist. Il fallut enfin que le Commandeur passast par où voulut l'Atemat-doulet, qui est comme le Grand Visir ou premier Ministre d'Estat qui fut de prendre la charge de soye consistant en deux balles qui pesent quatre cent livres, pour quarante quatre tomans ; & dans tout le temps que les Hollandois avoient negocié jusques alors dans la Perse ils n'en avoient payé que quarante, la moindre année qu'ils en ont pris ayant toûjours esté de trois à quatre cent charges. Ainsi les quatre tomans qu'ils payent de plus sur chaque charge montant à cent quatre-vingt quatre livres deux sols, sur quatre

cent charges de soye qu'ils prennent tous les ans, la somme entiere vient à soixante & treize mille six cent quarante livres de plus qu'ils ne payoient auparavant. Il y eut en cette rencontre bien de la faute du President, qui ne voulut pas prendre con seil de ceux qui sçavoient mieux que luy la coûtume du pays pour y avoir fait un long sejour. Car si au lieu que le billet qu'il envoya à l'Atemat-doulet n'étoit que de cinq mille Venitiens, il eust esté de dix mille, il fust revenu dans son premier marché qui estoit à quarante tomans, & c'estoit un marché fait pour toûjours, ou du moins il auroit duré tant que le Roy eust regné. Car il arrive d'ordinaire en Perse que lors qu'un Roy monte sur le trône, il change beaucoup de choses; & si le feu Roy a donné quelque maison ou quelque terre à un particulier, il faut que cela soit reconnu par le nouveau Roy dans la premiere année de son regne, ou autrement le don retourne à sa Majesté. Il en est de mesme si un particulier a fait bastir une maison ou acquis quelques fonds dans le domaine du Roy: Et c'est ce qui met en peine dans Ispahan les Religieux Augustins & les Carmes Déchaussez, parce que leurs maisons sont basties sur des terres qui sont du domaine du Roy, & qui leur ont esté données par le Grand Cha-Abas Roy de Perse; de maniere que toutes les fois qu'un nouveau Roy monte sur le trône il faut que le don soit ratifié, & quelquefois il faut qu'ils fassent des presens à l'Atemat-doulet pour autant que la terre peut valoir; car il est rare de voir ce premier Ministre amy des Chré-

tiens. Mais les Iesuites & les Capucins qui sont venus depuis ont mieux aimé joüer à jeu seur, & chacun de ces Ordres a acheté le fonds où sa maison est bastie.

Apres que le President Constant eut achevé sa negociation à la Cour, il prit congé du Roy & revint à Ispahan, où tous les Européans qui y estoient s'efforcerent à l'envi l'un de l'autre de le regaler. Dans le repas que je luy donnay il arriva une assez plaisante chose, dont le recit ne sera peut-estre pas desagreable au lecteur. Entre les viandes que l'on servit il y avoit un bassin de deux douzaines de pigeonneaux à la composte, où le cuisinier avoit mis environ deux livres de pistaches fraisches qui couvroient en partie tous ces pigeonneaux, & cela paroissoit comme si c'eust esté des feves vertes. Entre ceux qui estoient de la Compagnie du Commandeur il se trouva un jeune marchand, qui apparemment n'avoit jamais veu au logis de son pere que quelque composte de Peklearin avec un oignon: Car en Hollande c'est pour plusieurs un mets tres-delicieux, que de prendre d'une main un hareng salé & de l'écorcher avec un oignon, & de l'autre le pain & le beure avec la chopine de biere aupres de luy. Ce jeune marchand mangeant de ces pigeonneaux & de ces pistaches, le ragoust luy plût, & il dit à l'oreille à un autre marchand qui estoit à table aupres de luy, qu'il n'avoit jamais mangé de si bonnes feves, & qu'il s'estonnoit où les gens de Monsieur Tavernier les avoient pû trouver en ce temps là; car c'estoit au commence-

ment de Decembre. Tous ceux qui avoient oüi ce qu'il avoit dit le laisserent sur cette bonne opinion; ce qui fut cause que le lendemain il eut un grand démeslé avec le Pourvoyeur de la Loge, luy reprochant que chez des particuliers on mangeoit déja des feves vertes, & que quand personne n'en voudroit plus on en serviroit à la table du Commandeur. Il ajoûta qu'il pouvoit bien leur faire bonne chere de l'argent que la Compagnie luy donnoit; mais qu'il aimoit mieux emplir sa bourse & se rendre riche à leurs dépens. Le Pourvoyeur ou Maistre d'Hostel se voyant offensé de la sorte par ce jeune marchand, en fit ses plaintes au President, qui l'envoya querir & luy en fit reprimande. Il luy demanda pourquoy il offençoit de la sorte un bon serviteur, & où il vouloit qu'on trouvast des feves vertes dans cette saison. Ce n'est autre chose, Monsieur, répondit le jeune marchand, sinon qu'il veut faire sa bourse, & il n'a qu'à demander aux gens de Monsieur Tavernier où *ils ont pris les* feves qu'il nous a données. Le Commandeur & d'autres marchands qui estoient presens ne purent s'empescher de rire, & pour appaiser la querelle on dit au Maistre d'Hostel qu'il envoyast demander à mes gens où ils prenoient ces feves, & qu'il fist en sorte d'en avoir un plat pour le lendemain, en allant prier de sa part Monsieur de l'Etoile & moy d'en venir manger. Le Maistre d'Hostel trouva bien-tost de ces feves; car tous les marchands qui en avoient mangé luy dirent que c'estoient des pistaches mises en composte avec des pigeonneaux.

Le lendemain le sieur de l'Etoile & moy nous nous trouvâmes au disné, où le maistre d'Hostel fit apporter ce plat de pigeonneaux & de pistaches; & en le servant sur la table; Monsieur, dit-il, au jeune marchand, voila pour n'avoir plus de brüit avec vous, & poür montrer, comme vous avez dit, que la Compagnie a bien le moyen de faire manger des feves vertes nonobstant la cherté. Mais une autrefois quand il vous prendra envie de manger quelque nouveauté, prenez garde en quelle saison vous estes, & ne demandez pas les choses trois mois avant que la terre les ait produites. Pour les mauvaises paroles que j'ay receuës de vous, je les pardonne à vostre ignorance que j'ay remarquée en d'autres choses; mais particulierement en croyant manger des feves quand vous mangez des pistaches. Ce discours achevé chacun se prit à rire & à se moquer du jeune marchand, à qui on changea de nom; car au lieu qu'il s'appelloit Vvillem, on l'appella depuis Mangeur de feves.

C'est la Coûtume en Perse & aux Indes & autres endroits de l'Orient, que lors qu'on s'est regalé on demeure cinq ou six jours sans se revoir. D'ordinaire dans cet intervalle deux ou trois amis se joignent ensemble pour aller à la chasse, ou pour se promener dans quelque Jardin, afin de dissiper les fumées de la teste apres de si grands repas, qui souvent durent douze ou quinze heures en faisant courir un grand nombre de santez. Ce qui cause ces fumées est particulierement la diversité des vins; car dans ces repas il y en a toû-

jours de trois ou quatre sortes & de deux sortes de biere, sans conter les autres sortes de boissons; comme le Saque qui se fait au Japon avec le bled, & que l'on pourroit boire pour du vin d'Espagne. On a aussi dans toutes les Indes du vin de palme, & quand on le boit venant de l'arbre on le prendroit pour du vin de Condrieux. Enfin il ne manque pas de boissons en Asie, pourveu que l'argent ne manque pas. A mon dernier voyage des Indes estant à Daka derniere ville de Bengale, & traitant les Hollandois qui sont là, avec quelques particuliers Anglois qui n'y sont que pour le service du Prince, la Compagnie Angloise n'y ayant point de negoce, & quelques Portugais qui y sont habituez; ayant convié à manger tous ces Messieurs je leur donnay à boire six sortes de vins, trois de France qui estoient du vin de Mante, du vin de Reims, & du vin de Bourdeaux, & les autres trois estoient du vin du Rhin, du vin d'Espagne, & du vin de Schiras. C'est pour dire qu'il ne faut pas s'étonner si apres tant de sortes de boissons il monte quelques fumées à la teste, & si l'on a recours au sorbet & à quelques autres bruvages rafraichissans. Les Moscovites en ces occasions courent à des remedes tout opposez. Je me suis trouvé quatre fois à la Cour du Roy de Perse où ils ont fait des festins, y invitant toutes les nations de l'Europe; & apres avoir esté à table depuis les huit heures du matin jusqu'à minuit, pour rafraichir la compagnie de trop de vin qu'elle avoit bû, ils luy presentoient de l'eau de vie dis-

tilée par deux fois, & qu'ils avoient apportée de leur pays. Ils en faisoient venir plusieurs bouteilles, & en remplissoient de grandes coupes d'or, les unes qui tenoient demy septier, les autres chopine ; puis ils mettoient une cuillerée de poivre pilé dans chaque coupe & beuvoient cela d'un trait, disant qu'il n'y avoit rien qui rafraichist tant apres la debauche que de boire deux ou trois coups de la sorte. Ils ont cela de mauvais qu'autant qu'il leur est possible ils veulent forcer la compagnie à en faire autant qu'eux. Il me souvient qu'à leur dernier repas où je fus, la premiere coupe qu'ils burent pour obliger les Estrangers à en faire autant, fut la à santé du Roy de Perse, apres laquelle suivit celle du Roy d'Angleterre, puis celle du Grand Duc de Moscovie, & enfin celles des Estats & du Prince d'Orange. Quand ce vint sur les neuf heures du soir, tant François qu'Italiens qui estoient là se sauverent, & il n'y eut que les Anglois & les Hollandois qui tinrent bon. Mais ils se rafraichirent si bien avec cette eau de vie, que cinq Anglois & trois Hollandois moururent de cet excez en moins de trois jours ; & je crois mesme qu'ils fussent tous morts, sans la grande quantité de laict qu'on leur fit boire. On voyoit à quelques-uns sortir la fumée comme d'un feu de leur bouche.

Revenons au President Constant, que le sieur Barthelemy Trucheman de la Compagnie Hollandoise vouloit aussi avoir l'honneur de traiter avec tous les principaux de la Loge, comme aussi

l'Agent

l'Agent des Anglois avec tous les autres Anglois de la maison, & tous les François, & mesme les Religieux Augustins ; car pour les autres ils ne mangent point hors de leur maison. Ce regale qui devoit durer quatre jours finit le second jour, par un desordre qui arriva pour une de ces santez qui se font d'ordinaire dans de grands verres. L'Agent des Anglois prit querelle contre le President Hollandois, parce, disoit-il, qu'on ne luy avoit pas emply le verre jusqu'au haut comme on avoit fait à luy pour faire raison d'une santé qu'on luy avoit portée, & des paroles on en vint aux mains. Ils furent aussi tost separez, & toute la Compagnie se separa aussi en mesme temps. Le President portoit mieux le vin que l'Agent qui en estoit extraordinairement pris, & tout ce que l'on put faire fut de le mener à son logis & de le mettre coucher. Pour le President il avoit encore bon jugement, & dés qu'il fut chez luy il fit un appel, par lequel il luy fit sçavoir qu'il eust à se trouver le lendemain matin hors la ville en une place qu'il luy marquoit. Le President ne manqua pas de s'y trouver seul avec deux pistolets, mais l'Agent ne s'y rencontra point. Je ne crois pas que ce fust manque de cœur ; car il avoit la mine d'estre plus soldat que l'autre, & il avoit passé une partie de sa vie dans les guerres d'Alemagne, où il avoit esté Capitaine d'Infanterie & puis de Cavalerie. Mais la raison pourquoy il ne se trouva pas au rendez-vous, est que le billet ne luy fut pas montré, & mesme quand on le luy auroit rendu, il n'estoit

pas en estat d'y répondre ayant encore la teste pleine de vin. Pour dire les choses dans la verité, je crois aussi que ce fut un bonheur pour le President Constant qui n'avoit manié toute sa vie qu'une plume dans un Comptoir. Cependant comme tous les Européans estoient meslez dans cette affaire, & les Augustins & les Capucins craignans qu'elle n'eust de mauvaises suites; chacun ayant pris parti selon son inclination, ils travaillerent à faire la paix & à les remettre bien ensemble. Le President qui estoit sur le pré attendant son homme, voyant qu'il ne venoit point envoya un petit garçon qu'il avoit mené avec luy, prier le sieur Malot & moy de nous informer si l'Anglois vouloit tenir sa parole ou non, & de luy en donner avis sur le lieu où il l'attendoit sans autre compagnie que de son cheval & deux pistolets. Comme nous estions en chemin pour aller à la maison des Anglois, nous trouvâmes deux Augustins & un Capucin qui y alloient aussi, pour tascher autant qu'il leur seroit possible d'empescher que l'Agent ne sortist s'il estoit dans cette volonté. D'autre costé trois autres de ces Religieux estoient aussi allez vers le Commandeur pour le prier de revenir à la ville, & luy representer qu'encore que le Roy ne se meslast pas ordinairement des affaires des Francs, s'il venoit à sçavoir celle-cy cela pourroit causer quelque changement fâcheux, comme il pouvoit l'avoir remarqué en sa personne. Car il faut observer que depuis que les Francs ont commencé d'entrer dans la Perse, soit pour le négoce ou

par la seule curiosité de voir cette Cour, il n'y en avoit jamais eu aucun, à qui l'on eust empesché l'entrée ou la sortie, comme on fit à ce Commandeur durant le temps qu'il fut à Casbin aupres du Roy. Je quitte ici la querelle avec l'Agent, & tandis que le sieur Constant l'attend sur le pré, je diray quelle fut la suite de sa négociation à la Cour de Perse.

Le Commandeur voyant qu'il ne pouvoit venir à bout de son dessein touchant le negoce de la soye, & que l'Atemat-doulet ne vouloit rien rabatre des quarante-quatre tomans de la charge qu'il luy avoit demandez, il fut trouver le Divanbegai pour luy en faire sa plainte, & luy representer qu'en l'achetant des particuliers on pouvoit l'avoir pour trente-deux ou tout au plus pour trente-trois tomans ; à quoy le Divanbegai luy répondit, que tous ces particuliers payoient au Roy la doüane & les raderies des chemins, la doüane seule allant à dix-huit pour cent, ce que les Hollandois ne payoient point ; & qu'il n'y avoit point d'année qu'il n'entrast de leurs marchandises dans le pays pour plus de trente mille tomans ; que si l'on faisoit le compte des soyes qu'ils en tiroient aussi bien que des marchandises qu'ils y faisoient entrer, l'Atemat-doulet devroit leur faire payer prés de cinquante tomans de la charge. Le President mal satisfait de cette reponce vint en son logis, & sans daigner prendre conseil des marchands qui estoient avec luy, ny de son truchement qui sçavoit mieux que luy la pratique de la Cour, ny

mesme sans prendre congé d'aucun des Ministres, fait charger son bagage & retourne a Ispahan pour s'en aller de là au Bander où estoit la flote. L'Atemat-doulet ayant esté aussi-tost averti de cette prompte sortie en fut fort offensé, d'autant plus qu'à l'arrivee du President il luy avoit fait faire de grandes civilitez, jusques à luy avoir fait meubler sa chambre à nostre mode avec un lit, une table & des chaises, sçachant bien que les Francs ne peuvent souffrir d'estre assis comme les Orientaux. L'Atemat-doulet en ayant donné avis au Roy, on remarqua que le Roy ne dit que ces mots : *Luy a-t'on donné quelque mécontentement, ou est-il devenu fou ?, il n'aura que la peine de revenir.* Tous les Francs qui estoient à Ispahan furent surpris du retour du Commandeur, n'ayant point eu de nouvelles qu'il eust eu son congé du Roy, & ils ne sçavoient que juger de cette affaire. Car la grande diligence qu'il fit à revenir fut cause que la plus grande partie de ses gens & de son equipage demeura derriere, bien qu'ils fissent leur possible pour le suivre, & qu'ils ne se souciassent guere de tuër leurs chevaux, parce qu'il ne leur en couste rien, la Compagnie ayant bon dos pour porter cette depense, & payer tout ce que ces Messieurs là font perdre par leur imprudence & par leurs debauches.

Le President revint de Casbin à Ispahan en sept jours, & d'ordinaire on y en met treize ou quatorze. Dés qu'il fut arrrivé, il commença à faire nouvel équipage, croyant partir dans sept ou huit

jours pour Gomron au cas que le Roy ne le [illegible] nir, ce qui arriva, mais non pas de la maniere qu'il s'estoit imaginé; car il se flatoit que le Roy l'envoyeroit prier de revenir. Il l'envoya querir en effet; mais le compliment fut un peu fort, & celuy qui le fit eut ordre de luy dire qu'il falloit qu'il retournast promptement trouver le Roy, & que s'il n'y venoit de bonne volonté son ordre estoit de l'y faire aller par force. Ce discours estonna un peu le Commandeur; mais il estoit d'une humeur que lors qu'il avoit conceu quelque chose dans son esprit, ou bien ou mal, il n'en vouloit point demordre. Apres qu'il eut demeuré huit jours à Ispahan, nonobstant le cômandement venu de la part du Roy, & contre le conseil de tous ses amis, il partit d'Ispahan pour le Bander. D'ordinaire quand un Franc sort d'Ispahan c'est sur les dix heures du matin, & tous les Francs qui le vont accompagner vont disner avec luy dans quelque jardin du Roy hors de la ville, où on laisse passer la grande chaleur du jour, apres quoy on marche toute la nuit. Nous sortions du jardin sur les six heures du soir & nous prenions congé l'un de l'autre, quand nous vismes un Persien bien fait & bien monté (c'estoit un Capitaine de cent hommes) qui ayant fait venir le truchement de la Compagnie; va, luy dit-il, & fais sçavoir à ton President qu'il ait à retourner dans sa maison, & que demain il aille trouver le Roy selon l'ordre qu'il en a déja receu; puis il s'en alla à toute bride sans dire autre chose. Le Truchemant ayant rapporté au President ce que le Capitaine luy

avoit dit, aussi-tost le President homme prompt & boüillant prend un de ses pistolets en main, & picque son cheval pour continuer son chemin & s'en aller au Bander sans dire adieu à personne. Tous les Francs qui l'estoient venu accompagner accoururent aprés luy pour voir où tout cecy aboutiroit ; mais plusieurs marchans Zulfalins, & tous les serviteurs tant Persiens qu'Armeniens ne voulurent point le suivre, ayant peur des bastonades & se doutant bien que dans peu de temps on nous feroit bien-tost tous revenir de gré ou de force. Ils n'en jugeoient pas mal ; car à un quart de lieuë du jardin où nous avions disné, comme nous estions proche de la porte d'une maison de plaisance d'un Grand Seigneur, où il y a une haute muraille du costé du midy pour empescher que l'ardeur du soleil ne donne sur une galerie, trois Capitaines se presentent à nous l'arc & la fleche à la main, & l'un d'eux venant droit au President ; Es-tu le seul, luy dit-il, qui est venu dans cet Empire pour ne vouloir pas obeïr à celuy qui est le compagnon du Soleil, & à qui obeït une partie du monde. En mesme temps sortirent de derriere cette muraille cinquante Cavaliers fort lestes, l'un desquels, qui apparemment commandoit aux autres, venant droit au President se mit en devoir de le frapper d'une masse d'armes. Mester Vvil qui pour lors estoit la seconde personne de la Loge des Anglois, & qui estoit venu accompagner le Commandeur, voulant détourner le coup qui ne porta point, un autre Cavalier vint par derriere qui luy en donna un au milieu du dos,

de quoy il fut fort long-temps incommodé. Enfin il fallut que le President calast la voile & qu'il retournast en son logis ; toutes les rodomontades qu'il fit furent inutiles, il essuia l'affront qu'il auroit pû éviter, & toute cette Cavalerie nous ayant accompagnez jusques à la porte de la ville, elle ne nous laissa qu'un Officier & une douzaine de Maîtres pour nous conduire à la maison de la Compagnie. Y estant arrivez & ayant tous mis pied à terre, l'Officier Persien ne descendit point de cheval ; mais faisant venir le Trucheman ; Va t-en, luy dit-il, à ton President, & dis luy de la part du Roy que ny luy ny aucun Hollandois n'ait à sortir de sa maison jusqu'à nouvel ordre, & que si l'on en trouve quelqu'un dans la ville on luy apprendra à obeïr aux commandemens du Roy. Les Hollandois ayant esté arrestez de la sorte neuf jours dans leur logis, on vint dire au Commandeur qu'il pouvoit retourner à Casbin où la Cour estoit encore, & y estant arrivé il vit bien que toutes ses rodomontades luy estoient inutiles, & il fallut qu'il prist la soye au prix que l'Atemat-doulet voulut.

Reprenons maintenant l'histoire de la querelle & de l'appel. Le President ne voulut jamais rentrer dans la ville qu'il n'eust eu nostre réponse, qui fut qu'estant à la maison des Anglois nous avions trouvé l'Agent encore tout endormi, & qui en se reveillant ne se resouvenoit de rien de tout ce qui s'estoit passé le jour precedent, ayant encore plus besoin de repos que de toute autre chose. Que pour preuve de cela les Religieux qui estoient ve-

pu le voir & le sieur Malot & moy, luy ayant fait accroire qu'il avoit promis aux Peres Augustins d'aller disner chez eux avec le President Constant, & que nous estions là pour l'accompagner, à ce nom de President il n'avoit pas témoigné le moindre ressentiment; ce qui nous confirmoit dans la pensée que cet Agent ne se souvenoit nullement de l'appel, & qu'assurement on ne luy en avoit point parlé. Car, comme j'ay dit, l'Agent estoit plus soldat que le President, & il y avoit long-temps que l'un & l'autre m'estoient connus. J'avois veu le temps que le President n'auroit eu garde de faire un appel; mais il s'imaginoit sans doute qu'ayant esté fait Amiral de la flote qui estoit à Ormus, cette haute dignité luy feroit mieux faire un coup d'épée ou tirer un coup de pistolet.

Le President nous ayant envoyé prier le sieur Malot & moy de sçavoir si l'Agent le viendroit trouver ou non, nous luy vinsmes apporter la réponse & luy dire l'estat auquel nous l'avions laissé, l'assurant que s'il sçavoit quelque chose de l'appel il estoit hommme à luy faire raison, personne n'ignorant qu'il avoit passé toute sa vie dans les troupes Suedoises, où il avoit eu charge de Capitaine dans l'Infanterie & dans la Cavalerie; & qu'enfin c'estoit un bonheur pour l'un & pour l'autre qu'il n'avoit rien sceu de cet appel. Le President avoit quelque confiance en moy, & se souvenoit des bons offices que je luy avois rendus à Surate lors qu'il n'estoit que sous-marchand

dans

dans la Loge. Ainsi les Religieux le sieur Malot & moy obtinmes enfin qu'il quitat son poste, & le menames au logis des Augustins où l'on avoit concerté tout ce qui se devoit observer dans l'entreveuë de l'Agent & du President. L'Agent estant venu le premier, dés que l'on vit arriver le President les Religieux firent que l'Agent eut le verre en main, & qu'il but d'abord avec eux à la santé du Commandeur ; & en mesme temps on presenta un verre au sieur Constant & à chacun de sa Compagnie, pour faire raison à l'Agent & aux Religieux & aux autres Francs qui estoient presens. Le disné & le soupé, c'est à dire la journée entiere se passa avec beaucoup de gayeté tant d'un costé que de l'autre, & l'on n'a pas oüi parler depuis de l'appel.

Le President Constant demeura encore quatre jours à Ispahan, puis il partit pour Ormus où je luy fis compagnie. Nous fismes grande diligence & ne fusmes que dix-huit jours en chemin, quoy que ce fust dans la mauvaise saison. Estant à Isdecas il nous fallut quiter le grand chemin, ne pouvant passer par la montagne qui est entre cette ville & celle de Schiras à cause des neiges, & nous fusmes obligez, comme c'est toûjours une necessité en ces temps-là, de prendre nostre route par Tchelminar, dont j'ay parlé amplement dans mes relations de la Perse. Ce détour qu'il faut *absolument faire est de deux journées, on n'y trouve point ou fort peu de neige ; mais ce qu'il y a d'incommode est qu'il n'y a point de Carvansera pour se retirer la nuit, & qu'on n'y a pour tout abry que de méchan-*

tes cabanes de bergers & de chameliers qui y retirent leurs bestes. Mais dés que l'on a passé Schiras on ne craint plus ny le froid ny la neige.

Estant arrivez à Gomron le President Constant fut fort surpris de voir la flote en si mauvais estat, la chaleur & le manquement d'eau ayant fait perir pres de la moitié du monde. La chaleur avoit esté si grande que tout le bois des vaisseaux qui ne touchoit point l'eau estoit entrouvert, & que l'on auroit passé le doigt entre les planches. Aussi-tost le sieur Constant renvoya cette flote à Batavia avec le sieur Hollebrand pour Amiral, & cela me fait souvenir du pauvre Arquebusier Genevois à qui il fit un traitement si cruel, & qui estoit estropié pour jamais d'un bras. Comme il avoit achevé son temps il eut son congé, de quoy il fut ravy dans l'esperance qu'il eut de se pouvoir mieux venger de la cruauté du sieur Hollebrand. Il se doutoit bien qu'ayant esté cinquante ans au service de la Compagnie il retourneroit finir ses jours en Hollande, pour y manger avec plus de repos les grands biens qu'il avoit amassez; & comme il esperoit de passer avec luy dans la mesme flote, il avoit resolu qu'au lieu où il mettroit pied à terre, ou au Cap de Bonne esperance ou à sainte Helene, il prendroit son temps pour luy donner un coup de pistolet au hazard de mourir apres s'estre satisfait. Quand une flote arrive en l'un de ces deux lieux-là, c'est la coûtume d'envoyer tour à tour en terre la moitié de l'équipage, & il écheut au Genevois d'y aller des premiers, ce qui fut à la fois

ſon bonheur & ſon malheur. Car il n'alloit en terre que pour taſcher de tuer Hollebrand, & s'il fut venu à bout de de ſon deſſein il auroit eſté pendu, ou jetté en mer. Mais Dieu ne permit pas qu'il puſt executer ſon mauvais deſſein; car la vengeance appartient à Dieu, & non pas aux hommes. Quand des vaiſſeaux ont jetté l'ancre au Cap de Bonne eſperance, les peuples de ces coſtes appellez Cafres amenent ſur le rivage quantité de bœufs, de vaches, de jeunes auſtruches & autres rafraichiſſemens pour les troquer, & tout cela eſt mené au bord de l'Amiral où les trocs ſe font, apres quoy on fait part de toutes ces choſes à chaque vaiſſeau. On chargea donc de ces beſtes la chaloupe de l'Amiral pour les mener à ſon bord, & l'Arquebuſier fut l'un de ceux qui furent commandez pour les conduire. Le vent eſtoit fort & un peu contraire, tellement qu'il falloit bordaïer & ſouvent tourner les voiles, ce qui fait que la chaloupe ſe renverſe alors ſubitement tout d'un coſté. Il arriva malheureuſement que dans un de ces changemens de voile, ces animaux prirent une telle épouvante & ſe tourmenterent ſi fort en frapant des pieds, joint les piqueures qu'ils ſoufroient des mouches, qu'ils firent en fin renverſer entierement la chaloupe; & ainſi tant hommes que bêtes furent la plus grande partie ſubmergée, & le pauvre Arquebuſier alla à fond des premiers, parce que ne ſe pouvant aider que d'un bras il ne put ſe ſauver à la nage.

CHAPITRE XIV.

Fin miserable de trois Gentilshommes Bretons qui s'estoient mis au service de la Compagnie.

CEs trois Gentilshommes estoient de bonne maison, & alliez à ce que l'on croit de celle de la Melleraye. Ils partirent ensemble de Bretagne dans le dessein de voyager, & apres avoir veu l'Italie & l'Alemagne ils tomberent en Hollande, où estant charmez du bel équipage des vaisseaux qu'on preparoit pour les Indes, il leur prit envie d'aller voir aussi ces pays là. Ils s'enrolerent pour simples soldats croyant qu'ils ne seroient occupez qu'à faire la sentinelle; mais quand ils furent en mer ils reconnurent bien-tost le rude gouvernement des Hollandois, & que la Compagnie donne trop de licence à ses Officiers, & un pouvoir trop tyrannique sur les soldats & les matelots. En effet il n'y a aucun d'eux qui ose repondre à son Officier sans se mettre au hazard d'avoir des coups de canne, témoin la femme du Chirurgien qui fut si cruellement traitée au pied du mast, pour avoir dit au Commandeur Can qu'elle se plaindroit au General à Batavia de la cruauté dont il usoit envers les malades. Il arrive souvent qu'un miserable tailleur ou cordonnier qui a eu par faveur une place de Caporal, commande sur ces vaisseaux à des gens de qualité qui sont entrez au service de la Compagnie pour simples soldats, sur

tout quand il se fait quelque paix entre les Princes chrestiens qui ont eu la guerre; & j'ay vû dans ces rencontres des Enseignes, des Lieutenans & jusqu'à des Capitaines, qui n'ayant point d'autre mestier que la guerre ny le moyen de subsister que par leur épée, se sont ainsi engagez pour le service des Indes. Les Directeurs devant qui ils se presentent en Hollande pour estre enrollez ne leur veulent donner aucune charge, & ils leur font seulement esperer que s'ils s'aquitent bien de leur devoir le General ne manquera pas de les avancer, ce qu'il fait quelquefois quand il sçait faire discernement du merite.

Voicy donc ce qui se pratique d'ordinaire sur les vaisseaux des Indes dés qu'ils ont haussé la voile, ou du moins dés qu'ils ont passé la manche. Le matelot en mer a toûjours la preference sur le soldat, de sorte que s'il s'agit de quelque vil service il faut que le soldat le fasse de gré ou de force. S'il dit que la chose n'est pas de sa *fonction*, on luy répond que la Compagnie l'a pris pour la servir en toutes manieres; & le plus souvent quand il reçoit quelques coups de canne, c'est qu'il n'a pas appelé de temps en temps le Sergent ou le Caporal pour venir boire sa part de la petite provision qu'il a faite d'eau de vie pour le voyage, & ainsi ces Officiers succent les pauvres soldats pour épargner ce qu'ils ont.

Les trois Gentilshommes Bretons furent bien surpris de voir le travail auquel on les occupoit, comme à puiser de l'eau tous les matins pour la-

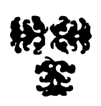
ver le vaisseau, à tirer celle de la pompe, à nettoyer les cages où sont les poules, les cannes & les pourceaux, & à avoir le soin de leur donner à manger. J'ay oüy dire à quelques François qui estoient avec eux sur le mesme vaisseau, & à d'autres qui estoient dans la mesme flote, que ces pauvres Gentilshommes vivoient miserablement n'ayant fait aucune provision faute d'argent, & de la sorte ny les Sergens ny les Caporaux ne profitoient de rien aupres d'eux. Pource qui est du boire & du manger, on peut se passer de ce que la Compagnie fait donner; mais depuis que l'on a passe le Cap de Bonne-esperance, on retranche le vin & la biere que l'on donne jusques-là, & mesme la moitié du biscuyt; au lieu dequoy l'on donne du ris qui est à demy pourri, & qui reste de la provision quand les vaisseaux reviennent de Batavia. Les Capitaines & ceux qui ont la garde des vivres les épargnent tant qu'ils peuvent, comme j'ay remarqué ailleurs, pour montrer au General & à son Conseil qu'ils sont bons serviteurs de la Compagnie, ou plûtost pour avoir un beau pretexte de la voler.

Quand nos trois Gentilshommes furent donc au Cap de Bonne-esperance, ils consulterent quel moyen ils pourroient prendre pour se retirer de cette misere. J'ay dit au chapitre precedent que lorsque les vaisseaux arrivent à Sainte Helene ou au Cap, si l'on a dessein de s'y arrester vingt jours, on envoye tour à tour une moitié de l'équipage en terre pour se recreer. Les trois Bretons y estant

& ne sçachant pas trop bien la Carte, crurent qu'ils se pourroient sauver; ils estoient seulement en peine comme ils pourroient vivre. Ils virent que les Cafres ou Noirs du Pays venoient à bord apporter des rafraichissemens tels que je viens de dire, & qu'en échange le Capitaine leur faisoit donner quelque quinquaillerie, & quelques plats & cuilliers d'estain; mais ils n'avoient rien que ce qu'ils portoient sur leur corps, & que les matelas & les couvertures que la Compagnie fait donner à chacun en Hollande pour dormir, ce qu'on laisse à tous emporter en terre pour se reposer pendant qu'ils y sont. Les trois Gentilshommes furent de la derniere brigade, & se voyant denuez de toutes choses ils s'aviserent pendant les dix premiers jours que les autres estoient en terre, de dérober ce qu'ils purent d'estain, & ils le fourrerent dans leurs matelas pour le mieux cacher. Comme ils furent en terre, un jour sur le minuit ils se hazarderent de s'en aller, ne sçachant pas la nature du pays où il n'y a que des deserts. Ils esperoient de pouvoir vivre avec ces Noirs en leur donnant leur estain quand ils se seroient enfoncez à dix ou douze lieues dans la terre, & jusques à ce que quelque vaisseau Anglois ou Portugais vinst à toucher le Cap pour s'en retourner avec eux en Europe. Bien qu'ils eussent trouvé quelque habitation pour s'y retirer, ils eussent bien mal passé leur temps avec des hommes si brutaux comme sont les Cafres; car ils mangent tout ce qu'ils trouvent de mort, viande ou poisson, & sans estre cuit, com-

j'ay remarqué plus au long dans mes relations des Indes.

Deux jours estant passez qu'on ne voyoit plus les trois Bretons, un Caporal en vint avertir le Capitaine du vaisseau, qui l'envoya aussi-tost avec douze hommes tant soldats que matelots & un bon nombre de Cafres qui sçavent le pays, pour tascher de les atteindre. Ils n'allérent pas trop loin, & à trois ou quatre lieuës de la rade ils trouverent ces pauvres Gentilshommes demy morts de soif; car pour du biscuit il leur en restoit encore. Ils furent ramenez au vaisseau, où d'abord le Capitaine & les Officiers firent leur procez & les condamnerent tous trois à estre pendus à l'antenne du vaisseau. La sentence fut en mesme temps executée par ces Noirs, & s'ils n'eussent pas esté là pour servir de bourreau, on les auroit mis dans un sac dont l'on auroit bien lié la bouche pour les jetter en mer; & c'est le supplice ordinaire de ceux qui ont merité la mort quand on est dans le voyage. Quand Monsieur Van Dyme qui estoit alors General à Batavia eut appris la chose, il en fut fort surpris & mesme fasché; mais il n'y avoit point de remede, & cette affaire a fait grand bruit en Hollande.



CHAPITRE

CHAPITRE XV.

Mauvaises actions & cruautez horribles & inoüies de quelques Hollandois en divers endroits des Indes.

LE Capitaine Rosse dont il a esté parlé au chapitre sixéme, apres le regret qu'il eut de voir mourir malheureusement sa femme par la negligence criminelle de deux Chirurgiens qui luy avoient fait prendre du sublimé pour du tartre, eut encore le deplaisir de voir qu'ayant esté justement condamnez à estre pendus, ils obtinrent leur grace par la faveur de quelques Dames toutes puissantes à Batavia, lesquelles firent commuer leur peine & la reduire au bannissement. Ils furent envoyez en l'Isle Maurice pour toute leur vie avec les Esclaves qui coupoient l'ebenne, dequoy il a esté aussi parlé au chapitre cinquiéme. Mais puis que je fais encore mention de cette Isle, je ne dois pas oublier de remarquer qu'on y trouva environ ce temps là un morceau d'ambre gris, tel que l'on n'avoit jamais vû & qu'on ne verra peut estre jamais. La mer le jetta sur le rivage, & il pesoit quarante deux livres, à seize onces la livre. Il ne s'en estoit point vû encore de si excellent; mais le bonheur d'avoir trouvé une piece si precieuse fut cause d'un grand malheur à celuy qui pour lors commandoit dans l'Isle. Car quand ce morceau fut trouvé, il y avoit apparence qu'il avoit esté plus gros & paroissoit comme si l'on

en avoit rompu une partie. Comme chacun a ſes ennemis on ne manqua pas d'écrire au Genéral, que quand le morceau fut trouvé il peſoit une fois plus. Auſſitoſt qu'il eut receu cette lettre il envoya querir le Commandeur, qui fut demis de ſa charge quoy qu'il n'y euſt pas de preuves ſuffiſantes; mais c'eſtoit aſſez qu'il n'eſtoit pas amy du General. Comme eſtant d'une des meilleures familles de Zelande, il dedaigna de faire la Cour à Meſſieurs du Conſeil de Batavia, & ainſi il fut renvoyé en ſon pays. Nous fiſmes le voyage enſemble à mon retour de Batavia en Hollande, & j'eus bien du plaiſir dans ſa converſation.

Pour revenir au Capitaine Roſſe, il faut ſçavoir que le General de Batavia & ſon Conſeil voulant envoyer une flote vers Surate ſouhaiterent qu'il en fuſt l'Admiral, & il y arriva heureuſement. Comme c'eſt le lieu de toutes les Indes où il ſe fait le plus de negoce, & où la Compagnie a un de ſes plus fameux Comptoirs, & que meſme le plus ſouvent il s'y trouve de bonnes parties de diamans à acheter, le Capitaine Roſſe qui avoit apporté en ſon particulier environ ſoixante mille richdales, eſtoit bien aiſe de les emploier en quelques belles pierres, & c'eſt à quoy il penſa d'abord qu'il fut à Surate. Mais comme c'eſt une marchandiſe aſſez chatoüilleuſe il n'oſa pas ſe fier aux marchands du pays, quoy qu'il auroit bien mieux fait que de s'addreſſer à un homme du ſien, le plus grand fourbe qui fut jamais en Hollande, & qui en ce temps là eſtoit à Surate où il

estoit venu par terre. C'estoit un nommé Bazu qui avoit fait banqueroute à Amsterdam, & qui toute sa vie n'avoit fait autre negoce que de perles, de diamans & autres pierres. Il en avoit bien la connoissance, mais il ne se servoit de cet avantage que pour tromper, comme il fit alors hardiment aux depens de l'Admiral Rosse & du sieur Van-Gand Commandeur de Surate. Il avoient tous deux envie d'employer leur argent en marchandise de petit volume, c'est à dire en quelques parties de diamans qui n'occupent pas beaucoup de lieu; & voicy de quelle maniere ce maistre fourbe se prit à leur joüer un tour de son mestier. Il y a dans Surate trois ou quatre courtiers pour le negoce des diamans, & ce sont les correspondans de ceux qui font miner, & qui leur envoyent de temps en temps de belles parties. Bazu les fut trouver, & leur ayant declaré que ces deux Messieurs avoient chacun une bonne somme d'argent à employer, il leur dit qu'il falloit qu'il vist avant eux toutes les parties de diamans qu'ils pourroient avoir afin d'y mettre le prix, ces Messieurs luy ayant asseuré qu'ils n'acheteroient rien sans qu'il le vist, & qu'ils luy donneroient les cinq pour cent de tout ce qu'ils pourroient prendre. Mais par l'intelligence qu'il avoit avec ces courtiers il en avoit plus de vingt-cinq pour cent, parce qu'en effet ces Messieurs n'achetoient rien qu'il n'eust vû, & qu'ils se reposoient sur l'estime qu'il en avoit faite. De cette maniere il leur fit faire de si bons marchez, que lors que les heritiers de l'un &

de l'autre (car ils moururent tous deux bien-tost apres) ont revendu les diamans à Batavia, il y a eu pres de la moitié de perte. Au retour de la flote l'Admiral mourut en mer, & le Commandeur à Surate apres y avoir langui cinq ou six mois. Il n'avoit point d'enfans de sa femme qui estoit fille du sieur Calendrin Genois de nation, autrefois un des plux riches marchands d'Amsterdam; mais qui s'estoit ruiné pour avoir entrepris de trop grandes affaires avec le Roy d'Angleterre. Comme il se vid sans biens & avec beaucoup d'enfans il se resolut de venir servir la Compagnie, qui en consideration de ce qu'il avoit esté tres puissant luy donnna un bel employ, avec une autre charge à son fils qui fit depuis une mauvaise action. Il avoit quatre filles toutes quatre bien faites, & pour l'éducation desquelles on n'avoit rien épargné. Elles n'avoient rien de bas ny de rempant comme ces autres filles de Hollande que l'on ameine à Batavia. Aussi dés que toute cette belle famille y fut arrivée elles ne manquerent pas de trouver bien tost de bons partis. Pour ce qui est de leur frere, il fut envoyé d'abord à Malaca, qui est le lieu où le General & son Conseil envoyent ordinairement par une faveur particuliere ceux qu'ils veulent promptement avancer. Ce jeune homme estant en ce poste là, un jour que le Commandeur fit un grand repas, il prit plus de vin qu'il ne luy en failloit, & en cet estat voulant sortir du Fort pour aller à la ville sur la brune, la sentinelle qui estoit sur le pont-levis cria & de-

manda qui c'estoit. Luy ne repondant rien la sentinelle le menaça de tirer; sur cela il repond, & passant aupres d'elle se jette dessus, & luy met son épée dans le ventre dont il mourut à l'instant. Il ne s'est fait aucune justice de cet assassinat, qui rendoit le meurtrier d'autant plus criminel qu'il avoit attenté contre la seureté publique, & il n'auroit jamais eu de grace en tout autre lieu bien policé. Cependant la chose passa sous silence; mais Dieu qui ne laisse rien d'impuni fait ce que les hommes ne veulent pas faire. Car quelques jours apres que ce jeune homme eut fait cette mauvaise action il devint comme insensé, ce qui fut une grande mortification pour tous ses proches. Ils crurent qu'en le renvoyant en Hollande cette folie luy pourroit passer, & en effet il revint alors en son bon sens. Mais estant retourné à Batavia toutes les nouvelles lunes la mesme folie luy reprend & dure cinq ou six jours de suite.

Vne des quatre filles du sieur Calendrin avoit, comme j'ay dit, épousé le Commandeur Van-Gand; & faschée de n'avoir point d'enfans, comme elle se vid hors d'esperance d'en avoir jamais le luy estant languissant dans un lit où il n'attendoit que la mort, pour faire ensorte qu'elle heritast entierement & non en partie de la grande quantité de diamans que son mary avoit achetée, elle sceut si bien joüer son personnage de femme grosse avec l'aide de quelqu'unes de ses amies en ne bougeant du lit & en faisant la malade, que le mary par son testament la fit sa seule heritiere,

Je passe maintenant à des cruautez terribles & inoüies, & que les lecteurs auront peut-estre de la peine à croire. Le Capitaine Criin de la ville de Horn estant au service de la Compagnie, fit prise vers l'Isle de Macao d'un vaisseau Chinois ; & afin que ses Maistres ne pussent pas sçavoir toute la cargaison du vaisseau, & qu'il ne fust obligé de rendre compte que de ce qu'il voudroit, il fit jetter une partie de ces pauvres Chinois en mer, & aux autres il leur fit couper la teste par deux esclaves noirs qu'il avoit dans son vaisseau. Le Chirurgien voyant faire cette execution pria ce Capitaine de luy donner un de ces Chinois vifs pour faire une anatomie, ce qui luy fut accordé. Aussi tost ce Chirurgien en fit prendre un, & le fit lier bras & jambes tout étendu sur une planche pour faire son anatomie. D'abord les soldats & matelots du vaisseau croyoient que ce n'estoit qu'une feinte ; mais voyant que c'estoit tout de bon & jusques à quel excez de cruauté cet infame Chirurgien osoit aller ils prirent ce pauvre corps avec la planche où il estoit lié & jetterent le tout en mer, & ils auroient fait prendre le mesme chemin au Chirurgien s'il n'eut esté prompt à s'aller enfermer dans la chambre du Capitaine. Tout ce qui put le sauver de leurs mains, & ce qui empescha plus que le respect du Capitaine qu'ils ne l'allassent prendre où il estoit, fut qu'ils considererent qu'il y avoit beaucoup de blessez & de malades sur le vaisseau & qu'on avoit encore besoin de son assistance. Je laisse à juger au lecteur de l'énormité de ces crimes,

où les Hollandois qui se croyent tout permis aux Indes se laissent aller. Est-il jamais entré dans la pensée, je ne dis pas d'un chrestien, mais d'un barbare d'anatomiser un homme vivant, & que dira la posterité quand elle verra ces exemples de cruauté dans nos Histoires?

CHAPITRE XVI.

Autres actions cruelles des Hollandois dans les Indes.

LA Compagnie Hollandoise a une Forteresse en Iamby, qui luy sert aussi de Comptoir pour son negoce, & ainsi elle y tient des soldats & des marchands, & la garnison y est assez forte. Il arriva un jour qu'un sergent d'une Compagnie Hollandoise prit querelle avec un marchand Chinois jusqu'à en venir aux mains. Tous les peuples de l'Asie, sur tout les Chinois & les Iaponois, portent une forme de poignard appellée vulgairement *Cric* en ces pays-là. Ils le fourrent entre la ceinture & la robe sur l'estomac, & d'ordinaire la lame de ces poignards est empoisonnée jusqu'à la moitié. Ce marchand Chinois se sentant frappé du Sergent, tire son Cric & l'en frappe au bras legerement; car il n'en mourut pas & n'en fut pas mesme fort incommodé. D'abord on fut avertir le Commandeur que le marchand Chinois avoit blessé le Sergent, & le Commandeur estoit alors dans le fort de la debauche avec les principaux de a Loge, & les fumées du vin commençoient à leur monter au

cerveau. Sur ce ſimple recit ſans s'informer comme la choſe s'eſtoit paſſée, & ſans prendre conſeil que de ceux qui eſtoient avec luy, il ordonna que l'on coupat la teſte au Chinois, & qu'en ſuite on la mit au bout d'une demy pique qui ſeroit plantée proche de la porte du Fort, ce qui fut fait. Le lendemain matin s'eſtant allé promener & voyant cette teſte, il demanda tout ſurpris d'où cela venoit. On luy dit que c'eſtoit par ſon ordre que cette teſte eſtoit là, & que c'eſtoit la teſte d'un marchand Chinois qui avoit bleſſé un Sergent Hollandois. Pour moy, dit le Commandeur, je ne me ſouviens de rien; mais s'il eſt ainſi demain que l'on aſſemble le conſeil de guerre, & nous luy ferons ſon procez qui ſera envoyé à Batavia au General & à ſon Conſeil. Ce ſont là d'admirables procedures de faire le procez à un homme apres l'execution.

L'an 1648. Le ſieur de Goyre commandoit la flote Hollandoiſe qui fut envoyée aux Manilles, où eſtant arrivée il fit deſcendre en terre tous les ſoldats & une partie des matelots. Quand ce vint à la marche le General fit défenſe qu'aucun n'euſt à ſortir de ſon rang ſur peine de la vie, mais il arriva qu'un jeune ſoldat fort incommodé d'un flux de ſang pour n'eſtre pas encore accoûtumé à l'air du pays, ſe mit ſeulement un peu à coſté pour ſatisfaire aux neceſſitez de la nature. Le General l'ayant apperceu le fait prendre & lier, & fait aſſembler le conſeil de guerre, & veut abſolument que ſes Officiers concluent qu'il ſoit pendu ou paſſé par les

armes.

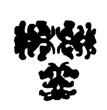
armes. Aucun d'eux ne voulut donner sa voix ny pour l'un ny pour l'autre suplice, disant tous qu'il n'avoit pas merité la mort. Le General outré de dépit de ce que personne ne vouloit appuyer son injustice, fit prendre le soldat par sept ou huit noirs du pays, qui luy mirent une corde au col & jettant l'un des bouts pardessus la branche d'un arbre, & l'ayant levé à un pïed de hauteur de terre ils le laissoient ainsi mourir. Le sieur Dirk-hogel Lieutenant General de la flote voyant ce jeune homme en cet estat coupa promptement la corde, & luy sauva la vie en le faisant promptement assister. Il estoit de Rotterdam envoyé aux Indes par les Directeurs de la maison des Orfelins, comme ayant perdu pere & mere fort jeune & ayant esté élevé dans cette maison. Estant de retour en Hollande l'an 1648. il fit ses plaintes à ces mesmes Directeurs, qui en écrivirent vertement à Batavia où le General & son Conseil condamnerent de Goyre à quatre mille écus envers la maison des Orphelins de Roterdam, & pour le pauvre soldat à trois cens livres tous les ans durant sa vie.

Le Commandeur de l'Isle de Taivan, appellée autrement Formosa, condamna un autre avec son Conseil au foüet & à un certain supplice qui est comme nôtre fleur de lys, pour avoir dérobé un peu d'eau de vie à un Chinois. Apres que la sentence luy eut esté leuë, il y avoit sur la fin ces propres mots: *avec l'approbation du sieur General de Batavia & de son Conseil.* Il falloit bien six mois avant qu'on pust rien sçavoir à Batavia de cette affaire. Cela

ſurprit fort ceux qui entendirent lire cette ſentence, & ils ne ſçavoient qu'en juger.

Pendant que Coxima General d'une partie des Chinois aſſiegeoit ſa Fortereſſe de l'Iſle Formoſa, les Hollandois ſe hazarderent de faire une ſortie où ils n'eurent pas de l'avantage. Car outre qu'il en demeura quantité ſur la place, il en fut fait ſeize priſonniers qui furent amenez au General Coxima. Auſſi-toſt il leur fit couper les oreilles, le nez & la main droite & les leur fit attacher au col, les renvoyant en cet eſtat au Gouverneur de la place, avec ordre de luy dire qu'il ne leur avoit rien fait que ce qu'il avoit appris des Hollandois, & qu'ils n'ignoroient pas le traitement qu'en avoient receu ſes gens qui eſtoient ſur le dernier vaiſſeau qu'ils luy avoient pris; qu'il y avoit deſſus vingt-cinq ou trente hommes à qui ils avoit fait pis; puis qu'apres avoir coupé les bras aux uns, à d'autres la teſte, ils les avoient tous jettez en mer ſans vouloir donner quartier à aucun. Ces ſoldats ainſi mutilez furent renvoyez à Batavia. & de là en Hollande eſtant incapables de plus ſervir. Et avant que de partir comme c'eſt la coûtume de faire le compte à chaque ſoldat, on confiſqua ſix mois de gages à ceux-cy, au lieu qu'on devoit leur hauſſer: En quoy la Compagnie n'eſt point du tout à louër, les ſoldats qui ont eſté eſtropiez à ſon ſervice, & qui ne ſont plus en eſtat de luy en rendre, n'ayant point d'autre recours qu'à l'aumône. Mais enfin quelle recompenſe peut-on eſperer d'un vendeur de harengs ou de fromage, & ces ſortes de gens ont-ils

l'ame assez bien placée & assez noble pour donner le prix à une belle action? Cependant ceux qui sont ce negoce passent dans leur pays pour des gens de qualité, & dans peu de temps ils sont Conseillers d'Estat, ou Conseillers de la Chambre des Indes Orientales. J'oubliois les Brasseurs de biere qui sont une partie des meilleures bourses du pays; & n'estoit les enfans de ces Brasseurs jamais dans les sept Provinces ils ne changeroient de mode; mais dés qu'il y a quelque nouveauté & qu'il arrive quelque belle étofe des pays étrangers, c'est pour les fils & les filles de ces Messieurs-là. J'ay veu quand on alloit pour acheter de ces étoffes chez quelque marchand de soye, & que l'acheteur ne les trouvoit pas à son gré, on luy disoit aussi-tost qu'il estoit bien difficile, & que le fils ou la fille d'un tel Brasseur en avoit bien pris pour s'habiller. On fit un jour la mesme réponse à un des Gentils-hommes de la chambre du Prince d'Orange. Ce Gentilhomme estant à Rotterdam cherchoit avec le Tailleur quelque riche étofe pour son maistre, & ne trouvant rien de beau à sa fantaisie; Si le Prince estoit icy, luy dit le marchand, il ne seroit pas si difficile que vous; Je vous montre les plus belles étofes qui soient dans le pays, & la plus part des fils des Brasseurs en ont pris pour s'habiller.



CHAPITRE XVII.

De l'Orgeuil des femmes de Batavia, de leur credit & de leurs amourettes; avec le recit d'un combat du frere de l'Auteur contre deux Officiers.

LEs femmes des Hollandois doivent aussi avoir place dans cette histoire, puis qu'elles sont assez de bruit aux Indes par leur vanité & leurs amourettes, & par l'empire qu'elles prennent sur leurs maris. On n'amene guere à Batavia que des filles de la lie du peuple, & elles y sont bien-tost mariées, ceux qui les prennent ne se souciant pas qu'elles leur apportent du bien & en ayant assez de celuy qu'ils ont volé à la Compagnie. Dés qu'elles sont femmes, & sur tout quand elles ont épousé un Conseiller de la Chambre, se voyant parées d'un collier de perles & de pendants d'oreilles de diamans (ce qui leur vient aussi bien que si on les avoit attachez au col d'un oyson) & de plus estant servies par plusieurs esclaves de l'un & de l'autre sexe, elles croyent estre des Princesses, & en deviennent si superbes & si insolentes, qu'elles pensent alors que tout leur est permis, & qu'elles en viennent enfin comme les hommes à la cruauté, ce qui se vera dans le chapitre suivant. Elles sçavent la plusspart si bien captiver la bienveillance de leurs maris, que venant ensuite à abuser de leur affection elles les portent souvent à de grandes injustices, en appuyant de leur credit de mauvaises

causes, en accablant souvent l'innocent, & pardonnant au coupable; en un mot faisant du bien & du mal à qui il leur plaist.

Le credit de ces Dames parut dans un duel que mon frere eut à Batavia contre deux Officiers Hollandois, qu'il eut le bonheur de desarmer leur ayant fait à tous deux demander la vie. J'ay dit dans la relation du Royaume de Tunquin, que mon frere dés sa jeunesse avoit esté à l'Academie, & qu'outre qu'asseurement il estoit brave il estoit aussi adroit & heureux. Les duels sont severement defendus à Batavia, & il n'y a point de pardon pour ceux qui se batent. Les deux Officiers, dont l'un fut bien blessé, s'estant battus sur les terres du Roy de Materan, demeurerent un an hors de Batavia, & y rentrerent enfin à force d'amis; car ils estoient tous deux mariez, & leurs femmes par leurs intrigues trouverent le moyen de faire leur paix. Quand le General, qui estoit alors Monsieur Van-Dyme, vit revenir ces deux Officiers, & que mon frere qu'il aimoit fort n'estoit pas en leur compagnie, il en fut fasché, pretendant que la grace s'étendist aussi-bien sur luy que sur les autres. Mais la prudence ne vouloit pas que mon frere rentrast dans Batavia avant que le General luy eust fait sçavoir qu'il pouvoit venir en seureté. Joint qu'il se soucioit peu d'y retourner, parce que le Roy de Bantam l'aimoit, & luy vouloit donner un de ses plus gros vaisseaux chargé de poivre pour aller negocier où il voudroit. Il n'y a point de Roy dans l'Asie qui receuille tant de poivre que luy, & il m'a dit plu-

ſieurs fois que lors que moy ou autres François voudrions venir avec deux ou trois vaiſſeaux, il nous feroit donner du poivre autant que nous en demanderions, & que luy promettant de revenir nous ne luy payerions qu'au retour du voyage; mais que ſi l'on aimoit mieux le payer contant il rabatroit dix pour cent du prix courant. Ce Roy aimoit tant mon frere qu'il fut cauſe de ſa mort par les grandes & continuelles débauches qu'ils ont faites enſemble, & qui ne ſe faiſoient qu'avec de l'eau de vie. Comme j'ay eu l'honneur de manger avec luy quatre ou cinq fois il vouloit auſſi que j'en buſſe, mais je n'en ay pû jamais ſouffrir en ma bouche. La Compagnie Hollandoiſe tenant à Bantam un Chirurgien; pour ſous pretexte de Chirurgie obſerver ce que les Anglois y font, & voir les marchandiſes qu'ils apportent d'Angleterre & celles qu'ils remportent de ces pays-là; ce Chirurgien qui eſt un veritable eſpion écrivit auſſi-toſt au General & à ſon Conſeil le negoce que le Roy vouloit faire avec mon frere, & que ſi on n'y prenoit garde cela porteroit un grand prejudice à la Compagnie, parce que par toute l'Aſie où il iroit il pourroit donner le poivre, & meſme quelques clous de girofle qu'il tireroit de Macaſſar, & autres marchandiſes de la ſorte, à meilleur marché que les Hollandois. Le General, comme j'ay dit, aimoit fort mon frere, & l'eſtime qu'il en faiſoit s'étoit augmentée depuis ſon combat contre ces deux Officiers. Il avoit meſme envie qu'il ſe mariaſt à Batavia & ſouhaitant de le revoir il luy

écrivit qu'il eust à venir sur sa parole, ce qu'il fit incontinent. Il fut tres bien receu tant du General que de Messieurs du Conseil, qui luy permirent d'avoir un vaisseau à luy, & de negocier de toutes sortes de marchandises, hormis des épiceries dont les Hollandois estoient les maistres, & aussi à la reserve de l'ambre jaune & du corail.

Pour venir aux amourettes des femmes de Batavia, il faut sçavoir que lors que les vaisseaux arrivent d'Hollande, s'il s'y trouve quelques jeunes hommes bien faits, & sur tout qui puissent estre utiles pour leur service, comme un Tailleur, un Cordonnier, ou de quelque autre mestier qui puisse servir de pretexte pour leur donner entrée dans un logis, ces femmes par leur credit leur font quitter le mousquet & leur procurent quelque charge. C'est la meilleure recommandation qu'un jeune homme puisse apporter d'Hollande pour estre bien-tost avancé, que d'estre bien dispos de sa personne & d'avoir le corps bien fait. Ces Dames sont assurement à louer d'avoir la bonté de faire que cette jeunesse soit bien-tost avancée.

Le plus souvent quand les femmes s'imaginent que leurs amours sont fort secretes & qu'on n'en peut rien sçavoir, c'est alors que Dieu permet qu'elles sont plûtost découvertes & mesme avec beaucoup d'infamie. Dans le temps que j'estois à Batavia le Secretaire de l'Hospital aussi bien fait de sa personne qu'il y en eust dans la ville, avoit une femme qui passoit pour belle & qui l'estoit en ef-

fet; car bien que Batavia fuſt le lieu de ſa naiſſance, ſes peres & mere eſtoient d'Hollande. Ayant demeuré ſix ou ſept ans mariée ſans avoir des enfans, & deſeſperant meſme d'en avoir jamais, elle reſolut de favoriſer un de ſes eſclaves qui eſtoit bien fait mais fort noir, aimant mieux lier commerce avec luy qu'avec quelque jeune Hollandois, dont les allées & les venuës auroient pû donner quelque ſoupçon. Les Dames de ce pays-là ont des filles eſclaves qui vont avec elles, & de qui elles ſe ſervent ſouvent pour donner des rendez-vous: mais comme elles veulent ſouvent auſſi imiter leurs maiſtreſſes elles en ſont maltraitées, & ne gardant pas le ſecret elles déclarent toutes leurs intrigues. Cette femme ne craignoit rien de cela, croyant eſtre à couvert puis qu'elle avoit ſon galant dans ſa maiſon, & qu'elle le voyoit aiſement ſans employer l'aide de perſonne Mais ce commerce amoureux ne dura pas long-temps ſans qu'il en paruſt quelque choſe. Car la femme devint enceinte, & le mary qui ne s'eſtoit apperceu de rien en eut beaucoup de joye auſſi bien que la mere & tous les amis; car le pere eſtoit mort. Mais à l'acouchement toute cette joye fut changée en deuil, & l'on fut fort ſurpris de voir un enfant noir qu'elle mit au monde. L'étonnement eſtoit ſans pareil du mari, de la mere & de tout le peuple de Batavia de voir un enfant ſi noir; car d'ordinaire quand le pere ou la mere ſont blancs, les enfans ſont olivâtres, & l'on a remarqué qu'ils tiennent plûtoſt du blanc que du noir. Le mary &

la

la mere de la femme estant des plus à leur aise de Batavia, dans la joye qui leur estoit commune de cette grossesse, avoient fait beaucoup de dépense pour l'accouchement, & mesme choisi le General pour parain de l'enfant. Le mari dans le desespoir de voir qu'il n'estoit pas de luy cherchoit tous les moyens de faire mourir sa femme. Ceux qui estoient presens & qui connurent son dessein se saisirent de sa personne & en avertirent le General, qui le fit venir dans le Fort où il a esté prés d'une année sans voir sa femme. Apres ce temps-là par le moyen de leurs amis ils furent remis ensemble, & l'esclave fut envoyé pour toute sa vie sur la Galere qui va querir la pierre.

Je crois que pour obliger le Secretaire a reprendre sa femme, quelqu'un de ceux qui se meslerent de cet accommodement luy fit le conte de ce qui s'estoit passé en Baçaim, ou un enfant blanc nasquit d'un noir & d'une noire. Sans doute la femme avoit passé son temps avec quelque soldat Portugais, y ayant assez de ces gens-là dans toutes les places que ceux de cette nation ont aux Indes, qui cherchent de pareilles avantures. Le Cafre ou Noir voyant que sa femme luy avoit fait un enfant blanc voulut sauter sur elle pour l'étrangler; mais il en fut empesché par d'autres femmes qui estoient venuës pour l'assister dans son accouchement, & l'une d'elles s'avisa de courir à la maison des Iesuites qui sont fort respectez de tous ces Noirs, pour prier le Pere Thomas de Bare qui a long-temps esté Récteur de celle d'Agra, de venir jusques au

logis du Cafre. Il s'y rendit aussi-tost avec un frere, & voyant que ce Noir ne vouloit point entendre raison, pour calmer sa furie il s'avisa de luy demander s'il ne nourrissoit point de poules, & s'il n'y en avoit point quelqu'une qui fust noire. Le Cafre luy dit qu'il avoit des poules, & que parmy il y en avoit de noires. Aussi-tost par l'ordre du Pere il en fut apporté une, & la prenant en presence de tout le monde; Cette poule, dit-il au Cafre, te fait-elle des œufs? & de quelle couleur sont-ils? le Cafre avoüa qu'ils estoient blancs. Hé bien, poursuivit le Pere, tu és pire que cet animal n'ayant point de jugement; car si cette poule qui est noire te fait des œufs blancs, pourquoy ne veux-tu pas que ta femme qui est noire fasse un enfant blanc? Par cette comparaison la colere du Cafre s'appaisa, il fut embrasser la mere & l'enfant, & il ne se parla plus de la chose.

Pour revenir aux Hollandoises que l'on envoye à Batavia, aussi-tost qu'elles sont embarquées elles n'ont la pluspart d'autre pensée que de faire quelque amourete avec les Officiers du vaisseau, qui ne sont pas fâchez d'avoir ce divertissement dans le voyage. S'il y en a qui viennent à quelque conclusion, ils ne sont pas plûtost à Batavia que l'on les fait épouser, & j'en ay donné un exemple au chapitre sixiéme en la niece du General Matsuker. Il y a de ces filles qui croient que venant à Batavia elles auront de la peine à se marier; mais elles se trompent. Car quand il

en viendroit trois fois autant qu'il en vient, elles trouveroient toutes de bons partis, pourveu qu'elles ne soient pas hideuses, & qu'elles ayent quelque petit agrément. Il est vray que la Compagnie n'en envoye point qui ne soient passables pour le visage; car pour l'éducation & la gentillesse, comme la plus part sont de tres bas lieu, elles ne peuvent rien apporter que de tres grossier de leur naissance. Dés qu'elles sont arrivées elles quittent leur cottillon de gros drap bleu où rouge, quelques-unes des moins pauvres y ayant ajoûté pour chamarure deux ou trois bandes de velous noir. Elles mettent bas aussi leurs colliers & brasselets d'ambre jaune, & pour leurs tabliers ils sont d'une toile qui pourroit en cas de besoin servir à mettre des pieces aux voiles des vaisseaux, quand elles sont usées par le temps ou déchirées par quelque tempeste. Apres s'estre reposées quelques jours quelques Dames de Batavia, qui y sont venuës autrefois comme elles dans le mesme équipage, usent de charité & chacune prend le soin d'en habiller deux ou trois. Ayant quitté leurs guenilles, qui ont toûjours quelque senteur du hareng ou de l'Hospital, les voilà en estat d'estre bien-tost Dames, & celles qui ont pris le soin de les revestir sçavent bien qu'elles n'y perdront rien, & que plûtost elles les feront paroistre plûtost elles seront mariées, & en pouvoir de reconnoistre le bien qu'elles leur ont fait. Ceux qui les épousent se mettent peu en peine si elles apportent quelque chose à la communauté, ou s'ils

les prennent toutes nuës, pourveu qu'elles ayent un peu d'agrément. Car, comme j'ay dit, ces Messieurs-là, ou ont déja eu le commandement de quelque Comptoir, ou ils l'ont actuellement, ou ils sont seurs de l'avoir bien-tost, & estant dans ces emplois en peu de temps ils sçavent bien faire payer à la Compagnie le mariage de leurs femmes. S'ils se contentoient de cela la Compagnie en seroit quite à bon marché; mais il y a tel Comptoir, comme je l'ay vû, où le Commandeur met cent mille livres en bourse toutes les années sans que la Compagnie s'en puisse appercevoir, n'y ayant que le Commandeur & le Courier qui sont d'intelligence, & qui ont le secret & la clef de toutes choses. Au reste ces belles Dames ne sortent point qu'avec le bouquet de plume de Paon pour les éventer & chasser les mouches, & sans avoir à leur queuë deux mousquetaires avec leurs esclaves pour porter leur parasol.

CHAPITRE XVIII.

Des cruautez de quelques femmes Hollandoises Batavia.

CE ne sont pas les hommes seuls parmy la nation Hollandoise qui se montrent cruels & barbares dans les Indes; les femmes qui aiment naturellement la vengeance les surpassent encore de ce costé là; & je donneray dans ce chapitre

quatre ou cinq exemples de cruauté des uns & des autres, afin que le lecteur puisse juger dans lequel des deux sexes il y a plus d'inhumanité & de barbarie.

Du temps que j'estois à Batavia, un esclave s'estant endormy en quelque coin on luy deroba la piece de toile dont il se couvroit le corps. Car il faut remarquer que tous les six mois la Compagnie donne pour tout vêtement à chaque esclave une piece de toile qui luy revient à vingt ou vingt-quatre sols. Celuy qui a le commandement sur tous ces esclaves, voyant que celuy-cy n'avoit plus sa piece de toile, vouloit absolument qu'il l'eust venduë pour acheter de l'eau de vie & pour s'enyvrer. Sans s'informer d'autre chose il luy fit donner tant de coups de foüet qu'il ne luy resta plus de peau sur le corps, dequoy il mourut deux jours apres. Je crois que dans ces deux jours qu'il languit il ne s'est jamais guere souffert un plus cruel martyre. Quelques honnestes bourgeois qui eurent compassion de le voir dans ce deplorable estat, furent en faire leur plainte au General; mais la chose demeura là & il ne s'en parla plus.

Ceux qui ont servy la Compagnie sept ans, comme les soldats & les gens de plume que l'on engage pour ce temps là, ou qui ne l'ont servie que cinq, comme les matelots; deux ans estant comptez tant aux uns qu'aux autres pour l'aller & le venir du voyage, mais leurs gages leur estant payez tant pour les sept ans que pour les cinq; ceux, dis-je, qui ont achevé le temps de leur ser-

vice, peuvent ou ſe rengager de nouveau pour le meſme temps, & avoir rehauſſement de gages; ou retourner en Hollande; ou demeurer à Batavia & s'y faire bourgeois; & alors n'eſtant plus tenus au ſervice de la Compagnie ils peuvent negocier en leur particulier. Ceux qui n'ont point d'heritage à eſperer en leur pays natal, comme la pluſpart des ſoldats & des matelots, y demeurent d'ordinaire; & pour les gens de plume qui ſont pour le negoce ils ne s'empreſſent pas auſſi de s'en retourner, eſperant de parvenir à eſtre Chefs de Comptoir, où dans trois ou quatre ans ils empliſſent ſi bien leur bourſe aux dépens de la Compagnie, que lors qu'ils retournent en Hollande ils n'ont plus faute de rien.

Quand ces ſoldats ou matelots ſont donc faits bourgeois de Batavia, toute leur ambition eſt d'avoir un ou deux eſclaves, & c'eſt un grand malheur à ces pauvres gens quand ils tombent entre leurs mains. Car il les font travailler jour & nuit ſans relaſche, pour gagner la vie des maiſtres & la leur, tandis que le long du jour les maiſtres ſont à s'enyvrer dans un cabaret. Ils tourmentent ſi extraordinairement ces miſerables eſclaves, que la pluſpart tombant dans le deſeſpoir ſe defont eux meſmes, les uns par la corde, les autres par le fer, & la pluſpart dans l'eau où la mort leur ſemble moins cruelle. Lors que j'eſtois à Batavia, il y en eut deux qui ſe couperent la gorge, & un autre qui ſe noya.

Mais ſi les hommes ſont cauſe que leurs eſcla-

ves se defont d'eux mesmes, les femmes encore plus cruelles prennent plaisir à les tuër elles mesmes, & à saouler leurs yeux d'un si horrible spectacle. Dans Colombo, qui est la principale ville que tiennent les Hollandois dans l'Isle de Ceylan, une Hollandoise ayant trouvé une de ses esclaves qui se divertissoit avec un homme du logis, elle la fit prendre, & la fit entrer par force dans une *martavane*, qui est un grand pot de terre verni qui tient plus qu'un de nos muids, dont le ventre est fort large, mais la bouche fort étroite, comme il s'estrecit aussi vers le pied; & c'est dans ces sortes de vaisseaux où l'eau se peut conserver sans se rendre puante ny engendrer de vermine. Cette miserable esclave estant entrée avec peine dans ce pot, sa cruelle maistresse luy fit degouter peu à peu sur la teste de l'eau boüillante, tant que le vaisseau fust plein & tout le corps échaudé, & elle y fut étouffée. Je laisse au Lecteur à juger de la cruauté de ce tourment. Cette mechante femme estant de retour à Batavia où la chose fut rapportée, en fut quitte pour une amande de deux cens esus qu'elle paya à l'Avocat Fiscal.

Voicy un autre exemple de la cruauté d'une femme, qui n'est guere moins horrible que le precedent, & pour un sujet beaucoup plus leger. Le Major de Batavia relevant d'une longue maladie, voulut aller prendre l'air & aller voir un de ses amis. Comme il voulut sortir il appella une de ses esclaves pour luy donner son manteau, & cette fille en le luy mettant se prit innocemment

à ſourire. La femme du Major qui s'en apperceut ſe mit d'abord dans l'eſprit qu'il y avoit quelque amourette entre ſon mary & cette eſclave, & dès qu'il fut hors du logis elle fit prendre cette pauvre fille, & la faiſant lier ſur une table luy fit couper toute la nature. Elle vouloit pouſſer ſa rage plus loin; & faiſant faire un paſté de ce qui avoit eſté coupé à cette eſclave, le faire manger à ſon mary; mais elle n'oſa paſſer plus avant, parce que les autres eſclaves la menacerent d'en avertir le Major. La pauvre fille mourut dans peu de jours, ſans que jamais on en ait rien dit à la maitreſſe. De mon temps il y eut une Dame Portugaiſe qui en fit autant à Goa à une de ſes eſclaves, & ayant fait mettre tout ce qu'elle en fit couper dans un paſté, elle le fit manger à ſon mari, qui l'ayant ſceu poignarda ſa femme.

Je pourrois alleger cent autres exemples de la cruauté des Hollandoiſes aux Indes, cauſées ou par leurs jalouſies, ou par la crainte qu'elles ont que l'on ne decouvre leurs amours; mais je me contenteray pour la cloſture de ce chapitre de reciter encore une action, moins cruelle que les precedentes, mais qui n'eſt pas moins injuſte. La femme d'un des Conſeillers de Batavia aimoit un jeune marchand du Fort tres-bien fait de ſa perſonne; & en ce pays là en matiere d'amourettes ce ſont les femmes qui donnent aux hommes & qui fourniſſent à leur entretien. Il y avoit desja quelques années que cette femme avoit ſoin qu'il ne manquat rien à rien à ſon galant, qui avoit toûjours

dequoy

dequoy pareſtre fort leſte & hanter les meilleures compagnies. Vn jour tandis que le Conſeiller eſtoit en Ambaſſade où il demeura plus long-temps qu'il n'auroit cru, l'argent commençant à manquer à la femme & ſon galant luy en venant demander, elle luy donna une chaine d'or de la valeur de quatre cens écus ou environ, pour la mettre en gage ſecretement juſqu'à ce qu'elle euſt de l'argent pour la retirer. Ce jeune homme ne trouvant pas aiſement qui luy vouluſt preſter la ſomme dont il avoit beſoin ſur cette chaine & eſtant preſſé d'avoir de l'argent, la preſenta à vendre à un Orfevre qui auſſi-toſt la reconnut, & ne laiſſa pas pourtant de l'acheter. Comme le marché ſe faiſoit une des eſclaves de cette Dame vint à paſſer devant la boutique, & voyant ce jeune homme avec cette chaine à la main, elle vint auſſi toſt en avertir ſa maiſtreſſe, qui fut fort ſurpriſe de ce que ſon galant vendoit cette chaine au lieu de la mettre ſecretement en gage comme elle luy avoit dit. Elle penſa bien que la choſe éclateroit, & que lors qu'on ſçauroit qu'elle auroit donné cette chaine à ce jeune homme, cela donneroit ſujet de parler d'elle; joint qu'elle n'ignoroit pas qu'elle ſervoit depuis quelque temps de matiere aux entretiens de la ville. Tout cela enſemble luy fit prendre la reſolution de perdre ſon galant plûtoſt que de ſe perdre elle meſme, & ſans balancer davantage elle envoya auſſi toſt avertir les Orfevres de la ville qu'on luy avoit derobé une chaine d'or, les priant ſi quelqu'un la leur apportoit pour la

vendre de la retenir & de luy en donner avis. Elle en fit dire autant au Chef des Chinois, & envoya prier l'Avocat Fiscal de la faire chercher. Ainsi la chaine fut bien-tost trouvée, & le jeune marchand mis en prison quelque chose qu'il pust alleguer pour sa défense. Il fut condamné comme un larron à servir toute sa vie sur la Galere qui va querir la pierre d'un costé & d'autre dans les Isles pour la forteresse & pour la ville, & c'est un travail beaucoup plus rude que celuy de nos Galeriens, parce qu'on les occupe incessamment sur terre & sur mer sans leur donner jamais de relasche. Tout le monde sçavoit bien à Batavia que le jeune homme n'avoit pas volé la chaine, mais qu'elle luy avoit esté donnée, & qu'en le condamnant comme larron, on luy faisoit une tres-grande injustice. Quoy qu'il fust de bonne famille & que plusieurs personnes considerables se fussent employées pour son élargissement, toutes leurs prieres furent inutiles, & il luy fallut passer sept années dans la Galere. Mais enfin un jour la femme du General Vanderlin estant en travail d'enfant & souffrant beaucoup, elle demanda à son mari & à son Conseil la grace de cet homme, & elle luy fut accordée.



CHAPITRE XIX.

Des amours infames & deteſtables de quelques Hollandois.

J'Entre icy dans un diſcours que j'auray de la peine à coucher ſur le papier, comme le lecteur en aura ſans doute à le lire ; & comme c'eſt une matiere qu'il ſeroit à ſouhaiter que tout le monde ignoraſt, bien que je n'aye ici que trop d'occaſions de l'etendre, je paſſeray legerement par deſſus, & ne toucheray point pluſieurs circonſtances qui donneroient de trop fortes & trop fâcheuſes idées d'un crime que toute la nature deteſte, & dont le nom ſeul donne de l'horreur. C'eſt un crime toutefois pour lequel pluſieurs Hollandois ont eſté punis aux Indes, & entre pluſieurs exemples que j'en pourrois apporter, il me ſuffira d'en remarquer deux, dont je feray en peu de mots le fâcheux recit.

Le prémier eſt d'un nommé Chot Directeur General, qui pouvant dans ſa charge faire beaucoup de liberalitez à qui il vouloit & avancer bien des gens, ſe prevaloit de ſon bien & de ſon autorité pour corrompre autant de jeunes garçons qu'il voyoit bien faits, & qui avoient la foibleſſe de condeſcendre à ſa paſſion brutale. Pour mieux couvrir ſon infamie il leur donnoit plûtoſt manuellement de l'argent que des charges qui auroient fait de l'éclat, & apres en avoir joüy quel-

que temps il les disperſoit en divers Comptoirs que la Compagnie a aux Indes. Mais la meſure eſtant comble voicy de quelle maniere ſon crime fut decouvert. Vn jeune homme François de nation de la province de Champagne eſtant venu à Batavia pour Caporal, donna d'abord dans la veuë à Chot, comme auſſi il eſtoit tres bien fait des ſa perſonne. Il commanda au Sergent Major de le mettre en la place d'un des Hallebardiers du General qui eſtoit mort depuis peu de jours, & ce jeune homme ſe trouva tout ſurpris des faveurs qu'il recevoit à ſon arrivée; car cette place de Hallebardier n'eſt guere moins profitable, que celle du Lieutenant d'une compagnie. Pour tirer promptement le rideau ſur un tableau ſi hideux, je diray en peu de mots qu'apres que l'infame Chot eut crû que ce jeune François eſtoit à ſa devotion par pluſieurs preſens qu'il luy avoit faits de temps à autre, il luy ouvrit enfin ſon execrable deſſein, ce que l'autre ne put écouter qu'avec horreur, luy proteſtant que s'il luy parloit jamais plus de ſemblable choſe il en avertiroit le General, ce qu'il fit à une ſeconde tentative où il le preſſa fort, juſqu'à luy mettre malgré qu'il en euſt un bon nombre de ducats d'or dans ſes poches. Lorſque le General a diſné il ſe retire d'ordinaire pour une demy-heure dans ſon cabinet, où perſonne n'oſe l'aller interrompre durant ce temps là. Comme il y entroit le jeune Hallebardier prit la hardieſſe de l'y ſuivre, & luy decouvrit nettement toute l'affaire. Comme ce rapport ſeul ne ſuffiſoit

pas, & qu'il falloit en tirer des preuves certaines, ſans quoy le jeune homme auroit pû eſtre puni en la place de l'accuſé ſelon la coûtume comme calomniateur ; le General l'inſtruiſit de la maniere qu'il ſe devoit comporter quand il iroit un jour le conduire dans ſa chambre, & ce jour là il invita le malheureux Chot à diſner avec quelques Conſeillers. Pendant qu'ils mangeoient, le ſieur Croq autre Conſeiller & le Sergent Major furent à ſon logis faire ouvrir ſa chambre ſecretement par un ſerrurier, & s'y eſtant cachez derriere la tapiſſerie de la ruelle du lit ils refermerent la porte. A l'iſſuë du diſné Chot revint dans ſa chambre où le jeune Hallebardier l'accompagna, & il ne manqua pas de continuer de le preſſer à ſon ordinaire. L'autre faiſant de la reſiſtance, Chot pour tâcher de le vaincre ouvre un de ſes coffres, & en tire quelques pieces de brocars de la Chine qu'il luy donna, & en meſme temps le pouſſant vers le lit commençoit à le vouloir careſſer. A l'inſtant les deux hommes qui eſtoient cachez ſortirent de la ruelle, & le Sergent Major luy mit la main ſur le collet. Il ne fit que leur dire, Meſſieurs, ayez pitié de moy, je ſuis mort, & auſſi-toſt il fut mené en priſon. On n'eut point la peine de luy donner la queſtion, il confeſſa qu'il avoit abuſé de quarante jeunes hommes qu'il nommoit, & les Comptoirs où il en avoit envoyé une partie, ce qui fit horreur à tous ceux qui l'entendoient. On luy fit promptement ſon procez, & il fut condamné à eſtre brûlé vif, ce qui auroit eſté executé le lendemain ſi ce

n'euſt eſté un Dimanche. Ses parens & amis crûrent dans cet intervalle de temps le pouvoir ſauver; car il avoit un frere qui eſtoit un des premiers de Batavia, & une ſœur mariée au Secretaire du Grand Conſeil, & luy de ſon coſté eſtoit fort riche. Pour taſcher de venir à bout de leur deſſein, un des amis de Chot & des plus apparens de Batavia fit le Dimanche un grand feſtin, où le General & tous ceux de ſon Conſeil tant hommes que femmes furent conviez. Comme ces grands repas durent d'ordinaire depuis le midy juſques au ſoir, que le General allant en ville mene avec luy deux Compagnies d'Infanterie & une de Cavalerie, & que le Dimanche une grande partie des gens de la Forteresse viennent faire leurs devotions dans la ville, ils ſe flaterent qu'ils pourroient ſauver le criminel ſans grand bruit. En effet ils uſerent de tant d'adreſſe qu'ils le ſortirent de la priſon ſans que les Gardes s'en apperceuſſent; mais comme de temps en temps on alloit voir ce qui s'y paſſoit, ils virent bien-toſt échoüer le deſſein qu'ils avoient de le dévaler la nuit par quelque coin d'un baſtion en mer, où il y auroit eu une barque pour le prendre & le porter à Japara ou à Bantam, où il auroit eſté bien receu des deux Rois de ces lieux là avec leſquels il avoit fait amitié. Mais le General qui fut auſſitoſt averti de la choſe fit poſer des ſentinelles le long des baſtions qui regardent la mer, & faiſant prendre le frere & le beau frere du criminel, leur declara nettement que s'il ſe ſauvoit ils en répondroient en leurs perſonnes & qu'il les feroit mou-

rir en sa place. Enfin on chercha si bien qu'il fut trouvé caché dans une grande armoire au logis de sa sœur, & le lendemain il fut brûlé vif. J'ay souvent oüi dire aux Dames de Batavia, que quand ce malheureux estoit en compagnie où il y avoit quelques femmes il se mettoit aussi-tost à les mépriser, & que les femmes en revanche l'appelloient bouru, luy disant qu'elles ne s'étonnoient pas s'il ne se marioit point puis qu'il avoit si peu d'amour pour leur sexe. On écrivit en suite à tous les Comptoirs où il y avoit de ses complices, & l'on en a bien fait mourir quarante, mais non pas en public, parce qu'il y en avoit de bonne famille qu'on ne vouloit pas deshonorer. On les envoyoit dans un vaisseau, & sans grande façon on les mettoit dans un sac & on les jettoit en mer.

Vn jour estant à Surate & disnant avec le Commandeur, que je ne quittay point selon la coûtume de toute la journée, il arriva sur le soir un vaisseau, dont le Capitaine nommé Pierre estoit un de ceux qui avoient bien voulu servir aux detestables voluptez de Chot, qui pour sa recompense l'avoit avancé en peu de temps. Mais, comme j'ay dit, ces sortes d'histoires sont fâcheuses à reciter, & celle de Chot ayant esté assez longue, je me contenteray, pour passer promptement ces tristes endroits, de dire en peu de mots quelle fut la fin de cet autre malheureux & de quelques-uns de ses semblables.

Ce Capitaine ayant appris à son arrivée l'execution qui avoit esté faite à Batavia de l'infame Chot.

fut si surpris de cette nouvelle qu'il ne put bien cacher le trouble qu'elle luy causoit. Un marchand nommé René de Dieu & moy l'aperceûmes aisement, & il nous parut tout interdit & tout égaré dans un festin où le Commandeur l'invita avec nous le lendemain de son arrivée. Dans l'apprehension qu'il eut qu'on ne se saisist aussi de luy, il retourna promptement à bord sous pretexte de vouloir faire décharger la marchandise, & comme la flote Portugaise composée de quinze à seize petites galiottes à rames vint en mesme temps jetter l'ancre à Souali autour de ce vaisseau Hollandois, & les deux nations n'estant pas alors en guerre le Capitaine Pierre se servit de cette occasion pour se sauver, & se vint rendre dans l'Admiral Portugais, n'ayant autre chose à dire à celuy qui le commandoit, sinon, sauvez-moy la vie. Cette fuite découvrant son crime & n'appuyant que trop les indices que l'on en avoit déja, dés que le Commandeur en eut esté averti il envoya deux marchands à l'Amiral Portugais luy demander civilement ce Capitaine. Il le refusa d'abord disant qu'on luy demandoit une chose qui estoit contre le droit des gens, & qu'il ne pouvoit refuser sa protection à un homme qui estoit venu se refugier vers luy. Le Commandeur à qui René de Dieu avoit dit le trouble qu'il avoit remarqué dans le Capitaine Pierre à la nouvelle de l'execution de Chot, envoya une seconde fois à l'Admiral pour luy dire que le fait de l'homme qu'il luy demandoit estoit trop énorme pour le laisser vivre, & qu'au reste s'il ne luy renvoyoit

voyoit il avoit dequoy l'aller reprendre par force; comme en effet ce vaisseau venu de Mocca & que commandoit ce Capitaine, estoit un des plus beaux que la Compagnie eust aux Indes & avoit bien soixante pieces de canon. L'Admiral Portugais aima donc mieux rendre cet infame que d'avoir une autrefois la guerre avec les Hollandois, & ayant esté amené en terre le Commandeur ne le voulut pas voir, mais ordonna qu'il fust mené au vaisseau, & qu'on luy mist les fers aux pieds & aux mains jusques à ce qu'il fust à Batavia. Le Bosman, qui est celuy qui a soin de tout l'équipage du vaisseau, se sentant coupable du mesme crime & craignant que le Capitaine estant interrogé à Batavia ne l'accusast comme son complice, découvrit aussi luy-mesme son abomination par sa fuite & trouva moyen de se sauver à Goa, où avec le Chirurgien du vaisseau qu'il entraîna avec luy ils embrasserent tous deux la Religion Romaine. Le Chirurgien fut mis au service du Viceroy, & l'Inquisiteur fit donner à l'autre toutes les semaines quelque chose pour vivre, jusques à ce que l'on envoyast quelque vaisseau en mer où il auroit pris service.

Sur les nouvelles que l'on eut à Mingrela, où les Hollandois ont un Comptoir, & dont j'ay amplement parlé dans mes Relations des Indes, que ces deux deserteurs estoient à Goa, le Commandeur y vint pour les reclamer; mais sous pretexte qu'ils s'estoient fait de la Religion Romaine on ne voulut point les relascher, & alors le Comman-

deur, ny mesme le Viceroy ny l'Inquisiteur ne sçavoient pas l'énormité du Bosman. Peu de temps apres un de ces deux miserables devint comme insensé, & crioit incessamment qu'il vouloit retourner à Mingrela. L'Inquisiteur faisoit tout ce qu'il pouvoit pour luy oster cette fantaisie de l'esprit, & comme il ignoroit son abomination, il craignoit seulement pour luy qu'ayant embrassé la Religion Romaine les Hollandois ne luy joüassent un mauvais tour. Mais voyant qu'il s'opiniâtroit toûjours à vouloir aller à Mingrela enfin il l'y fit conduire, & y estant arrivé le Commandeur attendit qu'il fust revenu en son bon sens, puis il l'envoya sur un vaisseau qui estoit à la rade, où il fut mis dans un sac & jetté en mer.

Pour ce qui est du Capitaine Pierre, il ne fut pas plûtost arrivé à Batavia que l'on luy fit son procez. Il en accusa plusieurs qui estoient en voyage ou dans des Comptoirs. Mais entre tous ceux qu'il accusa ce qui fut plus digne de compassion, furent deux jeunes enfans qui estoient pour le service de la chambre du vaisseau, dont le plus âgé n'avoit que quinze à seize ans. Le Capitaine fut condamné à estre brûlé vif, & en sortant de la prison pour aller à la place qui est entre le Fort & la ville où se devoit faire l'execution, ces deux pauvres enfans devoient marcher devant luy, & à la sortie du Fort estant sur le dernier pont levis, estre mis chacun dans un sac & jettez dans le fossé qui est plein d'eau pour y estre noyez, ce qui qui fut fait. De ce lieu la on voyoit le feu qui estoit

allumé pour faire l'execution, mais ce miserable Capitaine témoigna que ce feu ne le feroit pas tant souffrir que la veuë de ces deux jeunes garçons qu'on alloit noyer, parce que c'estoit luy seul qui estoit la cause de leur perte.

La maniere de brûler à Batavia est autre qu'en ce pays. Car deux ou trois heures avant l'execution on allume un grand feu, & un peu plus loin il y a un pilier planté qui passe au travers d'une longue planche, à l'un des bouts de laquelle ils font asseoir le patient, puis ils la font tourner de maniere que le bout où il est assis vient au dessus du milieu du feu, apres quoy l'on tire une corde qui faisant faire un saut à cette planche, fait tomber le patient dans le feu où il est incontinent étoufé, parce qu'il est entouré, principalement autour du col, de poudre à canon & d'autres matieres combustibles.

Ils rompent aussi les criminels d'une autre maniere qu'on ne fait en France. Je vis un jour faire justice d'un homme du pays qui avoit épousé une Holandoise, & que la jalousie luy fit poignarder. Il fut rompu vif, mais au lieu qu'on donne parmy nous le dernier coup sur l'estomac, on le luy donna sur le front qui luy fit sauter la cervelle. Le Ministre qui l'exhortoit à la repentance allant à la mort, jamais ne luy put faire avouer qu'il avoit mal fait d'avoir tué sa femme; au contraire il soûtenoit qu'il avoit bien fait, & que si tous ceux qui estoient à Batavia à qui les femmes ne sont pas fideles en faisoient autant que luy, il n'y auroit pas tant de

maris que l'on montreroit au doigt. Il eut neuf coups en comptant le dernier; mais ce que je trouve de bien rude, c'est que l'executeur fait une pause à chaque coup qu'il donne au patient, ce qui allonge le supplice & le fait beaucoup souffrir.

CHAPITRE XX.

Fin pitoyable d'un riche marchand d'Hambourg, qui dans sa disgrace s'estoit enrôlé pour simple soldat au service de la Compagnie.

LA fin pitoyable de ce marchand d'Hambourg sera aussi celle de l'Histoire que j'ay voulu donner au public de la conduite des Hollandois dans les Indes. C'est un mal qui leur prend presque à tous, qu'aussi-tost qu'ils ont passé le Cap de Bonne-Esperance, & qu'ils commencent à respirer l'air de l'Asie, ils ne sçavent plus ce que c'est d'estre charitables. J'ay touché cet article au commencement; je le reprens à la fin, & l'on sera encore surpris d'entendre ce que je vas dire.

Revenant de Batavia en Hollande dans le vaisseau du Vice-Admiral où j'estois, il y avoit un honneste homme qui revenoit pour simple soldat, & qui pendant le temps qu'il fut au service de la Compagnie eut le malheur d'estre toûjours dans ces Isles d'où viennent la muscade & le clou de girofle, & qui sont, comme j'ay dit ailleurs, le purgatoire des pauvres soldats, tant à cause du mauvais air que de la méchante nourriture. Il y en a

peu qui puissent échapper de tomber dans des fievres malignes, qui durent des années entieres & rendent ces pauvres soldats haves & jaunes comme du safran. Cet homme avoit esté riche marchand à Hambourg, & apres la perte de cinq vaisseaux ne pouvant satisfaire à ses creanciers, & se voyant reduit à quiter la ville, il vint à Amsterdam & sans se faire connoistre se mit au service de la Compagnie pour simple soldat. Le temps de son service écheu dans les Indes il resolut de retourner en son pays, croyant bien que ses parens comme gens puissans auroient accommodé ses affaires en son absence. Il y avoit déja trois jours qu'il estoit embarqué quand je vins à bord du Vice Admiral, & dans la barque qui me portoit au vaisseau il vint un des Hallebardiers du General, pour s'informer si parmy les soldats qui s'en retournoient il n'y en auroit pas un qui avoit esté marchand à Hambourg, le priant qu'il se fist connoistre afin qu'on luy fit faire un traitement plus honneste que celuy d'un simple soldat. Comme celuy dont il est question avoit changé son nom & celuy de sa ville personne ne put luy en donner des nouvelles, & le Hallebardier s'en retourna aussi sçavant qu'il estoit venu. Il faloit que le General eust receu quelque lettre en sa faveur, & il le faisoit sans doute chercher pour pendant le voyage le faire manger à la table du Capitaine, & sans doute il luy envoyoit aussi quelques rafraichissemens. Mais tous les soins que l'envoyé du General, le Capitaine du vaisseau & autres Offi-

ciers purent prendre pour le découvrir furent inutiles, parce que jamais il ne se voulut déclarer. Il fit le voyage assez heureusement jusques à ce que nous eusmes passé la ligne, & il luy prit alors une dissenterie dont il mourut le dix-septiéme jour. Un soldat qui venoit faire ma chambre tous les jours & la nettoyer me donna connoissance de cet homme; je le fis venir dans ma chambre, & comme je me divertissois ordinairement avec quelqu'un des Pilotes à faire quelques regles d'Arithmetique où je me croyois un peu sçavant, je reconnus que cet homme là qui ne se declaroit point encore à nous, estoit pour chifrer & tenir des livres un des plus habiles de l'Europe. De plus il parloit & écrivoit cinq sortes de langues; mais jusques à ce qu'il fut tombé malade il n'en avoit jamais voulu parler d'autre que la sienne. Celuy des Pilotes avec qui j'estois le plus souvent avoit conçû aussi bien que moy beaucoup d'estime pour luy, & dés qu'il fut tombé malade nous en eûmes tout le soin qu'il nous fut possible. Mais il faut admirer icy la dureté & le defaut de charité du Capitaine. Le mamalade estoit si abbatu qu'il ne pouvoit rien manger, & tout son desir n'estoit que d'avoir un peu d'eau fraiche, ce qui n'estoit pas bien facile d'obtenir; car elle est extremement rare sur les vaisseaux, on la donne par mesure, & chacun n'en a pas toutes les fois qu'il en demande. Pour la bien conserver on en remplit ces grands vaisseaux de terre vernie dedans & dehors appellez *martavanes* dont j'ay parlé ailleurs, qui ne se font

qu'au Royaume de Pegu ou d'Aracan, & quand elle est transsvasée dans ces martavanes, en vingt-quatre heures elle perd sa puanteur & son mauvais goust. Comme il ne m'estoit pas permis d'emporter de l'eau de la chambre du Capitaine, je trouvay adroitement le moyen d'en avoir quelques bouteilles quand j'en avois affaire; je decendois par un petit escalier dérobé qui de ma chambre rendoit dans la sienne, & je prenois le temps que le Capitaine estoit à sa garde, ce que les François appellent quart, qui dure quatre heures. Car parmy les Hollandois les Capitaines font la garde comme les Pilotes; la difference est que le Capitaine ne fait qu'une garde en vingt-quatre heures, & les Pilotes en font deux; & de plus dans les vingt-quatre heures le Capitaine prend ces quatre heures dans le temps qu'il veut, mais d'ordinaire ils prennent la garde du matin; quand dis-je j'avois pris deux ou trois bouteilles pleines d'eau, le Pilote & moy en portions le jour en cachete aux pauvres malades; la charité m'a fait faire ce larcin plusieurs fois pendant le voyage; & si par hazard quelqu'un des marchands qui estoient couchez dans la chambre du Capitaine me demandoit ce que je voulois, j'en estois quite pour dire que je venois boire; car il est permis à tous ceux qui sont de la table du Capitaine de venir boire quand ils veulent, mais non pas d'en emporter sans la permission du Capitaine & du premier marchand.

Le jour que l'Hambourgois mourut, ce qui fut vers le soir, le Pilote, le Chirurgien & moy estant le

matin aupres de luy, apres que nous eusmes fait la priere, & se sentant pres de sa fin, il nous declara qui il estoit, & pourquoy il estoit venu aux Indes; apres quoy il donna au Pilote une petite bource cachetée qui estoit pleine de papiers, le priant de la faire tenir à Hambourg à son adresse. Il me vouloit faire son heritier avec le Pilote de ce que la Compagnie luy devoit de reste de ses gages; mais je n'en voulus point, & je donnay ma part au Pilote qui eut tout. Mais c'est icy particulierement où se va voir le peu de charité, pour ne pas dire la dureté & la barbarie du Capitaine de nostre vaisseau. Ce pauvre malade nous regardant piteusement & joignant les mains; je mourrois content, nous dit-il, si je pouvois avoir encore un petit morceau de biscuit blanc avec un peu de beurre dessus. Ces biscuits se font d'un petit pain fort blanc, de la grandeur d'un de nos pains d'un sol, & quand il a esté cuit la premiere fois on le coupe par le milieu & on le remet au four. Cela nous causa de la douleur de nous voir demander si peu de chose par un malade, & d'estre en peine comme nous pourrions le contenter. Neanmoins sçavoir si le Capitaine m'avoit toûjours témoigné de l'amitié, je le fus trouver & le priay de me faire donner deux ou trois de ces biscuits & une tranche de beurre. Il voulut sçavoir pourquoy je luy demandois cela; est-ce, me dit-il, que vous n'avez pas encore déjeuné? que n'en demandez-vous au garçon de la chambre? Je repartis que c'estoit pour un pauvre soldat Alemand qui s'en alloit mourir, & qui ne desiroit

siroit encore de manger un morceau de biscuit
blanc avec du beurre. Sur cela le Capitaine me
dit, que le biscuit blanc & le beurre ne s'appor-
toient pas pour des chiens de soldats, qu'il y en
avoit d'autres pour eux, & quelque priere que je
luy fisse, je n'en pus avoir de luy. Voyant cette du-
reté, je fus au marchand du vaisseau nommé Mon-
sieur l'Aleman Zelandois, qui appella d'abord le
garçon de la chambre, & luy commanda de
m'apporter du biscuit blanc & du beurre; mais il
n'osa le faire, le Capitaine en furie s'y estant op-
posé, & l'ayant menacé, s'il passoit outre, de luy
faire donner cent coups de corde. Le Marchand
[illegible] autant ou plus à commander dans le vais-
seau que le Capitaine, en fut si offensé, qu'il en
eut une grande querele avec luy, & peu s'en fa-
lut qu'ils n'en vinssent aux mains, tout le monde
commençant deja à prendre party. Mais le plus
fort estoit celuy du Marchand, comme il estoit
aussi le plus juste, & l'on entendit aussi-tost tenir
ce langage presque à tous les matelots: Le Capitai-
ne a raison d'espargner son biscuit, autrement
il en auroit [illegible] sur le voyage, car il luy en faut
[illegible] à luy [illegible] femme une douzaine tous les ma-
tins avec le meilleur beurre, leur eau de vie & leur
vin d'Espagne, sans compter ce qu'ils en mangent
apres le repas pour leur dessert. Mais, ajoûtoient-
ils, pour un tel chien de Capitaine qui plaint un
biscuit à un pauvre malade, il faut le jetter en mer
& non pas le laisser vivre. Le Marchand voyant
donc que la plus grande partie de l'équipage estoit

pour luy, alla luy-mesme prendre ce que desiroit le malade, & le luy aporta; mais le pauvre homme n'en eut pas plustost pris deux ou trois bouchées qu'il expira.

Les enterremens des Hollandois, entre les gens qui sont hors du commun, se font avec assez de dépense, & il y a peu d'années qu'à Amsterdam & aux autres villes du païs on donnoit à boire à tous ceux qui s'y trouvoient, invitez ou non, tout leur saoul, & plusieurs n'y alloient que pour se remplir le ventre, en estant quites pour six sols de loüage d'un manteau long. Il s'y commettoit bien des abus par le petit peuple qui suivoit ces enterremens, pour s'y gorger de vin, mais la mode en [illegible] peu passée. Ceux qui meurent sur un vaisseau font que l'on épargne toute cette folle dépence, & dés qu'un homme a rendu l'esprit, sa fosse est toute faite, on coust le corps dans un linceul, ou dans sa couverture; puis estant lié sur une planche de la longueur du corps, avec un sac plein de pierres ou de sable, ou deux ou trois boulets de canon, lors que c'est un Officier, ce que l'on attache est du costé des pieds, afin [illegible] corps aille droit au fond; on met le co[illegible] lié sur le bord du vaisseau. [illegible] tous commencent à chanter les deux versets du Pseaume quatre-vingt dixiéme, *Enfin voila ce que nos beaux iours deviennent*, &c. quand on est au dernier mot, on pousse en mer la planche avec le corps.

FIN.